This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Ott. 3609.2

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.
(Class of 1887)
ASST. PROFESSOR OF HISTORY

Received 27 Feb. 1900.

DEUX ANNÉES

DE

L'HISTOIRE D'ORIENT

1839—1840

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER,

RUE DE VERNEUIL, N° 4.

DEUX ANNÉES

DE

L'HISTOIRE D'ORIENT

1839—1840

FAISANT SUITE

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE MÉHÉMED-ALI

EN SYRIE ET EN ASIE-MINEURE

1832—1833

PAR

E. DE CADALVENE ET E. BARRAULT.

TOME II.

PARIS

DELLOYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DE LA BOURSE, N° 13.

1840

Ott. 3609.2

HARVARD COLLEGE
FEB 27 1900
LIBRARY.

Prof A. C. Coolidge

DEUX ANNÉES

DE

L'HISTOIRE D'ORIENT.

1839-1840.

CHAPITRE VIII.

I. Naissance et éducation de Mahmoud. — Son avénement. — Mustapha-Baïraktar. — Situation de l'empire. — Halet-Effendi. — Traité de Bucharest. — Abolition des déré-beys. II. Mort d'Ali de Tebelen. — Insurrection grecque. — Destruction des janissaires. — Réforme. — Guerre contre la Russie. — Traité d'Andrinople. — III. Guerre contre Méhémed-Ali. — Convention de Kutahyeh. — Traité d'Unkiar-Skelessi. — Traité de commerce. — Nouvelle guerre contre l'Egypte. — Portrait de Mahmoud. — Résultats du règne[1].

I.

En 1789, sultan Abd-ul-Hamid laissait en mourant deux fils mineurs, Mustapha et Mahmoud, et léguait sa succession à Sélim, son neveu et leur cousin; sous cette date de la révolu-

(1) Mahmoud a été trop diversement jugé pour que nos lecteurs nous reprochent comme un hors-d'œuvre cette appré-

tion française s'inscrivait l'avénement du père de la réforme turque. En mai 1807, Sélim était contraint de céder la couronne à Mustapha; le passé, rebelle à toute innovation, l'avait répudié par le bras des janissaires. Mahmoud, né le 14 ramadan 1199 (20 juillet 1785), était alors âgé de vingt-deux ans. Il n'avait eu d'autre éducation que celle du sérail, d'instituteur qu'un pédagogue noir. Selon l'obligation imposée aux princes ottomans de choisir une profession manuelle, il s'était appliqué à la calligraphie, et son esprit

ciation de son caractère et des principaux événements de son règne. Nous avons consciencieusement étudié ce personnage; c'est dire assez que notre opinion diffère de celle que M. de Lacretelle a consignée dans le *Dictionnaire de la Conversation;* l'excellent esprit de cet écrivain a manqué de renseignements exacts. Quant à M. Alphonse Royer, il semble, dans sa biographie du Sultan, ne s'être préoccupé que de composer un dithyrambe à la gloire du Réformateur et de l'encadrer de madrigaux en l'honneur des grands dignitaires de la Porte ottomane, notamment de Khosrew; c'était un placet sous prétexte d'histoire. Nous regrettons que la figure de notre Mahmoud ne ressemble point à celle du Mahmoud de M. de Lamartine; le grand poëte des *Méditations* lui a presque donné la physionomie d'un philosophe et en a émoussé les énergiques linéaments: c'est un portrait façon gravure anglaise. Les pages les mieux pensées et les mieux écrites que nous ayons lues à ce sujet ont été publiées dans la *Revue des Deux Mondes* par M. Armand Lefebvre.

s'était du moins orné, dans une studieuse solitude, des chefs-d'œuvre de la littérature orientale que sa main transcrivait avec une rare perfection. Tel était l'apprentissage traditionnel des souverains. Mais du fond de sa captivité il avait assisté aux tentatives réformatrices du monarque régnant et il l'en voyait puni par la révolte; c'était déjà le double enseignement de la tâche et de l'obstacle, et l'enseignement vivant, Sélim lui-même, descendit dans sa prison. Ce prince alliait à une rare simplicité d'esprit des vues droites et élevées; s'il mérita d'être appelé par ses peuples le bon Sélim, son génie naïf, heureusement illuminé, imprudemment hardi, se caractérisait par le surnom qu'il s'était donné, *l'Inspiré* (*Islami*). Renversée du trône par un fanatisme brutal, sa débonnaire inspiration se déposa secrètement dans une organisation vigoureuse et fière qui rappelait les constitutions héroïques des premiers temps de la monarchie. Sa destinée réservait à Mahmoud une terrible et dernière leçon, celle de son martyre.

Depuis une année à peine Mustapha régnait sous la loi des janissaires lorsqu'une armée turque planta ses tentes aux portes de Constantinople, ramenant le grand-visir et le sandjak-chériff, après un armistice conclu avec les Russes. Le grand-visir et l'armée obéissaient à

l'impulsion du pacha de Routchouk, Mustapha-Baïraktar, dévoué partisan de Sélim qu'il avait l'intention de replacer sur le trône. Toutes ses mesures prises, sous prétexte d'escorter l'étendard du Prophète au sérail, il pénètre dans la première cour du palais; encore un pas et il touche au but; mais trouvant la seconde porte fermée, au lieu de l'enfoncer, il soumet son impétuosité au respect de la demeure sacrée des Sultans, parlemente, et fait sommer Mustapha d'abdiquer et de rendre Sélim à son peuple. Bientôt la porte s'ouvrit et rendit la réponse de Mustapha dans le cadavre sanglant de Sélim. Aux pieds de son maître, le baïraktar fond d'abord en larmes comme une femme; puis se relevant avec rage, il s'élance dans le sérail. Sélim est mort, Mahmoud est vivant peut-être, et Mustapha, teint du sang de son devancier, condamné pourtant à un successeur, entend proclamer sa déchéance dans le nom de Mahmoud. Longtemps on appela, on chercha le maître du trône vacant; enfin, sous des tapis et des nattes, on le découvrit blotti et se dérobant aux coups prévoyants de son frère. Mahmoud est salué padischah et nomme grand-visir le téméraire sauveur de ses jours. C'était le 28 juillet 1808. Trente-trois têtes des principaux meurtriers de Sélim furent, avec une paie extraordinaire, ses ca-

deaux de joyeux avénement aux janissaires consternés.

Sous le nom de Mahmoud régna d'abord le terrible sujet qui l'avait fait Sultan. D'un courage éprouvé, d'une fermeté inflexible, mais d'une médiocre habileté, Mustapha-Baïraktar sembla prendre plaisir à restaurer durement l'autorité impériale avilie; dédaigneux de tout ménagement, il reprit les réformes interrompues de Sélim comme une vengeance à exercer de la mort de son maître. Enivré de sa fortune, il fut sans modération. Bientôt des placards, affichés jusque sous les murs de son palais, le nommèrent *chien d'infidèle;* mais, devant les seize mille hommes dévoués qu'il avait amenés avec lui, l'insulte n'allait point jusqu'à l'attaque. Une révolte adroitement excitée dans le sandjak de Routchouk le détermina à y envoyer la plus grande partie de ses troupes. Plein d'une aveugle sécurité, il continua à défier la haine populaire. Le 14 novembre, vers les derniers jours du ramadan, la brutalité avec laquelle il avait fait écarter sur son passage la foule à coups de masse devint le signal d'une sédition. Les janissaires attaquent à l'improviste ses soldats dispersés; sur plusieurs points de la ville s'arbore l'incendie, cet étendard habituel de l'émeute. C'est en vain que l'artillerie des vaisseaux et les canons

des seymens[1] réguliers ont un moment foudroyé l'insurrection. Victorieuse, elle marche au sérail pour détrôner Mahmoud et rétablir Mustapha. Le trône, c'était la vie, et Mahmoud, qui depuis la veille résistait aux instances de ses ministres, conjure enfin la tempête par le sacrifice de Mustapha. Le baïraktar ne lui survécut point. Retranché dans une tour du sérail, plutôt que de tomber entre les mains de ses ennemis, il mit le feu à quelques barils de poudre et s'ensevelit avec eux sous les débris de la tour.

La fin de l'impérieux grand-visir et la mort de Mustapha décidaient pour Mahmoud d'un second avénement. Il allait régner; or, quel était l'empire? Depuis Soliman Ier, qui ferma l'ère de la grande conquête, tout s'y était modifié.

Le despotisme des Sultans, absolu sous la tente, avait reçu des bornes dans le sérail. Tandis que, fastueusement invisible, leur pouvoir s'y efféminait, le divan acquérait la consistance d'un sénat; le janissariat, en s'assimilant avec l'élément turc les habitudes de la vie sédentaire et un rôle politique, était devenu une démocratie militaire; représentants plus hardis de la loi en face du sabre impérial rentré dans le fourreau,

(1) Troupes irrégulières que Sélim essaya de régulariser par opposition aux janissaires.

les ulémas mettaient tour à tour la loi du parti du divan, des janissaires et du Sultan. Cette division des pouvoirs, nécessaire pour limiter l'arbitraire de l'autocratie, substituait une organisation centrale permanente à l'unité qui d'abord résidait tout entière dans la personne du monarque. Les pachas, tenus dans la soumission par des fonctions à courte échéance et toujours aux enchères; les ulémas, vaste magistrature se consolidant par la transmission héréditaire des charges; les janissaires dispersés en colonies et relevant du chef-d'ordre siégeant à Constantinople, tels furent les liens vivants de l'empire dont ils contraignaient les membres antipathiques et assujettissaient les distributions féodales. A cet ensemble présidait la politique systématiquement défiante du divan; sauvegarde suprême de l'unité, au-dessus de l'empire planait la majesté sainte et voilée de la maison d'Osman. Mais toute organisation doit avoir ses excès, ses abus et sa décadence.

Ce gouvernement sacro-républicain trébuchait par suite de l'annulation même du monarque et de ses propres divisions; la force infime était la raison dernière de la pondération des pouvoirs. Son principal ressort, la vénalité, avait transmué son essence en corruption et en rapacité, son action en violence perpétuelle, et la Su-

blime-Porte était un bazar hiérarchique d'oppressions spoliatrices. Ce n'était pas l'encan d'un empire à un seul acquéreur, c'en était le débit en détail à une foule de spéculateurs hasardeux. Adjudicataires à grands frais du bail annuel d'une province, les pachas l'épuisaient jusqu'à concurrence de la rentrée de leurs avances avec intérêts, du prix de leurs places pour l'année suivante et de la surenchère des compétiteurs, jusqu'à concurrence de l'impunité devant un pouvoir insatiable qui tuait pour confisquer, tuait pour revendre, maintenait la discipline en décimant ses fonctionnaires et bonifiait ses revenus de leurs dépouilles. Les plus habiles ou les plus hardis se mettaient en état de défense, les plus éloignés de Constantinople sur le pied de guerre. Le divan fauchait l'indépendance à la hauteur du soupçon ou de la preuve, tantôt prévenait l'attentat, tantôt laissait dormir sa vengeance sur l'outrage, détruisait les visirs les uns par les autres ou en triomphait par le temps : c'était une émulation incessante de défiance et de précautions, de proscriptions et de révoltes. Au milieu de ces désordres, soit résistance aux déprédations des pachas, soit facilité de la curée, des ayans, des mutzelims, des agas se saisissaient des gouvernements; le despotisme pullulait. C'était un second âge de la féodalité turque, naissant

de l'usurpation sur les représentants de l'autorité souveraine et s'enracinant sur le sol du peuple qui se laissait dépouiller par les exigences administratives, aliénait même au premier venu, en échange d'une protection, ses droits de propriété, source de tant de misère, et subissait ou acceptait la condition de serf pour échapper à d'intolérables vexations. Après la fondation des fiefs de la grande conquête surgissaient, dans le champ public livré à une impuissante tyrannie, les apanages des conquêtes individuelles. De leur côté les anciens déré-beys se raffermissaient dans l'administration de leurs domaines en usant des forces et des ressources destinées au service national. Partout les janissaires, dont l'esprit de corps s'absorbait dans l'esprit de localité, opprimaient pour leur compte ou se mettaient à la solde des oppresseurs. Le gouvernement par la division des pouvoirs succombait à une énervation générale. L'État semblait une vaste anarchie recouverte du manteau impérial que soutenaient en l'outrageant les bâtons blancs des janissaires, les enseignes des pachas et les hauts bonnets des ulémas. Il n'existait aucun pouvoir ; le souverain, pompeusement captif comme un vaincu, n'était plus à l'abri de la violence ; la dynastie seule était inviolable. La Porte à son tour était réduite à accepter, en compensation de ses ordres trans-

gressés ou éludés, un hommage hypocrite au respect de son nom. Pendant ce temps les peuples vaincus se mouvaient plus librement dans les liens relâchés de leurs maîtres. Leur génie se développait par des efforts de travail, d'industrie et d'administration intérieure; à Constantinople on les vit audacieusement enlacer l'État dans leurs combinaisons politiques et financières: c'était, sous le patronage même des Turcs, un premier pas vers une émancipation plus hardie. Chaque jour les puissances chrétiennes pied à pied envahissaient le territoire de ce colosse longtemps effrayant, qui semblait avoir perdu l'énergie de la résistance en même temps que l'élan de la conquête. L'intérêt commun de la conservation défaillait sous la multitude des intérêts particuliers divisés. Les bras manquaient à la Porte; la Porte s'amollissait de cœur. Elle masquait de pusillanimes hésitations sous le style indélébile de son insolence première, temporisait avec le péril ou compromettait par de brusques retours de fierté la prudence de ses ménagements. Enfin la nation gardait sa barbarie primitive et n'en avait plus la vigueur; orgueilleusement méprisante de tous les progrès étrangers, elle avait dégénéré de sa vertu antique en s'immobilisant dans une fanatique ignorance, ne repoussait qu'à grand'peine les empiétements de

la chrétienté et se défendait seulement par son intolérance contre les emprunts à la civilisation qui auraient pu la régénérer.

Tel une période de trois siècles avait fait l'empire. Les succès de l'étranger étaient menaçants; tout récemment une flotte anglaise avait apparu dans les eaux du Bosphore; une armée russe occupait la Moldavie, la Valachie, la Bulgarie, et des rives du Danube mesurait les cimes du Balkan. Nombreux étaient les souverains de fait et les vassaux indisciplinés. C'étaient, dans la Turquie d'Europe, à Widdin, Mollah-Pacha, héritier de l'indépendance de Passavan-Oglou; à Serès, l'Albanais Ismayl; dans toute l'Albanie et même les districts voisins, Ali de Tebelen et sa famille; dans la Turquie d'Asie, les antiques familles de Tchapan-Oglou et de Kara-Osman-Oglou, les chefs de toutes les tribus qui habitent les vallées du Taurus; en Mésopotamie, les pachas d'Orfa, de Diarbékir, de Mardin et de Mossoul, le pacha de Bagdad et de Bassora; en Syrie, les pachas de Damas et de Saint-Jean-d'Acre, et déjà, aux bords du Nil, Méhémed-Ali fondait sa puissance. La Servie s'affranchissait; l'insurrection s'allumait avec éclat ou couvait sous la cendre dans les provinces bosniaques. Tenu de toutes parts en échec, le gouvernement trouvait pour balancer des besoins urgents un déficit énorme

dans ses ressources. La misère des peuples remontait comme un juste châtiment à une administration dévorante. L'or de l'étranger s'insinuait par tous les pores d'un pouvoir officiellement corrompu, dernier degré de la décadence d'un État! Et sur les limites extrêmes de cette période se présentait un monarque de vingt-quatre ans, dont le trône dès longtemps humilié avait pour bornes récentes les tombeaux néfastes de deux souverains.

L'empire ne pouvait être sauvé que par une réforme, la réforme ne pouvait provenir que d'un sultan sans autorité. Il fallait donc que la dynastie, après un long sommeil, se réveillât et que le monarque, après être tombé de tout à rien, ressaisît la plénitude de son pouvoir. Comme si, pour renaître à sa majesté, la maison ottomane avait dû être réduite à un membre unique, Mahmoud, seul rejeton de la famille impériale et désormais sacré, couvert de l'inviolabilité par le sang de son frère, se sentit l'audace de régner.

La violente omnipotence du grand-visir avait présagé une résurrection de l'autorité suprême; s'il périt dans sa tentative, son exemple ne fut pas perdu pour Mahmoud. Il y a plus; la révolution qu'il avait opérée était une réaction significative des provinces contre le gouvernement central, décrié par la prédominance abusive

du janissariat et l'avilissement du pouvoir monarchique. La déchéance de Sélim, que sa bonté rendait cher à ses peuples, avait contribué à la déterminer; les provinces d'Europe plus remuées furent le point de départ de cette protestation à laquelle s'associa, par ses contingents de troupes, la *gentilhommerie* du pays. On n'a point assez noté dans ce fait une lutte de deux éléments viciés de l'ancienne constitution. Le baïraktar lui-même, d'abord simple ayan de Routchouk, ne s'était agrandi qu'en levant des soldats destinés à combattre l'ennemi et bientôt employés à sa propre fortune; en outre, le promoteur de l'expédition était un déré-bey de l'Anatolie. N'est-il pas remarquable que les janissaires, institués contre la féodalité, aient perdu contre elle leur avant-dernière bataille? Aussi le grand-visir chercha-t-il un point d'appui pour ses réformes dans une convocation des pachas et des ayans de l'empire; mais, représentant grossier et inhabile de la réforme et de la puissance impériale, il n'eut d'autre mission que de faire place à Mahmoud par la mort de Sélim qu'il avait maladroitement provoquée, de l'affermir par celle de Mustapha qu'il rendit nécessaire; cela fait, il ne lui restait qu'à délivrer le prince, par sa propre mort, des suites de son arrogante imprudence.

Le jeune Padischah manifesta sans retard

l'intention de connaître de toutes les affaires, déploya une activité infatigable et entreprit de gouverner par lui-même. Dans le dépit de sa servitude, au sortir de la dernière émeute, il avait même osé murmurer contre les janissaires. Toutefois, obligé de procéder prudemment, il ménagea les ulémas et temporisa avec la milice. Un proverbe turc dit : « Baise la main de ton ennemi jusqu'à ce que tu puisses la couper. » Ses caresses patientes préméditèrent inexorablement la ruine du janissariat. Il se borna à remettre en vigueur les règlements de Soliman. Tandis que forcément il épargnait ses ennemis les plus voisins du trône, il pouvait du moins s'attaquer aux usurpateurs des droits de la souveraineté hors de la capitale; ses coups ne se firent pas attendre.

Le plus indépendant des grands vassaux était Suleyman, pacha de Bagdad et de Bassora, fort de sa position sur les frontières de la Perse, de ses armées et de ses richesses. Le Grand-Seigneur lui demanda compte des trésors provenant de la succession des anciens pachas, et, sur un refus, prononça sa condamnation. L'exécution de la sentence fut l'occasion de la fortune du fameux Halet-Effendi. Halet, encore obscur, avait fait remarquer sa finesse et son ardeur de parvenir; envoyé en ambassade en France par Sélim,

à son retour il avait su gagner la faveur du nouveau Sultan. Pour le perdre, ses ennemis imaginèrent de lui faire donner la mission d'aller combattre le pacha de Bagdad. Le succès sans la ruse était peut-être impossible; mais son banquier, le juif Ezkhel, était aussi celui de Suleyman. Le juif pesa ses deux maîtres, trouva le puissant pacha de Bagdad plus léger que l'audacieux Halet, et sacrifia l'un à l'autre. La victoire de l'autorité impériale entra heureusement dans la spéculation du juif qui en fit les avances. Des sommes considérables furent répandues en Asie, la trahison des officiers du pacha achetée, et des intelligences ménagées parmi les tribus arabes voisines. Menacé par les prétentions de quelques rivaux, Suleyman court chercher un asile sous les tentes bédouines; là même était le piége. Au moment où Halet entrait à Bagdad, la tête du visir lui était apportée, et il retourna à Constantinople avec ce trophée. De ce jour data son crédit immense.

Nul favori n'exerça sur Mahmoud un ascendant aussi entier et aussi durable; nul autre ne convenait mieux à ses vues et à son éducation. Affilié à l'ordre des derviches mevlevi, par esprit de corps il était en opposition avec les adversaires du Sultan, les ulémas et les janissaires; c'était, à quelque différence près, la rivalité du

moine contre un clergé séculier et une corporation militaire : les ennemis du trône étaient aussi les siens. En outre, il avait visité l'Europe, alors l'Europe était en France, vu Napoléon, et il rapportait au sérail deux puissants mobiles, l'émulation de la civilisation européenne dont la trace, effacée avec Sélim, se continuait dans l'espoir de son successeur, et le zèle du pouvoir impérial si éclatant à Paris. Doué d'une ambition sans bornes, loin d'accepter aucun rival, il n'aspira pas à moins qu'à être l'égal de son maître. Grâce à la confiance qu'inspirait son habile activité, il fut placé à la tête d'un contre-ministère qui exerçait une haute police sur tous les actes de la Sublime-Porte et prenait souvent des mesures dont les ministres n'étaient instruits que par les résultats. C'était l'organisation du gouvernement personnel; réaction légitime dans un empire où le monarque avait cessé d'être compté et dont il fut l'infatigable moteur; pour régner il avait besoin de faire régner Mahmoud. Mais, plus ambitieux de la réalité que de l'apparence du pouvoir, il faisait et défaisait des grands-visirs et ne voulait point l'être; il lui suffisait de leur dicter des lois ou de décider de leur sort. Aussi cauteleusement circonspect que Mustapha-Baïraktar était brutalement impétueux, il ne se précipita point dans des entre-

prises prématurées. On ne saurait le séparer du souverain dans cette première partie du règne qui en prépara les suites; il en inspira ou dirigea toutes les mesures. Les ulémas furent respectueusement tenus en bride et peu à peu détachés des janissaires, avec lesquels ils avaient fait pacte pour le soutien de la vieille constitution. Les janissaires, déclarés en masse les défenseurs de l'empire, furent individuellement punis, dans chaque occasion propice, avec une inflexible équité, leurs chefs achetés au prix des trésors du sérail. Hors de Constantinople la soumission ou l'extirpation de tous les rebelles était laborieusement poursuivie.

Le péril de la situation extérieure avait aussi réclamé les sollicitudes du Sultan; il s'empressa de négocier la paix avec l'Angleterre et un traité fut signé le 5 janvier 1809; l'une des clauses fut le rétablissement du privilége des Dardanelles. Malgré le désir de régler avec cette puissance, il opposa dans le même temps une noble fermeté aux sollicitations hautaines et menaçantes de son ambassadeur en faveur du pacha de Bagdad; la grâce fut refusée. Alors la Grande-Bretagne protégeait le vassal rebelle contre le suzerain.

La paix avec l'Angleterre contrariait un arrangement avec la Russie, car, après avoir fait

cause commune, les deux puissances s'étaient divisées. La guerre ne cessa point aux bords du Danube. Fiers de leurs succès, les Russes firent des propositions de paix si honteuses que Mahmoud défendit qu'on lui en parlât. Les hostilités continuaient avec avantage pour l'ennemi lorsque Napoléon déclara la guerre à la Russie; il proposa, dit-on, au Sultan d'envoyer cent mille hommes en Bessarabie tandis qu'il s'avancerait sur le Niémen à la tête de la Grande-Armée; mais le Sultan pouvait à peine disposer de quinze mille combattants. Les plénipotentiaires russes, pressés d'en finir, modifièrent leurs prétentions, et les chefs des janissaires et de l'armée, les ministres, le divan, découragés ou vendus, demandèrent la paix avec de telles instances que Mahmoud fut obligé d'en accepter les conditions. « Maudit soit le jour où l'on m'a appris à tenir un kalem! » s'écria-t-il en signant le traité de Bucharest, qui fut conclu le 28 mai 1812 et ratifié à Wilna le 23 juin. En vertu de ce traité, le Pruth devint la limite des deux empires, ce qui assurait à la Russie les bouches du Danube avec une partie de la Moldavie et de la Bessarabie. C'était le commencement de la série des démembrements qui devaient s'opérer sous ce règne; inévitable conséquence de la situation générale de l'empire affaibli, démoralisé, indis-

cipliné; et il n'appartenait pas au monarque d'y remédier en un jour, il ne lui était pas même permis d'ajouter en personne à l'énergie de son armée. Son désir de se rendre au camp fut empêché par les ulémas et les janissaires qui craignaient de le voir échapper à leur tutelle. Il se vengea de l'humiliation de cette paix en déposant le grand-visir et les plénipotentiaires qui l'avaient négociée. Le drogman grec, Démétrius Morousi, coupable d'avoir vendu les intérêts de la Porte, fut massacré à Choumla dans la tente du grand-visir épouvanté, tandis qu'à la même heure un de ses frères était décapité entre les deux portes du sérail.

L'empire pacifié jouit de ses dernières années de tranquillité; il allait ressentir l'influence des événements dont l'Europe depuis vingt-cinq ans était le théâtre, et l'orage qui avait grondé à l'occident prenait son vol vers les régions orientales.

Les deux camps que la Révolution française avait mis en présence dans la chrétienté avaient tenté de se rallier la monarchie d'Osman; mais à cette époque elle se trouvait atteinte d'une décomposition qui rendait tout effort extérieur impraticable, et nécessaire une sorte de cure intérieure d'une grave difficulté. Il lui eût été impossible, même avec une intelligence plus nette

de la question européenne, de se ranger à l'un des deux partis contre celui où figuraient ses ennemis héréditaires. C'est peu; par une fatalité d'une portée incalculable, la France, comme si sa révolution eût brisé toutes ses traditions, avait soudainement ébranlé sa vieille alliée en Egypte et en Syrie. Des deux camps rivaux était survenue l'attaque. L'empire convaincu de faiblesse n'entra qu'à peine dans les combinaisons du vainqueur des Pyramides et du Mont-Thabor. S'il songea, lors de sa première guerre contre la Russie, à lier à son plan d'attaque la Turquie et la Perse, si par ses instigations en 1806 il détermina la lutte qui ne finit que par le traité de Bucharest, tandis que d'un autre côté l'Angleterre sollicitait à coups de canon le Sultan Sélim d'entrer dans la coalition contre la France, à Tilsitt, tout en ménageant un répit à la Porte, il laissa mettre en discussion les destinées de l'empire. Napoléon et Alexandre agitèrent fraternellement un partage de l'Occident et de l'Orient, que tant de chocs avaient remués. Dans ce partage du gâteau, Napoléon comprit que Constantinople était la fève de la royauté et il refusa. Plus encore que le blocus continental, ce refus de Constantinople brouilla plus tard la France avec la Russie et fut effacé à Moscou. Or, le seul bras qui pouvait contenir la Russie, et par là protéger la Su-

blime-Porte, d'abord glacé sous le ciel russe, ensuite brisé par toute l'Europe, fut enfin retranché de la France. Alors la Russie, investie de la dictature pacifique du continent, fit exclure l'empire ottoman du traité de 1815 qui réglait la fortune, l'assiette et les rapports des diverses puissances; outre une quasi-restauration de l'ancien ordre public, ce traité scellait de mutuelles garanties contre l'ambition perturbatrice renversée dans Napoléon; aussi se garda-t-elle comme d'un scandale de toute réminiscence de la prétention énoncée lors de ses rêves aventureux avec un soldat parvenu. En remaniant la carte de l'Europe, son ambition timorée s'appliqua uniquement à en faire rayer la Turquie; en recomposant l'équilibre européen, elle en supprima, par une omission inoffensive, l'Etat que la diplomatie avait si longtemps considéré comme l'une des bases nécessaires de cet équilibre; habile politique, que sanctionnait la religion même! Ce monde européen, si longtemps livré au chaos révolutionnaire, pouvait-il, à la voix de la Sainte-Alliance, renaître à l'ordre antique et arborer la croix en expiation de ses erreurs et en signe de ses destinées futures, et tenir compte d'un Etat infidèle et barbare? Détaché de l'Europe, excommunié par la chrétienté, l'empire était mis en réserve pour une heureuse occasion. Telle fut

la guerre sourde que la Russie, pendant ces années d'une paix trompeuse, fit à la Porte-Ottomane. Les grands événements de l'Europe, qui l'avaient distraite de l'Orient, l'y renvoyaient plus forte de son crédit parmi les puissances et armée de la carte blanche que ses succès contre Napoléon avaient surprise à la reconnaissance publique.

Aussitôt que la paix de Bucharest avait dissipé les alarmes de l'agression étrangère, Mahmoud avait plus activement travaillé à rétablir l'unité de l'Etat par la restauration de l'unité du pouvoir. En armant les unes contre les autres toutes les rivalités, en frappant avec force, en usant de ruse et de clémence, il parvint à recouvrer une partie de ses provinces sur la plupart des pachas et ayans rebelles de l'Asie et de l'Europe. On ne saurait omettre qu'il traita généreusement les grands feudataires de l'Asie auxquels il n'hésita point à confier l'administration d'autres pachaliks. Leur force était dans le sol qu'ils possédaient héréditairement; en les transplantant ailleurs il les tenait pour vaincus et ne craignait pas d'utiliser leurs talents. La Servie même ne put résister à ses attaques, et, tout en s'acheminant plus sûrement à l'émancipation sous le gouvernement de Milosch, cessa d'être pour la Porte d'une onéreuse conservation. Enfin, l'une

des victoires qui ajoutèrent au commencement de son règne le plus de lustre, fut celle qu'il remporta, par le bras du Pacha d'Egypte, sur les Wahabis qui avaient pillé les villes saintes, outragé la Kaaba et interrompu trois ans le pèlerinage de la Mekke. Les armes de Méhémed-Ali reconquirent le territoire sacré, et les clefs de Médine furent apportées à Constantinople, le 30 janvier 1813, pour y être remises avec pompe entre les mains du successeur des Califes. Quelques années ensuite, Abdallah-Ibn-Séoud, héritier du fondateur de la secte, fut fait prisonnier par Ibrahim-Pacha et envoyé à Constantinople, où il expia son sacrilége sur la place de Sainte-Sophie. Ainsi les deux princes qui devaient modifier la vraie croyance par leurs réformes y préludaient par leurs succès contre l'hérésie. La réforme ottomane tendait à rapprocher les musulmans de l'Europe; l'hérésie arabe, par son puritanisme outré, faisait reculer l'islamisme jusqu'à l'exaltation du fanatisme antique. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ce même événement fut, pour les deux potentats qui devaient plus tard se dresser en rivaux, l'origine commune de la popularité qui leur manquait encore. Le Sultan avait ordonné, le Pacha exécuté, et le vassal, en ajoutant à la gloire du suzerain dont l'ordre

était une condamnation peut-être, prit possession d'une célébrité personnelle qui devait accroître sa puissance; leurs noms furent associés dans l'hommage d'une religieuse reconnaissance. Pour couronner cette glorieuse persécution des grands vassaux, restait, Méhémed-Ali mis à part pour des jours plus propices, le fameux pacha de Janina, Ali de Tebelen, que sa puissance rendait redoutable, que son insolence et les abus révoltants de sa tyrannie rendaient digne de l'extermination. En 1819 il fut déclaré *fermanli*, c'est-à-dire frappé d'anathème, mis hors la loi, et d'immenses préparatifs annoncèrent la ferme résolution de réduire cet homme de proie qui avait bâti son aire dans les montagnes de l'Albanie.

II.

Mahmoud poursuivait la recomposition de l'unité de l'empire, lorsque la révolution grecque, en l'arrêtant dans ce labeur, imprima une autre direction à son génie. Jusqu'à cette époque il n'avait fait que suivre les errements séculaires de la politique du divan; seulement, ce que le divan pratiquait avec lenteur et in-

certitude, il l'avait accompli avec la vigueur extraordinaire du monarque, abattant un à un les tyrans et les rebelles, sans se lasser. Mais à peine atteignait-il à la limite de cette irradiation du pouvoir monarchique, tout à coup se révèle avec éclat ce qu'il y a dans l'organisation même de l'empire d'hétérogène et de naturellement séditieux. Ce ne sont plus des individus, c'est une race tout entière qu'il lui faut terrasser. Dans le même temps, de 1821 à 1822, sur le même terrain, il remporte sa dernière victoire sur l'indépendance féodale et livre un premier combat à l'insurrection d'une partie intégrante de l'Etat. Sous le manteau d'Ali il retrouve les Hellènes; la tête empaillée du vieux visir saigne à la porte du sérail[1]; ses bras sont en Grèce. Obligé d'appeler ses peuples à la répression d'un soulèvement d'autant plus menaçant que la croix en est l'étendard, tandis qu'il accepte cette nouvelle lutte pour la reconstitution de la monarchie ottomane, il se replie plus énergiquement vers la conquête définitive de l'autorité souveraine. Ce n'est plus à l'extrémité des rayons du trône, c'est au centre même qu'il en attaque les ennemis; ce n'est plus loin de lui,

(1) Ali de Tebelen, pacha de Janina, fut tué dans son château du lac, le 5 février 1822.

c'est autour de lui qu'il va frapper. Avec la révolution grecque commencent ses hostilités contre les janissaires, et il se prépare à exhausser le trône où il s'asseoira en réformateur; il ne s'est encore montré qu'un restaurateur patient et habile : dans le souverain tout-puissant l'homme nouveau se fera jour.

Et en effet, moins empressé de vaincre les Grecs que les janissaires, il se fait de cette insurrection un instrument contre eux; après avoir excité leur fanatisme et leur soif de pillage, il les envoie par détachements isolés, sans munitions, sans vivres, et les livre en détail aux coups de l'ennemi commun. On eût dit de la Grèce une arène où un empereur, pour affermir son autorité, forçait ses prétoriens à combattre avec ses gladiateurs. Le successeur d'Osman abandonne les héritiers de la conquête aux descendants du peuple conquis, et comme s'il n'eût pas suffi que la race des vainqueurs entrât dans les voies de sa régénération au cri de délivrance de la race dépossédée, la Grèce fut destinée à exécuter les premiers arrêts du Sultan sur le fanatisme arriéré des Osmanlis. De par le successeur des califes la croix châtia l'immobilité de l'Islam.

Ce fut par le conseil d'Halet-Effendi qu'il s'avisa de cette mesure. Le Sultan et son favori ne parurent pas comprendre d'abord toute la por-

tée de la révolte grecque qu'ils attisèrent, au lieu de l'éteindre, comme un foyer destiné à dévorer leurs victimes. Arrosé du sang des martyrs chrétiens qu'Halet fit égorger à Constantinople, ce foyer devint plus terrible encore.

Le règne du favori touchait à sa décadence ; il avait fini par usurper tout le gouvernement et peut-être commençait-il à fatiguer son maître. Deli-Abdallah, auquel il venait de faire donner le sceau de l'empire, se refusa à de serviles concessions ; Halet demanda sa destitution et sa tête. Prévenu par le mabeïn, le grand-visir fait éclater de nuit une révolte et un incendie ; la nuit même, autorisé par les circonstances, il se présente au sérail et expose en l'absence du favori le motif de la révolte : c'est la tête d'Halet que réclament les janissaires ; le Sultan se borna à l'exiler à Konieh. Tombé de si haut, il douta de sa chute. En s'acheminant au lieu de l'exil, il se plaça à l'arrière de son chariot lentement traîné par des bœufs, tournant le dos à l'horizon de l'infortune et, de ses yeux attachés à la route qui fuyait toujours, allant toujours au-devant de la grâce qu'il attendait de Constantinople, ne reculant qu'avec un espoir immuable, incrédule au soleil couchant et s'obstinant à voir poindre une nouvelle aurore dans le sein même du déclin de son astre, hélas ! et ne voyant de-

vant lui que les traces poudreuses du chariot que ses vœux ne pouvaient retarder. Aux portes de Konieh il crut à son exil. Retiré au *Tekié* dont il était membre comme derviche, il s'y croyait dans un asile impénétrable, lorsqu'un émissaire impérial vint lui redemander sa tête dont la vengeance des janissaires ne lui faisait point grâce. Il essaya de se couvrir d'un khatt d'inviolabilité que le Sultan lui avait accordé; l'émissaire déploya un second khatt qui annulait le premier. Il en appela à son sabre et se défendit avec courage; mais sa tête, atteinte d'un large coup de cimeterre, était bientôt exposée dans un plat d'argent à la Sublime-Porte[1]. Halet tient une large place dans la vie de Mahmoud; si le soldat Mustapha-Baïraktar intronisa le Sultan, l'astucieux derviche l'aida à relever peu à peu le trône au-dessus de la mêlée des vassaux, des ulémas et des janissaires. Ambitieux d'être la seconde personne de l'empire, il travailla à ce que Mahmoud en fût la première. C'est lui qui disait: « Le pouvoir ressemble au faîte d'un minaret, où il n'y a place que pour un seul homme; celui qui y est assis ne doit y laisser monter personne, sous peine d'être précipité et brisé sans pitié sur le pavé de la disgrâce; il doit donc

(1) La tête d'Halet fut exposée le 4 décembre 1822.

être sans pitié pour tous ceux qui cherchent à y gravir.» Ainsi avait-il vécu, impitoyable à ses ennemis, marchant au but sans scrupule, assouvissant tyranniquement toutes ses passions; il légua du moins au souverain qu'il avait longtemps dirigé une autorité plus entière; sa mort même compléta l'affranchissement. Dès lors Mahmoud parut émancipé d'une tutelle, parvenu à sa véritable majorité, et désormais il porte la responsabilité et la gloire des actes de son règne.

On sait quelles furent les alternatives de la lutte prolongée des Grecs et des Turcs, ce que l'empire y usa de trésors, de soldats, de flottes, et Mahmoud d'acharnement opiniâtre. Peut-être lui eût-il été possible, en joignant la clémence à l'emploi bien entendu de la force, de réduire et d'apaiser cette insurrection; mais il prétendit la dompter par la terreur ou la noyer dans le sang. Les Grecs rompirent sans retour avec leurs maîtres dont la cause se perdit aux yeux de l'Europe.

Cependant le système d'Halet avait décimé les janissaires; ce qu'il y avait de plus brave avait péri, ce qui survivait pouvait être attaqué de front. Une dernière fois Mahmoud tenta de les plier à l'innovation; grâce au soulèvement de la Grèce, il lui était permis d'appuyer ses projets

de réforme à la nécessité de combattre les infidèles avec toutes les armes qui sont au pouvoir des Croyants. Il fit sanctionner par les autorités religieuses la formation d'un corps d'*ekingis* (soldats actifs) qu'on devait tirer de cinquante-une ortas des janissaires et exercer à l'européenne. Le janissariat vit dans ce premier coup l'avant-coureur de sa ruine; il se courba en frémissant pour se relever soudain en engageant la lutte avec le Sultan : le Sultan était prêt. Depuis longtemps les chefs des janissaires avaient été gagnés; Husseïn, leur ancien aga, était lui-même le promoteur le plus ardent de leur destruction. Nommé pacha du Bosphore, il prenait en silence toutes les dispositions d'une bataille et n'attendait que l'ordre suprême[1]. Le 9 zil-kadé 1241 (15 juin 1826), les janissaires transportèrent leurs marmites sur la place d'Et-Meidan : c'était le signal de la révolte. Sourd aux conseils de ses ministres qui l'engageaient à transiger avec les rebelles, Mahmoud secoua avec joie une résignation de dix-huit années. L'heure était arrivée de punir les outrages faits à la majesté impériale, de venger le sang de la maison ottomane et de tant de ministres ou de favoris qu'il leur avait

(1) Voir le portrait de Husseïn dans *l'Histoire de la guerre de Méhémed-Ali* (1832), des mêmes auteurs.

lui-même sacrifiés. Il quitta presque seul son palais, se rendit au sérail et déploya l'étendard du Prophète. A sa voix les ulémas et le peuple accoururent en foule; le canon gronda; le feu dévora la terrible caserne et bientôt Mahmoud apprit dans le sérail le succès de ses armes. Ce fut moins une bataille que l'exécution solennelle d'un arrêt impérial. Les marmites anarchiques avaient bouillonné pour la dernière fois; l'*odjak* fut aboli à perpétuité, l'emplacement de sa caserne voué à la solitude, son nom condamné à l'oubli, et le turban caractéristique de la corporation proscrite supprimé même des tombeaux.

Il n'est d'institution si pervertie qui n'ait eu ses jours d'utilité et de gloire; vient-elle à périr, on fleurit sa tombe de l'éloge de son passé, et comme toutes les victimes les janissaires ont eu leur apothéose. Milice permanente, ils furent d'abord la force toujours présente de la monarchie et le peuple fidèle des sultans à cheval. Fondateurs de l'empire, appuis du trône, ils affranchirent l'un de la dépendance des grands vassaux, l'autre du secours précaire des troupes féodales. Plus tard, disséminés en colonies sur tous les points de l'empire, ils en protégèrent l'unité contre les factions indigènes, l'indépendance des déré-beys et l'indiscipline des pachas. Partout comme dans la capitale ils s'étaient

érigés en censeurs de l'autorité, et les vastes ramifications d'une milice dont le chef résidait à Constantinople étaient autant de nerfs du gouvernement central. Enfin grâce à son affiliation à la race turque, elle fut une sorte de chambre populaire sous les armes, une représentation nationale par légions. Mais à la longue cette milice, abusant de l'Etat et d'elle-même, avait opprimé la monarchie dont elle avait été le soutien ou le surveillant; la caserne délibérante humiliait le sérail et dominait quelquefois la Sublime-Porte. A mesure que la cité envahissait l'odjak, l'esprit belliqueux s'éteignait sous les habitudes de la vie sédentaire et fumait en s'éteignant; ces guerriers bâtards, fanfarons de la place publique et déserteurs du drapeau en route vers les frontières, se complaisaient dans l'héroïsme turbulent des foyers domestiques. Leur service permanent n'était plus que la permanence d'une faction. Et ce n'était pas seulement la capitale, c'était l'empire tout entier qui avait pénétré dans la corporation; aussi son unité, fractionnée et corrompue, ne se maintenait que par la communauté d'un privilége tyrannique. Incapable de défendre le faisceau de la conquête, elle en perpétuait le régime par son oppression sur les peuples tributaires; incapable d'assurer le triomphe de la vraie croyance, elle perpétuait le vieux fanatisme

comme une sauvegarde même de ses prérogatives : c'était la sédition de l'immobilité. On a prétendu que leur abolition désarmait l'Etat; mais leur antique courage était tombé en désuétude, et le bras de cette soldatesque n'avait plus de force que pour la révolte. L'élément populaire fut-il donc écrasé en eux? Il n'y eut d'écrasé dans leur caserne qu'un club anarchique votant contre le pouvoir par l'émeute et l'incendie. On a pareillement prétendu que toute la milice avait été livrée aux bourreaux, sans réfléchir qu'elle comprenait la nation presque entière et que la mitraille, la hache, le lacet, n'en frappèrent que les enfants perdus; sur plusieurs points, la population, presque entièrement janissairienne, s'émut à peine du massacre de Constantinople. Par cet événement le peuple turc perdit surtout un nom devenu de glorieux avili et sinistre. Depuis que les janissaires s'étaient mêlés dans tous les rangs, ce qui fermentait à la surface n'était que la lie du peuple. Donc ils périrent justement et à propos. En vertu de cette logique secrète qui préside aux événements, ils périrent le lendemain de la ruine de la féodalité dont ils avaient été le contre-poids nécessaire. Chacune de ces institutions avait fait son temps; elles devaient succomber ensemble, et dans quel autre moment eût-on osé les frapper? La révolu-

tion grecque, en exaltant le fanatisme des vrais croyants, ne faisait-elle pas disparaître l'importance d'une milice dégénérée devant le vaste élan de toutes les races musulmanes? Quand tout le peuple se levait en masse, le privilége s'anéantissait et le péril de la foi relevait l'autorité impériale. Par leur mort Mahmoud sembla justifier ce surnom d'*Adli* (juste) qu'il avait pris au début de son règne: il se montra le justicier de l'empire.

La féodalité abattue, les janissaires exterminés, et, tête désormais sans bras, les ulémas soumis, Mahmoud était tout-puissant. Chose remarquable peut-être que ces phases d'une dynastie! D'abord, unité absolue du pouvoir, c'est l'époque de la conquête; éclipse de cette autorité pendant la durée du gouvernement qui succède à la fondation et auquel participent à l'envi les ouvriers de la conquête; enfin, dès qu'il s'agit de régénérer l'Etat, victorieuse de toute autre influence, reparaît l'unité du pouvoir monarchique. En Orient, c'est le despotisme qui régénère ainsi qu'il a fondé.

Mahmoud s'empressa de rétablir le nizam tombé avec Sélim et d'organiser des troupes régulières. Son auxiliaire le plus actif fut Khosrew; alors capitan-pacha, absent de Constantinople durant la grande journée, en revenant dans le

Bosphore, il y rentra les voiles déployées et tous les janissaires de la flotte pendus aux vergues. Bientôt il supplanta Husseïn dont le bras s'était baigné dans le sang de la vieille soldatesque et qui avait été nommé serasker de la nouvelle milice. Husseïn avait détruit, Khosrew organisa. Son intelligente activité, secondée par un esprit à expédients, fit son crédit pendant plusieurs années. Chose étrange que le visir le plus vieux de la Porte-Ottomane fût le soutien le plus ferme de la Turquie nouvelle! C'était le symbole de la conversion de l'ancien régime, miracle de fermeté de la part du Sultan et de souplesse de la part du ministre! Mahmoud fit davantage; il imposa à ses soldats et à tous ses fonctionnaires publics le costume européen, sorte de travestissement qui semble avoir affligé la réforme d'un ridicule; mais toute réforme a besoin d'un drapeau; mais ce vêtement, dont Mahmoud dépouillait son peuple, était le complice de cette immobilité dans laquelle le Turc restait accroupi; mais sous la forme antique s'enveloppait l'idée surannée; sous la forme orientale, l'intolérance de l'Europe; sous le luxe de l'or et de la soie, l'orgueil de la misère. Un peuple ne se régénère jamais sans se déshabiller. Ce qui ajoute à la gloire de Mahmoud, c'est qu'il fit un effort vers la civilisation alors que cette civilisation tout

entière était armée contre lui. En 1815, la Sainte-Alliance l'avait mis au ban de l'Europe; depuis la révolution des Grecs une ligue chrétienne s'était organisée. L'Europe le repoussait; il n'en persista pas moins à se rapprocher de l'Europe.

Toutefois, ce fut avec opiniâtreté qu'il se défendit d'en subir les lois. Entre les Grecs révoltés et sa souveraineté il refusa d'admettre la médiation de la France, de l'Angleterre et de la Russie. Exalté par les succès d'Ibrahim en Morée et plus encore par la conquête récente de l'autorité, loin de consentir à un démembrement, il se persuada que la Grèce n'était point perdue pour lui. Pouvait-il avoir le secret des liens que nouait de ses misérables rayas en révolte à l'Europe une triple sympathie religieuse, classique et libérale? C'était une autre Sainte-Alliance des peuples pour le déchirement du barbare empire des Osmanlis, et, grâce à la rature savamment dictée dans le traité de la Sainte-Alliance des gouvernements, l'empire, démuni de toutes stipulations conservatrices, se trouvait abandonné aux inspirations ardentes de l'opinion publique. La Russie avait habilement présidé à l'excommunication de Vienne et, moins l'Autriche qui se ravisa tardivement, à la croisade de l'Europe. Sous le drapeau de l'ambi-

tion, l'Angleterre et la France marchaient dans la pleine voie de la générosité. Ce que Mahmoud comprit seulement, c'est que reconnaître l'indépendance des Hellènes, c'était provoquer à l'émancipation toutes les races chrétiennes réunies sous son sceptre. Pertew, alors reïs-effendi, fortifia l'imprudence altière du monarque par sa résistance personnelle à toute concession. Au nom de l'empire, au nom de la religion, il le détourna de souscrire au traité du 6 juillet 1827, sorte d'ultimatum de la chrétienté au profit de l'émancipation grecque. Navarin fut la réponse de l'Europe au refus du Sultan, et la réponse ne pouvait que l'irriter sans l'éclairer. Navarin fut sans doute un châtiment équitable de l'entêtement de Mahmoud; ce n'en fut pas moins une violation de la légalité internationale. Aussi prétend-on qu'il avait ordonné en représailles le massacre de tous les Européens de sa capitale, et que Husseïn et Khosrew détournèrent seuls ce coup déjà préparé. Aussi, dès le mois de décembre de la même année, comme s'il n'eût pris conseil que du désespoir en face de l'Europe conjurée pour sa perte, il fit adresser à tous les pachas une sorte d'appel des vrais croyants à une guerre nationale et religieuse contre la Russie. C'était encore Pertew qui, dans son âpre intolérance du nom chrétien et son

aveugle dévouement aux intérêts turcs, avait rédigé cette circulaire inopportune que la Russie releva comme un signe de défi.

On connaît l'issue de la campagne qui s'ouvrit au printemps de 1828 sur les bords du Danube. C'était pour la Russie que l'Europe avait vaincu à Navarin ; il lui tardait de s'approprier le bénéfice de cette victoire commune. D'ailleurs l'organisation des troupes régulières en Turquie lui faisait ombrage; elle avait hâte de briser une force naissante. La nouvelle milice justifia Mahmoud de l'abolition des janissaires en résistant avec une rare intrépidité, à laquelle il ne manqua que des chefs plus habiles. Mais les Russes étaient décidés à vaincre; le nombre de leurs soldats suppléa à l'impéritie de leurs généraux; l'or acheta des succès, et une expédition, supérieurement dirigée par le maréchal Paskewitch, occupait en Asie-Mineure une partie des forces turques, y remportait même des avantages signalés. Enfin l'armée européenne du Czar franchit le Balkan et fit halte à Andrinople. Mahmoud, surpris dans son camp de Ramis-Tchiflik par cette nouvelle inattendue, resta quelques jours frappé d'anéantissement. Peut-être lui eût-il été possible, en faisant un dernier appel aux vrais croyants, d'avoir raison des vingt mille Russes qui s'étaient hasardés

jusqu'au cœur de l'empire; il plia la tête sous le revers, et, après avoir refusé en 1827 de stipuler l'émancipation de la Grèce, il subit, par le traité du 14 septembre 1829, la condition d'un nouveau démembrement et d'un énorme tribut de guerre. Pour être juste, il faut ne pas oublier qu'il était abandonné ou livré par l'Europe. Alors la France et l'Angleterre laissaient encore les mains libres à la Russie, qui, avec une habileté inconcevable à tirer parti de toute circonstance, poursuivait sa route, tenant en laisse les gouvernements et les peuples, stimulée même par leurs excitations ou leurs applaudissements, et passant impunément, avec le droit spécial qu'elle s'était créé dans les affaires d'Orient, à travers les toiles d'araignée de la diplomatie.

Ainsi Mahmoud avait exhaussé le trône sur la ruine de tous ses ennemis, et l'insurrection des races, au même instant, en amoindrissait la base. Entre son peuple et l'Europe, le souffle de sa volonté puissante supprimait un Balkan moral, et il laissait pénétrer l'Europe en armes jusqu'au sein de la seconde capitale de l'empire. Ce qu'on ne saurait s'empêcher d'admirer, ce fut cette infatigable énergie avec laquelle il se débattit à la fois contre les attaques de la chrétienté et la résistance de son peuple à la réforme. Fustigé par ses maîtres en civilisa-

tion, il ne renonça point à leurs leçons et s'adonna à sa tâche avec un héroïque courage.

Au premier rang de ses améliorations l'on doit compter les mesures favorables aux rayas. Il reconnut en partie leurs droits, sembla vouloir les assimiler à la race conquérante par l'uniformité du costume, octroya le principe de l'égalité devant la loi, et encouragea la construction des églises. Tout lui faisait sentir la nécessité de se rattacher les populations tributaires par d'habiles concessions. Ce fut surtout l'une des heureuses conséquences de la révolution de la Grèce. L'on n'a point assez apprécié la solidarité de cet événement avec la réforme; que l'empire ottoman en ait été ébranlé, que son unité en ait été profondément altérée plus encore dans l'opinion que de fait même, soit; mais l'abolition des janissaires ne peut être isolée de la révolte des Grecs, qui en fut l'occasion et la justification même; mais on ne saurait se dissimuler que leur défense héroïque usa une partie du vieux fanatisme musulman, et qu'en se faisant compter par leur bravoure, eux, chrétiens et rayas, ils rendirent l'orgueil des Turcs plus souple à la main du Réformateur, plus accessible aux innovations de l'Europe. Tous les auxiliaires d'une cause n'en suivent pas les drapeaux. Enfin, le succès de leur insurrec-

tion allégea le joug ottoman pour ceux de leurs frères d'esclavage qui n'ont point participé à l'affranchissement.

Chose singulière qu'au moment où sa mansuétude adoucissait la condition des rayas il ait autorisé la persécution des Arméniens catholiques. Ce n'était point de sa part un acte d'intolérance; dans les Arméniens catholiques on lui signala des rayas prêts à devenir rebelles, nourrissant de secrètes intelligences avec l'Europe; encore irrité de la révolution grecque, il signa aveuglément la proscription d'un grand nombre de familles paisibles, riches, puissantes, croyant sauver l'Etat et n'obéissant qu'à la rivalité religieuse et à la jalousie de crédit qui animaient les uns contre les autres les catholiques et les schismatiques de l'Arménie. Il y avait déjà huit années que cette ruine des Arméniens catholiques avait été préparée par la disgrâce sanglante de leur plus illustre famille, celle des Duz-Oglou qui, depuis plus d'un siècle, jouissait de la confiance des monarques ottomans. Halet et son banquier juif, Ezkhel, tramèrent à frais commun la spoliation et la perte de cette maison, et ils rencontrèrent parmi les Arméniens schismatiques un agent subalterne doué d'une habileté supérieure, qui les aida à la consommer pour s'agrandir. Halet et Ezkhel n'é-

taient plus; Cassas-Artyn, tel était le nom du nouveau prince des schismatiques, voulut achever de déshériter les catholiques de leur crédit et de leur opulence au profit de ses coréligionnaires; il développa la persécution commencée sur les Duz-Oglou. A la faveur de l'influence qu'il exerçait sur les ministres de la Porte, il dicta à Pertew le firman de déportation, où se retrouve, dans son expression la plus grossière, la haine fanatique de Mahomet contre le Christ[1]. Il avait même eu l'art d'acquérir toute la confiance du Sultan, et librement il lui disait: « Je sais que mes ennemis vous demandent ma tête; aussi je viens vous l'offrir tous les matins; mais si vous la prenez, vous perdrez celle d'un serviteur dévoué. » Admis dans l'intimité impériale, on l'a vu se promener familièrement avec Mahmoud, et, encouragé par les badinages du prince, prendre et secouer de sa main de raya la barbe blanche du premier ministre de l'empire, du terrible Khosrew. Telle était l'amitié qu'il avait inspirée à son maître qu'à son lit de mort, instruit que l'un des principaux fonctionnaires de la Porte l'avait outragé en paroles, il fit demander et obtint à l'instant la destitution du coupable[2].

(1) Voir aux pièces justificatives ce dernier monument de l'intolérance musulmane.

(2) Cassas-Artyn avait été attaché à l'hôtel des monnaies par

Certes, on ne peut que déplorer la calamité des Arméniens catholiques; mais cette brusque et tyrannique révolution dans le sort d'une partie de la nation qui se trouvait liée au système de déprédations des pachas, disposait par son crédit financier de l'investiture des hautes fonctions administratives, et tenait en quelque sorte les *queues* des visirs dans son coffre-fort, ne devait-elle pas être un des accidents de la réforme? C'était un premier acte contre leur participation usurière au gouvernement même de l'Etat.

Dès 1830, sans être découragé par les revers de la campagne d'Andrinople, le Sultan entreprit de propager sa nouvelle organisation militaire. Déjà il avait détruit tous les corps irréguliers dont quelques-uns étaient entretenus par l'ancienne constitution féodale. Il prétendit rallier, par le nouvel uniforme et la nouvelle discipline, les populations musulmanes d'une

les Duz-Oglou; il supplanta ses maîtres, et comme s'il eût voulu, à ses derniers moments, réparer son ingratitude, il désigna l'un des membres de cette famille, échappé au massacre, pour son successeur dans les fonctions de directeur de l'hôtel. M. Agob Duz-Oglou, qui occupe aujourd'hui ce poste, n'est pas moins remarquable par l'élévation de son caractère que par la solidité et la variété de ses connaissances.

race étrangère à la défense de l'empire. Les Albanais, élément vigoureux des troupes irrégulières, ces antiques rivaux des janissaires, s'insurgèrent dans leurs montagnes. Les frapper, c'était porter le dernier coup aux institutions militaires surannées. Il chargea de cette mission le grand-visir Reschid-Méhémed, l'un des caractères les plus héroïques et les plus nobles de l'empire. Vainqueur à Missolonghi, quelquefois heureux dans la guerre d'Andrinople, Reschid-Méhémed obtint des succès sur les rebelles, rattacha à la Porte par une administration éclairée les rayas de la province, et il fut regrettable que la guerre de l'Egypte, cette guerre qui avait déjà dévoré une armée impériale, l'arrachât à cette mission, non moins heureusement pacifique que belligérante, qui popularisait l'espoir des bienfaits de la réforme. Pendant ce temps Mahmoud poursuivait le cours de ses améliorations, restreignait la vénalité, mettait une borne aux exactions des fonctionnaires publics, améliorait le mode de perception des impôts, fondait des écoles, envoyait de jeunes Turcs en France et en Angleterre pour s'initier aux arts et aux sciences de l'Europe. Enfin il fit publier sous le titre de *Moniteur ottoman*, en français, un journal officiel de la Sublime-Porte; la presse,

cet instrument de l'intelligente Europe, s'inaugurait sous ses auspices dans la vieille enceinte de Stamboul [1].

III.

Avec sa lutte contre Méhémed-Ali commence la troisième époque de la vie de Mahmoud, lutte qui ralentit le développement de son œuvre civilisatrice, opéra une scission violente dans l'empire, et modifia profondément sa position vis-à-vis de l'étranger.

On ne saurait trop déplorer l'inimitié de ces deux hautes têtes dont l'union pouvait sauver l'empire, dont la discorde l'a gravement exposé. Mahmoud avait à choisir de se faire de son vas-

(1) Un premier essai de journal quotidien fut fait à Constantinople par Verninhac, envoyé extraordinaire de la république française. Cette première feuille fut imprimée à l'imprimerie du palais de France, et peut se retrouver aujourd'hui au ministère des affaires étrangères. *Le Moniteur ottoman* était rédigé par Alexandre Blacque, dont les talents supérieurs et le caractère honorable n'ont point été assez appréciés en Europe. Depuis sa mort le journal a passé par diverses mains et se trouve aujourd'hui confié à M. Franceschi, homme de beaucoup de mérite et d'une rare modestie.

sal un serviteur fidèle ou de l'écraser comme un ennemi; il ne sut pas distinguer de la race des autres pachas le soldat de génie qui avait pris possession de l'Égypte sur tous les partis, l'avait purgée des mamlouks, y créait une marine et des armées régulières, et suivait sur un autre terrain une carrière pareille à la sienne. Il travailla sans cesse à le diminuer et ne réussit jamais qu'à l'accroître. L'envoyait-il contre les Wahabis; le vengeur des villes saintes revenait populaire dans tout l'Islam. Plus tard, lui ordonnait-il de prendre part à la guerre contre les Grecs; il l'élevait au rang d'auxiliaire de son maître et l'agrandissait par la cession de Candie. Pourtant, lors de la guerre d'Andrinople, sur un nouvel appel à l'Égypte, le Pacha, tout en jurant que les Russes rencontreraient avant le Balkan les baïonnettes de ses soldats, avait jugé plus prudent de laisser au Sultan tous les risques d'une guerre insensée. Pour se justifier de son déni de secours, il prétendait avoir su que l'on avait l'intention de sacrifier Ibrahim et son armée. Et tandis que la Porte s'affaiblissait, il s'était fortifié, et bientôt, sous le prétexte de sa querelle avec le pacha d'Acre, il entra en Syrie; d'une main il tint Abdallah enfermé dans la place forte, de l'autre il implora le gouvernement de la province. Le Sultan, cédant aux suggestions de Khosrew, crut

avoir trouvé l'occasion de le détruire, refusa la grâce, et lui jeta deux fois la guerre et l'anathème; il devait lui en coûter deux armées et la Syrie.

Ce ne fut pas la conséquence la plus grave de cette guerre; délaissé des puissances, cédant à la peur, entraîné par Akhmet malgré les répugnances du divan, il se précipita dans les bras de la Russie, et, pour prix d'une protection qui n'avait rien empêché, il souscrivit à un protectorat permanent; en signant le traité d'Unkiar-Skelessi, le Grand-Seigneur se ravalait aux fonctions de gardien de la frontière maritime de la Russie; si le Czar n'avait pas encore *la clef de sa maison*, de Mahmoud il en avait fait le portier.

Dans une telle situation, peut-être aurait-il dû ramasser toutes ses forces contre l'influence étrangère; mais son vassal de l'Égypte lui semblait encore plus son ennemi que son nouveau suzerain de Pétersbourg. Mahmoud a toujours considéré comme ses véritables adversaires ceux de son trône plus encore que ceux de l'empire. On a exposé ailleurs ses longs préparatifs de guerre, ses sourdes intrigues et ses menées diplomatiques.

Forcé d'ajourner ses projets de vengeance, il porta la main à d'autres portions de l'empire qu'il voulait reconstituer. Il ne lui suffit pas de réduire à la soumission les provinces albanaises

toujours en révolte et de plier à ses lois l'indépendance sauvage des Kurdes; comme pour se consoler de la perte d'Alger que l'un de ses ambassadeurs essaya même de redemander à la France, il entreprit de rattacher à sa souveraineté immédiate la régence de Tripoli, et creusa à plaisir dans les sables de l'Afrique un gouffre où s'engloutirent stérilement de nombreux soldats et de nombreuses ressources. L'inspiration de sa haine présida à cette entreprise; il voulait avoir une armée prête sur l'une des frontières de Méhémed-Ali. Ses généraux furent plus heureux dans le Kurdistan, dans l'Albanie, dans la Bosnie. Vers le même temps, en 1836, la Russie évacua Silistrie, qui lui avait été hypothéquée en paiement de sa créance. Le restant de la dette turque s'élevait encore à cent soixante-dix millions de piastres. Le Sultan, désirant obtenir à la fois une réduction sur la totalité de la dette et la délivrance de l'occupation étrangère, avait fait proposer le paiement immédiat d'une somme considérable avant l'échéance des termes fixés; l'empereur Nicolas, en signe d'une inépuisable générosité, autorisa un arrangement en vertu duquel la Porte serait libérée moyennant quatre-vingt millions de piastres. La somme acquittée, Silistrie fut évacuée. La Russie, nantie du traité d'Unkiar-Skelessi, se montra facile sur la liqui-

dation du tribut fixé par le traité d'Andrinople. Mahmoud se vit avec contentement plus libre d'agir contre Méhémed-Ali.

Le mouvement de la réforme s'était continué. Vers la fin de 1836 il essaya d'établir l'unité administrative en restreignant le pouvoir des pachas et en décidant que désormais ils seraient rétribués par le gouvernement. Trop d'obstacles contrariaient la pleine exécution de cette sage mesure. Sous le nom de *rédif*, il décréta la formation d'une sorte de *landwher* turque. Cette institution répondait mieux peut-être que le nizam aux besoins de ses populations, qui répugnent à l'abandon de leurs localités et de leurs familles. Une autre innovation occasionna un long scandale. Après avoir risqué son portrait dans les proportions de la miniature et des cadeaux particuliers, il fut jaloux d'étaler aux yeux du public son image impériale, la fit inaugurer avec solennité, et afficha ainsi le mépris de la loi religieuse qui interdit toute représentation des êtres animés; Mahmoud, par le culte qu'il exigeait envers son image, semblait en effet avoir réhabilité dans la peinture l'idolâtrie de la créature couronnée[1]. Imprudent interprète de la

(1) Il a fait de son portrait le signe distinctif d'une décoration qu'il a instituée, et qu'il ne faut pas confondre avec l'ordre du Nichan-Iftikhar. Parmi les dignitaires il n'y a qu'un

sourde fermentation des vieux Turcs, un jour qu'il traversait le nouveau pont, un cheikh derviche aux longs cheveux l'apostropha du nom de *Padischah giaour;* la tête paya pour l'insolence de la langue. Des signes muets de rébellion l'effarouchèrent dans les tendances des moustaches et des barbes; il régla les dimensions et les formes de leur fidélité au nouveau régime, et les limita rigoureusement dans leurs excroissances rétrogrades. La victoire sur le janissariat commencée par la hache finissait par le rasoir. Instruit d'ailleurs que ses sujets attribuaient à ses innovations les malheurs publics, il leur en imputa à eux-mêmes la responsabilité par un reproche officiel de leur tiédeur à remplir les devoirs de la religion. Une ordonnance sévère rappela les musulmans à la stricte observation des prescriptions de l'islamisme; on vit pendant quelque temps des patrouilles de khawas circuler dans les rues aux heures de la prière, pousser vers les mosquées tout musulman sourd à l'appel des muezzins, et contraindre à coups de bâton les déserteurs récalcitrants de la maison de Dieu à y rentrer. Cette satisfaction à l'opinion publique n'était point un retour aux préjugés. Malgré une croyance superstitieuse qui

seul étranger; M. de Bouteneff seul a le droit de porter l'image du Sultan sur sa poitrine.

interdit aux souverains de quitter leur capitale si ce n'est pour combattre, vers la fin d'avril 1837 il s'embarqua pour les provinces septentrionales de la Turquie d'Europe. Il visita les vaillantes forteresses du Danube, et reçut l'hommage des populations se prosternant la face contre terre devant le visage impérial qui ne leur était jamais apparu. Partout accessible aux réclamations des opprimés, sévère aux fonctionnaires prévaricateurs, affable aux rayas si nombreux dans ces contrées, il s'appliqua à faire comprendre que, sans distinction de race ni de culte, il étendait sur tous ses sujets comme sur les membres d'une même famille sa sollicitude paternelle et l'ombre de sa justice. Tout à coup, à Andrinople, il apprit qu'une conspiration se tramait dans la capitale et se hâta d'y retourner; la conspiration fut promptement étouffée dans le sang des incorrigibles janissaires.

Ce fut peu de mois après qu'un acte, autrefois normal, déconcerta l'opinion comme un trait insolite du prince régénéré.

Jamais ministre n'avait été plus que Pertew puissant et respecté[1]; mais l'ombrageuse jalousie du monarque devint l'instrument des envieux du ministre. Dès qu'on eut éloigné du sérail son

(1) Voir le Prologue.

gendre Vassaf-Effendi, son intégrité fut calomniée, sa piété érigée en crime. Tel était le renom de son zèle religieux qu'un grand nombre de Turcs de son quartier venaient aux heures prescrites faire avec lui la prière dans l'oratoire de son palais; on l'accusa de relations clandestines avec les ulémas. On fit plus; les demi-barbares de la cour de Stamboul étaient déjà assez raffinés pour se faire une arme empoisonnée d'un article de journal; on montra au Sultan un article où Pertew était glorifié comme le soleil de l'empire[1]. Enfin, tout en admettant la nécessité de certaines réformes, il était au fond peu ami des nouvelles institutions militaires; Halil se fit son délateur. Deux jours après, le 12 septembre 1837, il fut exilé à Andrinople. Bientôt pourtant le ministre fit faute au Sultan, et son nom fut prononcé. Dès lors l'ex-reïs-effendi Akif, qui l'avait remplacé au ministère de l'intérieur, ne négligea rien pour imprimer à sa disgrâce le sceau fatal de ces arrêts irrévocables dont Mahmoud avait rendu l'usage plus rare par une glorieuse dérogation aux traditions antiques. Dans une nuit d'orgie où le Réformateur délirait, Akif et Mustapha-Kiany-Bey, alors khavedji-bachi, retrouvèrent un vieux

(1) C'était un article du *Journal de Francfort.*

monarque ottoman pour leur concéder un firman de mort contre le ministre exilé.

Au mois d'octobre, un jour que Pertew sortait du bain, averti qu'Emin, pacha d'Andrinople, avait à lui communiquer des nouvelles de Stamboul, après une heure de repos, il fait seller sa mule et se rend au palais avec un de ses serviteurs. C'était à l'*asr*[1]. Le pacha se leva et le fit asseoir près de lui sur le divan. On servit la pipe et le café, et à ce cérémonial succéda le silence. Jeune encore, fils généreux de Reschid-Méhémed, le pacha ignorait l'art du bourreau parfumant longuement la victime de flatteuses paroles. Son respect pour le condamné, son étonnement de la rigueur inusitée du Sultan, lui inspiraient une sorte de terreur de sa mission. Pertew le premier rompit le silence. « Vous avez, m'a-t-on dit, des nouvelles de Stamboul à me communiquer? » A ces mots les traits d'Emin révélèrent sa douleur; sa langue balbutia, et, le cœur oppressé, incapable de signifier lui-même la sentence funeste, il lui remit le firman. Après l'avoir porté à sa bouche et à son front, Pertew lentement déplia le rescrit impérial et le lut lentement jusqu'au bout sans changer de visage. Ensuite il le replia, le plaça sous le coussin, et,

(1) Trois heures après midi.

frappant dans ses mains pour appeler : « Qu'on m'apporte une pipe, » dit-il avec calme. Le pacha se taisait : « Dieu m'est témoin, proféra Pertew en laissant gravement tomber ses paroles entre les aspirations régulières de la pipe, Dieu m'est témoin que j'ai toujours servi avec zèle et dévouement le Sultan notre maître. Que son règne soit glorieux ! Je n'ai jamais travaillé que pour le bien et la prospérité de l'empire. Mon cœur et mes mains sont purs ! Qu'Allah pardonne à mes ennemis ! Laissez-moi, seigneur, le temps de faire ma prière, » acheva-t-il en s'adressant au pacha qui se levait pour se soustraire au spectacle de l'exécution de l'ordre de mort qu'il avait donné. Pertew étendit un tapis, fit son namaz, et, détaché de tous les souvenirs de sa puissance et de tous les regrets de la vie, n'aspirant plus qu'à l'existence nouvelle qui allait s'ouvrir pour lui, ce fut en vers qu'il exprima sa pieuse exaltation. Le sentiment religieux et l'amour de la poésie, qui avaient fidèlement accompagné le ministre à travers les corruptions et les occupations du pouvoir, survivant à tout le reste, remplissaient son âme tout entière dont l'inspiration s'exhala mystérieusement dans la langue allégorique des sophis[1]. La nuit était

(1) « Mon cœur est privé de l'objet de ses désirs ; mon œil

venue. Inquiets de ne pas le voir paraître, ses gens allèrent le demander au sérail. On ne leur donna qu'un cadavre qu'ils reportèrent silencieusement chez lui. Le lendemain, au lever du jour, plus de deux mille Turcs accompagnèrent Pertew à la demeure suprême : le dernier Turc venait de mourir selon la Turquie antique.

En annonçant la mort de Pertew au Sultan, on lui dit qu'il avait succombé à une attaque d'apoplexie. En marque de reconnaissance de ses services, il renonça au droit de confiscation et fit appliquer le firman annulatif des anciens statuts organiques par lesquels les successions des fonctionnaires de l'empire revenaient au souverain. Il épargnait la dépouille, et il avait tué l'homme dans un fatal retour aux vieilles mœurs. Peu de temps après on lui apprit que Vassaf-Effendi s'était tué en se jetant par la fenêtre dans un accès de fièvre chaude; comme son beau-père, Vassaf avait été étranglé. Frappé de ces deux morts à un si court intervalle, il soupçonna la vérité, disgracia les coupables, et lorsque Res-

est humide; la coupe déborde. Que faire? hélas! hélas! Puisse bientôt l'aurore se lever! Veillerai-je? me coucherai-je en attendant le matin (*la mort*) qui me rendra à mes amis? La nuit d'angoisses se prolonge. Viens, oh! viens, soleil (*Dieu*) de Tebrisi! (*nom poétique d'un saint personnage de la secte des sophis*). »

chid-Pacha osa lui réciter les derniers vers de Pertew, le monarque fondit en larmes.

Dans le court laps de temps qui s'écoula jusqu'à l'explosion des hostilités, il régularisa les moyens de développement de la réforme. Il institua un conseil d'utilité publique destiné à discuter les projets d'amélioration avec le concours des lumières des Européens. Dans le sein du gouvernement turc il organisa quelque chose d'analogue à une chambre législative et à une haute chambre judiciaire. Enfin, comme s'il eût voulu ne pas terminer son règne sans signaler sa bonne volonté contre tous les fléaux, il autorisa l'établissement d'une quarantaine; la peste, naturalisée à Stamboul et assurée d'un privilége imprescriptible par le fanatisme d'une loi de prédestination, avait longtemps imposé à la réforme! Il décréta l'abolition de la vénalité, autre peste rongeuse de la prospérité publique et de la moralité des gouvernants. Son dernier bienfait fut le traité de commerce de 1838, promesse solennelle de l'abolition de tous les monopoles particuliers qui ruinaient l'agriculture et des monopoles généraux qu'il avait lui-même institués en 1829, à l'exemple de Méhémed-Ali, pour subvenir à l'épuisement des ressources de l'Etat. On sait comment ce traité fut en quelque sorte la [illegible]

quo impatiemment supporté à la guerre qu'il méditait contre son vassal; il devait vivre tout juste assez longtemps pour que ses drapeaux humiliés fussent la triste parure de son cercueil.

Jamais prince de la maison d'Osman, dans ses temps de puissance et de gloire, ne ceignit plus fièrement le turban que Mahmoud ne porta le fez du réformateur. Un orgueil immense fit ses mérites et ses fautes; il y puisa la force de restaurer la majesté du trône, d'imposer sa volonté régénératrice, et à cet orgueil du monarque se joignait une invincible opiniâtreté, supérieure à celle de son peuple. Lui seul pouvait tourner les têtes inflexibles de ses Turcs vers une réforme comme vers un nouveau *Kybleh*[1]. On l'a souvent blâmé d'une brusque précipitation; peut-être n'était-ce que par de violents soubresauts qu'il pouvait secouer une torpeur héréditaire et dompter une ombrageuse indocilité. Toutefois il poussa le dédain de la résistance jusqu'à l'oubli de tout ménagement pour les préjugés publics. Après avoir tué le corps des janissaires, il en fit revivre l'esprit dans une sourde opposition par l'insolence de son triomphe, auquel il attela brutalement ses sujets comme

(1) Lieu de la mosquée vers lequel les musulmans se dirigent durant leurs prières.

un peuple de vaincus. Par tous les actes du Réformateur s'exprime une sorte de revanche de la souveraineté longtemps méconnue. Tandis que Méhémed-Ali employait tant de dextérité à greffer l'emprunt étranger sans déchirer l'écorce, Mahmoud ne craignait pas de mutiler le vieux tronc pour y implanter l'innovation. Souvent aussi, avec ce courage à violer la forme, il manqua de la patience qui renouvelle le fonds. Amoureux du succès, il se réduisit à le conquérir à la superficie; impatient d'élever son empire au rang des nations de l'Europe, il fut surtout jaloux de s'approprier l'extérieur de la civilisation et de faire illusion aux autres et à lui-même par une pompeuse parodie. En la plaquant avec art autour de lui, il se donnait enfin la joie de ressembler aux souverains de l'Europe. Aussi a-t-il moins fondé que détruit. Pour accomplir plus largement sa tâche, il lui manqua la véritable culture de l'intelligence. Ce fut plutôt avec la vigueur de l'instinct qu'avec une appréciation réfléchie qu'il étreignit la civilisation, dont il sentait la supériorité sans en avoir pénétré tous les secrets, et autour de lui ne se rencontraient point des auxiliaires plus éclairés. La réforme, à son début, ne pouvait avoir que des soldats, un parti, des courtisans; elle ne pouvait encore avoir ses docteurs et ses organisateurs. Quoi

qu'il en soit, il a fait place nette à un ordre nouveau de choses, et quel homme, si grand qu'il soit, n'est inférieur à son prospectus?

Il fut moins heureux dans tous ses rapports avec l'étranger. Là son génie se trouble, son orgueil ne s'irrite que pour faiblir; une fatalité supérieure pèse sur lui : il s'en indigne, la brave et retombe. Mal à propos il attaque, mal à propos il cède. Condamné à porter le poids de l'empire tel que l'ont fait deux siècles de décadence en face de la chrétienté qui, chaque jour, lui rend son fardeau plus pesant, il essaie et ne peut, il reste au-dessous de lui-même. Telle n'était point la vocation de sa vie, et en effet ce prince, qui eut à défendre l'intégrité de ses Etats, n'avait aucun talent militaire. De là cette impuissance de son organisation armée. Uniquement secondé par des généraux médiocres, il lui arriva d'entraver par des ordres malencontreux les justes combinaisons de ses meilleurs officiers. Ce n'était point à vaincre les ennemis extérieurs qu'il était destiné. Un jour, il prit ce surnom envié de tous les princes ottomans, ce surnom de *Fethi* (le victorieux); c'était après avoir cassé la milice des janissaires. En tenant ainsi compte de cette double tâche de Mahmoud, on s'explique comment, dans le même homme, se trouvent tant d'intelligence

de l'opportunité et tant d'imprévoyance funeste, tant d'audace et tant de faiblesse, un vouloir si persévérant et des découragements si subits, un coup d'œil si perspicace et un si complet aveuglement. Tandis que le Réformateur se montrait animé de ce génie de l'Europe qui ne croit point à l'obstacle et va d'un pas ferme à son but, le défenseur de la monarchie d'Osman obéissait à l'inspiration de ce fatalisme qui affronte témérairement le péril et subit la défaite avec une passive résignation, qui s'arme contre la montagne d'une foi stupide dans la divine prédestination et retombe tranquillement sur la poussière où s'est écrit l'arrêt céleste. Ses lumières ne pouvaient suppléer à une étude des vues politiques, des intérêts et des ressources de chaque puissance de l'Europe, sans laquelle il lui était impossible d'estimer ses propres forces, de discerner ses ennemis et ses amis. La pénétration native lui faisait moins faute que la largeur de l'horizon circonscrit. Vainement répara-t-il cette incurie de la Porte-Ottomane qui, par un orgueilleux mépris de la chrétienté, n'y entretenait aucune légation permanente et se trouva toujours surprise; il était trop tard, et l'on ne sait ce que l'on doit accuser de l'ignorance du Sultan ou du vertige de sa vanité, lorsqu'après le traité d'Andrinople, flatté

de la déférence captieuse des plénipotentiaires russes pour sa personne, déjà il prononçait ce mot d'alliance qui devait plus tard s'écrire dans le traité du 8 juillet 1833.

Jaloux à l'excès de son autorité, accessible à la flatterie, mobile dans ses amitiés, toujours prêt au soupçon, il accorda à ses favoris ou à quelques-uns de ses ministres une part considérable du pouvoir, céda à leur influence, et laissa même durer auprès de lui des hommes d'un talent supérieur, en les tenant toujours dans la crainte d'un capricieux dégoût et d'une disgrâce soudaine. Toutefois une justice lui doit être rendue : c'est que si, dans un long règne marqué par tant de faits violents, il versa beaucoup de sang, il n'affecta jamais un superbe mépris de la vie des hommes. Ce n'est pas l'une de ses moindres gloires d'avoir introduit l'innovation de la clémence envers des pachas rebelles, des fonctionnaires prévaricateurs, et d'avoir déshérité de ses sanglantes offrandes la porte du sérail. Malgré la jalousie de son pouvoir, il se relâcha même de la sévérité de la maison ottomane à l'égard de sa famille, et il donna parmi les siens l'exemple de l'adoucissement des mœurs. Pour l'apprécier tout entier, il ne faut jamais oublier que son éducation n'avait point dépassé celle du sérail. Les poëtes ont

vanté l'art merveilleux avec lequel le souverain calligraphe figurait des caractères aussi purs et aussi brillants que les étoiles du ciel; on lui attribue le mérite plus sérieux d'avoir perfectionné la langue turque. Là aussi s'est fait sentir la main du Réformateur. Entre tous les arts il affectionnait l'architecture; toute sa vie il bâtit; à peine pourtant laissa-t-il un monument d'utilité publique, et son nom n'est attaché à aucun édifice. Plein de lui-même, il a multiplié sur les rives du Bosphore les temples fragiles de sa personne, palais où la régularité grandiose a moins de part qu'une capricieuse élégance. C'est là qu'il se plaisait, hors de l'antique Louvre du vieux Stamboul. Toute réforme élit domicile. Ce qui contribua surtout à augmenter son goût de construction, c'est qu'un astrologue lui avait prédit qu'il éviterait de grands malheurs tant qu'il ferait bâtir; un toit n'était pas achevé que l'on creusait des fondations. Son amour pour la peinture paraît s'être renfermé dans l'amour de son image. Moins que ses yeux son oreille était délicate; de la musique européenne il préférait les airs au rhythme fort, marqué, militaire, et souvent il paraissait prendre plus de plaisir encore aux mélodies traînantes et à la musique barbare des baladins grecs. Habile à tous les exercices du corps, il montait parfaitement à cheval,

en écuyer européen, et conduisait avec dextérité une calèche à quatre chevaux.

Puisque la vie privée des princes n'est point murée, il serait d'une bienséance outrée de taire les détails scandaleux enregistrés dans la notoriété publique. De plusieurs de ses favoris la malignité disait : « Le front de l'esclave écrit dans la poussière la honte du maître. » Il paraît que ces mœurs orientales admettent quelque ombre de délicatesse, et l'on désignait du nom de *mouhabbet* son affection virile et platonique pour Vassaf-Effendi. Parmi ses attachements de femme, on cite une odalisque qui, de jalousie, se noya aux Eaux-Douces d'Europe ; longtemps cette promenade fut à l'écart de tous ses chemins. Sa passion pour la fille d'un cheikh le déguisa quelquefois en derviche et lui inspira des vers. Plus tard, las des voluptés du sérail, il rechercha les filles des chrétiens, et scandalisa les vieux Turcs par ses amours pour les Grecques du Bosphore ou des îles des Princes. Enfin, à dater de la réforme, le vin fut la principale distraction de ses ennuis politiques ; c'était le *Kyzlar-Aga*, le chef des eunuques noirs, qui l'introduisait en fraude dans le sérail, lui, l'administrateur des villes saintes ; grâce au progrès de la révolution, tous les liquides eurent leur entrée franche, et le complice du Réformateur, privé de ses honneurs

antiques, se vit réduit aux tristes fonctions de l'eunuquat. On sait que le vin fut le plaisir qu'il savoura avec une immodération mortelle.

Tout en lui caractérisait une nature impériale. De moyenne stature, le buste était long et à cheval il paraissait d'une haute taille. Une dignité altière s'exprimait dans son maintien. Ses épaules étaient larges, les muscles prononcés, la poitrine forte et développée. Telle était sa vigueur qu'aucun de ses sujets ne put parvenir à plier l'arc qui fléchissait entre ses mains lorsque, selon l'usage consacré, il faisait parade de son adresse au tir des flèches. Sa figure était longue; le trait caractéristique en était un sourcil haut-arqué, sous lequel, plein de fierté et de pénétration, étincelait un œil noir. Le nez était droit, allongé, avec une légère dépression dont il aimait que la peinture réparât l'irrégularité. La barbe épaisse et noire, grâce aux secours de l'art, n'accusa jamais les atteintes de l'âge. Sa physionomie respirait la majesté pleine d'elle-même, la dissimulation sous l'audace, l'orgueil du commandement, et sa voix rauque et caverneuse dictait l'obéissance, imprimait même la terreur.

Mahmoud partage avec Méhémed-Ali l'honneur d'avoir introduit la réforme dans l'Islam; le Pacha devança même le Sultan, et le suzerain semble n'avoir été que l'imitateur du vassal. L'ex-

termination des mamlouks menaçait les janissaires de l'insomnie du Sultan. Troupes régulières, flotte, écoles sur le modèle de l'Europe, ces premières réalisations de la réforme aventurée par Sélim furent d'abord opérées par le Vice-Roi qui n'avait pas à répondre de ses actes devant toute la nation musulmane, dont les tentatives n'étaient point un scandale. Le souverain eut le courage de commettre son caractère pontifical avec l'innovation; à ce que Méhémed-Ali avait habilement pratiqué le premier, il imprima la sanction de son autorité; ce qui avait été un fait hardi, il l'éleva à la hauteur d'un droit. Son exemple fit d'une exception une règle pour l'avenir, et c'est ainsi qu'il a largement influé sur le progrès de la réforme. Désormais c'est le fanatisme stationnaire des musulmans qui est une hérésie; l'orthodoxie, c'est l'assouplissement du texte de la loi aux modifications voulues par le temps; l'héritier du califat a brisé le sceau du livre un, et l'a rendu accessible à tous les emprunts de la civilisation. En un mot Méhémed-Ali avait eu l'audace de l'innovation et l'art d'innover sans outrager le Prophète; Mahmoud a placé l'innovation sous la bénédiction du Prophète lui-même.

Il est une autre gloire qui lui appartient tout entière. En travaillant à rétablir l'unité de l'em-

pire et de l'autorité souveraine, il fonda l'unité de la race ottomane. C'est lui qui abolit les divisions féodales entre lesquelles les Turcs restaient isolément parqués, mit en communication les populations concentrées chacune dans un esprit étroit de localité, fit disparaître toute corporation militaire privilégiée et convoqua, sous les drapeaux de la milice nouvelle, les habitants de toutes les provinces à une fusion. Vainqueur de l'odjak, du clan et de la tribu, il prépara à la fois l'établissement d'un même régime administratif et le rapprochement de tous les éléments de la nationalité. Les Turcs n'étaient encore qu'à l'état de race se distinguant de ce qui n'est pas elle, mais manquant de la conscience de son unité personnelle; secondé par les événements qui détachèrent en les condensant les races hétérogènes, il les a ramassés sur eux-mêmes, transformés à l'état de nation, et dotés de l'intime solidarité qui en fait des membres d'une même famille. Si l'intégrité de l'empire a péri entre ses mains, par ses mains, au milieu des ruines de la conquête, a surgi l'unité définitive de la race conquérante. On peut douter qu'il lui ait assuré un avenir politique à la hauteur de sa gloire passée, mais à coup sûr il l'a placée dans les conditions d'un large développement social. Ce n'était que dans

un peuple ainsi lié à lui-même que pouvait pénétrer et se propager l'action salutaire de la réforme. A lui la gloire impérissable d'avoir introduit l'éducation nouvelle et d'avoir fait son peuple éducable. En un mot il a rompu avec le moyen-âge de l'empire ottoman; il a commencé une ère de renaissance.

Plus vaste était son rêve. La tente d'Orkan, se repliant et déchirée, se devait redresser entière au soleil. De la base au faîte il voulait le vieil empire des Osmanlis relevé et là, délivré de la féodalité et des janissaires, un maître unique régnant, lui! Par une remarquable coïncidence, jamais règne n'eut à compter de plus profondes entames. Si depuis longtemps l'on avait prédit la dissolution de la monarchie d'Osman, tant de démembrements rapidement accomplis parurent le rendre complice de la prophétie. De son vivant l'Orient est devenu la question européenne. Loin de lui pourtant cette lourde responsabilité! Que ses fautes aient hâté l'instant fatal, dans l'Etat même était le vice sans remède. Bâti d'éléments juxta-posés, depuis deux siècles l'édifice menaçait ruine et tombait pierre à pierre; édifice fragile défendu par un peuple orgueilleusement immobile, attaqué par les armes d'une civilisation supérieure, ni Mahmoud ni son peuple ne pouvaient préserver ce que dix sultans

avaient laissé s'ébranler. Vainement lui demanderait-on, au nom de ses ancêtres, ce qu'il a fait de la Servie, de la Valachie, de la Moldavie, de la Circassie, de la Grèce, de l'Égypte, d'Alger, de la Syrie; en son nom on pourrait répondre que ses ancêtres lui avaient légué un empire fait de ruines, et qu'il l'a perdu comme ils l'avaient fondé, par un intraitable orgueil. Rien ne le put désabuser; le secret de sa décadence politique lui échappa, et jamais il ne comprit pour des membres le droit d'exister indépendants et de se développer en se séparant du corps immense et languissant dont il était la tête. Toutes les provinces qui, une à une, se détachaient de l'ensemble, il les y réintégrait par sa longue espérance, croyant n'avoir rien perdu qu'il ne dût un jour recouvrer et ne soupçonnant pas que cette dissolution de l'empire était la condition même de la résurrection de l'Orient. Aussi s'acharna-t-il avec une incroyable obstination à la complète restauration de l'intégrité : intégrité de l'empire ottoman, illusion excusable chez le Grand-Seigneur, de la part de la diplomatie imposture ridicule comme un dé pipé qui ne trompe personne ! Mahmoud y est mort à la peine. Un pacha restait debout, rappelant seul la puissance et l'indépendance presque royale des anciens visirs de la Porte; c'était le dernier pacha, odieux

comme un rival même, et, avant de fermer les yeux, il fut convaincu de son impuissance à le détruire. Déjà cette scission qu'il avait été si jaloux d'effacer était irrévocablement consacrée par une nouvelle victoire; l'étoile de Méhémed-Ali planait dans un ciel plus haut que l'étoile de Mahmoud, et le Sultan s'éteignait dans une ombre épaissie par l'ombre de sa dernière défaite; désastre fatal qu'il avait provoqué par son imprudence et qui laissait l'empire partagé, désarmé devant un trône vacant, sous l'ascendant irrésistible de l'Europe que sa première expédition contre Méhémed-Ali avait appelée, que la seconde allait conjurer tout entière!

CHAPITRE IX.

Agonie et mort de Mahmoud. — Avénement d'Abd-ul-Medjid. — Khosrew nommé grand-visir et Halil serasker. — Notification aux légations européennes. — Funérailles. — Séance de la Chambre des Députés.— Déclaration de Nouri. — Ordre suspensif des hostilités. — Rappel de la flotte.

Tandis que les feux d'artifice, lancés le dimanche au soir, reluisaient et s'éclipsaient dans l'ombre, pareils aux illusions mêmes dont on éblouissait Constantinople au-dessus du lit de mort du souverain, dans l'un des appartements du kiosque se tenait un conseil extraordinaire, composé de Khosrew, Halil, Saïd et des deux chambellans Izzet et Riza, afin de statuer sur les mesures administratives à prendre aussitôt que Mahmoud aurait expiré. Indépendamment de leurs fonctions ministérielles, Halil et Saïd y étaient autorisés par leurs liens de parenté avec la famille impériale. Quant à Khosrew, il s'était préparé les voies auprès de la sultane Validé et du prince héréditaire qui habitaient un kiosque

à quelques pas de celui du Sultan; l'embarras de la position avait fait accueillir, rechercher même son énergique habileté, et, en ce moment, avec le concours de l'affranchi dont sa paternité avait poussé la fortune jusqu'au sein de la maison ottomane, il dominait l'empire abattu dans Mahmoud et revivant dans un jeune prince.

Dès le 28 juin, le divan, sur les observations de Khosrew, avait envoyé au capitan-pacha l'invitation de ne pas quitter les Dardanelles, et à Hafiz celle de suspendre les hostilités, en les informant l'un et l'autre de la situation désespérée du Sultan. Mahmoud vivait encore et son règne avait fini. Son empire n'était plus que dans son kiosque. Et là aussi son autorité finissait avant lui. Par un ordre formel, il avait interdit à toute personne étrangère à son service ordinaire l'accès de sa chambre, à moins d'y être expressément appelée. Le monarque n'avait voulu ni être malade ni mourir; comme il avait dissimulé ses souffrances, il prétendait dissimuler son agonie, lente dégradation de son omnipotence, et renonçait à l'adieu de sa cour, à l'adieu même de ses enfants et de sa famille, afin de n'avoir aucun témoin de son abdication devant la mort. Il expirait volontairement dans la solitude de son orgueil; digne fin de l'une des plus altières personnifications du pouvoir qui aient jamais

occupé le trône, héroïsme exemplaire de la majesté souveraine orientale! Pourtant son ordre ne fut pas respecté; Khosrew jugea convenable, avant de prendre aucune décision, d'interroger ses volontés suprêmes et pénétra avec Riza-Bey dans son appartement. Au bout de peu d'instants il en sortit convaincu que le maître n'était plus en état de lui répondre ni même de le reconnaître. A titre de gendre, Halil s'empressa de réclamer la permission de lui baiser les pieds pour la dernière fois; arrivé devant le lit, après s'être annoncé à plusieurs reprises sans obtenir de réponse, éperdu, il se jeta sur ses pieds qu'il arrosa de larmes, et, ne pouvant plus maîtriser ses sanglots, il passa brusquement dans une pièce voisine pour y donner un libre cours à sa douleur.

Cette muette agonie laissait au conseil la charge de pourvoir à tout et mit en jeu les intrigues de l'ambition. Mahmoud resta relégué dans son isolement; sa succession était ouverte. Il s'agissait de se disputer les prémices d'un nouveau règne autant que d'en faciliter l'avénement, et de s'assurer de l'héritier du trône aussi bien que de lui assurer son héritage. Alors, sous le kiosque en deuil du Sultan aux abois, commença l'assaut des prétentions rivales aux bonnes grâces du futur Sultan. De retour dans

la salle du conseil, Halil retraça pathétiquement à son beau-frère Saïd-Pacha, qui l'avait supplanté il y avait quinze mois dans le poste de serasker, le lamentable spectacle dont il avait encore les yeux humides; il lui fit appréhender l'explosion des complots des partisans de l'ancien régime, et l'engagea à se rendre de suite à Constantinople pour protéger la tranquillité publique par d'urgentes et indispensables précautions. Il était plus certain d'échanger son ministère du commerce contre le ministère de la guerre, objet de ses regrets, s'il en écartait le titulaire des regards du nouveau maître. Sur-le-champ les craintes de Halil, réelles ou supposées, furent vivement partagées par le conseil et son avis appuyé. Mais Saïd se souciait peu d'être absent d'une première distribution de faveurs et de compromettre par son éloignement des droits compromis par sa médiocrité; peut-être aussi se défiait-il de quelque piége; de son mieux il résista aux invitations que tour à tour chacun lui adressait avec instance. « Sa Hautesse va fermer les yeux; le temps presse, partez. — Les vieux janissaires sont prêts à remuer, dès que le Sultan ne sera plus; partez. — Le salut de l'empire est entre vos mains, puisque vous disposez de la force armée; partez donc! » Pressé, poussé, congédié, Saïd partit, bon gré mal gré, non sans quelque

soupçon de n'aller occuper son ministère que pour en être dépossédé. Que pouvait-il contre la ligue de Khosrew et de Halil? Si, en 1836, Halil avait en fils ingrat supplanté Khosrew lui-même dans ce poste de serasker, à cette heure un intérêt commun effaçait entre eux toute inimitié ; le ministre intelligent et le gendre incapable du Sultan se prêtaient mutuellement, l'un son crédit dans l'État, l'autre son crédit au sérail; réunis, ils étaient les arbitres de la régence que la jeunesse du prince devait nécessairement impatroniser. A peine furent-ils débarrassés de Saïd, ils envoyèrent prévenir la sultane Validé et le prince héréditaire que Mahmoud n'avait plus que peu d'instants à vivre et qu'on n'attendait que le moment où il aurait cessé d'exister pour saluer le Padischah Abd-ul-Medjid. C'était là le *muzdé* dont ils avaient voulu se réserver le privilége. Ils ajoutèrent à leur message que, vu la gravité de l'occurrence, ils passeraient la nuit dans le voisinage de Tchamlidja, afin d'être plus à portée de mettre à exécution les ordres que leur souverain daignerait leur confier. Leur sortie du kiosque impérial fut le dernier hommage au Sultan moribond; malgré l'élévation de leur rang, malgré l'impunité de la transgression, ils n'eussent pas été si osés que de camper de nuit sous le toit consacré à sa personne et

que d'attenter aux lois de l'étiquette établie, tant il avait su inspirer un respect religieux de tout ce qui touchait à sa dignité!

L'agonie de Mahmoud se prolongea durant la nuit du dimanche au lundi. Incapable de voir, d'entendre et de recevoir le moindre secours, il s'éteignit peu à peu dans un assoupissement inquiet qui ne lui laissait aucun usage de ses facultés. Le lundi, vers les sept heures du matin, on s'aperçut qu'il était sur le point d'expirer. Aussitôt on avertit le grand-imam, *l'aumônier* du Padischah; c'était à lui d'accomplir les purifications prescrites avec l'eau sainte du puits de Zemzem, puits miraculeux de la Mekke, et de tourner le corps vers la *Mikhrab,* point sacré correspondant à cette première métropole de l'islamisme, cérémonial qui ne prépare point le mourant à franchir le passage d'une vie à l'autre, mais imprime au mort par une dernière orientation et par une ablution suprême le signe extérieur de sa profession de foi. Enfin à sept heures et demie douze minutes, le Sultan Mahmoud expira. C'était le 1er juillet, jour initial du mois où il était né et où il était monté au trône; il allait achever la cinquante-quatrième année de sa vie et la trente-unième de son règne.

Déjà Khosrew et Halil, instruits moment par moment de l'anéantissement graduel de Mah-

moud, s'étaient rendus auprès de son successeur et avaient été admis les premiers à baiser la babouche impériale. Bientôt, accompagné par eux, Abd-ul-Medjid parut lui-même dans le kiosque; à l'instant Riza-Bey fit fermer toutes les avenues et toutes les portes conduisant à Tchamlidja, afin d'empêcher les communications avec le dehors. Ce n'était point la pieuse visite d'un fils aux restes d'un père : ce premier pas du nouveau Sultan vers un objet funeste eût été de mauvais présage; c'était la puissance venant se recommencer là où elle venait d'être interrompue, c'était une dynastie démentant solennellement la mort et prenant le lieu même à témoin de la perpétuité de sa majesté vivante. Tandis que les ministres du culte faisaient subir les ablutions religieuses au cadavre de celui qui avait été Sultan, le Sultan en personne reçut les félicitations des gens de sa maison et de celle de son père sur son avénement. Soit résignation musulmane, soit douloureuse stupeur, soit empire sur lui-même, il ne trahit son émotion que par peu de larmes. Il dicta aussitôt l'ordre qui élevait son beau-frère Halil au poste de serasker des troupes ottomanes et Khosrew-Pacha au rang de grand-visir. Sous ce titre précédemment aboli Khosrew se faisait investir d'une autorité personnelle plus étendue, nécessitée sans doute par

l'inexpérience du souverain et la complication des circonstances. Lorsque le Padischah eut organisé son pouvoir, les portes furent ouvertes : la monarchie était debout et radieuse. Escortée des deux hauts fonctionnaires qu'elle venait de créer et de Riza-Bey, nommé à l'intendance générale du palais avec le titre de pacha, Sa Hautesse monta dans une calèche à huit chevaux, passa au milieu des acclamations sur le front des troupes rangées devant le kiosque, et se rendit à l'échelle de Harem-Skelessi, d'où elle se transporta, à bord de son bateau de parade, au palais de Top-Kapou, pour s'y installer sur le trône de ses ancêtres.

A peine Abd-ul-Medjid se fut-il éloigné, tout le voisinage retentit de cris perçants de douleur qui s'étaient contenus par respect pour le souverain présent. Mahmoud eut permission d'être pleuré. Une foule innombrable, principalement composée de femmes, d'enfants et de vieillards, accourue de Scutari et de tous les villages voisins, les yeux et les paumes des mains tournés vers le ciel, implorait à haute voix la miséricorde divine en faveur du feu Sultan. Bientôt le cortége funèbre parut, et, suivie de cette population en prières et en larmes, la souveraineté de la veille s'achemina, sur les traces de la souveraineté du jour, jusqu'à l'ancien sérail, leur dernier rendez-vous. Au sérail comme dans le kiosque le Sultan

mort et le Sultan vivant ne devaient point se rencontrer. Lorsque le corps, en attendant l'heure des funérailles, fut déposé dans la salle où sont précieusement conservées les reliques du Prophète (*Sunnet-Odassi*), Sa Hautesse y avait déjà accompli ses dévotions, et en ce moment même elle reçut dans la salle du trône l'hommage des dignitaires de l'empire. Lorsque l'avénement fut consommé, de toutes parts dans Constantinople retentirent par la voix des crieurs publics ces mots sacramentels : « Sa Hautesse, notre très magnifique seigneur et maître Sultan Abd-ul-Medjid, est monté sur le trône ! Dieu veuille que son règne fasse le bonheur de son peuple ! » Simple et noble formule sans doute, mais qui ne mentionne que la vie et sous-entend la mort. Ainsi achevait de se caractériser le génie de l'Islam, de l'Orient peut-être, qui de la mort écarte le contact comme impur, le nom comme funeste, et en recouvre précipitamment les restes; il n'en observe le culte que lorsque l'image repoussante a disparu sous les fleurs de la tombe ou sous les élégantes draperies du turbé[1]. En même temps le canon de tous les forts et des bâtiments du port annonça par des salves répétées l'avénement du Padischah. Les postes

(1) On nomme ainsi un monument funéraire en forme de mosquée.

avaient été doublés et les patrouilles circulaient dans la ville.

La nouvelle de la mort de Mahmoud émut profondément Constantinople. On le savait mourant et l'on s'étonna qu'il fût mort. Ce n'était pas sans saisissement que l'on contemplait ce grand vide qui venait de se faire au sommet de l'empire; ce ne fut pas sans anxiété que l'on pressentit ce que deviendrait l'empire avec un homme de moins, ce que pourraient son héritier et le ministère pour maintenir l'équilibre en succédant à celui qui occupait tant de place dans l'Etat et y pesait d'un tel poids. Il sembla que cette catastrophe devait être le signal d'une révolution de la capitale, et l'on s'attendait à une sanglante célébration de funérailles.

Dans l'après-dînée, l'avénement fut notifié aux légations européennes dans des termes usités, qui méritent d'être reproduits :

« Sa Hautesse Sultan Mahmoud Khan, empereur des Ottomans, ayant passé à l'autre vie ce matin lundi par un effet de la prédestination divine, et Sa Hautesse le prince son fils, le très magnifique, très formidable, très puissant Sultan Abd-ul-Medjid Khan, étant monté heureusement sur le trône impérial *par droit d'héritage et de mérite*[1], tous

(1) Outre le droit de naissance, les cinq qualités suivantes sont nécessaires pour mériter le califat : musulman, libre, mâle, raisonnable, majeur.

les visirs, ulémas, chefs militaires, grands dignitaires de l'empire et fonctionnaires publics se sont réunis selon l'ancien usage afin de rendre hommage au nouveau souverain. Cet événement est annoncé à toutes les légations des cours amies, et la présente note officielle a pour but d'en informer l'ambassade de...

« Le 19 rebi-ul-akhr 1255 (1er juillet 1839).»

Ne semble-t-il pas singulier au premier abord qu'une dynastie despotique se croie obligée de fortifier son droit d'héritage par l'invocation du droit du mérite? Mais précisément parce que la souveraineté orientale, au lieu d'être un type abstrait et mystique, réside en chair et en os dans le souverain, il importe de le signaler d'avance aux respects du peuple en lui attribuant, à tort ou à raison, en outre de son titre à commander, un mérite personnel dont l'utilité n'est pas systématiquement abolie et compensée par le mécanisme du gouvernement constitutionnel; là, régner et gouverner sont encore même chose; personne ne l'avait mieux prouvé que le Sultan Mahmoud.

L'heure des funérailles approchait. Vers cinq heures du soir une foule immense, rangée sur deux haies, occupait les places et les rues que devait traverser le convoi funèbre. Les femmes étaient d'un côté, les hommes de l'autre. L'aspect de ce peuple suffisait pour indiquer que la capi-

tale, loin de couver des projets contre-révolutionnaires, ressentait un profond regret de la perte de son souverain. Ce n'était pas une vaine curiosité qui avait réuni ces populations de musulmans, de rayas et d'Européens. Hors de Constantinople la mort de Mahmoud pouvait être accueillie avec indifférence ou même avec joie par les Turcs dont ses innovations avaient révolté les scrupules et froissé l'inflexible entêtement; mais la capitale, subjuguée par l'ascendant personnel du monarque qu'elle voyait tous les jours, appréciant plus vite le bienfait de plusieurs de ses réformes, avait voué à son audace et à sa grandeur un sentiment profond d'admiration qui couvrait jusqu'aux scandales de sa vie; si ailleurs il était le fléau de l'islamisme, ici il en était la gloire. Le maître qui dans ses dernières années avait allégé l'oppression de la conquête, effacé l'antique humiliation des vaincus et affecté de placer sous un même niveau ses sujets de toute race et de toute croyance, avait trouvé des cœurs reconnaissants chez les rayas, et par leur présence un grand nombre d'Européens se plaisaient à honorer le prince de la maison d'Osman qui, le premier, avait brisé toute barrière entre l'Europe et ses peuples, le successeur des califes qui avait de nouveau vivifié la lettre du Koran en y faisant rentrer l'esprit progressif de la civili-

sation. Perdus au milieu de la foule des musulmans, les giaours y furent exempts des outrages que ne leur épargne pas encore une fanatique brutalité. En ce moment la grande âme de Mahmoud semblait animer ces hommes de religions, de langues et de patries diverses d'un même sentiment, vaste communion à laquelle présidait son souffle. Sur tous les visages étaient empreints une affliction manifeste et le religieux recueillement de l'attente.

C'était dans un emplacement du quartier de Fazli-Pacha, aux environs de l'hippodrome, que Mahmoud avait désiré être enseveli, près de la colonne connue sous le nom de *Colonne brûlée*, fût en porphyre d'une quarantaine de pieds de hauteur, que l'incendie a plus d'une fois noirci et que la ruine respecte entre des cercles de fer. Il y a vingt ans que la mère du Sultan était morte dans le kiosque qui s'y trouvait bâti, et l'emplacement appartenait à la sultane Esma; depuis quelques années il lui en avait demandé l'abandon, demande qu'elle avait toujours éloignée aussi obstinément qu'elle eût souhaité en ajourner à jamais la destination. Mais le refus de la tombe n'empêche pas la mort; ce qui restait de Mahmoud se dirigeait vers la sépulture qu'il s'était désignée.

Aussitôt que le convoi commença à sortir du

sérail par la grande porte qui regarde la place de Sainte-Sophie, appelée *Bab-Humaïoun*, les larmes coulèrent, des gémissements rompirent le silence de cette assemblée innombrable, de proche en proche se communiqua soudainement une douleur sympathique, éclatant en pleurs, en exclamations et en sanglots. Le cortége, composé des officiers de la maison du Sultan, de tous les fonctionnaires de l'empire, des ministres, du grand-visir et du cheik-ul-islam, se déroulait avec lenteur. Selon l'antique usage, des officiers à cheval, fendant les flots pressés de la multitude, distribuaient au peuple de l'argent, libéralité suprême du Grand-Seigneur. Partout les pleurs et les cris redoublèrent à la vue du cercueil, porté à épaules, recouvert de six châles d'une rare magnificence et surmonté du fez impérial que décorait une aigrette. On se disputa l'honneur de le porter. La foule se précipita les mains étendues vers les châles dont il était enveloppé, pour recueillir, en les touchant, une émanation de la vertu bienfaisante attachée au dernier manteau de Mahmoud. Enfin le cercueil s'arrêta au lieu marqué et fut déposé sous une vaste tente dont l'intérieur était orné de draperies rouges richement brodées d'or; à l'instant même commença autour de la tente l'édification du turbé. La solennité terminée, la population se

dispersa; mais plus d'une génération viendra visiter ce dernier asile, voisin de la place fameuse de l'hippodrome, où l'étendard sacré, déployé par ses mains, fut le signal de la défaite des janissaires et le premier drapeau de la réforme; là ses cendres, reposant en quelque sorte dans le souvenir de sa victoire, recevront un long hommage; car son histoire n'a pas fini avec son règne; elle se continuera dans les développements de son œuvre immortelle.

Le jour même où le Sultan entrait dans la tombe, comme si Paris eût dû fidèlement répondre à Constantinople par une grave solennité et le péril de l'empire d'Osman s'accuser au centre de la chrétienté avec une merveilleuse précision de sympathie, la Chambre délibérait sur le destin de l'Orient. Il s'agissait uniquement de discuter le projet de loi des dix millions destinés à augmenter les forces navales de la France, projet sur lequel M. Jouffroy avait fait un rapport le jour de la bataille de Nézib. Dépassant le cercle étroit de la discussion, la Chambre entra vivement dans la question d'Orient, la plus européenne de toutes les questions. A peine le maréchal président du conseil eut-il annoncé en termes simples et mesurés que le gouvernement se proposait de maintenir l'indépendance et la stabilité de l'empire ottoman, les orateurs pa-

rurent : on sait à combien de combinaisons une destinée chancelante tente l'audace des hypothèses, et ce qu'il y a d'orgueilleux plaisir peut-être à étayer, refaire et défaire un empire.

Après les deux systèmes de MM. le duc de Valmy et de Carné, systèmes fondés sur l'exagération du droit et l'amplification du fait, réfutés en ce moment même par le désastre irréparable de la légitimité et par la modération du vassal, tout à coup se produisit avec éclat un troisième système, celui de la dissolution et du partage[1]. Impuissant, caduc, agonisant, tel un grand poëte représenta l'Orient; du pied il en poussa dédaigneusement le cadavre sous les yeux ébahis de l'assemblée, des deux mains il en secoua le linceul. On eût dit que, de Stamboul à la tribune, un souffle mystérieux lui apportait l'inspiration d'un jour de funérailles pour s'exhaler par sa bouche en magnifiques images de deuil et de ruine; il immola l'empire sur la tombe du Sultan et convia l'Europe à cette proie, l'Europe pleine à une immense région déserte, l'Europe

(1) On comprendra que nous ne nous proposons point de faire une analyse de cette séance si remarquable; il importe seulement à la suite de notre histoire d'en indiquer les traits caractéristiques. L'appréciation des opinions qui furent alors contradictoirement soutenues avec talent ressort de tout notre ouvrage et de celui que nous avons précédemment publié.

ardente à une œuvre qui occupât ses bras et ses têtes; à ce prix seulement l'empire pouvait se régénérer. Certes, dans le manifeste de cette prise de possession matérielle et morale d'une vaste portion de l'Islam par la chrétienté, il y avait injuste oubli du respect dû à d'héroïques efforts pour revivre et à la civilisation musulmane, omission des moyens propres à la réaliser, présomption même de l'occasion; ce monde oriental, immédiatement dévoué aux embrassements résurrecteurs du monde européen, n'était-ce pas pour l'honneur du miracle et la satisfaction de l'opérant qu'il le fallait mort? Cependant, toute exagérée et toute incomplète que fût cette parole, elle était admirable, non comme un discours, mais comme un oracle. Des parties de haute raison, des pressentiments lumineux, une incroyable superbe de langage, toute une assemblée haletante de l'essor du poëte, parcourant avec lui la terre lointaine comme il l'avait une première fois visitée, à vol d'aigle, d'utiles révélations de l'état précaire de l'Orient et une solennelle provocation aux migrations de l'Europe, c'était là un beau spectacle, une splendide prophétie de la communion future de deux mondes que tout rapproche, que tout attire l'un vers l'autre! Faut-il donc que des esprits étroitement positifs se soient ingéniés à demander

compte au député de Saône-et-Loire des opinions du barde inspiré, faut-il qu'ils aient prétendu que ce jour-là le Liban était aux bords de la Seine et lady Stanhope à la tribune? Qu'on n'accepte point tout entière la vaticination poétique, que du moins on ne la ravale pas en la chicanant sur les licences qu'elle prend avec le temps et l'espace, au mépris du chemin et de l'heure!

Enfin, un organe du gouvernement, le ministre de l'instruction publique, ramena la séance à la politique actuelle. Dans une discussion qui prêtait à tous les développements de l'éloquence et à tant de combinaisons politiques, l'homme d'état devait être orateur ou l'orateur homme d'état. Avec une vivacité ingénieuse, M. Villemain démontra l'impossibilité d'asseoir par un bout ou par un autre les diverses utopies qui s'étaient succédé; il releva, aux yeux de l'assemblée encore éblouie de tant d'éclairs, l'empire ottoman foudroyé, convainquit ce zèle du salut de l'Orient d'une hâte homicide, la concorde des cohéritiers de zizanie, et pourtant il ne refusa point de s'associer aux élans généreux du poëte en faveur du progrès de la civilisation et des droits de la France. Tant d'images brillantes avaient fasciné la Chambre qu'il s'arma habilement contre l'imagination d'imagination même;

le rameau du poëte était d'or; d'or fut la cognée du ministre. Par-dessus tout il établit noblement la moralité et la prudence de la politique française; maintenir ce qui fut et ce qui est sans sacrifice incompatible avec une double conservation, écarter toute influence fatale à leur existence, respecter ce qui vit encore au lieu de retourner le sablier près du moribond, et le faire durer dans l'intérêt de la paix commune, telle fut la politique que le ministre professa au nom du cabinet du 12 mai; politique fondamentale du gouvernement depuis 1830, que les événements appelaient à des applications graves et délicates! Mais le cabinet, sans reculer devant sa tâche, proféra par la bouche du ministre ces paroles qui étaient une profession de foi et une prophétie même : « Oui, messieurs, il est difficile de maintenir, de garder l'empire ottoman; mais il y a une difficulté plus grande encore dans le partage de cette dépouille, et de plus, cette fois, la difficulté est une iniquité. J'aime mieux une difficulté qui est une justice. » Ces paroles tombaient noblement de la capitale de la vieille alliée de la Porte sur la tombe du Sultan Mahmoud.

Nul trouble n'altéra l'ordre de la cérémonie des funérailles. L'ancien régime était-il si bien vaincu que le vainqueur pût impunément dis-

paraître? On sait que les partis ne meurent jamais de mort subite, et ce serait méconnaître leur persévérante vitalité que de ne pas supposer que les factieux remuèrent sourdement et tâtèrent sous main le nouveau règne au succès de leurs tentatives. On a même prétendu que des complots avaient été ourdis vers les derniers jours de juin, lorsque la fin du Sultan était imminente, par les softas et les muderris attachés aux écoles des mosquées. On ajoute qu'à ces complots étaient affiliés quelques débris de la milice abolie. Instruit de ces menées qui pouvaient le compromettre, le cheik-ul-islam en aurait indirectement informé la Porte. Déjà circulaient des bruits de conspirations puissantes et de manifestations audacieuses des signes du janissariat.

Tout était favorable aux machinateurs de désordre : la mort du Sultan, l'avénement d'un prince encore enfant, une guerre sans popularité, l'éloignement de la flotte, et par-dessus tout la capitale dégarnie de troupes régulières, protégée par une insuffisante garnison de milices. Tout fut contenu; l'ombre de la main de Mahmoud pesait sur les mécontents et Khosrew veillait. Son renom de vigilance infaillible et de sévérité impitoyable imposa aux séditieux; on savait que son bras atteindrait partout où son

œil découvrirait l'objet d'un soupçon, et son œil passait pour tout voir. Afin de décourager les esprits remuants par un surcroît d'intimidation, il fortifia la terreur de sa personne de la terreur d'un nom fameux. En apprenant la mort du Réformateur, Constantinople apprit aussi que le pacha de Widdin venait d'arriver pour saluer le jeune souverain et renforcer la garnison de quelques milliers de soldats. Or, le pacha de Widdin était Husseïn, l'exterminateur des janissaires, qui ne devait pas même venir à Stamboul, mais que Khosrew utilisait à propos dans sa spécialité d'épouvantail. Si, au dire des derniers compagnons d'armes de Husseïn, il n'était *plus qu'une bonne lame de Damas dans son fourreau*, on n'avait point oublié quels coups elle avait jadis frappés. En face du fantôme menaçant des janissaires, le grand-visir se plut à faire reluire auprès du trône d'Abd-ul-Medjid cette lame encore rouge du sang qu'elle avait répandu pour la défense du trône de Mahmoud. Ce salutaire effroi, soutenu par des mesures prudentes, écarta l'apparition de l'émeute et la nécessité de sanglantes répressions; tout autorise même à considérer le récit de tant de décapitations, de strangulations et de noyades au Bosphore comme une sorte de poésie orientale que l'imagination des habitants de Constantinople

rattache complaisamment à chaque occasion. S'il y eut des victimes, elles furent heureusement peu nombreuses. Le pouvoir du nom de Khosrew, les ressources de son intelligence, sa merveilleuse activité suffirent à maintenir l'ordre et à ranimer la confiance. Malgré ses infirmités et son âge, c'était lui qui donnait à ses collègues l'exemple d'un zèle infatigable. Dès la pointe du jour il se rendait à la Porte et leur disait : « Ce n'est pas le temps de faire *kief;* il faut auparavant nous tirer de ce mauvais pas. » Que cette justice lui soit rendue ! A cette heure le vieux topal à la barbe blanche et au pied boiteux fut le soutien de l'empire; il en était l'homme nécessaire, seul il était en état de faire face aux difficultés de la transition. L'empire pouvait dire de lui ce que souvent Mahmoud lui-même avait dit du serviteur dont la verte et puissante vieillesse secondait ses travaux : « C'est Dieu qui me l'a donné, c'est Dieu qui me le conserve! »

Jaloux d'ajouter à son crédit et de mettre son pouvoir sous la protection de la mémoire de Mahmoud, le grand-visir, qui s'amusait à transporter Husseïn de Widdin à Stamboul, ne fut pas moins habile à faire parler à son bénéfice le Sultan, trépassé dans le silence et l'isolement, qu'il ne lui avait même été donné de voir qu'au

moment où la mort l'avait à moitié glacé. Ses affidés propagèrent la fable d'une entrevue entre le monarque mourant, Abd-ul-Medjid et lui. Dans cette scène touchante, Mahmoud recommandait à son fils de s'appuyer sur la sagesse consommée d'un vieux serviteur, il léguait au vieux serviteur l'inexpérience de son jeune fils, et il les couvrait tous les deux de sa bénédiction paternelle, impériale, califale, sans oublier de nommer de sa voix expirante Khosrew grand-visir. Halil ne se fit pas faute d'inventer une autre scène où il avait aussi son rôle à côté de Khosrew et d'Abd-ul-Medjid, afin de recevoir de la bouche de Mahmoud un certificat de loyauté et de courage. Les deux ministres savaient que tôt ou tard ces bruits, ramassés dans les cafés de Constantinople ou dans les antichambres diplomatiques de Pera, feraient, de journal en journal, le tour de l'Europe, et ils ne dédaignaient pas de s'enraciner aussi dans l'opinion publique étrangère. Tandis qu'ils prêtaient à Mahmoud ces intéressantes allocutions, l'hekim-bachi signifiait aux médecins du sérail qui l'avaient traité le mécontentement d'Abd-ul-Medjid et leur congé; au contraire il transmettait à M. Millingen la nomination de médecin du palais impérial, en récompense du zèle et de l'intelligence de ses soins; c'était ce docteur qui avait non-seulement

constaté, mais expliqué chez le mourant l'altération des facultés intellectuelles dont Halil et Khosrew lui laissaient jusqu'au dernier moment le plein exercice. Que l'on remarque en passant que le sérail, en honorant le docteur anglais d'une faveur exceptionnelle, reconnut hautement pour la cause véritable de la maladie celle qui lui avait été assignée par le diagnostic du *delirium tremens* ou de l'*erethismus ebriosorum.*

Parmi les discours gratuitement attribués au souverain défunt, on ne manqua pas d'émettre la sage recommandation de persévérer dans la réforme. Là en effet était le salut du nouveau règne. Toute apparence d'une déviation eût ressuscité les espérances de l'ancien régime, provoqué le soulèvement d'obscures ambitions et aliéné les sympathies de l'Europe. Les ministres l'avaient parfaitement compris, et se trouvaient d'ailleurs profondément intéressés au maintien de l'ordre de choses avec lequel ils s'étaient élevés, avec lequel ils seraient tombés. Dès le 2 juillet, le mustechar Nouri-Effendi s'empressa de déclarer officiellement aux drogmans des ambassades que le gouvernement du Sultan Abd-ul-Medjid persisterait dans les principes de réforme, de modération et de paix, que la même politique progressive animait le divan et tous les ministres de la Sublime-Porte, entre

lesquels il n'y avait aucune divergence d'opinion sur la marche ultérieure de l'administration et les questions de politique extérieure et intérieure. A l'exception de la nomination de Khosrew au grand-visirat, peu de changements avaient eu lieu parmi les hauts fonctionnaires. L'ex-bach-vekil, Réouf-Pacha, avait remplacé Khosrew dans le poste de président du conseil supérieur de l'empire; Saïd avait malencontreusement échangé avec Halil l'administration de la guerre contre celle du commerce, et Reschid-Pacha, quoique absent, avait été maintenu au ministère des affaires étrangères. Pour l'Orient et pour l'Europe il était évident que ce qui continuait à régner, c'était l'esprit de Mahmoud, moins la guerre.

La question égyptienne n'avait point été perdue de vue. Le jour même de son avénement, le Sultan, de lui-même ou sous l'inspiration de Khosrew, avait exprimé le désir de régler pacifiquement son différend avec Méhémed-Ali; le 3 juillet, la Porte donnait communication aux ambassadeurs de la mission d'Akif-Effendi envoyé en Egypte et des propositions dont il était le porteur. Sans perdre de temps, le grand-visir, qui ne démentait point son zèle précédent pour la paix, avait expédié à Hafiz l'ordre positif d'arrêter toute hostilité, et au capitan-pacha, tou-

jours mouillé aux Dardanelles, celui de rentrer dans le Bosphore. Le retour de la flotte, en permettant de suppléer à l'insuffisance des troupes de Constantinople, était à la fois un gage de sécurité et de paix.

CHAPITRE X.

Réjouissances à Alexandrie. — Mission d'Akif-Effendi. — Défection du capitan-pacha.— Entrevue de l'amiral Lalande avec le reala-bey. — Arrivée du *Papin* à Constantinople. — Nouvelle du départ de la flotte et de la défaite. — Mission du *Papin*.

Des bruits d'insurrection en Syrie, le silence de Méhémed-Ali, qui ne jugeait pas à propos de publier le succès de Mezar, avaient ajouté à l'attente inquiète d'Alexandrie, lorsque le 4 juillet, à neuf heures et demie du matin, une dépêche télégraphique d'Abbas-Pacha, gouverneur général du Caire, signala l'arrivée d'un courrier et annonça la nouvelle de la victoire en ces termes : « Après deux heures de combat avec l'armée de Constantinople, canons, tentes et tout le matériel sont tombés au pouvoir d'Ibrahim. » Le Vice-Roi, en espérant une victoire, l'aurait supposée plus difficile à arracher. Longtemps muet d'étonnement et de joie, dit-on, il s'écria enfin : « Voilà donc cette

armée qui devait me chasser de l'Egypte! » Le même jour, à cinq heures et demie du soir, il reçut par le courrier les lettres du généralissime, les ouvrit en présence des consuls qui lui rendaient visite, et leur en communiqua la teneur. Sa cour voulait immédiatement le féliciter; par égard pour les représentants des puissances étrangères amies de la Porte-Ottomane, il exigea que cet hommage fût différé. Quant à Ibrahim, c'était avec un laconisme triomphant qu'il écrivait à Ali-Bourhan, son kyahya-bey et son khaznadar-aga en Egypte, son représentant et son trésorier : « Voici, Bourhan! Aujourd'hui nous avons été sur le camp de Constantinople. Après deux heures de combat, nous l'avons détruit. Canons, fusils, tentes, matériel, toute chose est tombée en notre pouvoir. Nous l'avons obligé à fuir de tous côtés. Notre artillerie a fait beau jeu. Je me sens comme un jeune homme de quinze ans. Cette lettre est écrite dans la tente de leur serasker Hafiz-Pacha, que j'ai trouvée toute meublée telle qu'il l'occupait. »

Trois jours durant, les salves de tous les forts et de la flotte louvoyant hors de la rade célébrèrent l'heureux événement qui sauvait la puissance de Méhémed-Ali et promettait de l'affermir. Néanmoins il affectait le regret de la bataille que l'opiniâtreté du Sultan l'avait réduit à gagner; il se jus-

tifiait de ces longs retentissements d'artillerie par la nécessité d'accréditer sa victoire auprès des populations : moins de vacarme eût fait tort au succès. Avec la même ostentation de parcimonieuse allégresse, il fit supprimer une illumination, démonstration trop éclatante de quelques hauts employés, et il tint le plus élevé d'entre eux éloigné de sa personne pendant dix jours. « Comment, dit-il, peut-on s'oublier au point de faire des réjouissances pour l'effusion du sang de mes coreligionnaires ? » Il donna un gage plus sérieux de modération en déclarant que, loin de profiter de ses avantages, son fils ne franchirait point les frontières de la Syrie. Ce fut la France qui mit le plus d'empressement à réclamer de lui la halte de ses troupes. Le comte de Lurde, précédemment chargé d'affaires à Rome, poste qu'il avait rempli avec distinction, nommé récemment premier secrétaire d'ambassade à Constantinople, avait eu ordre de passer par Alexandrie afin de prêter son concours au consul général; arrivé le 4 juillet même, il joignit ses efforts à ceux de M. Cochelet; le Vice-Roi leur répondit, sans hésiter, par des assurances conformes aux engagements qu'il avait pris et dont M. Caillé avait obtenu d'Ibrahim la pleine acceptation.

Cependant, encore émue d'un laborieux avé-

nement, Constantinople s'alarmait du sort de ses troupes et de l'absence de ses vaisseaux. Chaque jour, comme un magnifique et solide rempart au trône, la flotte, rappelée par un ordre exprès, était attendue. Un jour même, vers l'heure probable de la rentrée, le jeune Sultan fit venir au palais les enfants du capitan-pacha, et, les caressant avec une bonté touchante, leur distribuant lui-même quelques friandises, il leur disait : « Votre père va arriver; vous le verrez aujourd'hui. » Et il leur indiquait le côté de la mer par où devaient bientôt se montrer les gros bâtiments de leur père. Rien ne se montra. Cet inexplicable retard était un sujet d'étonnement et d'inquiétudes croissantes. Lorsque le bateau à vapeur français du 4 juillet entra à Constantinople, un officier du grand-visir alla demander au capitaine s'il avait rencontré la flotte. A chaque navire débouchant du canal du Sud le ministère en envoyait quérir des nouvelles. Qu'était devenue cette flotte? Depuis la mort du Sultan avait-elle sombré sur l'écueil de quelque océan lointain? avait-elle eu à doubler sous un vent défavorable un nouveau cap des Tempêtes? fallait-il donc expédier à la recherche de cette flotte des Dardanelles?

Réunie dès le 16 juin à la hauteur des deux châteaux, la flotte avait reçu le 22 l'ordre d'ap-

pareiller, et l'intérêt plus impérieux du capitan-pacha l'avait retenue à l'ancre. Le belliqueux Akhmet, moins empressé de combattre les ennemis de Mahmoud que de vaincre les ennemis personnels qu'il avait laissés derrière lui, n'avait pas vu sans quelque souci Tahir, le seul marin capable de la Turquie, qu'une disgrâce avait condamné à végéter dans le gouvernement d'Aïdin, reparaître tout récemment à Stamboul sous de frivoles prétextes. Il le soupçonnait d'y briguer, avec l'assistance des partisans de la paix, sa réintégration dans le grand-amiralat dont il l'avait évincé; avant de partir, il voulait écarter un rival que son absence et la mort du Sultan feraient inévitablement prévaloir. En conséquence, il avait signifié qu'il ne quitterait le mouillage que lorsque Tahir aurait démarré de Constantinople; Mahmoud vivait encore, on souscrivit à cette condition. Le 27, à bord du paquebot français *le Tancrède*, Tahir-Pacha alla reprendre à Smyrne la route d'Aïdin; trop affligé, disait-il, de la maladie du Sultan pour accepter aucun honneur public dans ce deuil de l'empire (son cœur, selon son expression, en était noir de chagrin), il recommanda au capitaine, M. Th. Alliez, de ne point arborer de pavillon au haut du mât, et sous cet incognito, le 28 au matin, il passa devant la flotte qu'il

dévorait des yeux en frustrant Akhmet de la vue d'un concurrent en retraite. Mais dans l'intervalle l'état du Sultan avait empiré; après avoir cédé aux exigences du capitan-pacha, le divan même l'invita à ne pas s'éloigner, afin d'être à portée de protéger le nouveau règne d'une imminente proximité. Or, en même temps que cette désespérante invitation, lui était parvenu, de la part d'un ami mal informé, l'avis d'une amélioration dans la santé impériale. Crédule à cet avis, il se garda bien de partir; en communiquant au Sultan des ordres transmis à son insu, en lui rendant compte des secrètes menées du ministère, il se flattait de convaincre ses ennemis d'un attentat à l'autorité souveraine et d'un pronostic sacrilége; il souriait à cette occasion de les livrer à la colère d'un maître auquel il restait assez de souffle pour les renverser. Son émissaire arriva juste le jour où Mahmoud avait expiré; comme si le favori eût dû jusqu'au bout caractériser son impérissable présomption en venant, une main armée contre ses adversaires, l'autre tendue au salaire de sa délation, trébucher avec toute l'ardeur de ses intrigues sur un néant inexorable! comme s'il avait été réservé à Akhmet de faire encore un dernier appel à l'omnipotence posthume de Mahmoud! La dépêche accusatrice fut remise

entre les mains de celui-là même qui avait dicté les instructions du divan, de Khosrew devenu grand-visir.

Le 2 juillet au matin, Akhmet était détrompé; il recevait officiellement la nouvelle de la mort de Sa Hautesse, de l'élévation de Khosrew, et, pour gage unique de confirmation dans son rang, l'ordre de ramener tout de suite la flotte à Constantinople. Le canon des escadres, saluant l'avénement d'Abd-ul-Medjid, grondait à ses oreilles l'arrêt de sa déchéance; hier la seconde personne de l'empire, aujourd'hui rien peut-être, il était atterré. Presque au même instant un officier anglais, employé à bord du vaisseau amiral, revint de terre en annonçant, d'après des lettres de la capitale, que le terrible sadri-azhem avait signalé son entrée en fonctions par l'exécution des principaux partisans de la guerre. Akhmet frémit; il crut sans peine au sang dans le triomphe de Khosrew; ne s'était-il pas lui-même proposé pour une œuvre de sang contre Khosrew, chef du parti de la paix? Et c'était à la merci d'un ennemi implacable qu'il irait remettre avec sa tête celle du chef du parti de la guerre, d'un artisan de mort et d'un dénonciateur? Il la sentait déjà sous le tranchant du sabre. En outre, entre Khosrew et le Sultan, comme pour intercepter la clémence souve-

raine, siégeait Halil, beau-frère de l'un et fils d'âme de l'autre, dont il avait essayé de perpétuer la disgrâce. Pour être ménagé, avait-il du moins au divan, dans l'armée, sur la flotte, un parti dont il pût se couvrir? Tout son appui était en Mahmoud, et, Mahmoud mort, le courtisan restait isolé, en butte aux inimitiés vivaces que ses intrigues ou l'insolence de sa faveur lui avaient suscitées, pleurant amèrement la perte de son maître et de sa propre fortune. Sa consternation était profonde, son irrésolution manifeste, puisque la flotte ne bougeait point, mais silencieuse; à qui pouvait-il se fier, et les officiers liés à sa prospérité ne le trahiraient-ils pas pour échapper à ses revers?

Parmi les officiers qui se croyaient trop compromis régnait aussi une morne épouvante; ils savaient qu'habituellement la vengeance de Khosrew ne dédaignait aucun adversaire et frappait à toutes les hauteurs. Sous l'empire de cette contagieuse terreur, le reala-bey ou contre-amiral, Osman, conçut le projet d'une défection. Son père avait autrefois été le serviteur de l'un des princes de l'Égypte; six mois ne s'étaient pas écoulés depuis qu'il y avait personnellement rempli une mission; ce fut à ses yeux un refuge assuré contre un puissant persécuteur. Pourtant, incertain des intentions

d'Akhmet, il ne se disimula point ce que l'ouverture d'un tel projet avait de hasardeux, et il essaya d'en charger Avedik-Schiaoum, drogman du grand-amiral. Le prudent Arménien s'en étant défendu sur ce que des communications de cette nature sortaient de ses attributions, il se décida à en parler lui-même. A l'inaction de la flotte, Osman avait soupçonné une arrière-pensée chez le capitan-pacha; dans la proposition du reala-bey Akhmet rencontrait sans tâtonnements périlleux un moyen de salut; ils se comprirent vite, et leur concert mettait la flotte à leur disposition, attendu que le capitana-bey ou vice-amiral était un vieillard de quatre-vingt-six ans. Après un colloque secret de quelques heures, le signal du départ fut donné. La plupart des officiers, complétement étrangers à cette détermination, crurent obéir à un ordre du gouvernement. Ce fut le 4 juillet que la flotte sortit des Dardanelles et alla mouiller à Bechika-Bay.

Le même jour, l'amiral Lalande, croisant avec *l'Iéna* et *le Triton* au cap Baba, en fut avisé par le brik *le Bougainville*, qu'il maintenait en observation à Ténédos. Le lendemain, comme il se dirigeait sur le passage entre cette île et la côte de Troie, il vit cingler hors de Bechika-Bay d'abord *le Vanguard*, sentinelle avancée de l'es-

cadre britannique si discrètement mouillée à Malte, et bientôt la flotte turque tout entière faisant voile vent arrière pour gagner le large de Mételin. Akhmet avait trouvé dans le vaisseau anglais une sentinelle commode qui, sans dire un seul mot, l'avait regardé sortir, mouiller et reprendre la mer, se bornant à l'accompagner et paraissant même lui montrer le chemin. Mais l'escadre aux trois couleurs était plus gênante; elle se tenait depuis longtemps à l'affût de ses mouvements et venait se placer sur sa route. Dans l'appréhension d'une interpellation inévitable, il s'était donc préparé à parlementer avec une consigne qu'il supposait contraire à la liberté de sa sortie.

Au moment où l'amiral français joignait la flotte et saluait le capitan-pacha qui portait son pavillon en tête, le bateau à vapeur turc *l'Esseri-Khaïr* s'approcha pour entrer en communication avec lui. Peu auparavant M. Lalande avait été accosté par un bateau du pays, porteur d'une dépêche de M. Battus, consul aux Dardanelles, qui l'informait de la sortie de la flotte ottomane, ce dont il ne doutait pas, et de la mort du Sultan, ce qu'il ignorait encore. Impatient, en cette grave occurrence, d'aller au-devant d'une explication, il descendit aussitôt dans une embarcation et passa à bord du bateau à

vapeur. Il y fut reçu par Osman, chargé de lui offrir les compliments du capitan-pacha et de lui demander de sa part un entretien particulier. La demande sembla étrange et n'en fut pas moins acceptée. On prit place. Les témoins de l'entretien furent le prince de Joinville, capitaine de vaisseau et chef d'état-major, M. Guyet, capitaine de corvette et sous-chef d'état-major, et M. Hernoux, capitaine de corvette, aide-de-camp du prince, dont l'amiral était accompagné. L'interprète était Avedik-Schiaoum, homme intelligent, doué, en vrai truchement levantin, de souplesse à tous les rôles et à tous les langages, du reste parlant fort bien le français. C'était au reala-bey d'assurer par le déploiement de son artificieuse rhétorique l'exécution d'un projet dont il avait eu la première idée, pour Akhmet et pour lui dernière planche de salut.

Un préambule fleuri de stériles politesses, des regrets fastueusement prolixes sur la mort du Sultan, éclipse plongeant l'empire dans une ténébreuse incertitude, étonnèrent M. Lalande qui s'attendait à un prompt pourparler, et lui firent tout d'abord soupçonner que ce qu'on avait à lui dire était embarrassant à exprimer en toute espèce de langue. Ces préparations achevées, Osman entra plus avant dans l'explication en assurant que Mahmoud, et c'était là ce qui

comblait la mesure de sa douleur, n'était pas mort d'une mort naturelle. Sans doute sa maladie était fort grave, mais qu'elle fût désespérée, non, grâce à Dieu! et les médecins avaient déclaré qu'il vivrait au moins toute la belle saison. Comment cet espoir avait-il été déçu? comment avait-il prématurément succombé? Ses impitoyables ennemis, Khosrew et Halil, impatients de se saisir du pouvoir et trouvant sa fin trop lente, l'avaient hâtée par le poison. A cette heure ils étaient investis des dépouilles de leur crime; Khosrew s'était emparé du grand-visirat et Halil du poste de serasker. Trop bien instruits de cet infernal mystère, les amis de Mahmoud en avaient laissé éclater une juste horreur; pour soutenir leur usurpation, les deux ministres avaient résolu de les immoler jusqu'au dernier. Plus d'une tête avait été coupée, et chaque jour rejoignait à leur malheureux maître de nouvelles victimes de leur fidélité. Déjà même un destin pareil aurait atteint le capitan-pacha, l'un des serviteurs les plus dévoués du Sultan, et ne l'aurait pas épargné, lui Osman, s'ils n'eussent été prévenus à temps par leurs amis de Constantinople. Toutefois, ce n'était pas en raison de ce danger personnel, auquel il pouvait se soustraire en demandant un asile à bord du premier bâtiment européen, que le capitan-pacha s'était

décidé à faire sortir la flotte; mais mieux que personne il savait que Khosrew était l'ennemi juré de Méhémed-Ali et la créature de la Russie; il ne doutait pas que le vieux Topal ne poussât à outrance une guerre impie entre musulmans et ne livrât la flotte d'abord, l'État ensuite, à ses amis les Russes. Halil était comme lui vendu aux étrangers, et le nouveau monarque était si jeune encore qu'il n'était qu'un esclave entre leurs mains parricides. « C'est pourquoi, continua Osman-Bey, considérant déjà notre empire comme au pouvoir de la Russie, ne voyant aucun autre moyen de culbuter d'indignes usurpateurs qui machinent la ruine de l'État, nous avons pris la résolution d'avancer du côté d'Alexandrie, afin de négocier une paix durable avec Méhémed-Ali, et d'engager le serasker Hafiz, ami du grand-amiral, à suspendre les hostilités. » La fin de l'effusion du sang musulman, l'appui que devait nécessairement offrir une alliance sincère avec le Vice-Roi, l'expulsion des traîtres et la conservation de l'empire, furent en même temps énoncés avec ces circonlocutions vagues où la langue turque laisse la pensée louvoyer, et dont une traduction française plus resserrée ne réussit pas toujours à préciser le but. Il ajouta que ce projet, pesé et accepté par les

hommes les plus influents de l'escadre, avait été aussitôt mis à exécution, de peur que de sourdes intrigues ne vinssent altérer la fidélité et la discipline des équipages qui, malgré leur attachement au capitan-pacha, pourraient ne pas être à l'abri de la séduction.

Tout cela ne manquait ni d'adresse ni de vraisemblance. La mort du Sultan, dont les approches successives avaient été masquées par la préoccupation des événements publics et l'énergique dissimulation du malade, cette mort semblait si soudaine, elle était d'ailleurs si récente, qu'elle ne se refusait pas à la supposition d'un dénouement oriental. La part avérée de Khosrew à la première guerre de la Porte contre Méhémed-Ali justifiait l'imputation d'une nouvelle guerre au profit de sa haine, et, aux yeux de tout le monde, la situation de l'empire paraissait une occasion russe à laquelle les instruments ne feraient pas défaut. D'ailleurs, ce qui soutenait ce tissu d'assertions mensongères ou hasardées, c'était la croyance des auteurs du récit à la réalité des œuvres sanglantes du grand-visir; sous le coup qu'ils voyaient suspendu, ils débitaient leur fable avec une impudente sincérité de frayeur. Enfin dans l'exposition de leur plan se retrouvaient les deux mots de passe auprès d'un

fonctionnaire du gouvernement français : paix de l'Orient et opposition aux envahissements de la Russie.

Après avoir attentivement écouté cette laborieuse confession, M. Lalande observa que, puisque le capitan-pacha lui envoyait faire ses confidences, il lui devenait nécessaire de connaître à fond ses projets ultérieurs, pour être à même d'asseoir une opinion sur la position qu'il s'était faite aussi bien que sur le motif de cette communication imprévue, et il désira savoir pourquoi l'on était ainsi venu de l'avant vers lui. Le reala-bey, qui avait eu précédemment à Tunis un échange de bonnes relations avec l'amiral français, se décida, non sans quelque hésitation, à avouer que le capitan-pacha avait pu craindre, d'après ce qu'on lui avait répété, qu'il ne voulût point le laisser passer. Le grand mot était lâché. « J'avais deviné le motif de votre démarche, dit M. Lalande à qui le point capital de ces longs épanchements embarrassés n'avait point échappé, et c'est pour en acquérir la certitude que je vous ai adressé ma question. Jusqu'ici je n'ai point eu l'ordre d'empêcher la sortie de l'escadre. On en a parlé à Constantinople, je le sais; mais mes instructions me prescrivent uniquement d'empêcher, autant que possible, un conflit entre votre escadre et celle du pacha d'Egypte, dans

l'intérêt même de l'empire ottoman. Maintenant ce n'est plus pour faire la guerre que vous sortez, c'est pour faire la paix. La circonstance n'ayant pu être prévue par mes instructions, pour ma part je ne prétends mettre aucun obstacle à votre sortie et à vos intentions pacifiques. La paix est conforme aux vues de mon gouvernement; selon mon opinion, la paix est l'unique moyen de protéger votre pays de toute atteinte ennemie. »

La question avait été nettement posée et résolue; Osman respirait plus à l'aise. Toutefois l'ensemble des circonstances présentait un aspect tellement insolite que l'amiral crut devoir insister sur ce que la mesure projetée entraînerait peut-être de graves conséquences. Sans rien voir en ce moment qui l'autorisât à s'ériger en juge du dissentiment qu'on lui signalait entre le capitan-pacha et le grand-visir, c'est-à-dire entre la troisième et la seconde personne de l'Etat, il n'en déplorait pas moins cette guerre de famille qui ne pouvait être que très préjudiciable au jeune Sultan et à l'empire. « En vérité, répéta-t-il plusieurs fois, il serait indigne de bons musulmans de compromettre des intérêts aussi précieux, aussi sacrés pour sauver leur vie qu'ils croient menacée, et pour ma part je ne saurais que vous détourner de tout ce qui ris-

querait d'amener un résultat aussi déplorable. » Osman-Bey protesta avec chaleur que le capitan-pacha, qui devait tout au Sultan Mahmoud, était dévoué à son fils, et ne voulait agir, même en se compromettant, que dans l'intérêt du jeune souverain. Ce qu'il y avait de plus urgent, c'était d'arrêter la guerre près d'éclater; aussi, quoi qu'on pût penser de sa conduite, dût-il ne réussir qu'au prix du sacrifice de sa réputation, son dessein était d'y consacrer tous ses efforts et de se rendre en Candie, d'où il entrerait en négociation avec Méhémed-Ali. A ces mots l'amiral offusqué déclara qu'aller s'établir dans un port de la dépendance du Pacha ce serait faire mettre leurs bonnes dispositions en doute et provoquer à bon droit les reproches de défection, de trahison même. Tant que la paix ne serait pas conclue, ils devaient considérer le Vice-Roi comme une puissance en guerre; ils ne pouvaient donc aller en Candie : s'ils y étaient reçus en ennemis, ils travailleraient contre leurs intentions pacifiques, et s'ils étaient accueillis en amis, ils seraient accusés de trahison. « Comment faire alors? répliqua Osman; car, pour traiter avec Méhémed-Ali, il faut nous rapprocher, et comment y parvenir sans risquer de combattre, puisque la guerre est déclarée? — Puisque vous me demandez mon avis, répondit

l'amiral, je vous ferai remarquer que, pour mettre ses intentions à couvert, le capitan-pacha doit aller prendre position dans un port turc. S'il n'ose mouiller à Scio ou à Boudroum, soit à cause des intrigues qui pourraient indiscipliner ses équipages, soit en raison d'un éloignement trop grand de l'Egypte, il a Macri, Marmarizza et Rhodes, où il sera avantageusement placé pour éviter ce qu'il craint et faire ce qu'il désire. » Ce ne fut pas sans quelque peine que le reala-bey se laissa convaincre de la sagesse de ce conseil; il finit pourtant par exprimer l'assurance que le capitan-pacha s'y conformerait, assurance peu sincère il est vrai, mais hommage obligé à la loyauté de son interlocuteur, qui s'effarouchait de l'ombre seulement d'une trahison!

L'horizon de l'Orient semblait chargé de tant d'événements orageux que l'amiral entrevit la possibilité d'une intervention de l'Europe. Dispensée de veiller sur le rapprochement, désormais inoffensif, des flottes égyptienne et turque, l'escadre française pouvait du moins rester à son poste, et, dans le cas où les Russes marcheraient sur Constantinople, être prête à passer les Dardanelles. Avoir à forcer ce passage, que depuis quelques années l'imagination politique a tant de fois fait remonter par une intrépide conjuration de voiles, c'était pour un officier de

marine une bonne fortune en perspective dont il ne déguisait pas sa satisfaction, quoique à ce sujet il n'eût encore reçu aucun ordre de son gouvernement. En même temps il exprimait l'espoir que l'escadre anglaise viendrait bientôt montrer son pavillon ami à côté de celui de la France.

Ce qu'espérait M. Lalande, Osman l'appréhendait. Il ne cacha point qu'il craignait de rencontrer l'escadre anglaise, dont, selon lui sans doute, tout autre projet que la guerre eût médiocrement obtenu la faveur; il demanda même ce qu'il conviendrait de dire à l'amiral Stopford. « Ce que vous venez de me dire, si c'est la vérité, fut-il brièvement répliqué, je ne pense pas que l'amiral Stopford y trouve plus que moi une raison de ne pas vous laisser aller où vous voudrez. » Le reala-bey se montra peu tranquillisé. Supposant peut-être, d'après la grossière interprétation de la politique française par les Turcs, qu'un avantage fait à l'Egypte devait être indifféremment secondé d'un Français, convaincu de l'intérêt que l'amiral prenait à la pacification de l'Orient, il le pria, afin de leur faciliter l'exécution de leur projet, de les accompagner; « Allons donc! » lui repartit-on avec une vivacité militaire ; de leur donner du moins un vaisseau qui les escortât et un officier qui leur

servît de garantie. L'amiral de rejeter bien loin ces propositions, en répétant qu'y accéder ce serait avoir l'air de prendre parti dans le différend du capitan-pacha et du grand-visir, et qu'il ne lui allait point de s'immiscer dans leurs querelles de famille. Le but de leur démarche ne lui en faisait pas perdre de vue le point de départ obscur, passablement louche, et ce n'était pas lui qu'on pouvait entraîner hors de sa ligne de circonspection. Osman insista : entre eux et l'escadre britannique il sentait la nécessité d'un intermédiaire, et, n'osant exprimer le motif de son insistance, il représenta que, faute de pouvoir aviser la flotte égyptienne de leurs desseins pacifiques, une collision s'ensuivrait peut-être. Le devoir de M. Lalande étant de la prévenir, il promit d'expédier, comme cela avait toujours eu lieu précédemment, un brick dans les eaux de la flotte ottomane. « L'année dernière, fit-il remarquer en passant, le capitan-pacha en avait témoigné du mécontentement, et, par égard pour sa susceptibilité, j'avais décidé de n'en point envoyer cette année. Mais puisqu'il change d'avis, je vais faire observer la flotte par *le Bougainville*, et je donnerai ordre au capitaine, en cas de rencontre, d'informer l'amiral égyptien des dispositions du capitan-pacha. »

Enfin, tous ces points convenus, le reala-bey,

pressé de s'expliquer sur ce qu'ils espéraient d'un traité de paix conclu sans la participation du Sultan et de son ministère, développa leur plan avec complaisance : c'était, après avoir négocié avec Méhémed-Ali, de se concerter avec Hafiz, pour que l'armée du Taurus marchât sur Constantinople, tandis que le capitan-pacha y aborderait lui-même avec toute sa flotte ; tel était l'unique moyen de sauver le jeune Sultan de la tutelle de perfides ministres et Constantinople des mains de la Russie. L'amiral devait désirer connaître tous leurs projets, mais il n'avait point à les discuter, et il termina la conférence en manifestant le désir d'aller saluer le capitan-pacha.

Cette seconde entrevue fut courte. On ne pouvait y revenir sur tout ce qui avait fait l'objet de la première ; Osman avait supplié M. Lalande de n'en point parler à Akhmet à cause de son entourage, et plus d'une fois même, durant le cours de leur entretien, il lui avait demandé le plus profond secret sur des projets auxquels la flotte obéissait sans en avoir rien appris. L'entrevue fut triste. Menacé de perdre sa tête ou ses dignités, réduit à chercher son salut dans une résolution extraordinaire, inquiet de la soumission des équipages, n'ayant devant lui qu'un avenir incertain, le capitan-pacha, dont en ce

moment la flotte portait aventureusement la fortune tout entière, était en proie à de sombres agitations, et, trop habile pour en rien trahir, il couvrait tout de sa douleur de la mort du sultan Mahmoud, du regret de la perte irréparable qu'il venait de faire, et de l'expression de son affection pour un maître qu'il aimait plus qu'un père. L'entrevue terminée, la flotte fit route pour passer en dehors de Scio, et l'amiral français alla prendre un pied d'ancre au cap Baba, d'où il expédia *le Bougainville* en observation de la flotte turque et *le Papin* à Constantinople. Parti le lendemain 6 juillet dès le matin, ce bateau à vapeur portait M. Guyet, sous-chef d'état-major de l'escadre, chargé d'informer l'ambassadeur de France de tout ce qui venait de se passer.

Tel est le récit exact des faits; mieux connu, il eût sans doute simplifié la polémique qui s'y est attachée.

L'amiral français avait mission d'empêcher un conflit entre les deux flottes de Stamboul et d'Alexandrie; il n'avait pas l'ordre d'empêcher la sortie de la flotte ottomane. Devait-il néanmoins lui interdire le passage? Sans instruction pour un cas qui ne pouvait être prévu, devait-il, en prenant autorité de la circonstance, y suppléer par une décision personnelle? D'abord,

qu'on mette de côté la disproportion des forces, ainsi qu'il l'eût fait lui-même sans pouvoir toutefois répéter Navarin à lui tout seul. Si l'on veut même, la visite du reala-bey permet de présumer que le capitan-pacha ne se serait point hasardé à forcer l'obstacle moral d'un refus. Il n'eût donc tenu qu'à M. Lalande d'arrêter toute la flotte turque en mettant en travers sa faible escadre fortifiée du nom de la France et de la présence d'un prince du sang. Qu'on le note pourtant : sa dernière raison était moins le nombre de ses canons que le nom de la France. Mais, sans une mission expresse, était-ce le cas de l'arborer? Dut-il penser que ce fût le rôle de son gouvernement de faire la police au profit de la Porte-Ottomane, disons mieux, au profit de Khosrew? car c'était entre Khosrew et Akhmet que la jeunesse du nouveau Sultan laissait le débat tout entier. Il y a plus; Khosrew lui était représenté, non pas seulement comme un adversaire d'Akhmet, mais comme l'empoisonneur de Mahmoud, le ministre perfide d'Abd-ul-Medjid, l'ennemi de l'empire qu'il allait sacrifier à sa haine et à sa vénalité, en poursuivant la guerre contre l'Egypte et en appelant la Russie. Que ces assertions fussent des calomnies dictées à Akhmet par l'effroi de son terrible antagoniste, par quelle voie un officier en croisière aurait-il été

saisi des pièces du procès entre ces deux personnages? quelle était sa compétence à se déclarer leur juge? L'immoralité du grand-visir était tellement notoire en Orient que toute calomnie contre lui était probable, même dans la bouche du capitan-pacha. Maintenant, que l'on songe à quelles conjectures la mort de Mahmoud et l'incertitude des événements de la guerre venaient d'ouvrir le champ! Hafiz-Pacha défait, Ibrahim poursuivant sa victoire, l'intervention russe s'abattant sur Constantinople, un grand-visir lui livrant la capitale de l'empire et les intérêts mêmes de l'Europe, tout était possible! Certes, sous l'influence de tant d'appréhensions diverses et surtout de la panique russe qui dominait à cette époque, il eût fallu à M. Lalande une singulière intrépidité pour oser cautionner vis-à-vis d'Akhmet, au nom de la France, la modération de la Russie, la vertu de Khosrew et le sort des événements engagés. C'est pourquoi, écartant avec une judicieuse discrétion ce démêlé des deux visirs et s'abstenant d'une appréciation morale impossible, il se borna à envisager les conséquences politiques de la résolution qui lui était dénoncée. Ce qui importait à la France, c'était de voir la guerre se terminer; autorisé à prévenir un conflit naval, comment se serait-il cru autorisé à empêcher un mouvement de la flotte

turque favorable au rétablissement de la paix? Ce qui importait à la France, c'était de voir la Turquie à l'abri de l'intervention de la Russie; comment de son chef se serait-il opposé à une démarche du capitan-pacha propre à en supprimer l'occasion ou à en atténuer les conséquences? Pour seconder les vues de son gouvernement, il n'avait donc pas à se livrer à une inspiration toute individuelle en dehors de ses instructions, il lui suffisait de s'y conformer et de laisser faire. Cela fut bien modeste sans doute aux yeux des gens qui ont toujours la prétention de faire quelque chose sous la responsabilité de leur génie; mais cela était de bon sens, et c'était un rare mérite peut-être que de s'y arrêter dans des circonstances imprévues qui pouvaient facilement tenter à l'aventure l'imagination ou la vanité. Que les amis forcenés de la Porte-Ottomane aient nommé cette inaction légitime un assentiment à la trahison en faveur de Méhémed-Ali, c'est le jugement précipité de l'ignorance des faits ou d'une légèreté passionnée. Akhmet avait trop d'esprit pour confesser sans nécessité à un officier européen le projet d'aller livrer la flotte, lorsqu'il avait à se parer des beaux semblants de serviteur fidèle du souverain et de négociateur de la paix, et l'on sait avec quelle énergie l'amiral repoussa tout ce qui offrait l'apparence

d'une défection. Peut-être lui est-il permis de regretter que les honorables couleurs de dévouement au prince, de nationalité et de paix, dont le capitan-pacha s'était ingénieusement pavoisé, lui aient arraché des paroles nobles et loyales destinées à se perdre dans le vent qui poussait la flotte ottomane vers le sud; mais dans cet abordage de la diplomatie turque et de la dignité française, pas un mot, pas un acte équivoque ne lui fut surpris, et il peut se consoler d'avoir trop bien parlé par la conviction d'avoir bien agi. En résumé, rien ne paraît plus net que la conduite de l'amiral Lalande, dès qu'on dégage, ainsi qu'il le fit, le point de vue politique de tout le reste. Fidèle à l'esprit de son gouvernement qui voulait la paix et ne voulait point d'une nouvelle occupation russe, il ne céda point à une complaisante prédilection pour l'Egypte; il laissa se consommer, dans l'intérêt même de la Turquie menacée de trahison intérieure et d'intervention étrangère, un acte qu'il n'avait pas mission d'empêcher.

Rapidement poussée d'une bonne brise du nord, le 6 juillet, la flotte ottomane était à la hauteur de l'île de Stanchio (*Cos*). C'en est fait, Akhmet exécute le projet de défection que la veille il a soigneusement dissimulé; ce n'est ni vers Macri, Marmarizza et Rhodes, ni même vers Can-

die qu'il se dirige; il met le cap sur Alexandrie. Menacé du naufrage par la haine de Khosrew, c'est dans l'inimitié de Méhémed-Ali contre le grand-visir qu'il espère un port. Hier il était le négociateur de la paix, le représentant de la nationalité turque, le sauveur de l'empire, personnage d'emprunt qui excédait ses forces et son ambition même; aujourd'hui, libre d'abdiquer entre les mains du Vice-Roi la tâche de veiller aux destinées publiques et à la sienne, il lui expédie par une corvette son kyahya-bey avec une lettre; il lui annonce son arrivée prochaine et lui en expose les motifs. Ce kyahya-bey, père du contre-amiral Osman, était Hadji-Cherif-Aga, vieille connaissance de Méhémed-Ali, dont en 1811 il avait accompagné le fils aîné, Tossoun, dans l'expédition du Hedjaz, en qualité de *muhurdar* ou de porte-cachet. A la suite de quelques altercations avec son maître, il avait déserté et s'était retiré à Constantinople. L'heureux destin du Vice-Roi l'avait placé, ainsi que son fils, auprès du capitan-pacha pour l'entraîner dans la voie de l'Égypte.

Ce ne fut pas l'un des faits les moins surprenants de 1839 que cet acte du capitan-pacha; rapporté aux phases de sa vie, le fait est plus curieux. Avant que sa barbe fût blanche, il était un exemple accompli de la mobilité du caractère

et de la versatilité du courtisan [1]. Qui accusait Khosrew et Halil de trafiquer des intérêts de l'empire avec la Russie? le vénal partisan de cette puissance en 1833. Qui donc était fier en 1838 de faire fraterniser la flotte ottomane avec l'escadre anglaise? celui qui à cette heure se chargeait de voiles pour échapper à la rencontre de cette éternelle compagne de l'an dernier: sa boussole n'était plus celle de l'Angleterre. De 1836 à 1839, d'entremetteur zélé de Méhémed-Ali n'était-il pas devenu l'instigateur le plus acharné de la nouvelle guerre? guerre sainte, guerre légitime, qu'il proclamait, un mois ne s'était pas écoulé, impie et sacrilége, qu'il avait hâte d'éteindre! Lui! le confident de la vengeance de Mahmoud, il était le premier à souffler sur la torche qu'ils avaient allumée ensemble en en chas-

(1) Nous croyons devoir rapporter ici quelques éclaircissements que nous nous sommes procurés sur la cession faite par Akhmet du district d'Alkhatzik à la Russie pendant son ambassade à Pétersbourg (voir le chap. III du Ier vol.). Akhmet prétend que c'est pendant une orgie diplomatique que Nikolaki Aristarchi, grand-logothète et drogman de la Porte, lui prit son cachet et l'appliqua sur le traité. De son côté le logothète affirme que c'est Akhmet lui-même qui a apposé son cachet, mais qu'il était complétement ivre. Ce qui paraît résulter de plus clair de ces deux versions, c'est que la Russie faisait boire la Turquie et portait le vin beaucoup mieux qu'elle.

sant la fumée sur la face de son maître mort, et c'était aux pieds du rebelle dont il avait juré la ruine, de l'adversaire détesté du Sultan, qu'il se cherchait un refuge! « Tu iras bientôt voir ton père en Égypte, » lui avait dit en 1836, prophète sans le savoir, Mahmoud qui le voyait enthousiasmé de Méhémed-Ali. « Ah! je n'ai pas d'autre père que vous! » avait-il répliqué en se prosternant. Mais Akhmet a toujours besoin d'un père, c'est-à-dire d'un protecteur puissant qui lui soit un soutien, et le père enseveli ne vaut pas le père vivant; en pleurant l'un il allait donc saluer l'autre. En attendant la réponse à sa lettre, Akhmet-Fevzi-Pacha, à tout événement, passe du *Mahmoudieh* à bord du *Fevzieh* dont la marche est supérieure; le pavillon amiral, transféré du bâtiment qui porte le nom du Sultan sur un vaisseau qui porte l'un des siens, ne semblait-il pas signifier la destination de cette flotte impériale qu'il engageait pour le salut de sa personne?

Cependant, le 7 juillet à six heures du matin, *le Papin* mouillait à Thérapia et apportait enfin des nouvelles de la flotte toujours vivement attendues; l'ambassadeur de France s'empressa de les communiquer à la Porte. Ce coup imprévu suivait de bien près la nouvelle de la défaite de Nézib, qui lui était parvenue depuis le 5 juillet et

qu'elle tenait encore cachée. Jusqu'au dernier instant la Porte avait espéré que le contre-ordre expédié à Hafiz serait arrivé à temps; déjà la bataille était livrée et perdue, sans que l'on sût à cette heure ce qu'étaient devenus Hafiz et les débris de son armée. Le jour même où le gouvernement turc avait appris cette funeste nouvelle, Khosrew avait envoyé, par *le Peïk-ul-Chevket,* Akif-Effendi en mission auprès de Méhémed-Ali. Et aujourd'hui c'était la défection de toute la flotte, nouvelle victoire pour l'heureux Pacha! Le divan fut alarmé d'une situation aussi critique.

Il fallait pourtant annoncer à Stamboul le sort des troupes et des vaisseaux. En prenant ses mesures pour assurer la tranquillité publique, le gouvernement laissa transpirer dans la journée les deux nouvelles de la défaite et du départ de la flotte. L'une de ces impressions neutralisa l'autre. La flotte était partie; où était-elle allée? que voulait le capitan-pacha? Toutes les conjectures soulevées par ce fait inattendu firent diversion à l'effet du revers essuyé par l'armée. La population d'ailleurs se résignait à la malheureuse issue d'une guérre qu'elle n'avait jamais prise à cœur. Depuis la mort de Mahmoud il n'y avait en Turquie qu'un seul homme qui déplo-

rât sincèrement cet échec des troupes ottomanes, cette victoire d'un vassal rebelle, cette ruine de longues espérances; trois jours entiers, dit-on, il resta terrassé de ce désappointement: c'était l'ambassadeur de la Grande-Bretagne. Quant au départ de la flotte, il regretta sans doute d'avoir si prudemment servi les projets de guerre du Sultan que l'escadre anglaise eût été absente au moment de cette fatale évasion. Cependant cette dernière nouvelle avait mis en émoi toutes les familles des officiers et des marins résidant à Constantinople, et la calamité publique troublait, irritait même une foule d'intérêts privés. Après une délibération du divan, il fut décidé à l'unanimité d'envoyer à Akhmet, par Muschin-Effendi, mustechar de la flotte, un khatti-chérif qui le confirmât dans ses fonctions de capitan-pacha, et l'invitation de revenir à la capitale. Comme il importait de prévenir la jonction amicale des deux flottes égyptienne et turque, dont on pouvait craindre l'apparition simultanée dans le Bosphore, il n'y avait pas un moment à perdre. L'ambassadeur de France mit à la disposition du ministère *le Papin*, qui repartit dans la nuit du 7 au 8, à deux heures du matin.

Tel était donc le legs du Sultan Mahmoud à

son empire : défaite de l'armée, défection de la flotte, triomphe de l'Égypte, et crainte d'une prochaine application du traité d'Unkiar-Skelessi. Constantinople s'agitait sous un ciel désastreux.

CHAPITRE XI.

Arrivée à Alexandrie du kyahya-bey du capitan-pacha — et d'Akif-Effendi. — Lettre du grand-visir au Vice-Roi. — *Taklidi-Seïf.*— Le fez et le turban.— Cérémonie à Eyoub. Abd-ul-Medjid.—*Le Papin.*—Arrivée de la flotte turque en Egypte. — Réception d'Akhmet. — Situation du Vice-Roi.

Les canons d'Alexandrie, encore chauds de trois journées de salves en l'honneur de la victoire de Nézib, recommencèrent leurs salves le 8 juillet en l'honneur de l'avénement d'Abd-ul-Medjid; une polacre grecque venait d'en apporter l'avis. La mort de Mahmoud était pour le Vice-Roi une victoire plus décisive que la première; Nézib n'avait eu raison que d'une armée, c'était la guerre même qui avait été ensevelie à Constantinople. Il se flatta que la Porte serait empressée de conclure la paix et satisferait pleinement à ses prétentions; peut-être même entrevit-il une nouvelle occasion de gloire dans le soutien que l'empire affaibli aurait à réclamer de lui; il était

prêt, toute atteinte au territoire musulman blesse profondément sa fierté patriotique, et moins facilement qu'à lui-même il pardonne à l'étranger de s'en approprier une province.

Le lendemain, 9 juillet, comme si les événements heureux devaient merveilleusement se presser dans sa prodigieuse fortune, la corvette détachée par Akhmet mouilla à Alexandrie. Aussitôt il ordonne que le bâtiment soit mis en quarantaine, et il se rend lui-même au lazaret, tant il était impatient d'apprendre le motif de cette visite inattendue, pour recevoir, encore humide de la purification, la lettre apportée par le kyahya-bey du capitan-pacha. Quelques heures après, la réponse et Hadji-Chérif-Aga repartaient par *le Nil;* la corvette restait en rade. Le bruit de l'arrivée prochaine de la flotte ottomane ne tarde pas à se répandre, sujet d'interminables étonnements, d'inépuisables conjectures et d'une surenchère de félicitations.

Cette éclatante prospérité était obscurcie de quelque ombre en Syrie. La nouvelle qu'Ibrahim était battu y avait été semée par des déserteurs égyptiens qui, au nombre de trois cents environ, avaient fui du champ de bataille au moment où le succès était indécis, et, à cette nouvelle, les alentours de Hamah, Djesser-Chogr sur l'Oronte, Riha, gros bourg au sud-ouest d'Alep,

tout le pays même entre cette ville et Latakieh, étaient entrés en révolte. D'horribles excès se commettaient sur les agents du gouvernement; les mutselims de Djesser-Chogr et de Riha étaient massacrés, les employés assassinés et coupés par morceaux. Et tandis que les Hanadés se dirigeaient sur l'un des points soulevés, les Anezés, pour les dépouiller du butin de Nézib, les attaquaient à l'improviste et ajoutaient au désordre. Le fer et le feu réprimèrent bientôt l'insurrection; plus tard le pardon fut accordé au repentir, la restitution des bestiaux et autres objets enlevés ordonnée; mais le châtiment des armes, du pillage et de l'incendie, laissa de déplorables traces à Riha et à Djesser-Chogr, principaux foyers de la rébellion. Le 9 juillet, sur le commandement d'Ibrahim, Ismayl-Bey, gouverneur d'Alep, marchait contre ces deux villes à la tête de deux mille cavaliers.

Tout se succédait vite à Alexandrie. Le 11 juillet les négociations s'ouvraient entre Méhémed-Ali et la Porte-Ottomane; *le Peïk-ul-Chevket* (le Courrier lumineux) y avait débarqué Akif-Effendi, chargé de notifier officiellement au Vice-Roi la mort de Mahmoud et de lui remettre une lettre du grand-visir.

« Ainsi que le portait la lettre que j'ai adressée à Votre Altesse il y a quelques jours, le très puissant et très ma-

gnifique Sultan Abd-ul-Medjid Khan, notre auguste maître, étant monté au trône par suite de la vacance survenue selon les décrets de la volonté divine, Sa Hautesse, mue par une inspiration de la droiture et de la sagesse dont elle est douée, a daigné, à l'instant même de son avénement, s'exprimer ainsi : « Quelques actions de Méhémed-Ali-Pacha, gouverneur de l'Égypte, ayant indisposé feu mon père de glorieuse mémoire, bien des faits ont eu lieu et des mesures commençaient actuellement à recevoir leur exécution. Cependant, dans mon désir du bien-être et de la prospérité des peuples que la divine Providence m'a confiés, dans le but surtout d'éviter l'effusion du sang musulman, j'oublierai tout le passé, je pardonnerai audit gouverneur, à la condition qu'il fasse son entière soumission. Je lui enverrai aussi une décoration pareille à celles de mes autres visirs, et je lui confierai le gouvernement de l'Égypte avec le droit de succession pour son fils. » Sa Hautesse a daigné en même temps me nommer, tout indigne que je suis, son grand-visir.

« Vu l'ancienne amitié qui me lie à Votre Altesse, je me suis réjoui de cœur de cette gracieuse disposition souveraine en sa faveur, et j'ai ordonné immédiatement au Chark-serasker Hafiz-Pacha d'arrêter la marche des armées impériales ; la flotte qui était sur le point de sortir des Dardanelles a été retenue.

« S'il plaît à Dieu, la décoration qui, en vertu de l'ordre suprême, se prépare, va vous être expédiée avec le firman impérial ; en attendant je vous envoie Akif-Effendi, membre du conseil de la Sublime-Porte, qui informera Votre Altesse des détails de cette grâce souveraine.

« J'espère, s'il plaît à Dieu, que Sa Hautesse, notre au-

guste maître, avec l'aide de la volonté divine, fera le bonheur de toutes ses provinces et de tous ses peuples. Or, comme il est évident que ce but ne peut être atteint qu'en vertu de l'union et de l'harmonie des Osmanlis, je vous écris la présente lettre dans l'espoir qu'attendu la sagesse et la perspicacité qui vous distinguent, attendu la volonté suprême de Sa Hautesse, Votre Altesse voudra bien oublier tout ce qui s'est passé, faire son entière soumission, retirer les troupes qui se trouvent à son camp, et agir à l'avenir d'après les principes de l'union et de l'harmonie. »

Telle était donc l'offre adressée au Vice-Roi, l'hérédité uniquement pour l'Égypte, offre déjà refusée en 1837 de la part du Sultan lui-même! L'implacable Mahmoud était-il encore vivant? était-ce le camp impérial qui avait vaincu une quatrième fois? Il est vrai que, pour atténuer l'anachronisme de la proposition, le grand-visir l'avait antidatée et la faisait gracieusement émaner du jour même de l'avénement; mais *le Peïk-ul-Chevket* n'était parti que le 5 juillet et tout se savait alors. En replaçant inflexiblement dans l'arène des négociations la proposition même sur laquelle le sang ottoman venait de couler, le ministre du nouveau souverain préludait-il heureusement à l'union et à l'harmonie dont il se faisait le prédicateur? Khosrew espérait-il toucher Méhémed-Ali par l'invocation de

leur vieille amitié? Car selon les circonstances c'est sous le nom d'amitié ou d'inimitié que les deux visirs considèrent leurs anciennes relations. Méhémed-Ali, réduit par le sadri-azhem à l'Égypte pour apanage, reconnut la fidèle amitié du pacha qu'il en avait expulsé; il s'en irrita et sourit dans sa barbe. Sa bonne fortune lui avait ménagé les moyens de soutenir ses prétentions, de maintenir le pied d'hostilité, et peut-être même de le renverser à Constantinople comme il l'avait renversé au Caire, sans faire passer le Taurus à son armée. La flotte ottomane n'avait pas été si bien retenue dans les Dardanelles qu'elle ne fût déjà à sa disposition, et *le Nil* ne lui portait-il pas l'autorisation d'arriver? Le message dont *le Papin* était chargé pouvait seul changer la détermination du capitan-pacha.

Cependant, malgré ses perpétuelles appréhensions, Constantinople s'apprêtait à compléter l'inauguration du nouveau règne par la célébration du *Taklidi-Seïf.* Le sabre, voilà en Orient le signe du pouvoir, voilà le sceptre musulman; la cérémonie par laquelle on ceint le sabre au souverain répond au couronnement et au sacre. C'est avec le sabre que les califes de Badgad avaient conféré l'investiture aux conquérants tartares qui violentaient respectueusement leur pontificat. Telle qu'elle se pratique aujourd'hui,

la cérémonie date de Mahomet II. En même temps qu'il fixa la capitale errante de l'empire d'Osman dans la magnifique résidence de Constantinople, il voulut rehausser par une sanction religieuse le pouvoir de sa maison. Or, à cette époque il ne restait du califat qu'une ombre misérable, asservie aux mamlouks d'Égypte. Est-ce dans cet avilissement qu'eût habité la puissance de la religion? Exilée de son centre glorieux et n'en ayant point retrouvé d'autre, elle était dispersée dans des hommes d'une piété exemplaire; c'était le règne des saints et non celui de l'église. En attendant que Sélim Ier s'emparât de l'héritage spirituel des califes, Mahomet II, dont la nouvelle capitale était digne de l'islamisme même, prépara cette conquête du sacerdoce en découvrant, hors de toute autorité, le secret d'une irrécusable sanction. S'il reçut le sabre du fameux cheikh Ak-Chems-ud-Din dont il était toujours accompagné, ce ne fut pas aux mains de ce pieux personnage qu'il emprunta la vertu consécratrice, ce fut au tombeau de l'un des antiques martyrs de la foi, ce fut au premier âge de l'islamisme visible dans ce monument. Suivant la tradition, le porte-étendard et l'un des plus illustres *ensarioun* ou compagnons du Prophète, Eyoub, avait été tué sous les murs de Constantinople, l'an 48 de l'hégyre (668 de J.-C.), lors du

siége tenté par Yézid, fils du calife Moaviah Ier; en mourant il avait prédit qu'un jour un prince musulman s'emparerait de la ville des Grecs et honorerait son tombeau. Mahomet II avait pris la ville; il fallait un miracle pour retrouver la tombe : la tombe fut retrouvée; il la recouvrit d'une mosquée, et désormais la maison ottomane eut aux portes mêmes du chef-lieu de l'empire une source indépendante de son investiture, un don céleste de consécration en propriété [1]. Selon l'usage, la cérémonie devait suivre de près l'avénement; elle était fixée au 11 juillet.

Une question sérieuse fut préalablement agitée dans le divan : le nouveau monarque serait-il sacré le fez ou le turban en tête? Le cheikh-ul-

(1) Mahomet II invita Ak-Chems-ud-Din à demander à Dieu où se trouvait le tombeau d'Eyoub; le cheikh, après de longues prières, eut une vision dans laquelle Eyoub lui-même désigna le lieu de sa sépulture, et l'assura qu'en creusant la terre à l'endroit indiqué on découvrirait une source d'eau vive et un marbre blanc avec une inscription en hébreu. Le lendemain, il conduisit le Sultan dans le faubourg qui depuis a pris le nom d'Eyoub, et fit fouiller devant les murs du côté de l'ouest; on y trouva en effet une source et une grande tombe. Dès que le turbé en l'honneur du compagnon du Prophète fut élevé, Mahomet II, accompagné des principaux ulémas, s'y rendit en grande pompe, et reçut des mains d'Ak-Chems-ud-Din un cimeterre magnifique; ses successeurs se sont conformés à cet usage.

islam déclara qu'il n'assiterait point au *Takliditseïf* si le Sultan ne reprenait le turban ; le grand-visir se prononça énergiquement pour le fez. La querelle fut violente : c'était la querelle même de la tradition et de la réforme. L'ex-bach-vekil, Réouf-Pacha, président du conseil suprême de justice, s'interposa avec gravité ; il fit observer que l'adoption du *kaouk* paraîtrait au peuple le signe du retour à l'ancien régime, et que ce serait un attentat à la mémoire du feu Sultan, un encouragement aux ennemis du nouvel ordre de choses. Le cheikh-ul-islam répliqua que le Sultan Mahmoud lui-même avait été sacré avec le turban, et que l'introduction récente du fez ne pouvait porter atteinte à un usage d'une vénérable antiquité. Sans comprendre qu'il était à propos d'éviter tout ce qui pourrait relever de factieuses espérances, il s'entêta à réclamer, du moins pour l'instant de la cérémonie, la réapparition de la coiffure solennelle des princes ottomans ; comment lui serait-il possible, ajoutait-il, de reconnaître l'héritier de la majesté sainte des califes sous un fez qu'il nommait avec indignation un chapeau, et même un laid chapeau? « Par Dieu et son Prophète! s'écria le grand-visir rouge de colère, vous serez présent au sacre de Sa Hautesse avec le fez, ou dès cette nuit je vous fais déposer. » L'argument était vigou-

reux, et impliquait même un autre argument péremptoire : le lacet ou le canal. Le cheikh-ul-islam ne se soucia point d'être le martyr du turban; il justifia sa résistance en prétendant n'avoir été que l'organe du corps des ulémas, et demanda pour eux le droit de paraître en cette occasion avec leurs anciens costumes. La transaction fut acceptée. Quant au jeune Sultan, bien que la sultane Validé se fût, dit-on, décidée en faveur du *kaouk*, il avait énoncé l'intention de ne rien changer à ce qu'avait établi son père.

Le 11 juillet, dès le matin, Stamboul était debout, Stamboul était envahi par les habitants des faubourgs dont s'embellissent à l'envi les deux rives du Bosphore. C'était là qu'abordaient ces milliers de kaïks qui, s'élançant de tous les points des côtes de l'Europe et de l'Asie, glissaient sur le bleu de la mer doré de soleil et blanchissant d'écume, s'entre-croisaient, s'évitaient, cherchaient à se gagner de vitesse, se cédaient le passage et frappaient en cadence chacun un nombre inégal de paires de rames selon le rang des passagers; flottille immense transportant une migration complète des diverses races qui en peuplent les abords. Cette foule se distribua autour de la mosquée d'Eyoub, sur la route qui, de la mosquée à la porte d'Andrinople, suit extérieurement l'enceinte des vieux murs

grecs, et dans la longue rue qui de cette porte s'étend jusqu'au sérail en traversant la ville. C'était l'itinéraire du cortége. Aux fenêtres, à toutes les ouvertures des boutiques, louées à des prix exorbitants, s'empressaient d'autres curieux, dont plusieurs avaient même passé la nuit dans ces domiciles improvisés. L'affluence des femmes surtout était prodigieuse ; un spectacle est si rare pour cette moitié sédentaire de la population ! Elles étaient toutes accourues, toutes elles étaient présentes, celles-ci dans les maisons, celles-là sur des estrades qui leur avaient été réservées dans les rues, la fleur des dames turques, grecques et arméniennes en arabas dorés. Pour chaque fête il y a toujours une place assignée aux femmes ; c'est encore le harem en plein vent et personne n'oserait le coudoyer. Le respect des femmes, né de la solidarité de toutes les jalousies et de toutes les susceptibilités viriles, est si profondément consacré par les mœurs publiques qu'il suffit à tracer entre le sexe féminin et la circulation tumultueuse de la cohue mâle une barrière inviolable.

C'est en un jour pareil que Constantinople se manifeste avec le faste de ses races, de ses costumes et de ses idiomes. Turcs, Grecs, Albanais, Bulgares, Arméniens, Kurdes, Persans, Levantins, Arabes, Barbaresques, Juifs, etc., les uns habi-

tants de la cité et de ses environs, les autres hôtes passagers du grand caravansérail, quelle différence de traits n'offre pas cet assemblage immense ! Dans ces vêtements serrés ou amples, courts ou traînants, dans ces coiffures circulaires, cylindriques, pyramidales, dans les chaussures même qui se traînent sur le sol ou s'y fixent patiemment, quelle diversité de formes, d'étoffes, et de couleurs ne ressort pas de ce pêle-mêle où bruissent confusément les sons de tant de langages ! L'Orient est toujours une image de la tour de Babel pour les yeux, il en est un écho pour l'oreille. N'est-ce pas sa destinée ? La sévère unité y manque. Sur le même terrain se pressent trop de familles humaines dont le sang ne se confond pas, et qui, en se touchant les unes les autres, se perpétuent dans leur intégrité avec toute la rigueur des séparations géographiques. La conquête est leur lien; tour à tour l'une d'elles commande et forme un empire où se hiérarchisent ces tribus. Ainsi va ce monde qui exclut l'uniformité civile, politique, religieuse, qu'à défaut de l'unité animera peut-être un jour l'harmonie, mais qui à cette heure, tel qu'il est, par l'une de ces journées où il s'épand sur les ondulations de sa terre riante, où il s'épanouit avec toute sa variété sous la tente splendidement illuminée de son ciel, présente un de ces merveil-

leux spectacles dont l'Europe ne peut plus entrevoir qu'un échantillon mesquin à la pâle lueur de ses théâtres.

Pour la première fois l'Europe, dans la personne de ses représentants, fut conviée au couronnement d'un Sultan. A Kouiou-Bachi, en dehors des murailles, sur une légère élévation ombragée de quelques arbres, plusieurs tentes, richement meublées à la franque, avaient été préparées pour le corps diplomatique, les étrangers de distinction et leurs familles. Des billets d'invitation, rédigés en français et imprimés, leur avaient été adressés; à leur débarquement à Haïvan-Séraï, des voitures européennes et des chevaux de selle les attendaient pour les transporter aux places réservées.

Une salve d'artillerie annonça que le Prince partait du palais de Top-Kapou. Précédé et suivi d'une vingtaine de kaïks dorés, le kaïk impérial où Abd-ul-Medjid était assis sous un dais de soie écarlate à franges d'or, emporté par treize paires de rames, reçut en passant le salut de quelques bâtiments pavoisés, seul reste de la flotte qui manquait à la décoration de la fête, et vint aborder à l'échelle la plus voisine de la mosquée d'Eyoub. Le Sultan monta à cheval, et s'y rendit en traversant le faubourg qui en porte le nom. Célèbre par sa distinction privilégiée, la mosquée

d'Eyoub doit aussi à la tombe et à la source miraculeusement découvertes les visites fréquentes des croyants; l'eau, enfermée dans un puits, abreuve leur soif pieuse, et ils y laissent des offrandes d'argent, d'aloës, d'ambre gris et de cire blanche; aussi est-elle constamment ouverte, et deux lampes y brûlent nuit et jour. Dès qu'il y fut arrivé, Abd-ul-Medjid entra seul dans une place élevée et grillée où il fit sa prière. Ensuite il se rendit, entouré des grands dignitaires de l'empire, dans le turbé séparé du temple par une cour carrée; là, près de la tombe, à la tête de laquelle est planté en terre un étendard enveloppé d'une draperie verte, emblème de l'emploi du glorieux porte-enseigne, il fit une autre prière, et à sept heures vingt-trois minutes à la turque, heure déclarée propice, il reçut un sabre magnifiquement orné, d'un prix de quatre millions de piastres; sabre antique, dit-on, mais dont chaque avénement renouvelle la monture en pierreries; il le reçut des mains du chef des chérifs ou descendants du Prophète[1]. Cette cérémonie

(1) Selon toutes les versions accréditées, c'est au cheikh des derviches mevlevi, dont le chef d'ordre est au tekié de Konieh, qu'est réservé le privilége de ceindre le sabre au Sultan. L'usage paraît être tombé en désuétude ou n'être pas d'une nécessité rigoureuse, et cet honneur fut dévolu au chef des ché-

dura trois quarts d'heure et n'eut aucun témoin profane.

Au sortir de la mosquée où le Sultan avait renoué la tradition religieuse en remontant jusqu'à Mahomet le Prophète, il se dirigea vers la ville, pour y rentrer par la porte d'Andrinople; comme si cette marche autour des murailles byzantines irréparées depuis le siége de 1453, sur les traces même de Mahomet le conquérant, devait figurer pour chaque souverain la prise de possession de la capitale et le rattacher aux traditions politiques !

Tout commença à se mouvoir. On vit alors passer isolément, précédant de bien loin le cortége, un nain, avant-coureur grotesque de la procession orientale. C'était avec ce nain, une vieille femme et un vieux khodja ou précepteur, que le prince héréditaire avait été élevé. Le premier jour qu'il fit acte de souveraineté en se rendant, le vendredi (5 juillet), à la mosquée de Bayezid, à quelques pas en avant de lui, ce jouet de son jeune âge, sous des épaulettes de colonel et sur un cheval

rifs ou *Nakib-ul-Echraff*. Ce personnage, l'un des plus élevés de la hiérarchie religieuse, est rarement promu au rang de cheikh-ul-islam; les Turcs y attachent un présage défavorable, et ils racontent que Sélim fut détrôné quelques mois après avoir nommé grand-muphti un chef des chérifs pour lequel son amitié avait dédaigné le préjugé établi.

arabe magnifiquement harnaché, pavana son monstrueux personnage, pour lequel il semblait y avoir aussi un avénement. Avec moins de bon goût que de fidélité à ses attachements, Abd-ul-Medjid, en ce jour même, voulait honorer publiquement son ami, c'est ainsi qu'il nommait le disgracieux compagnon de son enfance, et ce ne fut pas sans peine que le grand-visir épargna un ridicule à la solennité du couronnement.

Bientôt s'avancèrent en tête du cortége les officiers supérieurs des troupes en garnison à Constantinople, vêtus de l'uniforme européanisé; suivaient sur deux files les ulémas, tous à cheval, et radieux de la permission d'étaler au grand jour leurs turbans traditionnels qui s'étaient éclipsés sous l'altière prédominance du signe de la réforme, volumineux turbans blancs ornés d'une bandelette d'or plus ou moins large selon le rang du dignitaire. Entre eux se distinguaient les deux cadi-askers, chefs des deux corps judiciaires d'Europe et d'Asie, les deux bras de la justice ottomane. Aux dépositaires de la loi succédèrent les chérifs ou descendants du révélateur de la loi; famille déchue, sous tant de dynasties qui se partagèrent l'islamisme, de tous les priviléges de sa généalogie, n'en ayant conservé que le droit exclusif de porter dans son turban et sa robe le vert, couleur du Prophète, et de

se produire, dans les occasions solennelles, en relique vivante de l'apôtre de Dieu, relique tristement dégénérée! Venaient ensuite les *ridjals*, c'est-à-dire tous les fonctionnaires supérieurs en activité ou hors du service, les visirs dont le fez est relevé d'une plaque d'or enrichie de diamants, le kyzlar-aga, chef des eunuques noirs, ayant rang de pacha, les ministres et les deux beaux-frères du Sultan. Chez les pachas le costume européen se dissimulait sous l'ampleur flottante d'un manteau noir.

Ainsi précédés marchaient de front les deux lieutenants du Padischah, l'un spirituel, l'autre temporel, le grand-muphti et le grand-visir, qui, dans les circonstances présentes, personnifiaient le génie de la tradition et l'esprit de la réforme, en lutte ouverte la veille, affectant aujourd'hui une touchante concorde; le cheikh-ul-islam, le turban en tête et un long manteau blanc sur les épaules; le sadri-azem, coiffé du fez et vêtu d'une blouse bleue, son costume de prédilection. Partout où Khosrew passait, la foule, par un silence soudain, rendait un hommage de respect et de terreur au visir en qui reposait la force de l'empire et la sécurité de la capitale. Ce vieillard qui, par une rare exception à la durée des visirs ottomans, avait traversé, toujours puissant ou influent, tant d'années semées de tant de vicissi-

tudes et semblait avoir vécu trois vies de pacha, ce que cette perpétuité d'honneurs suppose d'habileté et de souplesse, excitaient l'admiration de l'Orient qui adore le succès et préconise la ruse à l'égal de la force. Ferme dans l'exercice du pouvoir, prompt à verser le sang, fécond en intrigues, inépuisable en tours de mains, c'était un type à la fois terrible, admirable, bouffon, parfaitement figuré par sa personne même où s'alliait une vigueur triomphante de l'âge à un extérieur difforme, une vivacité intelligente à une laideur cynique. A la vue du redoutable visir, qui ne se rappelait en souriant comment, lorsqu'il fut mis à la retraite, le ministre, engraissé d'une insatiable rapacité, pensionné de 15,000 fr. par mois, feignit la pauvreté? Pour satisfaire ses créanciers il en était réduit à vendre ses meubles; allait-il donc être victime de son intégrité ou de l'ingratitude du gouvernement? Le gouvernement se hâta de prévenir ce scandale en lui faisant compter une gratification considérable; les meubles ne furent point vendus et les créanciers ne furent pas payés. Peu de temps après, un jour il se jetait aux pieds de Mahmoud : « Seigneur, j'ai servi votre glorieux père Sultan Abd-ul-Hamid, Sultan Sélim, que Dieu l'ait reçu dans ses bras, Sultan Mustapha votre frère, et Votre Hautesse, que Dieu lui accorde

mille années de règne! Aujourd'hui que j'ai un pied dans la tombe, je ne désire plus rien que de passer le reste de ma vie auprès du turbé de mon premier maître, le sultan votre père, afin de pouvoir chaque jour prier devant son cercueil pour lui et pour son fils. » Certain palais délabré, voisin du tombeau d'Abd-ul-Hamid, lui faisait envie, et Mahmoud, en riant de l'ingénieuse tournure de la pétition, lui accorda le palais avec les frais de réparation. Le dévot moribond devait survivre au monarque, et c'était lui qui en ce moment même portait le fardeau de l'empire tombé au jeune héritier de ses maîtres.

Derrière ces deux personnages paradaient, conduits à la main, les chevaux des écuries impériales, figurants obligés des grandes cérémonies, admirables de beauté, faisant étinceler à chaque pas les pierreries qui brodaient leurs selles et ruisselaient sur leurs rênes. C'était l'avant-garde de l'escorte du Sultan, gardes d'honneur cheminant à pied, tenant des hallebardes dorées, galonnés d'or sur les coutures de leurs vêtements à l'européenne, et conservant les bonnets antiques au sommet desquels s'épanouissent en se recourbant d'énormes panaches. Enfin, au milieu de leur double rangée, parut, monté sur un superbe cheval, le représentant

de la maison ottomane, le nouveau commandeur des croyants, le Sultan ceint du sabre, le maître consacré des deux mers et des deux terres, qui recueillait en héritage un désastre sur chaque élément, le Padischah Abd-ul-Medjid; c'était sur lui que se dirigeaient tous les regards, voilà celui qu'on voulait voir pour savoir quel il était, pour deviner quel il pouvait être.

Abd-ul-Medjid, le vingt et unième enfant de Mahmoud, né à Constantinople le 11 chabann 1238 (19 avril 1823), commençait sa dix-septième année et paraissait plus âgé[1]. Pourtant son aspect n'indiquait pas une complexion vigoureuse; quelques mois auparavant même, une inflammation de poitrine avait mis ses jours en péril; c'était une religieuse catholique arménienne, Meriem-Khadoun, célèbre par ses cures, qui avait opéré la sienne. Mince, élancé de taille, il avait comme son père la figure longue, le teint plus blanc, les sourcils moins arqués; les lèvres sont un peu épaisses, le visage est légèrement marqué de petite vérole. Ses traits n'offraient aucune expression accentuée, comme si rien n'eût encore vibré dans cette jeune âme; mais les yeux, beaux et brillants parfois, annonçaient de l'intelligence;

(1) Ce prince et son frère furent circoncis le 23 moharem 1256 (9 mai 1832).

naire du terrible Réformateur; il s'avançait avec une confiance tranquille, enfant voué à toutes les conséquences de l'œuvre violente et hardie de son père, également prédestiné peut-être, selon les temps et son entourage, à la continuer paisiblement et à l'affermir, à trébucher au milieu de vastes ruines. Qui sait l'avenir d'une révolution? De rares acclamations se faisaient entendre sur son passage, le peuple l'accueillait favorablement, mais rien d'assez mâle ne ressortait dans les traits du jeune souverain pour exciter l'enthousiasme; c'étaient les femmes qui, touchées de sa jeunesse même et de son air de bonté, l'accompagnaient de leurs cris de félicitation. La première fois qu'il avait paru en public pour se rendre à la mosquée de Bayezid, «*Ogloum nè guzel,* n'est-ce pas que notre fils est beau?» avaient-elles dit en l'adoptant avec amour; aujourd'hui elles répétaient autour de lui: « *Mach Allah Padischah,*» et le prince, en se retournant vers elles, se montrait ému de ces témoignages de sympathie.

De nombreux détachements d'infanterie et de cavalerie, des corps de musiciens à cheval, exécutant les airs militaires de l'Europe, étaient entremêlés dans les rangs de ce défilé et se succédaient encore après le Sultan; des mulets, chargés de pièces d'argent frappées au chiffre

fant unique; si jeune, si inexpérimenté, il avait des droits à sa sollicitude et lui accordait une large part de confiance. On redoutait sa domination parce qu'on la supposait ennemie de la réforme. Quelques milliers de bouteilles de vin jetées dans le Bosphore, réprobation bien excusable d'un breuvage tout récemment mortel, la suppression de quelques figures de pendules, n'annonçaient pas de sa part une réaction menaçante; une ordonnance, en vertu de laquelle la redingote dut échanger ses deux pans contre la coupe plus décente du jupon, en marqua la limite. Mahmoud, en abolissant les traditions antiques, en avait fondé de nouvelles; Abd-ul-Medjid ne devait pas les renier.

Vêtu des pantalons et de la redingote à la franque, recouvert du manteau impérial qu'attachaient des agrafes en diamant, portant sur sa poitrine la décoration du Nichan-Iftikhar, coiffé du fez surmonté de diamants en aigrette, le nouveau monarque reproduisait le costume de son père, en offrait une pâle image, saluait d'un gracieux message les représentants de l'Europe, et s'il ne rendait pas à la foule les fiers regards de Mahmoud, sans orgueil de la majesté de son rang, sans conscience du poids de l'empire, il promenait sur la foule les regards doux et bienveillants d'un successeur débon-

vert sous les pas du monarque consacré de riches étoffes de soie et de châles qui furent ensuite distribués aux pages, lorsque Sa Hautesse se retira après avoir baisé la main et reçu la bénédiction de sa mère.

Le même jour au matin, la flotte ottomane louvoyait par une faible brise sous les hauteurs de Castel-Rosso, ramifications du Taurus qui baignent dans la mer et qu'enveloppait par un beau jour une transparente vapeur bleuâtre. C'était non loin de Rhodes. Le capitan-pacha, voulant à tout hasard s'assurer un abri, avait communiqué avec cette île et y avait laissé quelques bâtiments en station. Depuis trois jours le calme le retenait dans ces parages et la réponse d'Alexandrie ne lui était pas parvenue. Soucieux, alarmé par des symptômes de mécontentement, il ne cessait d'occuper ses équipages à des manœuvres de voile et d'artillerie.

Vers neuf heures, un bateau à vapeur français fut en vue et bientôt à portée; c'était *le Papin*. Toujours en observation de la flotte turque sans en avoir le secret, *le Vanguard* envoya à bord; on lui apprit la nouvelle de la bataille de Nézib, le reste fut passé sous silence. Le commandant du *Bougainville* communiqua en personne; on lui transmit l'ordre, attendu que l'escorte de la flotte n'avait plus d'objet, d'aller croiser sur les

du nouveau souverain, offraient au peuple la libéralité accoutumée de tout avénement. Les eunuques noirs en jetaient par poignées; Turcs et rayas se précipitaient sur cette aumône dans la poussière, se la disputaient en se heurtant, en se renversant, et se relevaient sous le bâton des khawas. Plusieurs batteries, mèche allumée, et deux escadrons de lanciers fermaient la marche. Cette longue procession, se déroulant sous les rayons du soleil, éblouissante de vives couleurs et du reflet des armes, des pierreries et des diamants, dernier luxe que l'Orient n'a point abjuré, serpentant à travers les haies de soldats, de femmes et de tant de populations diverses, vaste et mouvante bigarrure des pompes asiatique et européenne, disparate parfois grotesque de la magnificence antique et de la simplicité moderne, d'une civilisation surannée et d'une réforme hasardeuse, présentait un de ces spectacles que l'œil ne se lassait point de suivre, et la pensée y retrouvait l'empire même, tel que Mahmoud l'avait fait, empire rajeuni et jeune souverain, s'acheminant ensemble à des destinées inconnues... Qu'Allah les sauve l'un par l'autre, Allah les conduise tous deux à une glorieuse virilité! A son retour dans le sérail, Abd-ul-Medjid se rendit auprès de la sultane Validé; tout le parquet du harem avait été cou-

hôtes, et conféra ensuite à part avec l'envoyé de Constantinople. Le capitaine Lugeol, ayant heureusement accompli sa mission, salua le capitan-pacha, regagna *le Papin*, et se dirigea vers Alexandrie, où il avait une autre mission à remplir.

Qu'allait faire Akhmet? Le récit véridique de témoins oculaires avait dissipé sa terreur des exécutions sanguinaires de Khosrew, le souverain le confirmait dans son rang, et la flotte entière le saluait de ses bordées. Grand-amiral d'Abd-ul-Medjid, retournerait-il donc dans le Bosphore? Cette confirmation ne lui semblerait-elle qu'un moyen de le déterminer à ramener la flotte, à venir lui-même au-devant d'une destitution? Déjà était-il trop engagé avec Méhémed-Ali, dont il n'attendait plus qu'un mot pour lui livrer tous ses vaisseaux? Afin de prévenir une disgrâce, n'était-il pas prudent de se liguer avec le Vice-Roi contre le grand-visir? Le Vice-Roi, la nouvelle venait de lui en être donnée, était le vainqueur de Nézib; son étoile était à cette heure l'étoile même de l'empire; hésiterait-il à aller l'adorer, et désormais ne lui était-il pas facile d'entraîner ouvertement ses officiers, lorsqu'il s'agissait de se rallier à la force glorieuse de la nation contre un grand-visir décrié? Il se hâta, dit-on, de convoquer tous les

commandants de la flotte et leur communiqua son projet; la délibération fut secrète et longue. Muschin, qu'il soupçonnait d'être chargé de pratiquer des intrigues parmi les officiers pour forcer son retour, fut soigneusement tenu sous le séquestre, et laissa, dit-on, tomber à la mer des papiers qui auraient pu le trahir. On assure même qu'en le prenant au collet et en lui serrant le bouton d'un peu près, Akhmet lui fit avouer que son successeur était déjà nommé, que c'était Tahir-Pacha, qui devaît se rendre à Marmarizza pour passer de là à bord de la flotte et en prendre le commandement. Quant au prudent Avedik, il avait obtenu de rester sur le *Papin*, où, loin de l'air des complots, il respirait à l'aise, heureux de n'avoir point à se brouiller avec la Porte, et craignant, dans sa vanité de drogman levantin, de ne s'être déjà que trop compromis.

Le 13 juillet, dans la journée, tandis que le canon, selon l'usage, annonçait que Méhémed-Ali et Ibrahim étaient officiellement confirmés dans leurs gouvernements, *le Papin* arriva à Alexandrie. Le capitaine Lugeol apportait aux consuls généraux de France, d'Angleterre et d'Autriche, des instructions en vertu desquelles ils devaient obtenir du Vice-Roi qu'il renvoyât la flotte turque dans le cas où elle aborderait

en Egypte. Grâce à la célérité de la vapeur, les significations de la diplomatie l'avaient devancée au port; elle approchait pourtant, après avoir été rejointe par *le Nil*. Le 13 même, vers le soir, quelques bâtiments se montrèrent à l'horizon, et le soleil couchant, en empourprant de ses reflets la flotte égyptienne qui louvoyait hors des passes, fit ressortir dans le lointain les formes ombreuses des premiers vaisseaux de la flotte de Stamboul. Toute la ville attendit avec impatience le soleil du lendemain.

Dès le matin, les abords de la rade, les terrasses des maisons se couvrirent d'une multitude empressée d'assister à la consommation d'un événement étrange et à un beau spectacle. On comptait les navires turcs, auxquels manquaient la corvette arrivée le 9 juillet et les bâtiments laissés à Rhodes, dont plus tard les uns rallièrent l'amiral, les autres Constantinople; ils étaient huit vaisseaux, douze frégates et deux bricks; les navires égyptiens étaient au nombre de vingt-huit. Sans pouvoir s'en détacher, tous les regards suivaient les évolutions pacifiques de ces deux flottes qui n'avaient dû se rencontrer que pour un combat terrible, et qui aujourd'hui se rapprochant peu à peu, mêlant amicalement leurs pavillons, présentaient le coup d'œil admirable de cinquante bâtiments, édifices majes-

tueusement balancés sur les flots, déployant au vent leurs blancs étages de voiles, et portant ensemble près de trente mille hommes et de trois mille pièces de canon. Ce fut la fête d'Alexandrie que cet appareil imposant de force et de grandeur, fête digne du génie de Méhémed-Ali. *Le Vanguard*, qui n'avait point le mot de l'énigme, assistait à ce spectacle avec étonnement. Tout à coup un bateau à vapeur se détacha des escadres, le pavillon de grand-amiral au mât, et entra dans le port. Sur la déclaration d'Akhmet que depuis vingt jours il n'avait eu aucune communication, il fut admis en libre pratique. A son débarquement tous les forts et les deux flottes le saluèrent de leur artillerie; les officiers supérieurs de la marine égyptienne et de la garnison d'Alexandrie, les fonctionnaires civils, tous en uniforme, le reçurent avec le cérémonial ordinaire, et l'escortèrent au palais entre les deux haies d'un bataillon sous les armes. Déjà la curiosité des Européens assiégeait le palais. « Ils ont raison, dit en souriant le Vice-Roi; ils vont voir quelque chose qui ne se voit pas tous les jours. » Et il ordonna que les portes fussent ouvertes. Lui-même, avec la délicate courtoisie de l'hospitalité, vint jusqu'au haut de l'escalier. Aussitôt qu'Akhmet l'eut aperçu, détachant son sabre et le remettant à un officier égyptien, il

en Egypte. Grâce à la célérité de la vapeur, les significations de la diplomatie l'avaient devancée au port; elle approchait pourtant, après avoir été rejointe par *le Nil*. Le 13 même, vers le soir, quelques bâtiments se montrèrent à l'horizon, et le soleil couchant, en empourprant de ses reflets la flotte égyptienne qui louvoyait hors des passes, fit ressortir dans le lointain les formes ombreuses des premiers vaisseaux de la flotte de Stamboul. Toute la ville attendit avec impatience le soleil du lendemain.

Dès le matin, les abords de la rade, les terrasses des maisons se couvrirent d'une multitude empressée d'assister à la consommation d'un événement étrange et à un beau spectacle. On comptait les navires turcs, auxquels manquaient la corvette arrivée le 9 juillet et les bâtiments laissés à Rhodes, dont plus tard les uns rallièrent l'amiral, les autres Constantinople; ils étaient huit vaisseaux, douze frégates et deux bricks; les navires égyptiens étaient au nombre de vingt-huit. Sans pouvoir s'en détacher, tous les regards suivaient les évolutions pacifiques de ces deux flottes qui n'avaient dû se rencontrer que pour un combat terrible, et qui aujourd'hui se rapprochant peu à peu, mêlant amicalement leurs pavillons, présentaient le coup d'œil admirable de cinquante bâtiments, édifices majes-

tueusement balancés sur les flots, déployant au vent leurs blancs étages de voiles, et portant ensemble près de trente mille hommes et de trois mille pièces de canon. Ce fut la fête d'Alexandrie que cet appareil imposant de force et de grandeur, fête digne du génie de Méhémed-Ali. *Le Vanguard*, qui n'avait point le mot de l'énigme, assistait à ce spectacle avec étonnement. Tout à coup un bateau à vapeur se détacha des escadres, le pavillon de grand-amiral au mât, et entra dans le port. Sur la déclaration d'Akhmet que depuis vingt jours il n'avait eu aucune communication, il fut admis en libre pratique. A son débarquement tous les forts et les deux flottes le saluèrent de leur artillerie; les officiers supérieurs de la marine égyptienne et de la garnison d'Alexandrie, les fonctionnaires civils, tous en uniforme, le reçurent avec le cérémonial ordinaire, et l'escortèrent au palais entre les deux haies d'un bataillon sous les armes. Déjà la curiosité des Européens assiégeait le palais. « Ils ont raison, dit en souriant le Vice-Roi; ils vont voir quelque chose qui ne se voit pas tous les jours. » Et il ordonna que les portes fussent ouvertes. Lui-même, avec la délicate courtoisie de l'hospitalité, vint jusqu'au haut de l'escalier. Aussitôt qu'Akhmet l'eut aperçu, détachant son sabre et le remettant à un officier égyptien, il

monte précipitamment les degrés, se prosterne devant le Vice-Roi, dont il veut baiser les pieds. « Relevez-vous, mon frère, dit Méhémed-Ali sans lui laisser le temps d'accomplir cet hommage et en lui donnant l'accolade; soyez le bienvenu et venez prendre place auprès de moi. » Sur le même divan, l'un à côté de l'autre, ils s'assirent en présence de la foule. Méhémed-Ali était radieux. Nézib avait moins flatté son orgueil; la soumission de la flotte était le témoignage de la gloire de son nom parmi sa nation, la venue d'Akhmet était une victoire sur le Sultan Mahmoud lui-même. Son œil plein d'audace et de finesse, les rides de son visage, sa barbe blanchie au milieu de tant d'aventures, d'intrigues et de succès, toute sa face s'illuminait de joie; la physionomie d'Akhmet exprimait une profonde humilité. Semblable à un vaincu qui s'est rendu sans combattre, il subissait l'ascendant du Vice-Roi, et peut-être n'était-ce pas sans un mélange d'étonnement et de pudeur embarrassée que l'hôte du Pacha se souvenait de l'ami du Sultan. Après que la pipe et le café eurent été apportés, la foule se retira, le rideau de la porte fut fermé. Au bout d'une demi-heure d'entretien particulier, le capitan-pacha, accompagné de tous les officiers du palais et des principaux fonctionnaires,

monta le cheval de Méhémed-Ali et fut conduit à l'habitation qui lui avait été assignée.

Au milieu de ce triomphe des voix importunes et sévères se firent entendre; les consuls généraux insistèrent sur la reddition de la flotte[1]. La paix n'était pas conclue; bien plus, les premières propositions de la Porte étaient loin de répondre aux prétentions du Vicé-Roi, et lorsqu'il lui était interdit, par égard pour l'Europe, de mettre la victoire en croupe de la négociation, il lui aurait fallu se dessaisir du gage que sa bonne fortune lui avait amené, lâcher le seul moyen qui lui restât d'influencer les délibérations du divan, se dépouiller de tous ses avantages pour se mettre à la discrétion de la Porte, de son vieil ennemi Khosrew! Tout en protestant que d'ailleurs il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour don-

(1) Lors de l'arrivée de la flotte ottomane, le pavillon fut arboré sur les consulats de Grèce, de Toscane et de Suède, comme en signe de réjouissance, et les trois consuls furent accusés d'avoir voulu célébrer la trahison. Il a été démontré que le consul de Toscane était absent, et que le pavillon fut arboré conformément à l'usage d'après lequel toutes les couleurs saluent l'entrée d'une couleur amie. M. d'Anastasy, accusé auprès de sa cour, s'est complétement justifié d'un reproche auquel son caractère honorable et sa fine appréciation des convenances ne lui permettaient pas de s'exposer.

ner son appui au nouveau Sultan et pour ajouter à la force de l'empire, il ne souscrivit point à une abnégation trop magnanime sans doute pour n'être pas conseillée, trop stérile pour être pratiquée. Le consul général de France et le comte de Lurde, prévoyant judicieusement que cette flotte deviendrait l'occasion de graves complications diplomatiques, s'efforcèrent de le décider, dans son intérêt même, à la restituer; mais M. de Lurde retourna occuper son poste à Constantinople sans avoir réussi dans une réclamation dont le succès était impossible.

Une note que le Vice-Roi adressa aux consuls, et qu'il les pria de transmettre aux ambassadeurs près de la Porte, posa nettement, dès le même jour, son ultimatum[1]. En leur communiquant le projet de sa réponse au grand-visir touchant les propositions qu'il avait reçues et les prétentions dont il ne se désistait point, il déclara ne vouloir rendre la flotte qu'après avoir obtenu l'hérédité de ses gouvernements et que lorsque le grand-visir Khosrew aurait été éloigné des affaires. Alors il était prêt, sur une invitation de son souverain, à se rendre seul à Constantinople, pour faire acte d'hommage envers le jeune Sultan et lui offrir le soutien de

(1) Voir aux pièces justificatives.

sa vieille expérience. A cette note étaient joints un abrégé de la biographie politique de Khosrew et un récit arrangé de la défection de la flotte, qu'il représentait comme l'œuvre commune de tous les officiers, jaloux de renverser dans le grand-visir un ministre anti-national.

Si Méhémed-Ali avait le droit de retenir la flotte jusqu'à un arrangement définitif, exiger la retraite de Khosrew fut un tort et une faute. N'était-ce pas se départir de la défensive où il avait su si habilement se maintenir, et commettre un acte d'hostilité contre le nouveau souverain que de fixer pour condition à un arrangement le renvoi du premier ministre? Compliquer sa demande par cette exigence hautaine, c'était s'enlever le crédit de sa victoire et remettre mal à propos le sort de ses sollicitations à la merci d'une sorte de duel avec Khosrew. Qu'il demandât la concession de tous ses gouvernements, il usait de la victoire; un seul cheveu du grand-visir, il paraissait en abuser contre l'autorité personnelle du Sultan qu'il lui importait de se concilier et de respecter dans sa débilité. On se tromperait pourtant si l'on ne voyait dans ce procédé, sans adresse et sans convenance, qu'un acte aveugle de rancune. L'inimitié tenace de Khosrew, manifestée par ses propositions, faisait de sa présence aux affaires un obstacle qu'il

avait à gagner, à tourner ou à vaincre. Il se flatta de le vaincre d'un seul coup en représentant cette retraite comme une sorte de justice solennelle qui s'accomplirait aux applaudissements de la nation. Khosrew, malgré ses talents et ses services, était scandaleusement décrié dans tout l'empire; c'était même sur une calomnie à laquelle son caractère connu avait donné de la probabilité que la flotte avait quitté les Dardanelles. Le Vice-Roi crut sa perte facile, et sans doute il ne lui fâchait pas de faire sentir la main d'un vieil ami au sadri-azem, qui semblait n'avoir atteint le rang suprême à la fin d'une longue carrière que pour assouvir des ressentiments invétérés. Enfin, jaloux d'effacer entre le nouveau souverain et lui le souvenir de toutes ses querelles avec Mahmoud, le Pacha se crut assez haut placé par les événements pour faire du grand-visir le bouc émissaire de sa réconciliation et de la pacification de l'Islam. Mais ce que Méhémed-Ali perdit de vue, c'est que les concessions même qu'il demandait devaient faire suspecter le motif de son exigence relative à Khosrew; c'est que, s'il était assez sincèrement attaché à l'empire et à la gloire de sa nation pour s'y dévouer sans réserve une fois ses vœux satisfaits, le sérail et le divan, dans leur éternelle défiance, trembleraient de se mettre à sa discrétion; c'était assez de la flotte,

Telle fut son erreur; surtout il oublia que l'Europe était là, curieuse d'intervenir. En ce moment il croyait à l'Orient comme il croyait à lui-même; sous son ciel éblouissant de clarté il ne vit pas les influences étrangères prêtes à peser sur ce monde.

Ce fut là le sentiment qui se manifesta lorsque, le 16, le capitan-pacha vint lui présenter plus de soixante-dix officiers turcs, amiraux et commandants de la flotte, pachas, colonels et officiers des troupes embarquées. En entrant ils voulurent déposer leurs sabres; il ne le permit pas. L'un après l'autre ils passèrent devant lui, firent leur baise-pied, et se placèrent ensuite sur deux rangs. Méhémed-Ali prit alors la parole au milieu d'un respectueux silence, en présence de tous les résidents européens. « Mes enfants, dit-il, nous sommes tous une seule et même nation. Désormais personne ne doit dire : « Moi je suis Egyptien, moi je suis Constantinopolitain; » nous n'avons tous qu'une même croyance et qu'un seul souverain. Il faut de l'union pour rendre à l'empire sa force et sa grandeur; il n'est pas florissant aujourd'hui; notre union pourra le relever et lui rendre son ancienne durée. C'est à ce but que doivent tendre tous nos efforts. Je n'ai jamais eu d'autre désir que de coopérer à l'affranchissement du

trône et à la prospérité de la nation, et je suis dévoué de corps et d'âme à notre très haut et très puissant souverain, que Dieu lui accorde mille ans de vie! Notre Sultan est un beau diaman sans tache; si de mauvais souffles le ternissent, ce ne sera que par nous. Vous comprenez que je veux parler de Khosrew-Pacha, dont les conseils ont été déjà si pernicieux à l'empire; car s'il restait à la tête des affaires, il en consommerait la ruine. Il faut le mettre dans l'impuissance de continuer à nuire. C'est un devoir pour tous. »

Ces accents de concorde fraternelle dans la bouche du prince victorieux à Nézib, cet appel au sentiment d'une croyance commune et d'une même cause, émurent profondément tous les auditeurs. Il n'y avait plus ni vainqueurs ni vaincus; il n'y avait là qu'une même famille, qu'un seul ennemi, l'ennemi du bien public, Khosrew, et par-dessus tout un homme puissant et glorieux qui parlait avec une énergique sincérité de la régénération de l'empire, ce rêve de Méhémed-Ali qui, d'instinct et de cœur attaché à sa nationalité, n'a jamais envisagé sa force en Egypte que comme un moyen d'en relever la gloire. L'enthousiasme fut unanime, et les officiers adhérèrent pleinement à ses intentions. Alors Mustapha-Pacha lui demanda s'il leur per-

mettait d'échanger leur costume contre celui des vrais croyants; c'est ainsi qu'il nommait le costume adopté en Egypte, qui ne s'éloigne point de l'ancien habillement turc. Tel a été en effet l'art de Méhémed-Ali d'opérer des innovations en respectant la forme; lui-même il caractérisait ses procédés en disant à Akhmet: « Vous autres, à Constantinople, vous avez pris l'habit franc et vous agissez avec des têtes turques; moi, j'ai gardé l'habit turc et j'agis avec une tête franque. » Il les laissa libres de revêtir ce nouveau costume, en ayant soin d'ajouter que nul n'y serait forcé; mais avec quelle secrète joie ne voyait-il pas les Osmanlis de Stamboul se rallier à son drapeau de l'Egypte! Ces jours furent beaux pour Méhémed-Ali; vainqueur d'une armée, possesseur d'une flotte, réunissant autour de lui Turcs et Egyptiens, prévenant par son ascendant toute rixe entre les Arabes et les Ottomans, assurant la tranquillité de leurs relations par de sages mesures de détail sur le tarif des denrées et la valeur des monnaies, recevant de son fils Ibrahim la nouvelle de députations incessantes de toutes les parties de l'empire qui venaient faire leur soumission au camp de Marach, espérant que ses prétentions pour son œuvre et sa famille recevraient du jeune Sultan une satisfaction entière, souriant dédaigneuse-

ment de l'impuissance de Khosrew, maître de la situation et plein de l'idée qu'il allait couronner sa gloire en mettant les mains à la restauration de la monarchie, le Pacha était alors à l'apogée de sa fortune.

CHAPITRE XII.

Retour d'Akif-Effendi à Constantinople. — Lettre de Méhémed-Ali à Khosrew. — Circulaire aux pachas. — Nouvelle lettre de Méhémed-Ali. — Délibération du divan. — Note collective du 27 juillet. — M. Anselme à Alexandrie. — Correspondance du grand-visir et du Vice-Roi.

Constantinople était gravement émue. Ibrahim ne s'avançait-il pas au-delà du Taurus, et pouvait-il une seconde fois perdre l'occasion de planter ses drapeaux aux portes de la capitale? Nul obstacle sur sa route. Armée vaincue, armée débandée; ici poursuivie et traquée par les Kurdes, là désertant, ailleurs pillant villes, villages et caravanes, la déroute se traînait dans la détresse ou dans d'horribles ravages. Hafiz-Pacha lui-même, à la tête de quelques milliers d'hommes, avait été attaqué par les populations du Kurdistan en révolte, obligé, après une vive résistance, d'abandonner son trésor de 27,000 bourses (3,375,000 fr.), et avait pénible-

ment gagné Malatia. Qui aurait arrêté le vainqueur? les corps de réserve? ils étaient complétement démoralisés. Sur la nouvelle de la bataille de Nézib, le corps d'Izzet-Méhémed, pacha d'Angora, s'était même mutiné et avait pillé la caisse, et eût infligé à ce pacha, si deux cents seymens ne lui étaient restés fidèles, le châtiment de sa cruauté et de ses exactions. Les pachas en route avec leurs contingents de troupes rétrogradaient, d'un côté le pacha de Bagdad, de l'autre le pacha de Trébizonde. Les chemins étaient libres. Cependant Ibrahim ne bougeait point de Marach. Le 18 juillet, jour où il eut connaissance de la mort de Mahmoud, il se livrait à l'espoir que tous les différends entre la Porte et son père allaient être aplanis; et les salves d'artillerie, les décharges répétées de mousqueterie de l'armée entière célébraient l'avénement d'Abd-ul-Medjid, tandis que le nouveau Sultan était salué à Alep avec les canons pris à Nézib sur l'armée impériale. Mais si, l'oreille à terre, on écoutait le retentissement de la marche des bataillons arabes, d'autres alarmes venaient de la mer; les deux flottes de la Turquie et de l'Egypte n'allaient-elles pas tout à coup se présenter sous les murs du sérail pour dicter les conditions de Méhémed-Ali et renverser le ministère de Khosrew? Le commandant des Dardanelles, Haïdi-

Ali-Pacha, soupçonné d'avoir trempé dans le complot d'Akhmet et de lui avoir livré d'avance le passage du détroit, était destitué et remplacé; comme si les batteries n'eussent pas d'elles-mêmes respecté le croissant sur les deux flottes réunies! Cependant, loin de s'apprêter à une expédition, les bâtiments turcs rentraient un à un dans le port d'Alexandrie.

Etait-ce l'unique crainte? Et si les bataillons égyptiens se mettaient en marche, si les vaisseaux à la voile, la Porte n'aurait-elle pas à invoquer ou à subir les secours de la Russie? Au-devant des escadres alliées descendant du nord ne verrait-elle pas du sud remonter d'autres escadres européennes? Depuis le 15 juillet, l'amiral Lalande, avec six vaisseaux, était mouillé à Bechika-Bay, et l'amiral Stopford était attendu de jour en jour. Déjà, sur la première information du désastre de Nézib, l'ambassadeur de France avait proposé de faire entrer dans le Bosphore les quatre pavillons d'Autriche, d'Angleterre, de France et de Russie, afin de produire un effet moral sur Méhémed-Ali, et d'opposer à toute tentation abusive de la victoire le spectacle de Constantinople sous la protection combinée des puissances maritimes. La proposition était une atteinte trop directe, soit aux usages établis, soit aux prétentions en présence, pour être ac-

cueillie par les autres représentants de l'Europe. Mais les ambassadeurs eux-mêmes étaient dans la vive appréhension d'un mouvement d'Ibrahim, des conséquences de ce mouvement, et la diplomatie et la Porte se renvoyaient avec une émulation contagieuse leur terreur, faite de panique égyptienne et de panique russe. En ce moment Constantinople, où semblaient devoir se mêler, se heurter les bataillons et les escadres de l'Orient et de l'Europe, était le foyer de la guerre du monde prêt à s'embraser; il eût suffi d'une étincelle et d'un souffle. Tous redoutaient si sincèrement cette vaste conflagration que la Russie ne s'empressa point, malgré l'imminence apparente du danger, d'offrir ses secours à la Porte. L'occasion était péril. Si le traité d'Unkiar-Skelessi était un épouvantail, de peur aussi l'épouvantail se tenait dans l'ombre. C'était donc avec impatience qu'on attendait la réponse de Méhémed-Ali aux propositions dont Akif-Effendi avait été le porteur; l'Egypte tenait Constantinople et la diplomatie en suspens.

Enfin, le 21 juillet, à deux heures de l'après-midi, *le Peïk-ul-Chevket* mouilla dans le Bosphore, ramenant d'Alexandrie Akif et Muschin, envoyés de la Porte auprès du Vice-Roi et du capitan-pacha. A peine débarqués, ils rendirent compte de leur mission dans un grand conseil

qui resta assemblé jusqu'au soir. Le lendemain, le grand-visir communiqua aux représentants des cinq puissances la réponse anxieusement attendue. Méhémed-Ali écrivait qu'il avait signifié à son fils l'ordre d'arrêter sa marche, assurance dont l'incurable frayeur de la Porte mettait la vérité en doute; il déclinait la proposition de l'hérédité restreinte à l'Egypte et réclamait la concession à perpétuité de toutes les provinces dont il avait le gouvernement. Sans parler de sa victoire, il alléguait les exigences du temps et du destin, et s'il avait cru par bienséance ne devoir rien dire de la flotte, c'est qu'il la retenait comme un gage à sa convenance.

« J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre, par laquelle Votre Altesse m'annonçait que Sa Hautesse le très magnifique, très formidable, très puissant Sultan Abd-ul-Medjid-Khan était monté sur le trône impérial resté vacant par un effet de la prédestination divine; que Sa Hautesse m'avait accordé mon pardon, ainsi qu'une décoration semblable à celle des autres visirs, et l'hérédité de l'Égypte en faveur de mes enfants; que Son Excellence le serasker d'Orient, Hafiz-Pacha, avait reçu l'ordre d'arrêter immédiatement la marche de l'armée ottomane, et qu'Akif-Effendi, secrétaire du conseil, m'était envoyé pour m'expliquer combien la délicatesse de la position de la Sublime-Porte rendait nécessaire l'union musulmane, et comment pourrait s'établir la sûreté sur laquelle devait reposer l'accord des deux parties.

« Mon premier soin a été d'adresser des vœux au ciel afin que notre très magnifique et très puissant seigneur, bienfaiteur et empereur, atteigne le but de ses désirs et étende partout son ombre protectrice. J'ai ensuite écrit à mon fils Ibrahim de revenir aussitôt sur ses pas, s'il avait passé l'Euphrate après la bataille qui a eu lieu dans la plaine de Nézib avec le serasker d'Orient.

«Votre Altesse sait, et tout le monde sait également que j'ai toujours eu à cœur d'amener un moment plus tôt cette heureuse union dont il s'agit et de donner à la Sublime-Porte des preuves de mon sincère dévouement. Mais Votre Altesse se rappelle aussi que, sous le règne du défunt souverain, le beyliktchi Sarim-Effendi, expédié ici en mission, m'annonça que le Sultan m'accorderait à perpétuité l'Egypte, Saïda et Tripoli; que je refusai humblement d'accepter cette proposition et que je priai Sa Hautesse de daigner me concéder à perpétuité, pour moi et ma postérité, toutes les provinces confiées à mon administration.

« J'ose espérer que, guidée par l'ancienne liaison qui existe entre nous et de plus par la sagesse et la prudence qui la distinguent, Votre Altesse considérant la position délicate de la Sublime-Porte ainsi que la loyauté de son dévoué serviteur et songeant aux moyens d'assurer le repos de la nation musulmane, voudra bien me traiter d'une manière conforme aux exigences du temps et du destin.

« Comme la lettre de Votre Altesse ne fait mention que de l'Égypte et qu'Akif-Effendi m'a déclaré n'avoir aucune instruction ni autorité pour le reste, c'est-à-dire pour la concession à perpétuité de toutes les provinces, une telle proposition ne pouvant être acceptée, ce fonc-

tionnaire aime mieux repartir que de rester inutilement ici à correspondre et à traiter, et il va exprimer verbalement à Votre Altesse ce que j'ai l'honneur de lui mander par la présente.

« Le 5 djemaz-ul-ewel 1255 (15 juillet 1839).»

Tel était le contenu de la lettre officielle du pacha d'Egypte à Khosrew. Mais s'il négociait avec la Porte, il se brouillait ouvertement avec le grand-visir; par une lettre particulière, il l'engageait à vouloir bien ou changer de sentiments et de conduite ou offrir sa démission. C'était une franche déclaration de guerre en retour de captieuses avances de réconciliation; et cette guerre il la poursuivait avec une vivacité épistolaire auprès de la sultane Validé, la sultane Esma, le cheikh-ul-islam, Halil et son kapoukyahya, demandant à tous l'éloignement de Khosrew, qu'il chargeait de l'odieux de ses querelles avec le Sultan Mahmoud et représentait comme un éternel artisan de discorde, fléau du passé et de l'avenir, dont la paix de l'empire exigeait le sacrifice. Pour suppléer aux services du grand-visir, il offrait les siens. Ce fut alors qu'on s'entretint de l'arrivée prochaine de Méhémed-Ali à Constantinople, autre éventualité fabuleuse dont l'imagination publique fut saisie. Pourtant si Khosrew eût été écarté des affaires,

défendu par son fils aux frontières et protégé par les sympathies nationales, n'aurait-il pu, sans manquer à la prudence, confier sa tête à Stamboul, l'incliner radieuse aux pieds de son pâle suzerain et prendre moralement possession de l'empire? La Porte, dans son incorrigible défiance, ne se serait-elle pas crue aussi imprudente de se livrer à ce vieillard seul et désarmé? Qui sait ce qu'eût produit pour la destinée des Osmanlis cette réconciliation manifeste du vassal avec le jeune Sultan et l'ascendant de ses conseils? A cette heure l'événement le plus extraordinaire avait une chance. Mais c'était peu pour le Vice-Roi d'attaquer son ennemi à Constantinople; il travaillait à organiser contre lui une ligue de tous les pachas de l'empire. Du 22 au 23 juillet, il chargea son fils de faire parvenir des lettres aux gouverneurs de l'Anatolie, et expédia à Salonique un brick de guerre avec six émissaires qui devaient distribuer sa circulaire aux visirs de la Romélie[1].

De son côté, avant même d'avoir appris le résultat de ses démarches, Khosrew avait usé envers Méhémed-Ali d'un procédé qui confirmait peu la sincérité de ses protestations amicales. C'était, si l'on veut, une ruse de guerre

(1) Voir aux pièces justificatives.

permise, mais ce n'était pas un acheminement à une réconciliation. Sans espoir d'obtenir la restitution volontaire de la flotte, il avait essayé de la dérober par un coup de main. Dans ce dessein il avait écrit aux quatre principaux officiers de se saisir du capitan-pacha et de ramener la flotte à Stamboul. Pour faire parvenir plus sûrement ses lettres à leur destination, il les avait envoyées à l'amiral Roussin, sans le prévenir du contenu, avec prière de les expédier à Alexandrie. Le 24 juillet, jour de l'arrivée du bateau à vapeur de Constantinople, le consul général de France, en ouvrant le pli de l'ambassadeur, y trouva ces quatre lettres sans aucune explication. Arrivé au palais, avant l'audience du Pacha, il s'informa auprès d'Artin-Bey des quatre officiers auxquels elles étaient adressées, et apprit qu'ils étaient à bord des vaisseaux hors des passes; tous n'étaient pas encore au mouillage. Bientôt le Pacha entre au divan; déjà il avait été instruit et soupçonnait la main de son vieil ami. « Eh bien! consul général, dit-il avec un empressement qu'il ne cherche pas à déguiser, où sont les quatre lettres de Constantinople? Remettez-les-moi! » Les refuser, c'était paraître se défier de la loyauté du Pacha, et la bonne foi de M. Cochelet ne concevait aucune alarme. « Si Votre Altesse veut être assez bonne pour les faire

parvenir. — Oh! soyez tranquille, interrompt vivement l'Altesse, je les remettrai moi-même, je m'en charge. » Et tendant la main vers les lettres, dès qu'il les tient, à la stupéfaction du consul général, les quatre cachets sautent l'un après l'autre, les feuilles se sont déployées. « Altesse, que faites-vous? — *Zarar yok!* (il n'y a point de mal) répond le Pacha, joyeux de reconnaître le sceau et de surprendre le secret de Khosrew, poursuivant surtout sa lecture d'un œil animé. — Mais, Altesse, s'écrie le consul général avec dignité, songez que c'est moi qui réponds de ces lettres!—Soyez tranquille, vous dis-je; les lettres parviendront aussi certainement que si vous les remettiez vous-même... Ah! *Pezevenk!* continue-t-il en apostrophant gaîment l'écrivain des dépêches pris en flagrant délit d'astuce. — Encore une fois, Altesse, reprend M. Cochelet avec une gravité fâchée, ma responsabilité n'est pas à couvert, et... — En voulez-vous un reçu? un reçu, mille reçus, s'il le faut, consul général! Je prends tout sur moi. » Et il achève sa lecture, épuisant le vocabulaire des injures turques, et riant toujours aux éclats de l'avantage remporté sur le vieil ami avec lequel depuis quarante ans il fait assaut de ruses. Il manda les quatre officiers et leur remit les lettres. Mustapha-Pacha, après avoir lu la sienne,

la déchira en morceaux; la proposition de Khosrew ne manqua point de les indigner.

L'incident était peu propre à apaiser la discorde des deux visirs. Méhémed-Ali écrivit de nouveau à Khosrew pour lui reprocher son procédé, le convaincre de mauvaise foi et lui réitérer l'invitation de se démettre du grand-visirat.

« Vous m'avez adressé par Akif-Effendi une lettre où vous me dites que, les circonstances étant changées, les griefs qui nous tenaient séparés doivent être mis en oubli comme s'ils n'avaient jamais existé, et vous exprimez le désir que nous nous unissions et que nous fassions cause commune. La connaissance que j'ai depuis longtemps de votre nature ne me permettant pas d'avoir confiance en ces paroles, je vous ai répondu que vous voulussiez bien ou changer de sentiment et de conduite ou offrir votre démission. Dans le même temps que je vous écrivais cela, je me disais : Cet homme-là ne pourra pas s'empêcher de manifester son caractère par quelque acte qui prouvera qu'il n'est pas changé, et voilà que l'événement vient justifier ma prévision.

« En effet, à peine avez-vous eu connaissance de l'arrivée de la flotte impériale dans les eaux d'Alexandrie que vous vous être empressé d'expédier au général Mustapha et aux trois autres officiers supérieurs des lettres où vous représentez le capitan-pacha comme traître, et, tout en blâmant leur conduite, vous les exhortez à se saisir de lui et à retourner à Constantinople avec la flotte. Ce fait seul ne doit-il pas me convaincre que je ne me suis pas trompé

dans le jugement que j'ai porté de vous? Si vous pensez que Méhémed-Ali ne vous connaît pas ou qu'on le trompe sur votre compte, vous êtes dans l'erreur : il ne vous connaît que trop.

« La démarche que vous reprochez au capitan-pacha ne lui appartient pas en propre. Le général et les trois officiers supérieurs dont il a été parlé, tous enfin ont agi d'un commun accord, après en avoir délibéré en conseil. Ces mêmes officiers supérieurs, et peut-être d'autres encore, ont témoigné par écrit de leur libre participation à cet acte.

« Les quatre lettres envoyées par Votre Altesse ont été fidèlement remises à leur adresse.

« Ces officiers ne sont pas passés à l'étranger pour mériter que vous les traitiez comme vous le faites. Il était plus convenable et plus digne que vous leur dissiez qu'informé de l'éloignement de la flotte vous aviez appris avec plaisir qu'elle était venue mouiller à Alexandrie, qui est un port de l'empire; qu'entre nous tous désormais il ne saurait y avoir séparation; que dans les conjonctures présentes nous devions nous unir et agir de concert en toute chose; que vous aviez informé Sa Hautesse de leur arrivée sur les côtes d'Égypte et qu'elle s'en était montrée contente; enfin, qu'en se dirigeant sur ce point ils étaient entièrement dans nos idées d'union. Un pareil langage les aurait rassurés, flattés, et aurait confirmé ce que vous avancez dans la lettre que vous m'avez adressée par Akif-Effendi. Mais c'est inutile; votre naturel ne vous permet pas d'avoir de la fixité dans les idées, et je suis toujours plus fortifié dans mon opinion sur vous. L'action du capitan-pacha et des autres personnes sous ses ordres n'est pas, à Dieu ne

plaise, un crime de félonie envers Sa Hautesse. Chacun d'eux avait pénétré comme moi votre caractère, et aucun n'avait confiance en vous. Vous voyez donc bien que ce n'est pas seulement Méhémed-Ali qui se méfie de vous, mais je pourrais dire la nation entière. Moi, sachant cela, j'ai voulu préserver le pays de troubles et de dangers en vous engageant à vous démettre du visirat et à rentrer dans la vie privée. Cette résolution serait honorable pour vous et avantageuse pour tous. En souvenir de nos anciens rapports j'ai voulu vous répéter ce conseil. C'est maintenant à vous de réfléchir sur ce que vous avez à faire. En vous retirant des affaires, consentez à délivrer les grands et la nation en général d'une pénible méfiance. »

Cependant la Porte, sous la double peur de la marche d'Ibrahim et d'une complication étrangère, abjurait ses lenteurs et discutait les prétentions de Méhémed-Ali. Le 27 juillet, il y eut un divan extraordinaire, le troisième depuis l'arrivée d'Akif, auquel présidèrent le cheikh-ul-islam et le grand-visir. Bien que l'on ignore les termes exprès de la proposition délibérée en cette séance, il est hors de doute que, devant le refus du Vice-Roi de se contenter de l'hérédité de l'Egypte, l'offre s'était élargie. Concession à perpétuité de l'Egypte et de la Syrie, moins le district d'Adana et sauf le droit d'administrer les quatre villes saintes de Damas, Jérusalem, La Mekke et Médine, que se réservait la Porte, fixation du tri-

but à trente millions de piastres (7,500,000, fr.), telle, dit-on, en était la teneur. Quoi qu'il en soit, en admettant même la possibilité du débat sur ces conditions nouvelles, la négociation venait de faire un pas. Les envoyés du gouvernement destinés à porter ces propositions à Alexandrie avaient été désignés : c'étaient Hadji-Saïb-Effendi, *tchaouch-bachi* ou ministre de la justice, et Tefik-Effendi ; leur départ avait été fixé au lendemain ; déjà même les frais de route leur avaient été alloués.

Mais dans la matinée du 27 était arrivé un courrier de Vienne, expédié à la suite de la triple nouvelle survenue coup sur coup de la mort de Mahmoud, de la défaite de Nézib et de la défection de la flotte. Grande avait été la terreur du cabinet autrichien, grande la terreur des ambassadeurs des autres cabinets de l'Europe. Les circonstances réclamaient une résolution prompte. Grâce à la priorité des informations, M. de Metternich avait l'initiative, et, par une rare fortune digne de sa renommée, il avait à mesurer sa responsabilité à sa haute prudence en portant la parole pour l'Europe. Ce n'était pas tout à ses yeux que de raffermir le monde ébranlé en contenant à la fois les deux agitations du moment, Méhémed-Ali et la Russie ; il eût suffi en ce cas de placer l'Egypte sous le poids d'une

énergique intimidation en ne lui laissant de libre que la voie diplomatique et de presser la Porte d'en finir; le repos obligé de l'Egypte eût répondu de l'immobilité de la Russie, l'empressement stimulé de la Porte eût prévenu le péril de toute temporisation. Ce n'eût été que parer au moment, il fallait désarmer la Russie pour l'avenir. Vienne avait un perpétuel remords de l'omission de la Turquie dans le traité de 1815; trois fois, devant la révolution de la Grèce, la campagne d'Andrinople et le traité d'Unkiar-Skelessi, trois fois elle avait fait acte de contrition amère, et sa grande ambition était de comprendre l'empire ottoman dans un nouveau pacte de famille. L'occasion était unique pour substituer un protectorat commun à un protectorat exclusif, et, qui plus est, pour opérer cette substitution sans offenser la puissance supplantée. Non-seulement, en devançant les offres de Pétersbourg, la proposition d'une intervention collective en rendait l'assistance superflue et subrogeait de fait l'Europe en son lieu et place, mais Pétersbourg, si jaloux qu'il fût du privilége de son traité, se verrait sans déplaisir dispensé de l'exercer sous tant d'yeux attentifs et de jeter le défi aux puissances opposantes. Selon les calculs du prince, la paix serait donc préservée et tout le monde, l'Europe nantie de la tutelle de

la Porte et la Porte rattachée à l'Europe, tout le monde satisfait, voire même l'empereur Nicolas, à qui serait épargné l'embarras de reculer devant son droit ou de le soutenir avec témérité, trop modéré et trop habile pour ne pas en être reconnaissant, à moins qu'il ne se formalisât de se voir escamoter le traité même avec l'occurrence qui en eût autorisé l'application, à moins qu'il ne s'irritât de cette prétention à le tirer d'un mauvais pas et de ce zèle à ôter en même temps derrière lui sa planche, c'est-à-dire son pont de Sébastopol au Bosphore. La Russie dominait la question, l'Europe lui faisait face; du point de vue culminant de l'homme d'état placé entre les deux colosses, on conçoit que l'Egypte parût bien petite; fait subalterne qui avait engendré le traité d'Unkiar-Skelessi et qui allait l'anéantir, c'était tout sans doute! Afin de sauver la tête de l'empire, il en coûtait peu de sacrifier un bras rebelle; Vienne sympathisait médiocrement avec Méhémed-Ali et avait de graves intérêts à Constantinople. Ce bras pourtant, s'il ne se soumettait docilement à la tête, ne risquait-il pas d'altérer l'esprit de la nouvelle combinaison? M. de Metternich pourvut au plus pressé et s'empara de l'occasion en triomphateur. Il enjoignit à l'internonce de faire tous ses efforts pour obtenir de ses collègues leur

adhésion à une note qui signifierait à la Porte l'intention de l'Europe d'intervenir dans son différend avec Méhémed-Ali. Il promettait que sous peu ils recevraient des instructions conformes de leurs cours respectives; le langage des ambassadeurs à Vienne l'autorisait à prendre cet engagement. M. de Tatischeff lui-même écrivit dans ce sens à M. de Bouteneff, bien que, contrairement au règlement hiérarchique des autres puissances, le ministre russe à Constantinople n'ait aucune instruction à recevoir de l'ambassadeur russe à Vienne et correspond directement avec le cabinet. Enfin M. de Metternich fit plus ; il osa se porter personnellement fort du plein assentiment de l'empereur Nicolas, tant il se flattait d'attacher, à la faveur de cette conjoncture, l'autocrate de toutes les Russies à son char diplomatique! En ce qui concernait la France, une lettre particulière de M. de Saint-Aulaire à l'amiral Roussin, apportée par le même courrier, l'invitait à s'associer aux démarches de M. de Sturmer et laissait présumer l'approbation du ministère. En conséquence, l'ambassadeur et l'internonce rédigèrent de concert une note que celui-ci présenta à la signature des représentants des trois autres grandes puissances. Ce fut pour lord Ponsonby le premier moment de joie depuis la bataille de Nézib. M. de Bouteneff ne fut

pas sans comprendre la portée de cette note relativement au traité; mais pouvait-il tenir son gouvernement en dehors d'une médiation commune, et rester auprès de la Porte en arrière du zèle des autres gouvernements, surtout lorsqu'il appréciait la délicatesse de la position de la Russie? D'ailleurs, un arrangement direct eût fermé l'arène de l'Orient et l'intervention de l'Europe la tenait ouverte. Il signa de bonne grâce.

Cette mesure était de la part de M. de Metternich une expression plus décidée des tentatives précédentes de l'Autriche et de la France.

Quelques mois avant la mort de Mahmoud, la cour de Vienne, toujours préoccupée de rétablir la solidarité de l'Europe et de la Turquie, avait entrepris, mais sans succès, de constituer une sorte d'assurance mutuelle des puissances au profit de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire. Dans le courant de juillet, une note ayant le même objet, fut adressée par le cabinet des Tuileries à Londres, à Vienne, à Berlin et à Pétersbourg; c'était le complément nécessaire de la double mission pacifique dirigée sur Alexandrie et Constantinople. La note fut acceptée. L'Autriche en y souscrivant revendiqua l'honneur de l'initiative que la France ne s'amusa point à lui contester. La Russie, bien qu'elle

ajournât sa réponse jusqu'aux premiers jours d'août, ne fit pas difficulté pourtant de couvrir l'intégrité de l'empire ottoman d'une adhésion largement formulée contre les vues ambitieuses de Méhémed-Ali et silencieusement restrictive en faveur de ses propres vues. Quant à l'Angleterre, après une prompte acceptation, elle fit vis-à-vis des autres puissances ce que la France avait fait vis-à-vis d'elle, et, le 27 juillet même, son ambassadeur à Vienne, lord Clanricard, remettait à cette cour et aux représentants de la Russie et de la Prusse une note conçue dans le même sens que celle qu'elle avait reçue, plus explicite peut-être, revue et corrigée qu'elle devait être par les événements récents, sans omission d'une sorte de dédicace de cette seconde édition à l'auteur de l'idée première. « Je déclare, au nom de ma cour, qu'elle est résolue à maintenir l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman sous la dynastie actuellement régnante, et, comme une conséquence nécessaire de cette déclaration, qu'elle ne cherchera point à tirer profit de l'état actuel des choses dans le but d'obtenir aucune acquisition de territoire ni aucune influence exclusive. Mon gouvernement s'attend avec confiance à ce que cette déclaration sera adoptée par les autres cours d'Europe, ses amies et alliées, qui ont déjà fourni à cette occasion

des preuves de la sagesse et du désintéressement de leurs vues, et en première ligne par Sa Majesté Impériale et Royale, à qui revient l'honneur de l'initiative de cette proposition. » Mais tandis que cet échange avait lieu à Vienne, l'Autriche se replaçait dans l'attitude de l'initiative dont elle était si jalouse et faisait encore mieux à Constantinople; elle y traduisait toutes ces intentions dans une note qui, signée des cinq ambassadeurs, constituait le premier acte public de l'intervention européenne dans les affaires d'Orient.

Le divan achevait de délibérer quand les premiers drogmans d'Autriche et de France vinrent lui signifier l'invitation de suspendre tout arrangement avec Méhémed-Ali et de ne prendre aucune détermination définitive, sans le concours des cinq grandes puissances qui offraient leur médiation. La proposition fut accueillie; le lendemain, 28 juillet, les drogmans des cinq puissances présentèrent cérémonieusement la note collective confirmant la signification de la veille.

« Les cinq ambassadeurs soussignés, conformément aux instructions reçues hier de leurs cours respectives, se félicitent d'avoir à annoncer aux ministres de la Sublime-Porte que l'accord des cinq puissances touchant la question orientale est certain, et ils prient la Sublime-Porte, en attendant les fruits de leurs dispositions bienveillan-

tes, de ne décider absolument rien sur la susdite question d'une manière *définitive* sans leur concours.

« Constantinople, ce 28 juillet 1839. »

Après avoir été admis auprès de Nouri-Effendi, ils furent introduits par le mustechar auprès du grand-visir, qui déclara accepter la médiation et promit de différer le départ des deux envoyés de la Porte auprès de Méhémed-Ali. Leur mission était si bien résolue que Hadji-Saïb et Tefik avaient reçu pour leurs frais de voyage, le premier soixante mille piastres et le second vingt mille; sommés de restituer, Saïb n'en rendit que quarante mille, et Tefik que douze mille. Afin de donner aux ambassadeurs le temps de se concerter sur les instructions à adresser à leurs consuls généraux à Alexandrie, il fut aussi convenu que le départ du *Peïk-ul-Chevket* serait retardé de quelques jours.

Il y avait eu six ans le 8 juillet dernier que le Sultan Mahmoud signait son abandon à l'alliance russe; en mourant, le 1er juillet de cette année, avait-il inévitablement légué son empire à la tutelle dont l'Europe prenait possession par l'acte du 28? Certes, il était facile au grand-visir de prévoir qu'une question soumise à l'arbitrage de cinq puissances embarrasserait l'Orient d'une solution tardive et traînante; il savait leur peu d'accord, faisait très bien la part des vues inté-

ressées de chacune d'elles, et n'ignorait point que leur immixtion profonde dans la police intérieure de l'empire n'était pas moins menaçante pour le gouvernement que pour le vassal. Aucune des conséquences de l'acceptation de la note n'échappa à son intelligence. D'où vient donc qu'il accepta? y était-il contraint? déjà voyait-on reluire dans le lointain les armes d'Ibrahim? Depuis la bataille de Nézib, un mois s'était écoulé, et l'armée égyptienne restait immobile, et, à trois reprises, Méhémed-Ali avait formellement assuré qu'il ne se porterait point en avant. Espéra-t-il que, couverte par l'Europe, la Porte marchanderait avantageusement avec le Pacha et lui dicterait des conditions au lieu d'en recevoir? Dût Méhémed-Ali obtenir l'hérédité de la Syrie outre celle de l'Egypte, le salut de la Porte-Ottomane n'eût-il pas été moins compromis que si elle s'abdiquait devant la suzeraineté étrangère? Ce qu'elle avait à sacrifier au Pacha, elle le savait; ce qu'elle aurait à risquer de la part même de ses protecteurs, pouvait-elle en répondre? En refusant une quasi-indépendance à son visir, n'aliénait-elle pas sa propre indépendance, ne suscitait-elle pas de dangereuses éventualités? Peut-être Khosrew calcula-t-il que la diversité des intérêts européens neutraliserait les intérêts hostiles à la Turquie et les contien-

drait dans le caractère d'un patronage inoffensif; comme si dans toute ligue les éléments modérés ne subissaient pas toujours la loi des puissances militantes; comme si l'ambition ne savait pas toujours à la longue changer le frein qu'on lui impose en un lien fatal pour de méticuleux associés! Se fit-il illusion au point de bénir ce tardif rattachement de la Sublime-Porte à la politique occidentale? Mais si en 1815 l'empire pouvait dignement entrer dans l'Europe, en 1839 c'était l'Europe qui entrait dans l'empire. La prétendue réparation du traité de Vienne n'était qu'une concurrence au traité d'Unkiar-Skelessi. C'était dans la crainte de funestes hasards pour la dignité, pour la liberté même de la puissance ottomane, que, du vivant de Mahmoud, il avait repoussé la guerre; la guerre était finie, et il se hâtait d'en mettre l'indépendance en gage plutôt que de solder le prix de la victoire et de tout apaiser. Dès ce jour, et pour longtemps, les intérêts vitaux de l'Islam ont été livrés aux mains de la chrétienté. Il fallut qu'en ce moment décisif se rencontrât à la tête de la monarchie d'Osman un grand-visir dont la vie entière avait été un long scandale d'égoïsme. Dénué du sentiment de la nationalité turque, il en envisageait les destinées futures avec une stoïque impassibilité. Ce vieillard ne s'effrayait point des ruines du

lendemain; il lui suffisait de maintenir l'ordre matériel à Constantinople et d'y mourir grand-visir; et quand de son pied caduc il précipiterait l'empire dans un avenir fatal, son intérêt et sa passion avaient à s'assouvir aujourd'hui. Ennemi de Méhémed-Ali, encore plus irrité de la demande de sa démission, il lui plaisait de couvrir son animosité personnelle des intérêts spécieux et des opiniâtres traditions de l'empire, et de confier sa vengeance aux mains de l'Europe! De l'Europe à la Russie, de la Porte au Pacha d'Egypte, du grand-visir à Méhémed-Ali, il y avait rivalité, opposition, représailles, et, en vertu de cette complication de discordes, sous l'empire d'une panique qui depuis un mois régnait parmi les Turcs et parmi les diplomates, Khosrew continua Mahmoud; le monarque avait ouvert la Porte à la Russie, le grand-visir l'ouvrit à l'Europe entière.

Au milieu d'une situation politique aussi solennelle, un trait de mœurs, une simple aventure ne laissa pas de distraire l'attention des principaux habitants de Constantinople.

Entre toutes les femmes dont le rang et les charmes avaient porté le nom au-delà de la discrète enceinte de leur existence, la plus célèbre était Nassip-Khanoum, esclave géorgienne que la sultane Esma avait élevée avec une prédilection

maternelle. La sultane, à moitié dans la réforme par ses allures de liberté personnelle et par sa tolérante bienveillance pour les giaours, à moitié dans l'ancien régime par sa superstitieuse dévotion, du reste femme d'une rare bonté, la traitait en favorite et la nommait avec orgueil sa fille d'âme. Fleur de beauté qui réjouissait ses yeux, gracieuse et poétique imagination dont le souffle murmurait à son oreille en vers d'une suave harmonie, esprit enjoué à dissiper les plus sombres vapeurs, Nassip faisait ses délices. Plusieurs fois elle l'avait refusée aux instances de son frère vénéré, du Sultan Mahmoud, tant elle était jalouse de la possession de ce trésor, fière de cette merveille de sa cour! Mais Nassip avait vingt ans, mais dans ses excursions à côté de la sultane, à chaque promenade aux Eaux-Douces avec ses compagnes, elle devinait de muets hommages : celui des Européens surtout l'avait flattée. La voir, c'était l'admirer; l'avoir vue, c'était s'en souvenir à jamais. Ce teint d'une blancheur pâle que le soleil avait légèrement relevée de ses grains de lumière, ces noires prunelles tour à tour étincelantes de feux et se noyant de molles langueurs, l'arc de ses sourcils dont le pinceau renforçait l'ébène sans oser en corriger la ligne irréprochable, le nez élégamment aquilin, la bouche aux lèvres fines, fraîches et souriantes,

cette ravissante figure, encadrée de tresses brunes entrelacées de diamants et d'une gaze artistement déployée en cornes latérales, et, plus ravissante encore, cette physionomie mobile où s'exprimaient par nuances successives la curiosité de l'intelligence, la coquetterie naïvement provocante du voile, le rêve d'une supériorité contrainte, l'invincible désir d'aimer, où soudain transpirait l'âme tout entière, ces mystères même de sveltesse plus attrayants pour n'être qu'entrevus à la dérobée sous l'enveloppe du *feredjé,* lorsque ce long masque flottant était écarté par le mouvement de la marche ou par l'espièglerie d'une main effilée; tout laissait d'elle le souvenir d'une prestigieuse apparition. C'était la femme d'Orient avec un reflet ou un pressentiment de l'Europe. C'était le type virginal de la secrète aspiration des femmes de l'Islam à l'émancipation. Enfin Nassip aima. Sur qui tomba cette faveur? Elle ne voulait point d'un époux turc; son indépendance s'effarouchait de la captivité du harem, son cœur rêvait un autre hymen que l'hymen partagé d'un maître, et pourtant, musulmane, elle ne pouvait devenir la compagne d'un Européen : son amour répondit à l'amour d'un Grec. Ce Grec était-il l'un des princes de sa nation? Non, c'était Dapery, fils d'un courrier du cabinet français sous l'empire, devenu

depuis l'un des hommes d'affaires de Khosrew. Etait-il digne du moins de cette conquête que les princes eussent enviée? Son audace fit tout son mérite peut-être : il osa aimer et espérer. Leur culte les séparait; pour parvenir jusqu'à elle, sans scrupule il eût fait de la croix un marche-pied et du croissant l'anneau de leurs fiançailles. Il y était résolu, lorsque le vieux Khosrew en fut instruit; sans le dissuader d'embrasser la croyance du Prophète, il lui déclara que sa conversion lui permettrait de prétendre dans l'autre vie à toutes les houris célestes, mais jamais dans cette vie à Nassip-Khanoum. « Fou, lui-dit-il énergiquement, fou de croire que la sultane Esma t'accordera une femme que le Sultan Mahmoud ne put obtenir? » Dapery renonça à sa conversion, mais non pas à son amour. Tant d'obstacles irritèrent leur passion. Par quel art réussirent-ils à tromper la surveillance et à se concerter? Tout ce qu'on sait, c'est que, le 27 juillet, Nassip demanda à aller voir la *bekchi-khadoun* ou portière du palais que la sultane habite à Kourou-Tchesmé, sur la rive européenne du Bosphore; cette femme était malade et la permission fut accordée. Une heure s'écoule, et Nassip n'est point revenue. La sultane l'envoie quérir, la fait appeler par tous ses serviteurs et chercher dans tout le sérail. Plus de doute; Nassip s'est enfuie!

« Oh! de quel malheur est-ce donc le présage? » s'écrie la sultane désolée, pour qui la disparition de son étoile est le signe de quelque épouvantable catastrophe. Ne restait-il aucun espoir de la retrouver? De quel côté a-t-elle tourné ses pas? On se mit à sa poursuite... Après avoir franchi le seuil de la maison maternelle, dont l'air peut-être développa son penchant à la liberté, Nassip avait paisiblement traversé les rues à la faveur d'un costume européen; Dapery l'attendait, et un bâtiment grec, sous voiles dans le canal, les avait reçus pour les conduire loin de Constantinople. On raconte que, dès son arrivée dans une petite île de la Grèce, Nassip reçut au pied du même autel le baptême chrétien et la main de son époux; sa dot fut un million de piastres en or, diamants et bijoux, qu'elle avait prudemment emportés. Constantinople avait beau être ébranlée, l'enlèvement de cette Hélène turque par un Pâris grec fut l'un des événements du jour, et peut-être le roman de la musulmane s'abandonnant à l'amour du chrétien n'était pas sans analogie avec l'histoire de l'empire ottoman fiant aventureusement sa destinée au zèle concupiscent de l'Europe.

Ce fait politique si grave détermina le 30 juillet une conférence des cinq ambassadeurs à Emirghen chez le grand-visir. Déjà se manifes-

taient les prétentions de la Porte et les premiers symptômes du défaut d'harmonie des cinq puissances. Nouri-Effendi, au nom du gouvernement turc, leur déclara que la Porte, sans armée, sans flottes, hors d'état de résister, attendait tout de l'Europe et la remerciait de son intervention. Comme premier gage de cet intérêt généreux, il demanda la conservation de la Syrie; comme premier signe de l'harmonie des cinq grandes puissances, lord Ponsonby et M. de Sturmer se prononcèrent pour le retour de cette province à la souveraineté immédiate du Sultan; l'amiral Roussin et M. de Bouteneff insistèrent pour la cession à Méhémed-Ali à titre héréditaire. C'était à M. de Kœnigsmark à décider la majorité. Depuis trois ans la Prusse faisait cause commune en Orient avec la Russie; n'ayant aucun intérêt manifeste, aucun droit particulier à y être représenté, Berlin y figurait complaisamment comme une sorte de bourg-pourri du Czar. Contre toute attente, dans cette occasion, ce ne fut pas à l'opinion russe, mais à l'opinion autrichienne que la Prusse donna sa voix. Ce vote avait-il été combiné entre M. de Kœnigsmark et M. de Bouteneff pour jeter sans retard l'incertitude dans les délibérations de la diplomatie? Etait-il un indice du retour de cette puissance à une ligne plus indépendante? Le doute est au moins permis. Quoi

qu'il en soit, sur cinq voix la Porte en avait trois pour elle. Charmé de ce résultat et voulant sans doute stimuler le zèle des ambassadeurs, Nouri leur cita un propos de Méhémed-Ali; il avait dit, ce Turc dont un autre Turc dénonçait la fierté présomptueuse comme un cas de lèse-majesté européenne, il avait osé dire qu'il pouvait se passer de l'Europe pour ses affaires, et même il avait ajouté que, dans le cas où elle se coaliserait contre lui, l'histoire dirait de lui, comme de Napoléon, qu'il n'aurait cédé que devant l'Europe conjurée. « Ce pacha n'est qu'un fanfaron, répliqua vivement lord Ponsonby piqué que le Vice-Roi prétendît aux honneurs d'un Waterloo; pour le renverser il n'y aurait qu'à souffler dessus! » Ainsi se passa cette première conférence où la diplomatie put constater la difficulté du problème qu'elle s'était noblement posé en le supposant intrépidement résolu: celui de se mettre d'accord sur la question d'Orient. C'est pourquoi les cinq ambassadeurs, non contents d'écrire aux consuls généraux à Alexandrie pour leur faire connaître leur démarche collective auprès de la Porte et les charger de notifier à Méhémed-Ali la détermination de l'Europe à exercer son intervention, convinrent de donner plus de solennité à cette mesure en faisant remettre leurs dépêches par un en-

voyé. M. Etienne Pisani, second drogman de l'ambassade anglaise, avait été désigné; l'amiral Roussin réclama et obtint l'avantage de faire porter par son aide-de-camp, capitaine d'état-major, M. Anselme, cette signification à Alexandrie.

On ne saurait dissimuler que l'opinion fut peu favorable en France à ce procédé de l'ambassadeur, et qu'elle lui reprocha, soit de n'avoir point décidé la conclusion d'un arrangement direct entre la Porte et Méhémed-Ali avant la note du 27 juillet, soit d'y avoir adhéré. Peu de mots suffiront pour expliquer la conduite de l'amiral, et l'expliquer c'est la justifier.

Qui avait arrêté Ibrahim à Marach? qui avait prévenu le soulèvement de toute l'Asie-Mineure qu'un seul pas d'Ibrahim eût provoqué? qui tenait prêt aux embouchures des Dardanelles le secours d'une flotte? En un mot, qui avait détourné les conséquences d'une guerre qu'elle avait énergiquement déconseillée? la France, et ces services lui auraient mérité la reconnaissance de la Porte, si alors la Porte avait pu croire à l'efficacité de l'intervention française auprès de Méhémed-Ali. Mais qu'Ibrahim dût marcher, pour elle cela était fatal : il avait marché en 1833, la route était tracée; que le Vice-Roi dût arracher brusquement ce qu'il avait si ardemment

désiré depuis six années, cela lui semblait inévitable : c'était la logique même de la force ; et, fidèle à son invariable système de temporisation et de soumission à la fatalité, elle ne se hâtait point de lâcher les concessions qui eussent désarmé son ennemi, elle les tenait à la disposition de l'événement prévu. Après avoir entamé une négociation, elle attendait nécessairement le résultat de ses ouvertures, et, du 21 juillet au 27, elle s'était acheminée sans trop de lenteur à une proposition plus large. La reconnaissance d'un service réel, mais chimérique à ses yeux, ne pouvait avoir plus de crédit sur elle qu'une peur illusoire, mais à ses yeux trop fondée. D'ailleurs la France recueillait le fruit de sa politique noblement impartiale ; tout arrangement acceptable par l'Egypte, proposé par sa voix isolée, eût été suspect à la Porte, dénoncé aux oppositions de la Russie et de l'Angleterre, et, par une fatalité dernière, à ce moment même la Porte s'armait comme d'un nouveau grief contre la France de la liberté de passage que l'amiral Lalande avait accordée à la flotte turque. Il est donc complétement douteux que l'amiral Roussin eût réussi à précipiter la conclusion d'un arrangement direct, et nul autre peut-être n'aurait eu plus de succès. Que lui restait-il donc à faire, lorsque M. de Metternich lança sa proposition à

Constantinople? L'effroi troublait tous les regards, et, par un double mirage de la peur, sur un point de l'horizon on voyait l'image des bataillons arabes, sur un autre l'apparition de l'escadre russe. La note collective, du même trait de plume, faisait évanouir ce double péril; qui aurait eu le courage de s'y refuser? quelle puissance, sans imprudence, se fût exclue d'un acte collectif dont la Russie elle-même ne s'abstenait pas? Quant à la préférence que l'ambassadeur réclama au sujet de l'expédition des dépêches à Alexandrie, toujours préoccupé de contenir Méhémed-Ali dont l'habile modération devait tromper tout le monde, il eut à cœur d'accentuer du nom de la France la parole de l'Europe, et de donner à la Porte un gage particulier de l'intérêt de son gouvernement. Toutefois on ne saurait disconvenir que l'envoi de son aide-de-camp, quoique uniquement armé des dépêches communes et sans mission spéciale, ne ressemblât à une démonstration contre Méhémed-Ali; sous ce rapport la mesure eut moins d'adresse que de convenance; car, loin de vouloir menacer le Pacha, en enlevant cette mission à un drogman de l'ambassade anglaise, il voulait lui enlever tout caractère de partialité hostile. Par une autre injustice, l'amiral Roussin fut même soupçonné d'avoir cédé à une secrète animosité per-

sonnelle, lui qui en 1836 avait épuisé tous ses efforts pour ménager un accommodement avantageux au Pacha et prévenir une guerre dont il avait prévu les suites!

Le 31 juillet, à six heures et demie du soir, *le Peïk-ul-Chevket* partit pour Alexandrie avec le capitaine Anselme à qui les plis des ambassadeurs pour les consuls généraux avaient été confiés, et Muffik-Effendi, kapou-kyahya de Méhémed-Ali, chargé pour le Vice-Roi d'une lettre du grand-visir.

Pendant la journée une vive alerte avait eu lieu dans la diplomatie; le bruit s'était répandu qu'Ibrahim était en marche sur Konieh. Aussitôt les cinq ambassadeurs s'étaient réunis au palais d'Autriche, à Buyuk-Déré, et les drogmans avaient été envoyés à Constantinople pour vérifier la nouvelle. Sous l'influence de ce bruit alarmant, l'entrée des flottes fut sérieusement proposée et discutée. Déjà, dans les derniers jours de juillet, les ambassadeurs de France et d'Angleterre avaient, sous forme d'insinuations, porté quelques atteintes au gouvernement turc en vue d'obtenir l'entrée de leurs escadres à Constantinople. Leurs instructions ne leur prescrivaient de la proposer que dans une seule hypothèse, celle de la demande ou de l'envoi des secours de la Russie. Dans la circonstance pré-

sente, l'amiral Roussin prit sur lui d'élargir ses instructions en y ajoutant deux autres motifs d'introduction des escadres : l'apparition de l'armée égyptienne et un soulèvement contre le Sultan ou contre les étrangers. Lord Ponsonby n'hésita pas à poser les mêmes conditions. Ce fut sur leurs ouvertures simultanées que la question fut débattue. Fidèle au plan de conciliation écrit dans la note du 27 juillet et jaloux de le faire exécuter par une démonstration navale commune, l'amiral invita les ministres de Russie et d'Autriche à faire venir également leurs flottes. Mais si M. de Bouteneff avait signé la note, il connaissait l'intervalle d'une concession révocable à un acte; il se garda bien de s'engager, et répondit que, n'ayant aucune instruction à ce sujet, il ne pouvait que prendre la chose *ad referendum*. L'internonce fit la même réponse. La discussion s'échauffait lorsque les drogmans, revenus de Constantinople, annoncèrent que la nouvelle était dénuée de fondement; les esprits se calmèrent, et la conférence se sépara sans avoir rien conclu. Etait-ce la Porte qui avait mis à dessein cette nouvelle en circulation pour éprouver les intentions de ses amis? Le grand-visir n'aurait-il pas voulu plutôt couvrir la suspension des négociations directes avec le Pacha et légitimer l'acceptation de l'intervention euro-

péenne en donnant la nouvelle de la marche d'Ibrahim le jour même du départ du *Peïk-ul-Chevket?* On l'ignore.

Le 5 août *le Peïk-ul-Chevket* mouillait de nouveau à Alexandrie. La communication des nouvelles de Constantinople apporta un changement soudain dans la fortune de Méhémed-Ali; il s'était cru le maître de la situation, l'arbitre de l'empire, le régulateur des destinées de l'Orient! L'Europe avait dit un mot, et l'Europe dominait la question! Elle n'avait su ni voulu empêcher la guerre; avec un admirable à-propos elle intervenait pour empêcher la conclusion de la paix. On les avait laissés se battre, on leur interdisait de s'arranger, et, chose étrange, l'Autriche avait eu un moment de précipitation! Il apprit par la lettre même de Khosrew que des conditions plus avantageuses que la première lui avaient été réservées, que des commissaires avaient dû lui être envoyés, et que tout s'était évanoui devant la note, note que Khosrew lui envoyait traduite, en s'amusant dans sa traduction à substituer aux mots de *question orientale* les mots de *question égyptienne*, comme si désormais l'empire était désintéressé de toute alarme et que l'Egypte seule fût en dehors de cette quiétude si doucement ménagée à la Turquie.

« 20 djemaz-ul-ewel 1255 (30 juillet 1839).

« J'ai pris connaissance de la réponse que Votre Altesse m'a adressée par le retour d'Akif-Effendi, et j'en ai compris le contenu, ainsi que celui du rapport du même Akif-Effendi sur tout ce qui a été dit entre Votre Altesse et lui. J'ai déposé l'une et l'autre aux pieds de Sa Hautesse, notre magnanime seigneur, qui en a pris connaissance, et je les ai communiqués ensuite aux principaux dignitaires de la Sublime-Porte réunis en conseil.

« Nous nous sommes réjouis de ce que Votre Altesse, en rappelant l'avantage qu'elle a d'être l'un des anciens visirs de la Sublime-Porte et celui qui, lui ayant rendu les services les plus réels, était devenu pour cette raison l'un des plus grands de nos collègues, avait la noble pensée de faire cause commune avec les membres les plus influents et les plus dévoués de la nation musulmane, offrant au ciel ses vœux pour la prospérité de l'empire et promettant d'exécuter les ordres de Sa Hautesse, notre nouveau souverain et auguste bienfaiteur, et nous avons prié Dieu qu'il exauce nos vœux communs pour le bonheur de l'empire.

« La réponse de Votre Altesse renferme quelques reproches sur ce que, dans la lettre dont Akif-Effendi était porteur, l'hérédité était bornée seulement à l'Egypte. Si l'on a omis de s'expliquer clairement à cet égard, c'est que c'était le premier avis de la rentrée en grâce de Votre Altesse, c'est que cet envoyé avait pour seule mission de lui en porter la nouvelle, la plus désirable de toutes, sans être autorisé à traiter; c'est pourquoi j'omis de donner à Votre Altesse de plus amples explications.

« Quoi qu'il en soit, je me disposais, d'accord avec tous les ministres, à tranquilliser Votre Altesse par tous les moyens et à l'inviter à l'union et à la concorde; après avoir pris les ordres suprêmes de Sa Hautesse notre auguste maître, Hadji-Saïb-Effendi, un des premiers dignitaires de la Sublime-Porte et ministre de la justice, était désigné et allait être envoyé sur un bateau à vapeur pour négocier et traiter avec Votre Altesse tous les arrangements relatifs à ses demandes, aux services qu'elle a l'intention de rendre et à ce qu'exigent les circonstances présentes, lorsque les ambassadeurs des cinq grandes puissances ont remis à la Sublime-Porte une note signée par eux dont la traduction se trouve dans la présente lettre. Cette note, d'après laquelle les cinq puissances auraient commencé à traiter entre elles d'un arrangement définitif, a été soumise aux délibérations d'un conseil des ministres. Bien qu'on n'ait pu admettre le principe d'une intervention étrangère dans une affaire à régler entre un souverain et un vassal, du moment que les cinq puissances se sont mises d'accord et ont entamé des négociations, comme un refus paraîtrait grave en tant qu'opposé au système de l'Europe, et pourrait même, si l'on réfléchit aux leçons de l'expérience, devenir une cause d'inquiétude pour toute la nation musulmane; considérant d'un autre côté, que, du jour que Votre Altesse est rentrée en grâce, quels que soient les arrangements qui seront pris avec elle, soit directement, soit indirectement, dès lors l'intervention ou la non-intervention des puissances dans l'arrangement des affaires n'est d'aucune importance, les ministres de la Sublime-Porte, aussi résolus que désireux de n'avoir jamais, s'il plaît à Dieu, besoin d'aucun

recours, n'ont pas cru pouvoir dans ces conjonctures délicates refuser cette proposition inattendue, ne fût-ce que par déférence pour les sentiments d'amitié qui l'ont dictée; ils ont jugé à propos de commencer par vous en faire part, et tel a été également l'ordre de Sa Hautesse. Ainsi l'envoi du susdit commissaire a été pour le moment ajourné, et la présente lettre amicale a été écrite et expédiée en toute hâte par le bateau à vapeur. S'il plaît à Dieu, à sa réception, lorsque Votre Altesse connaîtra l'état des choses par cette lettre et par les communications des consuls résidant à Alexandrie, auxquels chacun des cinq ambassadeurs a écrit séparément à cet égard, j'espère qu'elle voudra bien me faire part de ses intentions.

« *P. S.* On vient de décider que le kapou-kyahya de Votre Altesse, Muffik-Bey, lui serait envoyé pour lui communiquer de vive voix ce qui fait l'objet de ma lettre; il s'embarque pour cette mission sur le bateau à vapeur. Lorsque le rapport verbal de ce bey aura fait connaître à Votre Altesse l'état des choses, elle aura la bonté d'écrire ce qu'elle aura décidé. »

Enfin Méhémed-Ali reçut la communication des consuls généraux qui, en vertu de leurs instructions, lui signifièrent que, les affaires d'Orient intéressant directement l'Europe et la Turquie ayant accepté son intervention, tout arrangement à son insu entre lui et le Sultan serait regardé par les cinq grandes puissances comme non avenu. Ils ajoutèrent qu'il eût à se

contenter de l'hérédité de l'Egypte déjà accordée, de l'administration des pachaliks de la Syrie, et qu'il renvoyât la flotte. Le Pacha ne plia point devant cette injonction de la diplomatie. Après avoir protesté de nouveau qu'il ne désirait rien tant que la prospérité, la gloire et l'intégrité de l'empire ottoman, il exprima le regret que ses propositions n'eussent pas été acceptées, déclarant qu'il ne pouvait s'en départir. Il ajouta qu'il ne lui restait qu'à attendre les propositions que les grandes puissances auraient à lui faire. Dès ce moment commença sa lutte tenace contre le mauvais vouloir des grandes puissances qu'il ne se dissimulait point. Mahmoud était mort, et l'Europe, tutrice de la succession du suzerain, continuait son œuvre de résistance aux prétentions du vassal. Comme s'il eût voulu en ce moment même protester sourdement contre la note collective, dans sa réponse du 8 août au grand-visir il témoigna se fier encore à la générosité de son jeune Sultan.

« 28 djemaz-ul-ewel 1255 (8 août 1839).

« J'ai reçu la lettre que Votre Altesse a bien voulu m'adresser par l'entremise de Muffik-Bey, mon chargé d'affaires à Constantinople. Votre Altesse m'informe qu'elle a pris connaissance du contenu de la dépêche que j'eus l'honneur de lui expédier par le retour d'Akif-Effendi, et du rapport de ce même envoyé; que les hauts

dignitaires de la Sublime-Porte réunis en conseil, après avoir reçu communication et de ma lettre et du rapport d'Akif-Effendi, étaient convenus, pour donner suite à ma demande, pour mettre à jour la nature des services que je pouvais rendre à l'empire et déterminer les mesures à prendre dans les circonstances actuelles, d'envoyer auprès de moi par un bateau à vapeur le ministre Saïb-Effendi, lorsque, sur ces entrefaites, les ambassadeurs des cinq grandes puissances ont présenté à Votre Altesse une note dont vous me dites insérer la traduction dans votre dépêche, ajoutant que les consuls généraux des cinq grandes cours résidant à Alexandrie me feront des communications analogues, et que les rapports verbaux de mon chargé d'affaires m'aideront à mieux comprendre tout ce dont il s'agit. MM. les consuls généraux m'ont donné connaissance des instructions qu'ils ont reçues de leurs ambassadeurs respectifs, et Muffik-Bey m'a entretenu de ce qu'il était chargé de me dire. Mon seul désir, mon unique but sont de faire ma soumission et de donner tous mes services à notre magnanime et tout-puissant seigneur et maître; mais j'ai très humblement supplié Sa Hautesse qu'en considération de ma qualité d'ancien serviteur de l'empire et de mes services passés, sa générosité voulût bien satisfaire deux vœux que j'osais lui adresser; je prie Dieu qu'il conserve sur le trône jusqu'à la fin du monde l'auguste personne de notre seigneur et maître. Lorsque mon chargé d'affaires a reçu l'ordre de se rendre auprès de moi, il a obtenu l'honneur insigne d'être admis à porter ses hommages aux pieds de Sa Hautesse, qui a daigné lui dire : « Muffik-Bey, faites mes compliments au Pacha, la prière qu'il a adressée à mon

trône d'obtenir l'hérédité pour l'Egypte et ses dépendances, je la lui accorde, et j'ai donné l'ordre qu'on règle cette affaire. » Ces paroles bienveillantes de Sa Hautesse ont réjoui mon cœur, en ce qu'elles satisfont mon vœu le plus cher qui est d'obtenir l'hérédité et qu'elles me glorifient ainsi entre les grands de l'empire. Ensuite les hauts dignitaires de la Sublime-Porte réunis en conseil ont répété à Muffik-Bey : « Notre auguste seigneur et maître vient d'accorder ce que Méhémed-Ali-Pacha avait sollicité au pied du trône, l'hérédité pour l'Egypte et ses dépendances, et voilà que les ambassadeurs des cinq grandes puissances présentent cette note dont il est nécessaire que Méhémed-Ali prenne connaissance. En conséquence de ce qui a été dit et fait, je me réjouis de ce que l'un de mes deux vœux est exaucé et je vois que l'on a eu l'air de négliger l'autre pour le moment, nonobstant, j'espère, qu'il me sera aussi accordé par la haute bienveillance de Sa Hautesse ; dans ce cas je pense qu'on n'aura pas besoin de recourir à la médiation des cinq grandes puissances. Votre Altesse connaîtra aussi mon opinion par ce que lui diront les ambassadeurs d'après les dépêches qu'ils recevront de leurs consuls généraux respectifs résidant à Alexandrie. C'est pour dire ces choses à Votre Altesse que j'ai l'honneur de lui faire présenter cette humble lettre par mon chargé d'affaires Muffik-Bey. »

CHAPITRE XIII.

Un congrès et l'Autriche. — Propositions de l'Angleterre. — Incendie de Péra. — Les flottes entreront-elles? — Note du 22 août. — Maladie de M. de Metternich. — Un prétendant. — Correspondance de Khosrew et de Méhémed-Ali. — Note du 28 septembre. — Plans des grandes puissances.

Comme si les rôles de ce drame du vieux monde avaient d'avance été distribués, en 1839 comme en 1833, l'Orient et l'Europe se succédaient pour créer le nœud par des mouvements militaires et pour le dénouer avec la diplomatie. A peine l'un de ces mondes avait-il fatalement multiplié les événements, l'autre intervenait en juge, en arbitre, en providence; l'Islam se croisait les bras, la parole était à la chrétienté. Plus frappante encore était la péripétie de cette année. L'Europe emplissait la scène, et c'était entre les cinq personnes de son omnipotence que s'établissait un colloque sur le sort de l'héroïque

et passionné personnage qui, une blessure au flanc, une épée à la main, aux deux mains des chaînes, attendait en frémissant un arrêt de salut ou de ruine.

Dès le commencement d'août, M. de Metternich, jaloux de poursuivre le développement de la note du 28 juillet dont il revendiquait l'inspiration, entreprit de décider à une délibération commune les puissances qu'il avait liées par un vote préliminaire en faveur de leur commune médiation; il proposa donc un congrès qui se serait tenu à Londres ou à Vienne. Un congrès, en régularisant l'intervention qu'il avait eu l'honneur d'établir, eût complété son œuvre et couvert la Turquie d'une protection permanente: la note collective était le gland de l'arbre de paix sous lequel l'empire devait reposer à l'avenir, le congrès était l'arbre même. M. de Metternich croyait avoir enfin trouvé l'occasion de rendre à la Turquie cet ombrage salutaire que le traité de 1815 lui avait si malencontreusement refusé; il se flatta que, grâce à son habileté, la Russie consentirait à échanger son protectorat isolé pour le cinquième d'un protectorat commun, et volontiers se ferait branche au lieu de tronc. Certes de tels efforts étaient dignes de la politique de l'Autriche et de l'homme d'Etat qui en est la personnification. Des notes furent

échangées avec les autres cabinets de l'Europe, et Vienne déploya une activité extraordinaire; il s'agissait de regagner un quart de siècle.

Dans le même temps, le cabinet français, cherchant à exprimer nettement sa politique modératrice de toutes les prétentions, délibérait s'il opérerait en Orient un débarquement de troupes. Les points de débarquement indiqués furent, dit-on, Alexandrette, Smyrne, les Dardanelles, Saint-Jean-d'Acre. Il est présumable qu'on se proposait de procéder par une occupation simultanée sur le territoire ottoman et sur celui de Méhémed-Ali; en Orient il y a nécessairement deux Ancônes. Une occupation restreinte à l'un ou à l'autre territoire n'eût pas exprimé l'intention du gouvernement dans toute sa largeur; on craignit, sans doute, d'exposer l'empire qu'on voulait sauver, la paix qu'on voulait assurer, et l'on s'abstint d'un acte dont le désintéressement eût servi de prétexte à toutes les convoitises. L'Europe n'affecte-t-elle pas encore de croire à l'ambition retraitée de la France? Une mesure de conservation contre les ambitions actives eût semblé le réveil de son esprit de conquêtes; le ministère anglais fit accuser par l'un de ses journaux (le *Morning-Chronicle*) les Français de vouloir violer le droit des gens et faire les corsaires.

Or, que voulait la Grande-Bretagne? Plus généreux, plus digne d'une nation civilisée, était le plan qu'elle méditait, et elle voulut associer sa fidèle alliée, la France, à sa gloire. Sans doute, rien n'était plus propre au rétablissement de la paix et au maintien de l'équilibre que le concert des deux puissances qui avaient fait prédominer le *statu quo*. Déjà leur vœu commun était en partie exaucé; la halte d'Ibrahim et la note collective du 27 juillet frustraient heureusement la Russie du bénéfice éventuel et même des avantages ultérieurs du traité d'Unkiar-Skelessi. Que restait-il à faire? à effacer les dernières traces d'une perturbation funeste par un prompt rapprochement du Pacha et de la Porte, à assurer une paix durable par une stipulation qui satisfît aux droits des deux parties; là se trouvait l'intérêt bien entendu de l'empire ottoman et de l'Europe. Tel était le développement normal de la note collective uniquement dirigée contre les tendances de la Russie; mais le cabinet anglais se hâta de lui donner une autre interprétation. Si le traité de commerce de 1838 avait été dans ses intentions une machine de guerre contre Méhémed-Ali, la note collective lui parut propre à frapper, arme à deux tranchants contre la Russie et le Pacha. Il proposa donc à la France une combinaison de leurs forces maritimes pour exiger

du Vice-Roi l'extradition de la flotte ottomane. Rien ne lui sembla plus équitable que de rendre Abd-ul-Medjid inviolable en violant Méhémed-Ali qui n'attaquait point, plus logique que de préluder au règlement pacifique de la question par un acte militaire parfaitement inutile à la solution. Le cabinet de Saint-James ne peut disculper du soupçon d'une arrière-pensée égoïste son zèle gratuitement brutal en l'honneur du Sultan, qu'en acceptant un bill d'indemnité pour un trait de légèreté inconsidérée.

Rien jusqu'alors n'avait produit ses vues au grand jour, et lord Palmerston avait même paru désapprouver les procédés de lord Ponsonby. Quant à cet ambassadeur, blâmé ou non, il n'en avait pas moins continué à poursuivre son idée fixe, et, vis-à-vis d'un ministère réduit à marchander la majorité, il disposait de la question d'Orient comme d'un fief relevant de son banc à la pairie. Depuis quelque temps, il s'était efforcé d'attirer son cabinet et le cabinet français à sa violence. Le noble lord avait été contre son attente vaincu à Nézib; peu de jours avant la bataille, parlant d'un officier anglais qui avait passé par le camp des Turcs en revenant de l'Inde et lui avait communiqué des renseignements peu favorables, il disait avec une naïveté triom-

phante: « Je le ramènerai à mon opinion. » Aussi avait-il à cœur de prendre sa revanche de la mauvaise issue de la campagne et d'en conjurer les suites. Dans les réunions où quelques confidents recevaient les épanchements de sa double passion, son zèle, dont les ministres de la Grande-Bretagne ne sauraient aujourd'hui maugréer l'hyperbole, les menaçait, s'ils ne profitaient pas de la circonstance pour annuler le traité d'Unkiar-Skelessi et ruiner Méhémed-Ali, de soulever contre eux toute l'Angleterre et de les faire pendre. Désespérant d'amener à ses idées l'amiral Roussin par lequel il comptait avoir prise sur le cabinet français, il le poursuivait, à titre d'ambassadeur, d'une secrète animosité, et son exquise politesse envers son collègue ne dissimulait qu'incomplétement la corde. De son côté, sans cesse contrarié ou déserté par lord Ponsonby, l'ambassadeur de France finit par se persuader que le représentant de la Grande-Bretagne n'oserait faire si longtemps une diplomatie toute personnelle à moins d'être assuré d'un assentiment supérieur. Sous cette impression, dès le mois de juin, il écrivait au président du Conseil : « Monsieur le maréchal, qu'on ne me parle plus de l'alliance anglaise ; personne ici n'y croit ; je n'y crois pas moi-même, et l'on me ri-

rait au nez si j'en parlais. » Tout à coup en effet lord Ponsonby se retrouva ouvertement à Londres dans lord Palmerston.

A l'éternel honneur de sa loyauté, la France crut sans désemparer à une sympathique communauté de vues entre elle et son alliée. Né aux affaires sous la nouvelle même des hostilités, le cabinet du 12 mai avait vu, comme toute l'Europe, le péril du côté de la Russie, et il avait espéré le soutien du côté de l'Angleterre. L'Angleterre elle-même, sans être pure de toute participation aux événements qui menaçaient le repos du monde, s'était préoccupée des chances qu'ils offraient à la Russie et n'était point indifférente à l'alliance française. Paris s'était empressé d'aviser Londres de la double mission qu'il envoyait en Orient pour prévenir les hostilités ou en arrêter les conséquences. Londres et Paris se concertèrent pareillement pour les instructions à donner aux flottes. En son nom personnel d'abord et ensuite au nom de son cabinet, lord Palmerston proposa de diriger deux escadres combinées sur les côtes de Syrie, afin d'obtenir une suspension des hostilités par une sommation adressée aux parties belligérantes, et d'appuyer même cette sommation par des moyens maritimes ; puis de réunir les deux escadres et de demander à la Porte l'entrée des Dardanelles, ou,

si les Russes avaient déjà débarqué à Constantinople, de la forcer. Le ministère français fit observer que pénétrer dans les Dardanelles sans l'agrément de la Porte était un parti extrême entraînant un cas de guerre avec la Russie, ou constituant une violation du gouvernement même qu'on voulait protéger ; et ce fut dans le sens de son amendement que furent conçues les instructions des deux cabinets relatives à l'introduction de leurs pavillons dans le Bosphore. Alors l'Angleterre avait besoin d'être modérée par son alliée dans son humeur hostile contre la Russie. On sait comment la France, à cette même époque, concourait efficacement aux vues communes de l'alliance par sa mission auprès d'Ibrahim, et ôtait tout prétexte aux mouvements des Russes. C'est peu ; son escadre, mouillée, dès le 15 juillet, à Bechika-Bay, était seule à portée de contrebalancer l'influence de la Russie sur les conseils terrifiés de la Porte ; car, retenue au mouillage de Malte ou dans une divertissante exploration des côtes de Sicile, l'escadre britannique, malgré une réception plus prompte de ses instructions, arriva tardivement au poste où le pavillon français fut, pendant plus d'un mois, le représentant isolé des intérêts des deux puissances. Dans un moment où l'alliance se resserrait par une association amicale en face des

mêmes éventualités et dans les mêmes eaux, on s'explique que le gouvernement français se soit encore reposé sur la foi de la Grande-Bretagne. Peut-être lui était-il permis de croire que la nécessité d'une union à laquelle l'Angleterre avait un intérêt plus direct que la France elle-même dominerait les divergences qui, dès 1838, s'étaient sourdement prononcées. Voilà pourquoi sans doute on ne crut point aux oracles suspects de l'amiral Roussin. Difficilement on eût supposé que la politique du cabinet anglais eût son régulateur à Constantinople, et que, du Bosphore, lord Ponsonby tînt le gouvernail du yacht ministériel; mais le cabinet anglais se laissa diriger par la boussole de son subalterne, et, à son tour, prétendit traîner la France à sa remorque.

La France une seconde fois travailla à ramener l'effervescence britannique à plus de modération, l'esprit de lord Palmerston à plus de suite. Pour lui Méhémed-Ali n'était qu'un vassal révolté qu'il fallait réduire au devoir, et pourtant il ne niait point la convenance de la cession que la Porte consentait à ce vassal exceptionnel; tout en l'acceptant pour souverain héréditaire de l'Egypte, il prétendait le traiter en rebelle. Dans un long memorandum, il exposait que la flotte devait être retirée des mains du Pacha,

attendu qu'elle avait été proditoirement et traîtreusement livrée, et pourtant il ne lui refusait pas une partie du prix de la victoire ; comme si la défection de la flotte était, moins que la victoire de Nézib, un accident de la guerre commencée par Mahmoud, suspendue par sa mort ! Le cabinet français dut lui faire comprendre que si Méhémed-Ali, au lieu de restituer la flotte, se défendait dans Alexandrie et lançait son fils au-delà du Taurus, l'Angleterre elle-même ressusciterait pour la Russie l'occasion que l'on n'avait annulée qu'au prix de tant d'efforts. Et dût l'incendie dévorer dans Alexandrie la flotte ottomane et la flotte égyptienne sans qu'Ibrahim envahît l'Asie-Mineure, de quelle joie l'Angleterre n'aurait-elle pas gratifié la Russie, quels avantages aurait-elle procurés à l'empire ottoman dont elle voulait maintenir l'intégrité et relever l'indépendance ? Pour faire revivre le tout, avait-elle donc imaginé d'en tuer la partie la plus vivante ? Enfin était-il séant à la dignité d'une puissance médiatrice d'exercer sa police de paix de façon à rallumer la guerre ? Le cabinet français refusa de se prêter à ce nouveau Navarin et convertit la proposition en une mesure plus conciliante ; c'était que les deux cabinets déclarassent à Méhémed-Ali qu'ils regarderaient toute tentative de tourner la flotte ottomane contre

l'empire comme un attentat à la paix de l'Europe. Dans ce cas la France eût agi de concert avec l'Angleterre contre le Pacha; autrement, non.

Telle fut la première occasion d'un dissentiment à jamais regrettable! Si les deux puissances faisaient cause commune contre la Russie, l'une cherchait avec passion l'abaissement de Méhémed-Ali, l'autre le couvrait de son patronage dans les limites mêmes de l'honneur de son alliée. Pour vider nettement leur débat, il importe aux deux nations de le prendre à son point de départ. Que l'Angleterre sur ce point examine de quel côté se trouvaient l'équité, et le calcul le plus intelligent des intérêts de la Porte, de l'Europe et de l'Angleterre elle-même! Qu'elle apprécie dès ce fait la portée politique et morale du génie de lord Palmerston et reconnaisse que dans ces fatales prémisses se trouvait renfermée la conclusion qu'il en a laborieusement dégagée, sous l'inspiration de la Russie! Si donc elle veut l'absoudre d'avoir accepté de Pétersbourg les moyens de réaliser ses plans, qu'elle ose reprocher au cabinet français de ne lui avoir point alors délivré des lettres de marque pour un acte de haute piraterie! C'est le devoir de deux nations alliées, placées à la tête de la civilisation, de ne point absorber leur sens moral dans la

moralité d'un ministre! La France ne rend point l'Angleterre responsable des procédés de lord Palmerston, parce que, revenue elle-même de ses préjugés, elle ne voit plus de l'autre côté du détroit la perfide Albion qu'à l'état de minorité; elle ira même, si l'on veut, jusqu'à isoler du cabinet le secrétaire d'état des affaires étrangères pour l'associer uniquement à lord Ponsonby. L'avenir dira si la politique d'un grand peuple et l'alliance de deux gouvernements amis auront dépendu de deux hommes passionnés, vaniteux et médiocres, si deux fatalités subalternes auront irréparablement influé sur le sort du monde. Ainsi, de cette note où l'Europe avait énoncé son harmonie, l'encre n'était pas sèche encore, et les deux puissances, les mieux liées par leurs sympathies, entamaient un procès!

Depuis que l'Orient n'avait plus la liberté d'agir, tout s'y bornait à des faits d'un intérêt secondaire. C'était un assaut de récriminations entre Khosrew et Méhémed-Ali, qui ruminaient dans leurs querelles du jour le fiel de quarante années et en salissaient tristement les deux barbes blanches de l'empire.

Le 4 août, la Porte avait eu connaissance de la propagande du Vice-Roi en Asie et en Europe pour le renversement du grand-visir. Le 7, Khosrew avait reçu, au sujet de ses quatre let-

tres interceptées à Alexandrie, l'invitation réitérée de prendre sa retraite. « Méhémed-Ali, dit-il, m'engage toujours à donner ma démission; mais qu'il donne l'exemple et je m'engage à le suivre. » Toutefois, saisissant ce moyen d'aigrir les représentants de l'Europe contre son adversaire, sûr qu'attaqué par l'Egypte il serait soutenu de la majorité des ambassadeurs, le 9 août il leur fit communiquer cette lettre chez Nouri-Effendi à Balta-Liman. Nouri les consulta même sur ce que les cinq puissances croyaient convenable de répondre à cette exigence. Choqué de cette absence de dignité, l'un des ambassadeurs déclara froidement qu'il n'y avait pas lieu pour eux d'entrer dans une question de personnes. Aussitôt lord Ponsonby de faire remarquer qu'il y avait là une question de principes, que l'immixtion du vassal dans les affaires du suzerain était un attentat intolérable à la dignité impériale, et que le devoir des puissances amies était de soutenir Khosrew. Il fut décidé que la lettre du Pacha resterait sans réponse, et le grand-visir eut la joie de s'être fait assurer par le corps diplomatique. Tout à coup on apprit que, le 8 août au soir, le brick de guerre égyptien destiné à Salonique y était arrivé; d'abord pris pour un brick turc, il avait été ensuite astreint à une quarantaine de trois jours comme provenance d'Egypte,

et le gouverneur avait aussitôt dépêché des tartares. Le divan délibéra extraordinairement. Après avoir été sur le point d'obtenir un bâtiment anglais pour se saisir du brick égyptien, on se borna à expédier à Salonique le bateau à vapeur *l'Esseri-Khaïr* avec ordre de renvoyer ce bâtiment, et même, dit-on, de faire arrêter les six émissaires. Mais le jour de son arrivée, le 17 août, déjà étaient repartis pour Alexandrie brick et envoyés, hors un seul qui prétendit n'avoir accepté cette mission que pour revenir en Turquie. Petite guerre insignifiante depuis qu'un arrangement ne dépendait plus de l'harmonie des deux visirs, mais de l'harmonie même des cinq grandes puissances.

Le jour de la séance des ambassadeurs, vers les dix heures du matin, le feu se déclarait à Péra derrière le jardin du palais d'Angleterre, sur le point même où avait commencé le terrible incendie de 1831, avec le retour singulier du même jour, un vendredi, et du même mois, à six jours d'intervalle. Après un été ardent, l'eau était rare, le bois des maisons desséché; la flamme dévorait impunément, et, malgré un vent faible et de prompts secours, se propageant toujours de l'ouest à l'est sur les ruines des hauts quartiers, vers les huit heures du soir, la flamme franchissait la grande rue de Péra, menaçant de

ne s'éteindre que dans le faubourg en cendres, lorsque le prince de Joinville arriva avec les capitaines Lugeol et Lejeune, commandants du *Papin* et de *l'Argus*, suivis d'une partie de leurs équipages. Ce secours inattendu, accueilli avec transport, ranima l'espoir et communiqua à tous les efforts une activité mieux ordonnée. Enfin, à une heure du matin on fut maître du feu. Il était temps : une heure après s'élevait un vent violent du Nord, et c'en était fait de Péra. Trois mille sept cents maisons avaient été consumées et quarante mille personnes se trouvaient sans abri. Le prince de Joinville vint en aide aux incendiés par un secours de douze mille francs. Quelques jours après le jeune Sultan se plut à adresser à l'ambassadeur de France des compliments sur la conduite du prince qui avait si noblement trahi l'*incognito* de son séjour à Constantinople.

Cependant le 9 août même s'agitait entre les ambassadeurs une question plus sérieuse que la première. L'opposition de MM. de Sturmer et Bouteneff à une entrée collective des flottes dans le Bosphore n'avait pas empêché les ambassadeurs de France et d'Angleterre de poursuivre auprès du gouvernement turc des insinuations relatives à l'introduction de leurs escadres. Depuis que l'amiral Stopford était venu, le 3 août, mouiller à Bechika-Bay, non loin

de l'amiral Lalande, leur insistance avait été plus prononcée. Il s'agissait de couvrir Constantinople, aux yeux du Pacha, des pavillons de l'Europe; la note du 27 juillet leur eût paru la couvrir suffisamment, sans doute, s'ils n'avaient tenu à ruiner par un fait le privilége du traité d'Unkiar-Skelessi. La peur de Méhémed-Ali ne pouvait-elle obtenir la révocation d'un traité qu'avait dicté la même peur? Oui, si la Porte, en l'absence d'un péril imminent, ne se fût pas défendue d'un excès de précaution contre Méhémed-Ali par l'effroi du risque d'une brouille avec la Russie. Aussi, ne voulant ni formellement refuser des secours qui pouvaient devenir nécessaires, ni admettre positivement ces prétentions à la secourir au préjudice du droit exclusif de la Russie, elle promit sans s'engager; de vive voix, jamais par écrit, elle adhéra à une proposition qui ne revêtit jamais de formule officielle. Ne désespérant pas encore du consentement de leurs collègues, les deux ambassadeurs exposèrent une seconde fois, le 9 août, l'opportunité de l'entrée des flottes, toujours dans le but de produire un effet moral sur le Vice-Roi en constatant l'harmonie des représentants des diverses cours. Cette fois M. de Bouteneff répondit que, si le salut de l'empire était en péril, bien que la Russie eût seule le droit de le secourir, il y don-

nerait son consentement; mais que l'entrée des flottes à Stamboul, quand Ibrahim faisait halte, n'aurait d'autre résultat que de constater la nullité du traité d'Unkiar-Skelessi. En conséquence il déclara qu'il prendrait ses passeports si quelque vaisseau anglais ou français franchissait les Dardanelles. On s'explique en effet que si, à cette époque, un cas d'urgence eût appelé la flotte anglo-française au Bosphore, la Russie se fût d'elle-même prêtée à une dérogation, aimant mieux laisser dormir l'esprit du traité que d'en voir violer la lettre; mais l'urgence seulement pouvait lui arracher ce sacrifice.

Bientôt la Porte chercha à se délivrer du conflit de ses protecteurs. Poussée par la Russie, soutenue même par les légations de Prusse et d'Autriche, qui voyaient avec déplaisir que les instances des deux ambassadeurs tendaient à compromettre l'harmonie des puissances, elle adressa à lord Ponsonby une communication semi-officielle sur la présence des escadres anglaise et française dans le voisinage des Dardanelles et l'invita à faire éloigner la sienne. Dans une note présentée le 19 août, lord Ponsonby répondit que la flotte anglaise était à Bechika-Bay, par les ordres de la reine, pour veiller à la sûreté de la capitale contre tout danger qui pourrait la menacer, et qu'elle n'en partirait

que sur les ordres de la reine. Quoique l'amiral Roussin n'eût pas reçu de message, il crut devoir, en conséquence de la réunion des deux flottes au même mouillage et de l'identité de leurs instructions, s'associer à la réponse anglaise par sa note du 21 août[1]. L'amiral Stopford, arrivé depuis le 15 août à Constantinople, concourait à leurs persévérantes sollicitations de l'entrée. Il eut une entrevue de cinq heures avec le grand-visir. Le vieux Khosrew se montra très gracieux pour le vieil amiral[2], ravi, disait-il, de rencontrer un haut fonctionnaire plus âgé que lui et l'accablant de caresses; mais pressé de donner son autorisation à l'entrée de la flotte anglo-française: « Eh! que n'allez-vous plutôt chercher la nôtre à Alexandrie, répondit-il; ramenez-la, et alors les vôtres entreront *inch Allah* (s'il plaît à Dieu). » Déjà, en effet, lord Ponsonby insinuait que l'escadre anglo-française ne tarderait pas à recevoir cette destination. Sans même attendre l'assentiment du cabinet, il excitait l'amiral Stopford à cette expédition; mais il avait eu beau, par écrit et de vive voix, répéter

(1) Voir aux pièces justificatives.

(2) L'amiral Stopford est né en 1767. Il a été fait contre-amiral après avoir été capitaine de vaisseau pendant dix-huit ans.

sous toutes les formes la fameuse apostille de Navarin, *Go on*, l'amiral Stopford, trop prudent pour engager sa responsabilité sous la belliqueuse fantaisie de l'ambassadeur, déclara constamment qu'il n'agirait que sur un ordre exprès de son gouvernement. Le cabinet et l'ambassadeur de la Grande-Bretagne n'avaient tant à cœur sans doute de restituer violemment la flotte ottomane à Constantinople que pour faciliter l'entrée de la leur dans le Bosphore.

Réduite à ménager tant d'amis si peu d'accord entre eux, la Porte jouissait laborieusement de l'indépendance que l'Europe lui avait assurée. Les uns lui voulaient imposer leur flotte; les autres, si telle escadre entrait, menaçaient de l'abandonner. Enfin, si elle avait accepté la note collective du 27 juillet, pour les uns c'était trop, pour les autres point assez. M. de Metternich sollicitait du gouvernement turc une note, comme une réponse officielle à la note collective qui de fait avait été acceptée, mais dont l'acceptation n'avait laissé d'autre trace que celles d'un engagement verbal, comme un gage écrit que la Porte réclamait des cinq grandes puissances un acte de la médiation qu'elles lui avaient offerte. Il tenait à lier plus étroitement la Porte à l'Europe; la Porte désirait éviter tout ce qui pourrait offusquer la Russie. La note de-

mandée n'était ni accordée ni refusée. Constantinople se retranchait dans ses consentements à long terme et dans ses savantes élusions; elle se montrait même peu touchée de la perspective de ce congrès sauveur auquel l'Autriche convoquait l'Europe et qu'on parlait en outre de tenir dans la ville bien gardée[1], afin qu'elle pût statuer vis-à-vis de son vassal dans toute la plénitude de sa souveraineté, tant l'on était jaloux de ménager des droits légitimes! Ce fut alors qu'arriva de Vienne, le 20 août, M. Huszard, ancien conseiller de l'ambassade autrichienne à Constantinople, secrétaire interprète de la cour impériale et de plus savant orientaliste, chargé d'apporter à l'internonce de nouvelles lettres de créance. Secondé par cet auxiliaire, M. de Sturmer résolut d'emporter la note.

Le 22 août, tous deux se rendent chez le grand-visir qui, sur leurs vives sollicitations, consent à présenter la note. C'était un premier avantage, il fallait la faire rédiger et sans retard. Le 22 était un jeudi, pour les employés du gouvernement jour de *tatil*, c'est-à-dire de vacances, et même, selon l'expression reçue, de *ziafet* ou de partie de plaisir. Mais l'Autriche est en verve de célérité; elle ne respecte pas le *kief* de la Porte. Les

(1) Désignation de Constantinople.

deux hauts fonctionnaires des affaires étrangères, Nouri et Sarim, se trouvaient réunis chez leur ami commun, Chakir-Effendi, à Beyler-Bay, sur la rive asiatique du Bosphore[1]; ils avaient rejeté pour tout le jour le souci des affaires, et, doucement accroupis sur le divan, la pipe entre les lèvres, les yeux sur les flots du canal, ils se détendaient dans une vague et béate quiétude lorsqu'un caïk aux armes d'Autriche aborde devant le *yali*[2]. « Soyez les bienvenus, disent-ils à MM. de Sturmer et Huszard. — Que *Cheytan* (Satan) les emporte! pensèrent-ils tous deux quand ils se virent sommés de se transporter au palais du sadri-azem pour rédiger la note. — Qu'y a-t-il donc de pressant? Demain; chaque jour a son œuvre : aujourd'hui le repos, les affaires demain. » Sur ce refus l'internonce s'échauffe et son regard placide brille d'indignation; il n'y a pas un jour, un moment à perdre dans la situation critique des choses, et il menace de signaler comme un traître quiconque fera de l'opposition à une démarche toute dans l'intérêt de l'empire. Les deux fonctionnaires turcs se regardent; à grand regret ils se départent de leur délicieux nonchaloir, et les voilà trans-

(1) Près de Stavros.

(2) Maison de campagne.

portés chez le sadri-azem, obligés de reprendre le kalem. La note est rédigée; reste à copier. Point d'écrivains; ils sont absents et à la noce. A demain donc l'expédition de la pièce. Point de lendemain! L'Autriche n'en veut pas, et M. Huszard s'offre à copier lui-même. Accepter eût été inconvenant, et Sarim et Nouri se condamnent eux-mêmes aux fonctions de copistes. Les copies faites, on promet de les envoyer le lendemain. « Non, réplique M. Huszard triomphant et étendant la main, j'emporte aujourd'hui même celle-ci pour mon gouvernement. » Le lendemain les autres exemplaires furent transmis aux représentants des autres puissances. Nouri et Sarim respirèrent enfin, mais leur journée de tatil était gâtée, leur kief avait été profané; le regret de cette journée néfaste n'est pas encore effacé. Quant à la note, quoiqu'elle eût plutôt la valeur d'une pièce au procès entre l'Europe et la Russie, elle exposait aux ambassadeurs le vœu de la Porte touchant Méhémed-Ali[1] : c'était de rappeler aux devoirs de sujet fidèle le Vice-Roi, qui élevait des prétentions pour l'hérédité de tous ses gouvernements, retenait la flotte, exigeait la destitution du grand-visir et excitait les pachas à la révolte. Elle débu-

(1) Voir aux pièces justificatives.

tait du reste par une grave inexactitude, en prétendant que la Porte n'avait voulu accorder à Méhémed-Ali que l'hérédité de l'Egypte, et n'avait dû lui envoyer un émissaire que pour négocier sur cette base. Certes, la Porte n'avait pas aussi longuement délibéré pour lui réitérer une proposition rejetée; mais elle avait intérêt à cacher la vérité, et, par un surcroît de prétention que l'Europe encourageait, elle achevait de se mettre à la merci de sa protectrice.

Tant de zèle de la part de l'Autriche était demeuré sans succès. L'Europe se défendait d'un congrès, et les puissances se réservaient de procéder à la solution de la question commune par correspondance, plutôt que d'avoir à jouer cartes sur table ou à déposer leur enjeu en s'asseyant autour du tapis vert. La Prusse refusait d'entrer dans tout ce qui ressemblerait à une conférence européenne; c'eût été accuser au grand jour la mitoyenneté subalterne ou embarrassée de son rôle. Le cabinet français ne se soucia point de soumettre sa politique au résultat du scrutin des puissances assemblées en collége. Enfin la Russie répondit que sa position de vicinité et ses engagements ne lui permettaient pas de laisser soumettre à un congrès pour son compte la nature et la fixation de ses rapports avec l'empire ottoman. Vienne était désertée dans son amour du

concile politique, et M. de Metternich vit la question d'Orient, qu'il avait cru tenir, lui échapper. L'intervention qu'il avait établie était une pierre sur laquelle se bâtirait peut-être un autre édifice que celui qu'il avait rêvé. Ce n'était pas tout : le Czar, qu'il avait osé engager et espéré lier par la note collective du 27 juillet, lui en témoigna un dédaigneux étonnement, un superbe courroux. Jusqu'au fond de sa conscience il l'accabla du sentiment de sa méprise, et ses reproches terrifiants lui en firent monter le rouge au front. La Russie, à laquelle l'Autriche, en sa peur de l'esprit révolutionnaire, s'était constamment appuyée, la dominait comme la puissante protectrice des gouvernements légitimes ; l'empereur Nicolas devait sourire de mépris et de colère à cette tentative du prince chancelier de le faire passer sous les Fourches-Caudines de sa diplomatie. 1815, que Vienne avait cru réparer, se renouvelait plus ouvertement ; le droit, créé depuis vingt-cinq ans à la faveur d'un premier silence, parlait en maître. Profondément humilié de son erreur, déçu d'une vive espérance, traité par le Czar en écolier politique, lui, le patriarche des hommes d'Etat, M. de Metternich fut gravement malade. Il eut du moins pour lui les sympathies du divan, qui fut péniblement affecté de la maladie du prince, sur l'intérêt duquel il se reposait avec

confiance. Ce ne fut que le 28 août qu'il entra en convalescence; d'après les conseils de ses médecins, il alla prendre les eaux de Bohême. En son absence le général baron de Fiquelmont, ambassadeur à Pétersbourg, fut chargé de la gestion des affaires. Lorsqu'il prit son audience de congé, l'empereur Nicolas l'admonesta sévèrement à propos de l'association de l'Autriche avec la France au sujet des affaires d'Orient, et le pria de ne pas oublier que le prince de Metternich s'était étrangement fourvoyé.

En signe de la ferme résolution du gouvernement russe de maintenir le traité d'Unkiar-Skelessi, le 5 septembre arriva à Buïuk-Déré le bateau à vapeur de guerre *l'Etoile polaire*, mis à la disposition de M. de Bouteneff pour s'y embarquer dès que l'escadre anglo-française aurait paru dans le Bosphore. Ce bateau, c'était le traité à l'état de menace; il suffisait pour défendre les Dardanelles et le Bosphore contre les deux escadres de Bechika-Bay, que le contre-amiral de La Suze venait de rallier avec *le Montebello*, fortes à cette heure de vingt-trois voiles et de dix-sept cents pièces de canons. D'ailleurs la résistance de la Porte aux démarches des deux ambassadeurs était appuyée par l'Autriche. M. de Metternich avait fait déclarer que, si la flotte anglo-française passait le détroit, il se séparerait de

l'alliance, attendu que, pour une vaine satisfaction d'amour-propre, il ne voulait pas voir la paix de l'Europe compromise. Le 1er septembre l'amiral Stopford, sans avoir rien obtenu, était reparti pour Bechika-Bay; la Porte ne cessa dès lors de demander l'éloignement des deux escadres de cette station.

L'Europe jouait aux flottes : faire entrer à Constantinople une portion de ses escadres ou les écarter des Dardanelles, retirer la flotte turque du port d'Alexandrie, telles étaient les menues occupations de la diplomatie. Méhémed-Ali se refusait à ces demandes réitérées de restitution sans se laisser ébranler par les avis du consul de France qui lui faisait appréhender l'arrivée d'une escadre anglo-française, les injonctions du consul d'Angleterre et les menaces du consul de Russie. Quelle convenance y avait-il à exiger du Pacha la restitution d'un gage que lui avait amené la fortune de ses armes et la gloire de son nom, avant même d'avoir réglé le différend du vassal et du Sultan ? N'aurait-il pas dû être traité avec moins de brutalité, lui qui, avant et après la bataille, avait fait preuve de modération, et s'était mis par sa modération même à la merci de l'Europe ? Et le premier mot de l'Europe était une menace qui ne résolvait rien et compromettait seulement l'honneur de son impartialité!

c'était la puérilité dans l'injustice. Le Pacha ne pouvait y voir que l'indice de desseins hostiles et l'intention de le sacrifier à la Porte, si déjà même il ne soupçonnait sous l'intervention une arrière-pensée tendant à compliquer plutôt qu'à simplifier la question au détriment de tout l'empire. Il déclara que, si on le poussait à bout, il ordonnerait à son fils de marcher en avant et qu'il se défendrait dans Alexandrie. A l'exposé des conséquences de son opiniâtreté pour lui-même, il opposait les conséquences de sa résolution pour la Porte-Ottomane et l'Europe; à tous les conseils de modération il répondait qu'il ne se désisterait point de son ultimatum: tout perdre plutôt que de céder. « J'ai vécu assez pour ne pas craindre la mort, » dit-il un jour aux consuls. «Le mot est beau, mais il n'est pas politique,» lui fit répondre un des cabinets de l'Europe. Vers la fin de septembre, une violente et courte indisposition parut mettre un moment ses jours en péril, mais son énergie morale triompha de cette crise.

Occupé à défendre ses droits, Méhémed-Ali fut invité à soutenir ceux d'un prétendant au trône de Constantinople; c'était un certain Akhmet-Nadir-Bey, alors à Malte, se disant fils de l'infortuné Mustapha IV, frère du sultan Mahmoud, arguant de sa naissance, de la jeunesse de

son cousin Abd-ul-Medjid, et de la difficulté des circonstances pour justifier ses titres à l'empire. Dans un mémoire à l'appui de ses prétentions, il exposait comment l'orphelin du sultan égorgé avait été miraculeusement sauvé, et comment, longtemps errant, souvent persécuté, il avait échappé à tant de traverses avec le secret de sa naissance, seul trésor qui lui restât de son origine impériale, y compris quelques diamants de feu la sultane sa mère. Selon l'opinion des Turcs, cet aventurier est le fils d'un Polonais entré au service de la Porte et devenu colonel sous le nom d'Hydaït-Bey. Après avoir lui-même occupé divers emplois en Turquie et en Egypte, il s'était récemment enfui de Constantinople, non sans soupçon d'être l'auteur du vol de quelques diamants qu'on ne retrouva pas après l'incendie de la Porte. Pour lui, il méprisait, comme une indigne calomnie, cette supposition que rien d'ailleurs n'avait appuyée : s'il avait quitté Stamboul, c'était pour révéler de loin à son oncle, le sultan Mahmoud, son origine et sa résolution de lui redemander le trône. Pendant ce temps le trône vaquait ; c'était l'heure de son avénement, mais les absents ont tort et le trône était occupé. Voulant du moins protester de ses droits et se montrer digne de régner par son respect des traditions, à l'époque du *Taklidi-Seif*, il parut

couronné de l'antique turban; Abd-ul-Medjid, sacré le fez en tête, pouvait-il être un souverain légitime? En même temps, il députa un effendi du nom de Hamid à Alexandrie. Malheureusement Méhémed-Ali ne daigna pas même recevoir cet ambassadeur, et lui fit offrir cinq cents piastres, à condition qu'il retournerait joindre son maître. Pour lui, il visita, à leur passage à Malte, Reschid-Pacha et Akhmed-Fethi-Pacha, fut froidement reçu, et, désespérant sans doute de faire valoir ses prétentions, il partit pour l'Europe. C'est un homme de trente-cinq ans, portant avec une égale aisance le vêtement européen et le costume oriental; parlant quatorze langues, à ce qu'il dit, en parlant du moins sept à huit avec assez de correction; promenant aujourd'hui de ville en ville sa longue barbe fauve, ses doigts chargés de diamants, l'histoire de sa glorieuse naissance; du reste, homme d'habitudes douces et régulières, bon prince, et aimant beaucoup l'air de *la Cachucha* [1].

Si Alexandrie rebutait la triste ambassade du prétendant au trône de l'empire turc, un autre prétendant y recevait une hospitalité distinguée;

(1) Paris est en ce moment l'asile de cette majesté modeste qui prenait les bains de Boulogne-sur-Mer avec une paisible résignation quand un autre prétendant y fit sa descente.

c'était Mohamed-Medyn, qui avait imploré la protection de Méhémed-Ali contre les persécutions de son frère, le sultan du Darfour, et avait même reçu, lors du voyage au Fazoklo, les emblèmes de la royauté avec la promesse d'un secours. Le Vice-Roi l'avait appelé en Égypte, afin que le spectacle des arsenaux, des ateliers et des écoles l'initiât à la civilisation; le prince noir, âgé de trente ans environ et de bonne mine, en avait déjà adopté l'usage de porter des gants. Le voyage du Pacha dans ces contrées africaines avait aussi déterminé les cheikhs du Soudan à envoyer leurs fils aux écoles du Caire; mais il n'avait pas le loisir de faire tourner son excursion lointaine au profit de sa puissance et de l'extension du mouvement régénérateur de l'Egypte, lorsqu'il lui fallait se concentrer tout entier dans la défense de sa position.

Ce n'était pas seulement au sujet de la flotte qu'il éprouvait l'opposition de l'Europe; il rencontrait la main des ambassadeurs sur les épaules du grand-visir, et, surpris de leur empressement à soutenir un personnage fatal à l'empire, il se plaignait qu'ils n'eussent voulu voir qu'un désir de vengeance personnelle dans le sentiment de nationalité qui lui avait fait demander sa destitution. Après avoir espéré le renverser d'un seul coup il ne faisait plus de son insistance qu'un moyen

de négociation, et, moins désireux de le détruire que de l'amener à des dispositions conciliantes, il atténuait ses reproches ou ses exigences par de railleuses propositions qui ressemblaient à un badinage. Il lui écrivait qu'à leur âge la retraite était nécessaire et une fin pieuse indispensable; il l'engageait donc à venir en Égypte, afin qu'ils pussent aller ensemble à la Mekke et passer tranquillement, côte à côte, le reste de leurs jours dans deux palais qu'ils bâtiraient l'un près de l'autre au milieu des jardins de la ville sainte. « Qu'il vienne, disait-il sérieusement à ses familiers, et je lui donne pour la fin de ses jours mon palais de Choubrah et je le traiterai en frère.» Peu sensible à ces offres engageantes, Khosrew continuait sa guerre de malices. Ne pouvant recouvrer la flotte, afin de brouiller du moins le Vice-Roi avec le capitan-pacha, il lui faisait savoir que des brûlotiers grecs réclamaient le paiement de brûlots pour lesquels le belliqueux Akhmet avait passé un marché, et il ajoutait que le gouvernement, en dehors duquel cette convention s'était conclue, était obligé de renvoyer les réclamants à Alexandrie. La ruse était grossière, et Méhémed-Ali répondit que, si Constantinople ne voulait pas payer, le trésor de l'Égypte ferait face à la demande des brûlotiers. Khosrew ne renonçait pas davantage à sa cor-

respondance; il ne pouvait s'interdire le plaisir de triompher patelinement de l'appui qu'il avait reçu de l'Europe, et de justifier avec une doucereuse adresse sa résignation aux fonctions du grand-visirat.

« 27 djemaz-ul-akhr 1255 (5 septembre 1839).

« J'ai eu l'honneur de recevoir la dépêche de Votre Altesse et d'en comprendre le contenu. Elle est remplie de reproches et Votre Altesse nous invite à nous éloigner des affaires et à lui en donner avis. J'écris la présente à Votre Altesse pour lui témoigner que notre amitié est sincère envers elle, et de cela Dieu est témoin que nous ne nourrissons aucun sentiment d'animosité envers elle. L'opinion qu'elle a de moi n'est pas juste, et quoique les récriminations et les plaintes de Votre Altesse contre moi aient rempli la terre entière, moi je ne me suis pas fâché contre elle, et cela regarde plutôt le Sultan. Toutes ces paroles ont causé entre les Musulmans et les Européens du tort au nom du sage Méhémed-Ali Pacha, et puisque chaque individu doit se dévouer à la cause des siens, cela m'a beaucoup surpris en Votre Altesse et m'a même fâché. Parce que le capitan-pacha est coupable, vouloir retenir la flotte n'est pas une chose raisonnable et nous ne le croyons pas. Vous avez écouté les paroles du capitan-pacha, et si vous eussiez envoyé la flotte impériale cela aurait été une chose convenable et douce. Pour ce qui regarde mon éloignement des affaires, Votre Altesse sait que depuis plusieurs années j'ai resté retiré dans ma maison. La Providence malgré mon désir contraire a voulu que je

devinsse grand-visir, et cela est l'effet de la grâce divine, et s'y opposer aurait été s'opposer à la volonté de Dieu. Je le craignis, j'acceptai le visirat, avec la persuasion que Dieu me viendrait en aide. Maintenant, Altesse, je vous prie beaucoup de vouloir me pardonner cette faute du grand-visirat, puisque cela pour moi était un destin de Dieu, par la raison même que je me trouvais un des premiers dans l'Islam, et je remercie le Tout-Puissant qu'au dernier soupir je me trouve dans la grâce du Prophète, et au service de notre bienfaiteur l'empereur que je servirai avec zèle. Votre Altesse connaît tout cela minutieusement et en le répétant elle pourrait se fâcher.

« Que Dieu donne à chacun de nous selon son cœur; en attendant tâchons avec zèle et dévouement de remplir nos devoirs. »

Non moins empressé à répondre, Méhémed-Ali, tout en renouvelant ses reproches, s'abstint de réclamer la démission; il lui importait à cette heure d'opérer une réconciliation qui lui permit d'échapper par un arrangement direct à l'intervention de l'Europe. Sous la proposition demi-plaisante, demi-sérieuse de faire prononcer sur leur différend par des personnages d'une piété exemplaire, il fit une secrète avance à l'inamovibilité du grand-visir.

« 24 redjeb 1255 (1er octobre 1839).

« J'ai eu l'honneur de recevoir la réponse de Votre Altesse dans laquelle, en me disant qu'elle n'a d'autre

but que de servir dignement notre auguste maître, elle m'exhorte à réunir nos efforts et à tâcher d'arriver au bonheur tant dans cette vie que dans l'autre. Dans cette même lettre Votre Altesse m'annonce qu'elle n'a pas encore pu arranger les affaires du moment conformément au dicton suivant : On aime pourtant toujours à servir les intérêts de ses compatriotes. Très illustre seigneur, j'ai été étonné de voir que, après avoir amené l'affaire à ce point (comme vous le savez par la correspondance qui a eu lieu jusqu'ici), vous veuillez tout à coup *servir les intérêts de vos compatriotes*. Lorsque feu le Sultan Mahmoud, de glorieuse mémoire, a daigné promettre de m'accorder à perpétuité l'Egypte ainsi que la province de Saïda et Tripoli, j'ai humblement et respectueusement décliné cette proposition, en le suppliant de m'accorder à perpétuité la totalité des provinces et districts placés sous mon administration. Votre Altesse savait parfaitement tout ceci, et cependant, dès son avénement au poste de grand-visir, elle s'est bornée à m'offrir seulement l'Egypte. En outre, Votre Altesse qui avait été gouverneur d'Egypte durant dix-huit mois connaissait très bien à quel point on respecte parmi les Arabes le principe de l'intercession. Néanmoins lorsque Son Excellence le grand-amiral Akhmet-Pacha est venu ici, vous n'avez pas jugé à propos d'agir avec douceur et de dire : « Un de mes collègues s'est fâché contre moi, il s'est rendu auprès d'un autre collègue. Prenons celui-ci pour médiateur et cherchons à apaiser celui-là et à rétablir l'union entre nous. »

« Au contraire, vous m'avez écrit de saisir l'amiral et de vous l'envoyer, et avez en même temps adressé aux officiers de la flotte impériale des lettres auxquelles on ne se

serait pas attendu. Ces procédés de Votre Altesse, qui dénotent un manque total d'égards pour une amitié de quarante ans, ainsi que pour la position élevée à laquelle je suis parvenu sous les auspices de la Sublime-Porte, m'ont, je l'avoue, blessé au suprême degré, et c'est pour user de représailles que je vous ai invité à donner votre démission.

« Mais, sans trop m'appesantir sur ces circonstances, je me bornerai à dire qu'après le retour d'Akif-Effendi Votre Altesse a placé l'affaire en question sur un tout autre terrain, en m'écrivant qu'au moment où Saïb-Effendi devait être expédié vers moi, les représentants des cinq puissances avaient remis à la Porte telle et telle note. Le fait est que, depuis quelques années, ces puissances ont toujours engagé la Porte à arranger elle-même ses affaires. Dans la lettre que je viens de recevoir de Votre Altesse, il est dit qu'on ne peut accomplir la volonté de notre Prophète qu'en travaillant pieusement pour le bien de notre auguste souverain vicaire du Prophète et pour celui de notre nation. Je ne révoque pas en doute que ces paroles ne soient extrêmement convenables et marquées au coin de la vérité. Dieu sait que cette croyance est aussi la mienne; mais les procédés sus-indiqués de Votre Altesse ne sont pas en harmonie avec ses paroles. Il devait nous suffire, ce me semble, d'avoir été pour cette affaire la fable de tous les journaux. Toutefois, puisque vous déclarez que votre cœur ne recèle pas même une ombre d'animosité ni d'esprit de vengeance, je dois vous assurer, et le Très-Haut m'en est témoin, que moi aussi je n'ai d'autre désir que celui de signaler ma soumission à la Sublime-Porte et de témoigner de l'amour et de l'attachement à des ministres

qui, comme vous, sont étrangers à toute haine et à tout sentiment vindicatif; d'après ceci nos intentions se trouveraient être les mêmes, et il n'y aurait de divergence que par la manière dont elles se manifestent.

« Pour décider dans notre différend et prononcer là-dessus conformément à la loi religieuse et politique, comme aussi pour délivrer la nation musulmane d'un pareil scandale, il nous faut un juge habile, versé dans les lois, pénétré de sentiments religieux et connu pour sa droiture et pour son impartialité. Voilà donc que je vous fais aussi cette proposition, mû, comme je le suis, par mon zèle pour la religion et par ma sincère amitié à votre égard. S'il plaît à Dieu, il éclora dans votre cœur des sentiments conformes à vos paroles, et en accomplissant l'œuvre salutaire de délivrer les musulmans de ces embarras et de rendre à tous une sécurité parfaite, vous serez béni par tout le monde, et votre nom, inscrit dans les annales de l'histoire, sera répété avec éloge jusqu'au jour du dernier jugement.

« Si Votre Altesse est disposée à accéder à cette proposition, elle voudra bien avoir la bonté d'envoyer ici un ou deux ulémas et ministres de la Sublime-Porte, qui joignant l'expérience à l'amour du bien, n'aient des égards personnels ni pour vous ni pour moi, et qui mettant de côté les considérations politiques, soient exclusivement inspirés par leur dévouement à la Sublime-Porte et leur attachement pour la nation musulmane. Une pareille mesure serait en tout cas utile à la marche de l'affaire et répondrait en même temps à l'intention de Votre Altesse de rendre dans les circonstances actuelles un service salutaire à notre religion et à notre gouvernement. »

Pendant ce démêlé des deux visirs la situation de la Porte ne changeait point. Les cabinets négociaient entre eux et la tenaient en suspens; l'Angleterre seule la flattait de l'espoir de recouvrer sa flotte. Lord Ponsonby ne cessait de promettre que l'escadre anglo-française recevrait bientôt l'ordre d'aller bloquer Alexandrie. Le cabinet de Saint-James abandonnait si péniblement le projet de son entreprise que le gouvernement français se croyait obligé d'expédier expressément à l'amiral Lalande un bateau à vapeur, *le Ramier,* arrivé à Béchika-Bay le 18 septembre, pour lui enjoindre de ne prendre aucune part à des actes d'hostilité contre Méhémed-Ali, et pour lui défendre notamment de se rendre à Alexandrie en vue de la restitution de la flotte. L'Angleterre finit par agréer la proposition conciliante du cabinet de Paris. Quant à l'offre d'envoyer en commun quelques bâtiments en observation à Alexandrie, l'Angleterre, qui avait désiré associer les deux escadres pour une mesure de destruction, se refusa à une mesure de prudence qu'elle jugeait propre seulement à compromettre la dignité des deux pavillons. Cependant la Porte ne laissait pas d'être impatiente de sa situation incertaine, et, le 28 septembre, elle adressait aux ambassadeurs une note confirmative de celle du 22 août, par la-

quelle elle sollicitait des cinq grandes puissances les effets de leur médiation et exposait ses intentions à l'égard de Méhémed-Ali. Ce fut Reschid-Pacha qui adressa cette seconde note; revenu depuis trois semaines à Constantinople, il y avait repris possession du ministère des affaires étrangères. Un long séjour en France et en Angleterre ne lui permettait point de s'effaroucher de l'influence européenne; peut-être même avait-il besoin de s'y rattacher pour assurer sa position ministérielle, et le poste qu'il occupait, non moins que ses talents, justifiait la secrète ambition de dominer les conseils de la Porte, puisque c'était la diplomatie qui décidait du sort de l'empire.

Toutefois, la présence de l'escadre anglo-française à l'embouchure des Dardanelles, l'insistance de l'amiral Roussin et de lord Ponsonby pour en obtenir l'introduction dans le Bosphore, leurs insinuations relativement à la possibilité du mouillage de leurs vaisseaux aux *Taches blanches*, dans le canal même des Dardanelles, sous prétexte que le mouillage de Béchika-Bay allait devenir dangereux, inquiétaient toujours le gouvernement turc obligé de ménager la Russie. En faisant remettre sa note, Reschid chargea les premiers drogmans des ambassades de France et d'Angleterre du message verbal

suivant : « Ayant su que les deux flottes voulaient se rapprocher des Dardanelles pour se mettre à l'abri du vent, le gouvernement de Sa Hautesse désirerait qu'elles allassent plutôt hiverner à Vourla ou Tchesmé. » Lord Ponsonby répondit le 30 septembre par une instruction adressée à son premier interprète ; il y rassura la Porte sur les intentions de l'escadre britannique, et déclara qu'il n'avait point d'ordre à transmettre à l'amiral Stopford qui recevait les siens du gouvernement même par l'intermédiaire de l'ambassadeur anglais à Vienne. L'ambassadeur de France répondit dans le même sens par sa note du 2 octobre. Enfin, sous la date du 9 octobre, lord Ponsonby adressa à ce sujet une dernière note à la Porte[1]. Cette question des flottes, dont les prétentions des deux ambassadeurs avaient exagéré l'importance, perdait de son intérêt ; la saison allait forcément la résoudre.

Plus tardive devait être la solution de la grosse question qu'agitait l'Europe. Chacune des cinq grandes puissances y avait pris son rôle. Après avoir établi l'intervention et essayé de convoquer un congrès, l'Autriche, frustrée du résultat qu'elle avait ambitionné, ne fit aucune proposition ; elle reprit son attitude de sagesse expec-

(1) Voir aux pièces justificatives.

tante et se réserva simplement de donner sa voix. La Prusse se mit à l'écart; elle n'avait ni le droit de proposer ni le crédit d'un médiateur; elle s'engagea à accepter le plan que les autres puissances reconnaîtraient d'un accord unanime pour être le meilleur, à condition toutefois que les concessions faites au Pacha, quelles qu'elles fussent, émaneraient de la volonté du Sultan. En prenant ce personnage modeste, la Prusse restait fidèle à l'esprit de modération de son gouvernement; ne s'interdisait pas de pencher d'un côté ou d'un autre, et satisfaisait à son goût ou à son ambition d'exercer en Europe une médiation passive et détournée. Quant à la Russie, elle se renferma dans le strict langage de la Prusse. Elle était conséquente avec elle-même; n'ayant point voulu prendre part au congrès proposé par l'Autriche, il ne lui convenait point de reconnaître le droit que l'Europe s'était attribué de décider du sort de l'empire en se hâtant de soumettre à la discussion une proposition formelle. Dans sa sollicitude pour la tranquillité de l'Orient, elle témoignait même quelque appréhension des suites d'un tel empressement à se mêler de ces affaires. Le 6 août, M. de Nesselrode adressait à M. de Medem, chargé d'affaires à Paris, une dépêche officiellement communiquée au cabinet français, et contenant

cette déclaration : « L'Empereur ne désespère nullement du salut de la Porte, pourvu que les puissances de l'Europe sachent respecter son repos, et que par une agitation intempestive elles ne finissent pas par l'ébranler tout en voulant la raffermir. » Ainsi la Russie n'admettait pas l'à-propos d'une intervention et semblait uniquement jalouse de voir ménager dans les stipulations de l'Europe la liberté du consentement de la Porte. « Un peu plus, un peu moins de Syrie donné ou ôté au Pacha, disait à l'ambassadeur de France M. de Nesselrode, nous touche peu ; notre seule condition, c'est que la Porte soit libre dans le consentement qu'elle donnera. » Enveloppée de cette modération, elle se tenait à l'arrière-plan de la scène, écoutant le dialogue des deux puissances amies qui discutaient leurs plans respectifs de solution.

Or, voici quel était ce dialogue :

Concession à Méhémed-Ali de l'Egypte à titre héréditaire, et restitution de la part du Pacha de toutes les autres provinces ; si Méhémed-Ali ne souscrivait pas à ces conditions, emploi de la force pour l'y contraindre. Avant toutes choses, restitution de la flotte ottomane. Ainsi parlait l'Angleterre. La France répondait qu'exiger préalablement la restitution de la flotte c'était faire subir à Méhémed-Ali une humiliation sans but

et sans convenance même, puisque l'Angleterre faisait assez de cas de la force acquise du vassal rebelle pour lui accorder le fief de l'Egypte à perpétuité, puisqu'en lui contestant la légitimité de sa puissance elle se prêtait à la légitimer par l'octroiement du privilége de l'hérédité. Déjà l'on sait par quelles autres objections le cabinet français avait sagement combattu cette ardeur de l'Angleterre à se saisir d'un rôle militant dans la question engagée. De son côté, il déclara ses propositions; c'était l'abandon à Méhémed-Ali de l'Egypte et de la Syrie, à titre héréditaire, moins le district d'Adana, dont le retour à la Porte aurait lieu après la mort du Vice-Roi. D'ailleurs il était entendu que le Pacha ne pourrait exercer aucun droit de souveraineté, ni battre monnaie à son chiffre, ni contracter de traité particulier, et qu'il paierait tribut à la Porte-Ottomane. En accordant au Pacha les deux provinces qu'il avait conquises par le sabre, qu'il avait faites siennes par une administration supérieure au régime de la Porte, la France consacrait le fait accompli, mais elle ne dépouillait point la Porte qui n'avait jamais tiré plus de revenus de ces deux provinces que depuis sa déchéance du droit de les gouverner; elle vouait la suzeraineté du Sultan à la soumission et à l'hommage du vassal et di-

minuait même ses craintes d'une invasion des armes égyptiennes en remettant entre ses mains Adana, l'une des clefs du Taurus; elle satisfaisait à l'intégrité possible de l'empire ottoman en le reconstituant, sous la loi d'événements irrévocables, sur deux bases que rapprochaient la communauté de croyance et le même besoin de résistance à tout envahissement. Ce qui restait de l'antique unité tant de fois ébréchée, elle le sauvait d'une impuissance compacte pour le raffermir par une division qui n'excluait point une confédération de force et de résistance; elle le prémunissait contre le péril des mutilations par une scission salutaire qui créait au profit du même intérêt deux énergies sur un terrain menacé de toutes parts. Certes, en professant la doctrine de l'intégrité de l'empire, elle ne pouvait l'entendre de la reconstitution de la monarchie d'Osman de toutes pièces, à moins que les puissances, qui de ce grand corps avaient détaché quelques membres à leur profit, ne voulussent chacune, avec une abnégation sublime, les rattacher à un cadavre pour le faire revivre, à moins que la Russie ne rapportât la Crimée et tout le reste, l'Angleterre les îles Ioniennes, l'Autriche la Transylvanie et toutes ces lisières par lesquelles elle tient au territoire ottoman, l'Europe entière la Grèce, et la France alors n'eût pas fait trop de

difficulté de la restitution d'Alger. Prenant les choses telles qu'elles étaient, elle n'entendait ressusciter l'empire qu'avec les membres qu'il peut conserver et nourrir. Elle eût craint d'affliger la Porte d'une onéreuse réincorporation et de lui préparer, au mépris de toute loyauté, un magnifique délabrement sous une orgueilleuse imposture; et l'Europe elle-même ne sanctionnait-elle pas cette opinion en consentant librement à Méhémed-Ali la cession héréditaire de l'Egypte? Moins l'Egypte, l'empire jouissait-il de la plénitude de son intégrité et la perdait-il avec la Syrie?

L'Autriche accéda presque aux propositions françaises, en les trouvant pourtant un peu trop favorables au Pacha; elle eût préféré l'hérédité pour l'Egypte seulement, et pour une partie de la province de la Syrie le viager; néanmoins M. de Fiquelmont, qui gérait alors le ministère, y avait donné son adhésion. Restait celle du prince de Metternich, qui se guérissait à Johannisberg de ses récents déboires politiques et de son épouvante des colères de Pétersbourg. La dépêche explicite de M. de Fiquelmont au cabinet français passa par Johannisberg et n'alla pas plus loin. M. de Metternich craignit-il de s'exposer à une rechute en se rattachant au plan de la France? Témoin du désaccord de Paris et de Londres,

voulut-il, avant de prendre un parti, attendre que les deux puissances se fussent entendues? Ce fut du moins sous ce prétexte que Vienne ajourna la notification, à Londres, de l'adhésion qu'elle ne refusait pas aux propositions de Paris. Peu sympathique d'ailleurs au Pacha d'Egypte, elle déclara vouloir se ranger à l'opinion de celui des deux cabinets qui ferait au Sultan la part la plus large. L'incertitude et l'hésitation ressaisissaient l'Autriche.

Tant s'en fallait que l'Angleterre agréât le plan de la France; elle déclara ne point accepter la proposition; toutefois, et l'on ne saurait omettre ce témoignage d'égards pour l'alliance, le cabinet de Saint-James annonça qu'il voulait bien faire à la France les concessions suivantes; c'était, outre l'Egypte, l'abandon à titre héréditaire de la portion méridionale de la Syrie jusqu'à la hauteur de Saint-Jean-d'Acre exclusivement; une ligne droite, tirée des glacis de cette place et prolongée à l'est, devait être la délimitation du territoire du Sultan et du territoire de Méhémed-Ali. Il serait difficile d'expliquer comment, dans l'esprit du cabinet anglais, l'intégrité de l'empire, incompatible avec la cession de la Syrie entière, se conciliait mieux avec l'abandon de la moitié de cette province. Faut-il supposer que, pour lord Palmerston, cette ligne coupant la

Syrie en deux portions exprimât un moyen-terme ingénieux entre son dévouement à l'intégrité de l'empire et son attachement à l'alliance française? faut-il y voir quelque chose d'analogue à ce méridien que le souverain Pontife de Rome avait marqué pour limite des conquêtes des Portugais et des Espagnols dans le Nouveau-Monde, comme une garantie solennelle de la concorde de toutes les prétentions et de la paix de la chrétienté? Sans vouloir rabaisser la conception de lord Palmerston, il est permis de remarquer que cette ligne droite, qui répondait de l'harmonie du Sultan et du Pacha, enlevait à Méhémed-Ali les villes les plus importantes de la Syrie, Beyrouth, Damas et Alep, pour les placer sous le gouvernement plus commode des pachas de la Porte. Enfin Acre, la clef maritime de la province, était restituée aux Turcs et se serait trouvée moins éloignée de la main des Anglais.

Le cabinet français commença par se défendre des concessions que l'Angleterre prétendait ne faire qu'à sa considération; il n'en acceptait aucune pour son propre compte, attendu qu'il était complétement désintéressé dans la question et n'avait été guidé dans ses propositions que par le désir de concilier tous les intérêts de l'Orient et d'assurer la paix de l'Europe. Il pro-

duisit de sages observations contre ce partage et représenta que l'exclusion de Saint-Jean-d'Acre du lot de Méhémed-Ali ferait de cette place un nouveau sujet de litige entre le vassal et le souverain. Le ministère tenait à son plan moins par zèle pour le Pacha que pour la paix du monde. Il eût désiré avant toute chose pouvoir négocier avec la Russie et le reste de l'Europe un arrangement tel que Constantinople fût à l'abri de la protection russe; dans l'impossibilité d'arriver à ce résultat, il devait ménager à Méhémed-Ali une part assez large pour lui ôter tout motif de marcher sur Constantinople et de provoquer par là, soit une intervention de la Russie, soit un conflit des interventions européennes. Rien n'était plus judicieux. N'était-il donc pas surprenant que l'Angleterre et l'Autriche, si jalouses d'abord d'ôter à la Russie toute chance et toute occasion à la guerre, fussent si peu empressées d'en venir à une conclusion? Le roi des Belges fit vainement un voyage à Londres pour la déterminer. Lord Palmerston avait désormais un autre but, et, pour y parvenir, il chercha à faire agréer à la France un autre plan. C'était d'exercer contre Méhémed-Ali une coaction générale; seulement, afin de prévenir les résultats fâcheux de la coërcition dirigée sur la Syrie et l'Egypte, l'Europe dans le même instant

couvrirait Constantinople d'une protection devant laquelle s'arrêterait le mouvement en avant de l'Egypte. C'était dompter le cheval en lui déchirant les flancs de l'éperon et en opposant un mur à son élan. Ce mur devait se former à Stamboul même des contingents de troupes des grandes puissances. Le cabinet français objecta qu'il y aurait inégalité au profit de la Russie entre les contingents de l'Europe et le sien; le voisinage de Sébastopol, ses liens religieux avec les Grecs, la consécration de la visite de 1833 par une seconde visite ne lui auraient-ils pas créé un avantage exceptionnel? La France refusa à lord Palmerston de réintroduire les Russes à Constantinople, même avec une escorte européenne, et même au nom de l'intégrité de l'empire ottoman. Que l'Angleterre, avec le sens qui la caractérise, examine la proposition rectiligne de son secrétaire d'état et le plan de coërcition préventive et qu'elle ose reprocher à la France de n'avoir point adhéré à des propositions dont le rejet devait la pousser dans des voies si éloignées de l'alliance!

Ainsi, dans l'Europe partagée en deux systèmes de gouvernements despotiques et constitutionnels, deux fois se reproduisait le même phénomène, deux fois l'esprit de modération se trouvait rebuté. L'Autriche s'était hâtée d'établir

l'intervention commune de l'Europe, et la Russie, menacée dans son traité du 8 juillet 1833, ne s'était pas bornée à des reproches contre son ambassadeur à Constantinople, elle avait terrifié Vienne de son courroux; l'aigle d'Autriche avait plié la tête en voyant se hérisser l'aigle fraternel de Russie. D'un autre côté, la France rencontrait dans l'Angleterre une humeur aventureusement résistante à ses plans de conciliation et de stabilité. Le coq gaulois, sans plier les ailes devant les sourds rugissements du léopard britannique, ne pouvait le détourner de poursuivre sa proie. Il n'avait pas été difficile à la Russie de prévoir où aboutirait, sur ce terrain, l'alliance délibérante de deux gouvernements dont les dissentiments graduels ne lui avaient point échappé. Un moment elle avait été inquiète en voyant l'Europe entière s'acharner à ébranler cette pierre qu'elle a posée sur la rive du Bosphore comme un signe de la durée de son alliance protectrice avec la Porte-Ottomane; mais l'Europe se divisait, la pierre se raffermissait, et la Russie, après s'être abstenue avec sa modération habituelle dans le grand pourparler des cabinets européens, comprit de quelle manière elle pouvait reprendre diplomatiquement l'offensive; elle avait à perpétuer son protectorat sur l'empire ottoman, elle espéra y réussir en dissolvant l'al-

liance anglo-française; assurer ses droits sur l'Orient et son ascendant en Europe, c'était un double triomphe digne de son ambition et de son habileté, et elle n'aspira pas à moins qu'à se servir des mains de l'Angleterre pour consolider son traité d'Unkiar-Skelessi, et qu'à poser aux bords de la Tamise un autre monument de sa puissance à diviser et à rompre.

CHAPITRE XIV.

Première mission de M. de Brunow à Londres. — Jugement de Hafiz. — Rappel de l'amiral Roussin. — M. de Pontois. — Portrait de Reschid-Pacha. — La Charte de Gul-khané. — Retour de Zehra-Khanoum à Constantinople. — Le prince Michel de Servie. — Ambassade de France en Perse. — Firman.

Le 15 septembre arriva à Londres l'envoyé extraordinaire de Russie. C'était M. de Brunow, encore inconnu de l'Europe, mais l'un des adeptes supérieurs de la grande école diplomatique de Pétersbourg. Il était chargé seul, aux affaires étrangères, de la division de l'Orient dont, après son départ, la direction fut confiée à trois personnes, MM. de Rukman, Furhmann et Lobinsky. Un esprit délié et des formes insinuantes le rendaient propre à une mission délicate; un précédent séjour en Angleterre, où il occupait dix ans auparavant le poste de secrétaire d'ambassade, l'y avait préparé. Tandis qu'il agissait à Londres,

M. de Bouteneff, le 28 septembre, communiquait à lord Ponsonby une lettre de M. de Nesselrode exprimant le désir de voir les deux gouvernements se rapprocher dans l'intérêt particulier autant que dans l'intérêt général. En faisant des avances à l'Angleterre, la Russie ne pouvait manquer de chercher à radoucir, à apprivoiser l'ambassadeur dont elle savait l'influence sur son cabinet, et qui portait la farouche fixité du *Delenda Carthago* dans ses sentiments anti-moscovites. Il suffisait peut-être de lui faire espérer la ruine de son autre Carthage. En même temps le ministre de Russie, qui d'abord avait tenu la Porte en défiance des vues ambitieuses de l'Angleterre, l'édifiait sur la loyauté britannique. Le 8 octobre le prince Handgiri[1], premier drogman de l'ambassade russe, répétait à la Porte que cette puissance était une amie fidèle de la Turquie, et que la meilleure preuve, la garantie la plus certaine de la sincérité des promesses qu'on

(1) Ce prince grec a succédé aux fameux drogmans Franchini. Sa famille, qui a compté des princes de Valachie et de Moldavie, doit, dit-on, sa fortune et son surnom à l'amour du sultan Mahomet IV pour l'une des femmes de sa maison. Ce prince l'ayant emmenée au sérail et n'ayant pu l'y retenir, lui accorda la faveur de porter à sa ceinture l'attribut des favorites, le *handjiar*. Telle est l'étymologie turque, sinon la généalogie, de cette illustre maison du Fanar.

lui avait faites, était cette heureuse harmonie qui régnait entre l'Angleterre et la Russie. De son côté, le cabinet de Saint-James persévérait dans ses intentions hostiles contre Méhémed-Ali. La politique exterminatrice de lord Ponsonby était pleinement adoptée; une lettre de lord Minto, qu'il recevait au mois d'octobre, l'instruisait que le gouvernement anglais croirait de son honneur et de sa dignité d'avoir raison du Pacha, alors même que la France s'abstiendrait dans les mesures à prendre pour lui faire abandonner la Syrie. Enfin, le 14 du même mois le colonel Campbell, consul général à Alexandrie, était rappelé en châtiment d'une modération faisant obstacle à son système de violence. Tout semblait donc conspirer à un rapprochement entre l'Angleterre et la Russie.

Dans ce moment où se fomentait une ligue contre le Pacha d'Égypte, le Sultan Mahmoud était convaincu d'agression dans cette guerre dont le vassal était condamné à subir les conséquences, comme s'il eût attaqué et eût été vaincu. Hafiz-Pacha, de retour à Constantinople depuis le 17 septembre, avait été mis en jugement devant une cour martiale nommée par le grand-visir, sous la prévention d'avoir attaqué les Égyptiens avant d'en avoir reçu l'ordre qu'était chargé de lui transmettre Méhémed-Ali-Bey, parti le 14

juin de Constantinople, et qui n'avait pu arriver au quartier-général avant le jour de la bataille. Le serasker produisit pour sa justification l'ordre autographe que Mahmoud lui avait expédié antérieurement au départ de son secrétaire. Ainsi furent dévoilés et le stratagème du Sultan pour tromper Constantinople sur l'époque précise d'un engagement et la longue dissimulation sous laquelle il avait enveloppé son plan d'hostilités. Hafiz, acquitté à l'unanimité, conserva le commandement de l'armée avec le titre de Chark-serasker, et fut investi du gouvernement d'Erzeroum. Son frère, Bahri-Pacha, fut nommé gouverneur de Kars. A la faveur de cette division nominale entre les deux frères, on rendait à Hafiz une administration territoriale presque aussi importante que celle qui lui avait été retirée. C'était Sadullah-Pacha, l'une des créatures du grand-visir, qui l'avait remplacé dans une partie du gouvernement de Sivas et dans le commandement du corps de Malatia.

La Porte, toujours dans l'attente du résultat des négociations, désira peut-être l'accélérer en se déclarant, par un avis officiel transmis le 14 octobre aux légations, prévenue qu'Ibrahim avait dû, le 8, quitter Marach pour se porter en avant. Cette notification, inexacte au fond, était-elle une pétition de son impatience aux temporisations

européennes? Était-ce un dernier frisson de ses terreurs ou un moyen d'entretenir l'animosité contre l'Égypte? Faudrait-il l'attribuer à une secrète combinaison de la Russie pour activer ses négociations en jetant l'alarme? Toute supposition est permise en faveur de l'habileté russe et contre la sincérité turque. Quoi qu'il en soit, le lendemain, 15 octobre, comme si M. de Bouteneff eût été pleinement rassuré sur toutes les éventualités, il renvoya à Odessa le bateau à vapeur *l'Étoile Polaire*. Il n'avait plus lieu d'appréhender l'introduction de l'escadre anglo-française dans le Bosphore, et la saison allait sur ce point mettre la diplomatie en hivernage, en obligeant bientôt les escadres à chercher un mouillage plus sûr que celui de Béchika-Bay. La saison mettait aussi un terme aux menaces de l'emploi de moyens coërcitifs pour recouvrer sur Méhémed-Ali la flotte ottomane et à la demande si fréquemment réitérée de restitution. L'Orient s'était vidé de toutes les questions secondaires, et la question capitale était en Europe.

Les temps étaient changés depuis que le grand Chatham disait aux applaudissements de sa nation : « Je ne prends pas la peine de discuter avec quiconque ne voit pas que l'indépendance de l'empire ottoman est pour l'Angleterre une

question de vie ou de mort. » Moins dédaigneux, lord Palmerston discuta avec M. de Brunow. Jugea-t-il l'existence de cet empire compromise au point que l'Angleterre dût modifier la rigidité de la sentence et chercher au contraire sa vie à tout prix dans une artificieuse association pour la chute même de l'indépendance de cet état? Pensa-t-il que l'invocation de son intégrité politique et territoriale ne devait plus être que le prétexte honorable d'une politique intéressée? C'est ce qu'il faut supposer, à moins d'admettre qu'il ait cru à la sincérité du zèle de la Russie pour la conservation de l'indépendance de la Turquie. Or, voici les propositions dont l'envoyé de Pétersbourg était le porteur. L'Angleterre aurait toute liberté d'agir contre l'Égypte, et au besoin même, si elle le désirait, la Russie lui viendrait en aide, à la condition que par réciprocité l'Angleterre lui laisserait pousser une armée, non jusqu'à Constantinople, la Russie tenait à donner un gage de sa modération, mais jusqu'à Sinope où elle se contentait de débarquer ses troupes, afin de couvrir la capitale au cas d'une marche en avant d'Ibrahim; du reste, la Russie continuait l'interdiction des Dardanelles aux vaisseaux de guerre européens. En d'autres termes, la Russie maintenait le traité d'Unkiar-Skelessi qu'elle s'engageait seu-

lement à ne pas renouveler, et elle essayait d'en faire sanctionner par l'Angleterre une application prochaine en lui offrant l'appât d'une satisfaction du côté de l'Égypte et de la Syrie. N'est-il pas évident que cette double mesure assurait l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman qui se trouverait dans un état parfait de conservation à l'ombre des drapeaux russes au nord et des drapeaux anglais au sud? La France n'avait rien imaginé qui satisfît encore aussi bien l'esprit de lord Palmerston. Aussi accueillit-il assez favorablement ces propositions que, le 14 octobre, il communiqua au cabinet français. Sur l'opposition des tories et de quelques-uns de ses collègues, le ministre, effrayé par l'opinion nationale autant que par les difficultés insurmontables du côté de la France, rejeta le projet russe en demandant que le point de départ des négociations fût l'annulation du traité d'Unkiar-Skelessi. Peu s'en était fallu qu'il ne cédât à la fascination de M. de Brunow et à la tentation de la Syrie. La Russie, pour n'avoir point réussi du premier coup, n'était point battue; la négociation était liée.

Le cabinet des Tuileries continuait à soutenir en Europe et en Orient des propositions qu'il croyait les plus propres à concilier tous les intérêts. Ce fut alors que l'ambassadeur de France à Constantinople fut rappelé. Par une étrange

fatalité, l'amiral Roussin passait pour être, non moins que lord Ponsonby lui-même, et non moins même que de lord Ponsonby, l'ennemi de Méhémed-Ali, sans avoir justifié cette réputation autrement que par deux mesures sans grave portée, dont son zèle pour le maintien de l'équilibre et la perpétuité de l'influence française à Constantinople lui avait fait une nécessité [1]. Toujours est-il qu'il avait cessé d'être, aux yeux de la France et de l'Europe, un représentant impartial du plan français, et qu'il n'en pouvait plus être un interprète efficace auprès de la Porte. Son rappel fut un sacrifice aux nécessités présentes pour lesquelles tout était suffisant en lui, sauf la position qu'une erreur lui avait créée; mais l'opinion ne fait-elle pas la moitié du crédit d'un diplomate? Il laissa, en partant, auprès des nationaux un souvenir ineffaçable de son dévouement à leurs intérêts, auprès de la Porte-Ottomane le renom d'une intelligente et énergique loyauté; la France n'oubliera point, qu'envoyé à Constantinople en 1833, il se montra à la hauteur de

(1) L'envoi récent de M. Anselme à Alexandrie, et en 1833 la signification à Méhémed-Ali de se contenter de trois pachaliks de la Syrie sous peine d'encourir la punition de la France. Voir l'*Histoire de la Guerre de Méhémed-Ali* (1832-1833),

circonstances difficiles, que sa fermeté contribua à la durée du *statu quo* européen, et qu'enfin il eut le mérite de l'initiative des négociations du traité de commerce de 1838. Le 17 octobre, il partit sur le bateau à vapeur *l'Etna*. Depuis le 12, la remise officielle des affaires avait été faite au comte de Lurde, premier secrétaire d'ambassade; le 22, arrivait à bord du *Lavoisier*, le successeur de l'amiral, M. de Pontois[1], précédemment ministre de France aux Etats-Unis. Les bonnes relations qu'il avait entretenues au Brésil avec l'ambassadeur de la Grande-Bretagne pouvaient raviver entre les deux gouvernements une harmonie que la mésintelligence avérée de lord Ponsonby et de l'amiral Roussin avait peut-être compromise. Au lieu de s'exiler à Thérapia, résidence de l'ambassade française depuis que le palais de Péra avait été incendié, il s'établit à Péra même. Il sentit judicieusement qu'il importait de joindre

(1) M. de Pontois, après avoir fait la campagne de Russie, a été employé aux affaires étrangères et successivement attaché aux représentants de la France dans divers congrès. Devenu premier secrétaire de la légation du Brésil, chargé d'affaires et ministre, après avoir rempli les fonctions de chargé d'affaires à Londres, il a repris le poste de ministre à Rio-Janeiro. C'est de là qu'il est passé aux Etats-Unis, et il était en congé à Paris quand il reçut sa nouvelle destination.

à l'intelligence de la situation et du but une étude du terrain sur lequel il avait à marcher et des moyens à mettre en œuvre. En Orient, surtout, toute affaire s'achemine par une série d'intermédiaires dont l'espèce d'interprétation n'est pas moins indispensable que celle des drogmans eux-mêmes.

Dans l'intérêt d'une prompte pacification et de la consolidation de l'empire, le gouvernement français eût aussi désiré ménager un rapprochement entre Khosrew, Reschid-Pacha et Méhémed-Ali; intention louable, triumvirat impossible. Khosrew et Reschid se jalousaient entre eux; l'un inclinait à la Russie et l'autre à l'Angleterre, et tous deux eussent craint de se compromettre en se prêtant à un arrangement avec Méhémed-Ali. La concorde était bannie de l'Orient. Quant au Pacha, vers la fin d'octobre, il consentit à de premières concessions; sa confiance dans la loyauté du cabinet français, le crédit que chaque jour M. Cochelet acquérait auprès de lui par un sens droit et un caractère honorable, l'intelligence des difficultés de sa position, tout l'avait amené à se désister de l'ultimatum du mois de juillet. Il ne faisait plus de la destitution préalable de Khosrew une condition de son arrangement avec Constantinople, et se montrait même disposé à renoncer à Ada-

na, pourvu qu'on en laissât à l'un de ses enfants le gouvernement à vie. La rétrocession de Candie, dont la France n'avait point fait une des bases de son plan, mais qu'elle avait jugée une satisfaction convenable à la Porte et peu préjudiciable au Pacha, ne l'avait point chagriné ; il exprimait seulement le désir qu'on lui en laissât la jouissance viagère. Si Méhémed-Ali tendait volontiers à un rapprochement, la Porte, se sentant forte de l'appui et des promesses de la Russie et de l'Angleterre, rendait chaque jour plus étroites les voies de la conciliation.

Tandis qu'Alexandrie et Constantinople restaient sur le pied de la défensive et que l'Europe avait tant de peine à s'entendre, la Porte, tranquille sur la foi de ses auxiliaires, s'efforçait de relever l'empire, abaissé par la guerre et par la protection extérieure, en faisant surgir les germes de prospérité qu'il renferme et en le débarrassant des ruines écrasantes du passé. L'empire ne valait que par la réforme, c'était elle qu'il fallait développer. Jusque-là, Abd-ul-Medjid s'était montré fidèle aux errements de son père, et rien ne le prouvait mieux que la liberté dont il laissait jouir son frère Abd-ul-Haziz, contrairement aux usages de la monarchie[1]. Mais le ministère, in-

(1) Abd-ul-Haziz, fils d'une autre mère que la sultane Va-

quiet de l'influence du sérail, désirait que l'héritier du trône de Mahmoud prît publiquement l'investiture du Réformateur. On contait que le grand-visir, afin de l'entretenir dans de salutaires dispositions, avait aposté dans le turbé de Mahmoud un vieux cheikh chargé de faire parler le réformateur mort, chaque fois que son cercueil recevait la pieuse visite de son fils. Il était sans doute plus important que la voix de Mahmoud se fît entendre à l'Europe, aux vieux Turcs, au Sultan lui-même par l'organe du ministère, dût-elle se grossir et s'exagérer pour mieux persuader que la réforme n'était pas tout entiere au tombeau et son œuvre un fantôme.

Parmi ces ministres, il en était un surtout qu'un amour sincère des améliorations de la Turquie, un goût d'imitation de l'Europe et l'intérêt de sa position devaient rendre le promoteur d'un acte caractéristique : c'était Reschid-Pacha. Né à Constantinople, d'abord attaché à titre de kiatib à Ali-Pacha de Morée, dont son père était le kyahya, et plus tard au grand-visir Izzet-Méhémed, Reschid était ensuite entré dans les bureaux de la Porte, où il avait mérité l'affection

lidé, est âgé aujourd'hui de quatorze ans. C'est un bel enfant, au teint chaud, à l'œil vif, à la volonté énergique, aux instincts violents.

difficile de Pertew. L'élégance de sa parole et de sa rédaction est renommée en Turquie. Nommé *amedji* (secrétaire-rapporteur d'état) il avait pris part à la convention de Kutahyeh; en 1835, il avait été le premier des ambassadeurs que le Sultan résolut d'établir à poste fixe pour relever le crédit public de son empire, et le rattacher par des liens nouveaux à l'Europe; il en avait rempli les fonctions à Paris et à Londres. Enfin en 1837 il avait été nommé par l'entremise de Pertew au ministère des affaires étrangères et rappelé à Stamboul; il arriva à Andrinople pour y voir la tombe toute fraîche de son protecteur. Entre le rappel et le retour la toute-puissance ministérielle s'était anéantie. Ce sinistre événement exerça sur son esprit une profonde influence; frappé de douleur et de terreur même, il tourna en soupirant les yeux vers l'Europe, où une sentence de mort ne pouvait être prononcée contre le citoyen le plus obscur qu'à la face du soleil, et ce ne fut pas sans résignation qu'il continua son voyage jusqu'à Constantinople où la capricieuse ingratitude et l'ombrageuse jalousie du despotisme suffisaient pour donner la mort à un ministre dont la vertu, le talent et la fidélité avaient été éprouvés par de longs services. Incertain du sort qui l'attendait lui-même, il entra dans Stamboul comme dans l'antre du lion.

Toutefois Mahmoud lui laissa le ministère. Ce fut alors avec lui qu'eurent à compter Halil et Akif, auteurs de la ruine et de la mort de Pertew, qui ne l'auraient point épargné s'il ne les eût prévenus; leur disgrâce ne se fit pas attendre. Son administration fut marquée par des tentatives soutenues d'amélioration. C'est à lui que fut due la création des deux conseils de l'empire qui régularisent l'action du gouvernement et du conseil d'utilité publique destiné à élaborer les projets administratifs. Mais ces honorables efforts faillirent le renverser et ne lui laissèrent d'appui que parmi les légations européennes contre les ombrages de la Russie et la jalousie des Turcs. Déjà se prononçait la lutte entre la première et la seconde génération de la réforme; histoire éternelle de cette lutte d'Abel et de Caïn entre les fils d'une même révolution. Reschid, qui avait remonté par ses voyages jusqu'à la source de l'initiation, était à la tête de cette génération nouvelle; pour ennemis il avait Khosrew, Halil et Akhmet, premiers-nés du Réformateur, envieux de tout concurrent au crédit dont ils s'entre-disputaient le monopole, jaloux d'un mérite particulier qui n'était pas né comme le leur dans le sang et le scandale, mais qui, plus pur, s'était fortifié en s'abreuvant à la mamelle même de la civilisation. Leurs sourdes et per-

fides attaques allaient l'emporter; force fut à Reschid d'abandonner le terrain qui manquait sous ses pieds et de prévenir la chute en s'exilant dans l'ambassade extraordinaire d'Angleterre. Après avoir concouru au traité de commerce de 1838, il repartit pour Londres avec l'espoir de ménager entre Londres et Stamboul une alliance offensive et défensive. Le traité qu'il venait de signer, celui dont les promesses de lord Ponsonby lui garantissaient la conclusion, sa répugnance au protectorat de la Russie, le soutien qu'il espérait pour l'empire et qu'il avait personnellement trouvé dans l'Angleterre, tout, dès ce moment, le fit incliner vers la ligne politique de cette puissance. Il n'arriva à sa destination qu'en passant par Paris, Bruxelles, Berlin, Vienne et Rome, où il eut une audience du Pape. Déjà l'on était loin de l'époque à laquelle Pertew poussait l'intolérance musulmane jusqu'à l'injure la plus grossière pour le chef spirituel de la chrétienté. En visitant ainsi l'Europe, il perfectionnait son éducation que devait compléter un dernier séjour à Londres.

Maintenu au ministère lors de l'avénement d'Abd-ul-Medjid, depuis le 4 septembre il était de retour à Constantinople. Peu s'en était fallu qu'en y entrant il ne trouvât son poste occupé. La veille de son arrivée, Sarim avait glissé sous

le coussin du grand-visir une note tendant à démontrer la nécessité de pourvoir à l'intérim du ministère des affaires étrangères par la nomination d'un titulaire résidant. Reschid était absent et Nouri n'était que sous-secrétaire d'état. Cette note signalait aussi la convenance de n'avoir pour reis-effendi qu'un homme dont la position inférieure et le caractère souple laisseraient pleinement subsister la suprématie des deux principaux ministres, du grand-visir et du serasker. Reschid était pacha, et avant lui aucun reis-effendi n'avait été revêtu de ce titre. Sarim répondait de la modestie de Nouri pour lequel il travaillait avec le zèle de l'amitié et de ses calculs personnels. Ce rétablissement de l'ancienne hiérarchie ministérielle s'appuyait enfin sur des considérations d'économie; la note était persuasive, et vingt-quatre heures plus tard il ne serait resté à Reschid d'autre parti que de recommencer ses voyages. Le lendemain il arriva et annula la pétition par son retour. A peine débarqué, l'adroit diplomate, avant d'entrer dans sa maison, se rendit à la mosquée d'Eyoub pour y faire ses prières; c'est ainsi qu'aux yeux des vrais croyants il purgeait sa provenance d'Europe. Il offrit ensuite au grand-visir et au serasker, qui l'avaient obligé par leurs intrigues à se refugier dans une ambassade, l'hommage de sa

première visite, se fit modeste, fut parfaitement accueilli et conserva sa place. Toutefois il ne tarda pas à opérer un mouvement dans le haut personnel de l'administration; il écarta ses ennemis et promut ses créatures. Hassib-Pacha, d'ailleurs homme probe et dévoué aux intérêts de l'empire, dut quitter l'hôtel des Monnaies pour le gouvernement de Salonique; le ministre des finances Nafiz-Pacha (*Malieh-Nasiri*) fut révoqué et son département divisé en deux administrations distinctes. Quant à son compétiteur, Nouri, avec lequel il était lié du fait d'une ancienne rivalité émanée de leurs patrons respectifs Pertew et Akif, il le déporta dans l'ambassade de France; il condamna Sarim à l'ambassade de Perse. « Sarim, disait-il en riant, peut donner des leçons de mensonge aux Persans et il sera à sa place parmi eux[1]. » « Que je revienne jamais, disait Sarim en partant, et ce sera pour manger le cœur à Reschid-Pacha. »

Reschid a eu le mérite de ne pas subir aveuglément son premier maître Pertew, dont les vieux préjugés obscurcirent l'esprit supérieur. Il a su lui préférer un maître plus grand, la civilisation de l'Europe; seulement il est resté digne de son noble protecteur par une probité

(1) Les Persans sont réputés les plus grands menteurs de l'Orient.

incorruptible qui le distingue des fonctionnaires de la Porte et fait de sa personne même une désuétude vivante de la vénalité que ses actes tendent à supprimer. Une vive facilité de perception, de consciencieuses études lui ont permis de s'approprier les idées de l'Europe et jusqu'à son langage; c'est avec une facilité remarquable qu'il parle le français. L'avenir dira s'il posséda ce génie qui applique en les transformant les institutions étrangères, ou s'il fut uniquement doué de cette vertu d'imitation qui ne dépasse point les bornes d'un plagiat intelligent, qui saisit tous les termes d'une recette salutaire sans pouvoir vivifier la formule par la pratique. C'est déjà beaucoup sans doute qu'il ait le premier entre les Turcs étudié la science de la civilisation dont on n'avait avant lui reproduit que les signes extérieurs les plus apparents, et qu'il ait compris la nécessité de rénover le fonds même de la vieille organisation. Animé de généreuses intentions pour la prospérité de l'empire, obligé de se raffermir lui-même dans une position menacée, il fut le principal auteur d'un acte qui, après avoir été examiné dans les conseils extraordinaires de la Porte et soumis à l'approbation du cheikh-ul-islam, devait se produire avec solennité.

Le 3 novembre avait été fixé pour la cérémo-

nie; c'était un dimanche, jour des fêtes de l'Europe. L'emplacement choisi était une vaste plaine dans l'intérieur du sérail, attenante au kiosque de Gul-khané[1] qui la domine, entouré d'un bouquet d'arbres antiques, et descendant par de douces ondulations vers la mer de Marmara. De nombreuses tentes y avaient été dressées. Vers huit heures du matin accoururent toutes les personnes invitées de la veille. A l'heure fixée, les représentants de l'Europe, à la tête des officiers des légations, furent introduits dans le premier étage du kiosque. Près du corps diplomatique une place avait été réservée au prince de Joinville et à son état-major. Devant le kiosque était élevée une tribune; à droite se trouvaient le grand-visir, le cheihk-ul-islam, Reschid-Pacha et les généraux du premier rang; à gauche étaient les principaux membres du corps des ulémas, hiérarchiquement rangés, et la foule des fonctionnaires de la Porte. On remarquait la présence des patriarches de toutes les communautés religieuses de rayas, une nombreuse députation des sarrafs et une autre des différentes corporations; le peuple conquis et le peuple conquérant se trouvaient réunis pour une sti-

(1) Pavillon des roses.

pulation commune de leurs droits. Une foule immense remplissait la plaine; quelques compagnies de différentes armes de l'armée, rangées à distance, formaient un grand carré; la cavalerie de la garde couvrait les ailes; une acclamation trois fois répétée annonça l'arrivée du Sultan qui prit place au second étage du kiosque.

Alors l'intendant du palais, Riza-Pacha, s'avança vers Sa Hautesse et reçut de ses mains le hatti-chérif, enfermé dans un sac de satin rouge; il le porta à sa tête et à ses lèvres et le transmit à Reschid-Pacha qui répéta le même hommage, monta ensuite les degrés de la tribune, déploya le rescrit impérial, le baisa avec respect et lut à haute voix au milieu du silence de la foule. Le ministre vers lequel étaient dirigés tous les yeux, dont toutes les oreilles recueillaient les paroles harmonieusement articulées, paraissait âgé d'environ quarante-cinq ans, médiocre de taille, modeste d'attitude, grêle de corps; mais le front large, les yeux noirs et expressifs, le nez aquilin, le bas de la figure se rétrécissant sous une barbe noire; l'ensemble de ses traits et de sa physionomie annonçaient l'intelligence active et droite, la volonté tenace et cette patiente habileté qui tend au but par la souplesse. En ce jour Reschid prenait dans le gouvernement turc une position supérieure. Si le grand-visir

avait assuré le début du nouveau règne par sa mission de police, le reïs-effendi le continuait par un effort de régénération; il en devenait l'esprit et l'espérance. Cet ascendant du ministre, qui n'était point un bras, mais une tête, n'était-il pas l'expression d'un empire déchu de la sphère politique pour entrer dans un mouvement de régénération sociale? Empire et ministre n'avaient-ils pas une destinée commune, l'un et l'autre tirant leur force de l'Europe, dont l'intervention s'accusait sous la double forme d'un patronage avoué et d'un prêt d'idées, qui était même prise à témoin et comme à partie de la validité de l'engagement proféré? Cet acte n'était-il pas aussi une noble et ingénieuse supplication de la Turquie accablée, qui, pour se dérober à tous ses ennemis, pénétrait d'un pas hardi dans la grande famille européenne et semblait lui dire : « Sauvez-moi et ne me violez pas! regardez-moi; je suis vôtre! »

« Tout le monde sait que, dans les premiers temps de la monarchie ottomane, les préceptes glorieux du Coran et les lois de l'empire étaient une règle toujours honorée. En conséquence, l'empire croissait en force et en grandeur, et tous les sujets, sans exception, avaient acquis au plus haut degré l'aisance et la prospérité. Depuis cent cinquante ans, une succession d'accidents et des causes diverses ont fait qu'on a cessé de se conformer au code

sacré des lois et aux règlements qui en découlent, et la force et la prospérité antérieures se sont changées en faiblesse et en appauvrissement; c'est qu'en effet un empire perd toute stabilité quand il cesse d'observer ses lois.

« Ces considérations sont sans cesse présentes à notre esprit, et, depuis le jour de notre avénement au trône, la pensée du bien public, de l'amélioration de l'état des provinces et du soulagement des peuples n'a cessé de l'occuper uniquement. Or, si l'on considère la position géographique des provinces ottomanes, la fertilité du sol, l'aptitude et l'intelligence des habitants, on demeurera convaincu qu'en s'appliquant à trouver les moyens efficaces, le résultat, qu'avec le secours de Dieu nous espérons atteindre, peut être obtenu dans l'espace de quelques années. Ainsi donc, plein de confiance dans le secours du Très-Haut, appuyé sur l'intercession de notre Prophète, nous jugeons convenable de chercher par des institutions nouvelles à procurer aux provinces qui composent l'empire ottoman le bienfait d'une bonne administration.

« Ces institutions doivent principalement porter sur trois points, qui sont : 1o les garanties qui assurent à nos sujets une parfaite sécurité quant à leur vie, leur honneur et leur fortune; 2° un mode régulier d'asseoir et de prélever les impôts; 3° un mode également régulier pour la levée des soldats et la durée de leur service.

« Et en effet, la vie et l'honneur ne sont-ils pas les biens les plus précieux qui existent? Quel homme, quel que soit l'éloignement que son caractère lui inspire pour la violence, pourra s'empêcher d'y avoir recours et de

nuire par là au gouvernement et au pays, si sa vie et son honneur sont mis en danger ? Si, au contraire, il jouit à cet égard d'une sécurité parfaite, il ne s'écartera pas des voies de la loyauté, et tous ses actes concourront au bien du gouvernement et de ses frères.

« S'il y a absence de sécurité à l'égard de la fortune, tout le monde reste froid à la voix du prince et de la patrie ; personne ne s'occupe du progrès de la fortune publique, absorbé que l'on est par ses propres inquiétudes. Si, au contraire, le citoyen possède avec confiance ses propriétés de toute nature, alors, plein d'ardeur pour ses affaires dont il cherche à élargir le cercle afin d'étendre celui de ses jouissances, il sent chaque jour redoubler en son cœur l'amour du prince et de la patrie, le dévouement à son pays. Ces sentiments deviennent en lui la source des actions les plus louables.

« Quant à l'assiette régulière et fixe des impôts, il est très important de régler cette matière ; car l'Etat, qui est, pour la défense de son territoire, forcé à des dépenses diverses, ne peut se procurer l'argent nécessaire pour ses armées et autres services que par les contributions levées sur ses sujets. Quoique, grâces à Dieu, ceux de notre empire soient depuis quelque temps délivrés du fléau des monopoles, regardés mal à propos autrefois comme une source de revenus, un usage funeste subsiste encore, quoiqu'il ne puisse avoir que des conséquences désastreuses ; c'est celui des concessions vénales connues sous le nom d'*iltizam*. Dans ce système, l'administration civile et financière d'une localité est livrée à l'arbitraire d'un seul homme, c'est-à-dire quelquefois à la main de fer des passions les plus violentes et les plus cupides ; car

si ce fermier n'est pas bon, il n'aura d'autre soin que son propre avantage.

« Il est donc nécessaire que désormais chaque membre de la société ottomane soit taxé pour une quotité d'impôt déterminée en raison de sa fortune et de ses facultés, et que rien au-delà ne puisse être exigé de lui. Il faut aussi que des lois spéciales fixent et limitent les dépenses de nos armées de terre et de mer.

« Bien que, comme nous l'avons dit, la défense du pays soit une chose importante, et que ce soit un devoir pour tous les habitants de fournir des soldats à cette fin, il est devenu nécessaire d'établir des lois pour régler les contingents que devra fournir chaque localité, selon les nécessités du moment, et pour réduire à quatre ou cinq ans le temps du service militaire. Car c'est à la fois faire une chose injuste et porter un coup mortel à l'agriculture et à l'industrie, que de prendre, sans égard à la population respective des lieux, dans l'un plus, dans l'autre moins d'hommes qu'ils n'en peuvent fournir ; de même que c'est réduire les soldats au désespoir, et contribuer à la dépopulation du pays, que de les retenir toute leur vie au service.

« En résumé, sans les diverses lois dont on vient de voir la nécessité, il n'y a pour l'empire ni force, ni richesse, ni bonheur, ni tranquillité ; il doit au contraire les attendre de l'existence de ces lois nouvelles.

« C'est pourquoi désormais la cause de tout prévenu sera jugée publiquement, conformément à notre loi divine, après enquête et examen, et, tant qu'un jugement régulier ne sera point intervenu, personne ne pourra, secrètement ou publiquement, faire périr une autre personne par le poison ou par tout autre supplice.

« Il ne sera permis à personne de porter atteinte à l'honneur de qui que ce soit.

« Chacun possèdera ses propriétés de toute nature, et en disposera avec la plus entière liberté, sans que personne puisse y porter obstacle; ainsi, par exemple, les héritiers innocents d'un criminel ne seront point privés de leurs droits légaux, et les biens du criminel ne seront pas confisqués.

« Ces concessions impériales s'étendant à tous nos sujets, de quelque religion ou secte qu'ils puissent être, ils en jouiront sans exception. Une sécurité parfaite est donc accordée par nous aux habitants de l'empire, dans leur vie, leur honneur et leur fortune, ainsi que l'exige le texte sacré de notre loi.

« Quant aux autres points, comme ils doivent être réglés par le concours d'opinions éclairées, notre conseil de justice (augmenté de nouveaux membres autant qu'il sera nécessaire), auquel se réuniront, à certains jours que nous déterminerons, nos ministres et les notables de l'empire, s'assemblera à l'effet d'établir des lois règlementaires sur ces points de la sécurité, de la vie et de la fortune, et sur celui de l'assiette des impôts. Chacun, dans ces assemblées, exposera librement ses idées et donnera son avis.

« Les lois concernant la régularisation du service militaire seront débattues au conseil militaire, tenant séance au palais du serasker.

« Dès qu'une loi sera finie, pour être à jamais valable, elle nous sera présentée; nous l'ornerons de notre sanction, que nous écrirons en tête de notre main impériale.

« Comme ces présentes institutions n'ont pour but que

de faire refleurir la religion, le gouvernement, la nation et l'empire, nous nous engageons à ne rien faire qui y soit contraire. En gage de notre promesse, nous voulons, après les avoir déposées dans la salle qui renferme le manteau glorieux du Prophète, en présence de tous les ulémas et des grands de l'empire, faire serment par le nom de Dieu et faire jurer ensuite les ulémas et les grands de l'empire.

« Après cela, celui d'entre les ulémas ou les grands de l'empire, ou tout autre personne que ce soit, qui violerait ces institutions, subira, sans qu'on ait égard au rang, à la considération et au crédit de personne, la peine correspondante à sa faute bien constatée. Un Code pénal sera rédigé à cet effet.

« Comme tous les fonctionnaires de l'empire reçoivent aujourd'hui un traitement convenable, et qu'on régularisera les appointements de ceux dont les fonctions ne seraient pas encore suffisamment rétribuées, une loi rigoureuse sera portée contre le trafic de la faveur et des charges (*richvet*) que la loi divine réprouve, et qui est une des principales causes de la décadence de l'empire.

« Les dispositions ci-dessus arrêtées étant une altération et rénovation complète des anciens usages, ce rescrit impérial sera publié à Constantinople et dans tous les lieux de notre empire, et devra être communiqué officiellement à tous les ambassadeurs des puissances amies résidant à Constantinople, pour qu'ils soient témoins de l'octroi de ces institutions, qui, s'il plaît à Dieu, dureront à jamais.

« Sur ce, que Dieu très-haut nous ait tous en sa sainte et digne garde.

« Que ceux qui feront un acte contraire aux présentes institutions soient l'objet de la malédiction divine, et privés toujours de toute espèce de bonheur ! »

Certes, jamais les ombrages séculaires du sérail et les vieux murs bâtis par Mahomet II n'avaient entendu de pareils accents; tout le système despotique, sous lequel la vie, les droits, la propriété des sujets avaient été impunément frappés, s'écroulait dans l'enceinte même du palais des sultans, et la monarchie signalait les maux de l'empire, promettait d'y porter remède. C'etait là un acte ayant sa grandeur et sa fécondité, c'était la continuation de l'œuvre de Mahmoud, et rien ne prouve mieux le caractère de sa mission, la vigueur de son génie, que de voir la réforme qu'il avait ébauchée servant d'appui au trône ébranlé de son fils, comme si cet héritage eût pu seul sauver l'autre! Aussi ne peut-on s'expliquer l'omission, dans ce hatti-chérif, du grand nom de Mahmoud que par le désir du ministère de réserver à Abd-ul-Medjid une auréole qui lui fût propre, et l'explication même n'atténue pas l'ingratitude de ce silence. Il fut du moins adroit à Reschid-Pacha de faire directement émaner ce règlement nouveau du Coran et de donner à l'avenir la sanction du passé; les esprits rebelles à l'innovation l'acceptent

plus volontiers quand ils la peuvent supposer une réminiscence, et c'était avec raison que la religion allait consacrer cet acte de la réforme. Pourquoi fallut-il que ce hatti-chérif, destiné à reposer sous le manteau du Prophète, fût taillé sur le patron d'une charte? Etait-il impossible de sauver cette forme et d'épargner à Abd-ul-Medjid la physionomie d'un roi constitutionnel? Etait-ce de la part de Reschid un moyen de mieux assurer le sort de la Turquie en la faisant ressembler davantage à l'Europe? Etait-ce désir de faire quelque illusion au crédule enthousiasme de la philanthropie parlementaire? Pas n'était besoin! La simplicité des idées qu'il prenait pour base des nouvelles lois lui rattachait suffisamment toutes les sympathies éclairées, celles de la France surtout qui lui avait donné, seule entre toutes les nations de l'Europe, le spectacle de ces idées en action. Quoi qu'il en soit, en dépit des difficultés que l'état de l'empire offrait à la réalisation des réformes annoncées, ce n'était point un jeu que l'acte de Gulkhané. L'écriture et la parole ont leur puissance, et, dût le fruit se faire attendre longtemps, il sort inévitablement de ce sillon et de ce germe.

La lecture achevée, Reschid s'inclina devant le Sultan et alla reprendre sa place. De tous les rangs s'élancèrent des acclamations, et le hatti-

cherif, après avoir passé des mains et des lèvres de Reschid-Pacha à celles du grand-visir fut rendu par Khosrew au Sultan. La traduction en fut immédiatement distribuée à tous les membres du corps diplomatique. A son tour le *douadji*, vieillard vénérable, chargé de prononcer la prière dans les grandes solennités, occupa la tribune et pria pour la prospérité de la vraie croyance, de l'Etat et du souverain. Les assistants, par leur recueillement, leurs génuflexions, et de longs cris répétés d'*Amin*, s'associèrent à la prière publique. De nouvelles salves d'artillerie, de nouvelles acclamations saluèrent à son départ le Sultan et le sang de nombreux béliers arrosa le sable de la plaine de Gul-khané. Rentrée dans son palais, Sa Hautesse reçut la visite des pachas du premier ordre et leur recommanda la stricte observation des lois qui devaient prochainement découler de l'acte solennel dont ils venaient d'entendre la lecture. Ces hauts fonctionnaires, ainsi que les kadi-askers, se rendirent ensuite dans la salle du manteau du Prophète où fut déposée la constitution octroyée, et là, entre les mains du cheikh-ul-islam, ils prêtèrent serment de fidélité.

Peu de jours après la promulgation du hatti-chérif, le 7 novembre, le ramadan fut annoncé par des salves d'artillerie; on sait que pendant toute

la durée de cette lune le jour entier est consacré au jeune le plus absolu, et que la nuit seule fait trève à une longue abstinence et à une complète inaction. C'est à cette religieuse stagnation qu'aboutit le cours ordinairement si lent des affaires pendant le reste de l'année. Un firman du Grand-Seigneur enjoignit à tous les fonctionnaires de la Sublime-Porte sans exception de se rendre à leurs bureaux respectifs immédiatement après la prière du *yatsi* qui se dit une heure et demie après le coucher du soleil. Ce n'est pas l'une des moindres obligations de la réforme que de remédier à l'indolence officielle du génie ottoman pour qui le lendemain est comme la providence du jour présent. Les négociations durant ce mois sacré parurent complétement interrompues, comme si l'Europe de son côté avait eu un ramadan politique.

Méhémed-Ali n'avait pas de loisir à sommeiller et se préoccupait d'un arrangement direct avec la Porte; il était trop convaincu du mauvais vouloir des puissances pour s'abandonner à leur générosité. Vers la mi-novembre l'internonce d'Autriche, empressé de maintenir les droits émanés de la note collective du 27 juillet, lui adressait une dépêche en turc pour s'étonner de sa prétention à traiter avec la Porte au mépris de l'intervention européenne. Il char-

urin de cette communication, en
à son instigation ses collègues
tinople allaient munir leurs consuls
de représentations pareilles. M. de
, dont l'adresse diplomatique se renforçait
es précédentes habitudes de police, essaya
même de brouiller le consul général de France avec le Pacha, en cherchant à lui persuader que le Vice-Roi, qui ne lui avait consenti la cession d'Adana qu'avec restriction, en avait fait secrètement l'abandon complet à la Porte; il espérait ainsi l'associer de dépit à ses remontrances au profit du privilége de l'intervention. La raison et la droiture de M. Cochelet déjouèrent cette petite ruse tracassière de l'Autriche. Quant au Pacha, il n'en continuait pas moins à se retourner vers Constantinople; peu confiant dans les bonnes dispositions des ministres, sachant bien qu'il leur était interdit de paraître entrer en accommodement sous la surveillance des ambassadeurs, c'était en influençant par le sérail la volonté du Sultan qu'il comptait leur forcer la main. Dans la situation où se trouvait l'empire, le sérail avec ses préjugés contre la chrétienté et les innovations était le dernier asile de la nationalité ottomane que le divan mettait humblement aux pieds de l'Europe. Méhémed-Ali, pour circonvenir plus sûrement tous les en-

la durée de cette lune le jour entier est consacré au jeune le plus absolu, et que la nuit seule fait trève à une longue abstinence et à une complète inaction. C'est à cette religieuse stagnation qu'aboutit le cours ordinairement si lent des affaires pendant le reste de l'année. Un firman du Grand-Seigneur enjoignit à tous les fonctionnaires de la Sublime-Porte sans exception de se rendre à leurs bureaux respectifs immédiatement après la prière du *yatsi* qui se dit une heure et demie après le coucher du soleil. Ce n'est pas l'une des moindres obligations de la réforme que de remédier à l'indolence officielle du génie ottoman pour qui le lendemain est comme la providence du jour présent. Les négociations durant ce mois sacré parurent complétement interrompues, comme si l'Europe de son côté avait eu un ramadan politique.

Méhémed-Ali n'avait pas de loisir à sommeiller et se préoccupait d'un arrangement direct avec la Porte; il était trop convaincu du mauvais vouloir des puissances pour s'abandonner à leur générosité. Vers la mi-novembre l'internonce d'Autriche, empressé de maintenir les droits émanés de la note collective du 27 juillet, lui adressait une dépêche en turc pour s'étonner de sa prétention à traiter avec la Porte au mépris de l'intervention européenne. Il char-

geait M. de Laurin de cette communication, en déclarant qu'à son instigation ses collègues de Constantinople allaient munir leurs consuls généraux de représentations pareilles. M. de Laurin, dont l'adresse diplomatique se renforçait de ses précédentes habitudes de police, essaya même de brouiller le consul général de France avec le Pacha, en cherchant à lui persuader que le Vice-Roi, qui ne lui avait consenti la cession d'Adana qu'avec restriction, en avait fait secrètement l'abandon complet à la Porte; il espérait ainsi l'associer de dépit à ses remontrances au profit du privilége de l'intervention. La raison et la droiture de M. Cochelet déjouèrent cette petite ruse tracassière de l'Autriche. Quant au Pacha, il n'en continuait pas moins à se retourner vers Constantinople; peu confiant dans les bonnes dispositions des ministres, sachant bien qu'il leur était interdit de paraître entrer en accommodement sous la surveillance des ambassadeurs, c'était en influençant par le sérail la volonté du Sultan qu'il comptait leur forcer la main. Dans la situation où se trouvait l'empire, le sérail avec ses préjugés contre la chrétienté et les innovations était le dernier asile de la nationalité ottomane que le divan mettait humblement aux pieds de l'Europe. Méhémed-Ali, pour circonvenir plus sûrement tous les en-

tourages d'Abd-ul-Medjid et nouer directement ses intrigues avec la sultane Validé, fit partir un ambassadeur intelligent, zélé et non avoué, qui déjà en 1836 avait rempli à Constantinople une secrète mission diplomatique[1]. Le 14 de ramadan (19 novembre), on y vit arriver la veuve d'Ismayl, Zehra-Khanoum, dont le retour était couvert d'un prétexte légitime; elle venait recueillir l'héritage d'Arif-Bey son père.

Quelques jours après, le 23 novembre, arriva aussi d'Égypte un personnage obscur qui, parti de Constantinople avec la flotte, y revenait seul comme un échappé du naufrage de la marine impériale à Alexandrie; c'était Avedik-Schiaoum, interprète de la conférence d'Osman-Bey avec l'amiral Lalande. Tremblant de s'être compromis par cette fatalité qui l'avait alors rendu le porte-voix du capitan-pacha, il trouva tout simple, pour rentrer en grâce, de se faire innocent d'un crime dont il n'était point responsable, en accusant mensongèrement l'amiral français d'avoir consenti à la défection de la flotte en faveur de Méhémed-Ali. Reschid-Pacha eut la maladroite faiblesse de mettre en balance la fable d'un drogman levantin et la déclaration d'un officier européen.

(1) Voir le Prologue.

M. de Pontois eut à remettre dignement à son rang chacun des interlocuteurs de cette mémorable conférence. La Porte, telle est son erreur capitale, ne peut pas concevoir l'impartialité de la France entre Constantinople et Alexandrie; il lui en coûtera assez cher pour qu'on le lui pardonne.

La France, à cette époque, paraissait se montrer jalouse de rétablir sa vieille influence en Orient. Le 22 novembre, était arrivé à Constantinople, sur *le Véloce,* capitaine Bechameil, le comte de Sercey, ambassadeur extraordinaire de France auprès du Chah de Perse. Livrée à l'émulation du protectorat britannique et du protectorat russe, décidant par sa position géographique de l'avantage de Pétersbourg ou de Londres, selon l'influence victorieuse, la Perse devait attirer l'attention du cabinet français, et il convenait d'examiner de près à quel point son indépendance était compromise, ce que la France y trouverait de facilités et d'avantages à un renouement de relations politiques et commerciales. Peut-être le but eût-il été plus sûrement atteint par une mission modestement spéciale, s'il n'avait paru utile de réveiller le crédit français par le faste d'une ambassade[1]. Le jour même

(1) M. le comte Edouard de Sercey, envoyé extraordinaire du Roi et ministre plénipotentiaire, chargé d'une mission spé-

de son arrivée, M. de Sercey se rendit à la Porte pour hâter l'expédition du firman nécessaire à l'entrée du *Veloce* dans la mer Noire. La Porte consulta la Russie; la Russie répondit favorablement, et le firman fut délivré. Après avoir été, le 30 décembre, reçu en audience avec sa brillante escorte par le Sultan, M. de Sercey repartit le 2 novembre pour Trébizonde, d'où il devait continuer par terre sa route jusqu'à Téhéran. Peu auparavant, le prince de Joinville avait aussi visité Trébizonde, et, le 25 novembre, il était reparti de Stamboul en y laissant le souvenir de son nom lié au souvenir de l'incendie de Péra.

Les départs et les arrivées se succédaient à Constantinople : dès le 23 novembre un nouvel

ciale près du Chah de Perse; le marquis de Lavalette, secrétaire de cette mission extraordinaire; MM. Alix Desgranges, le vicomte Cyrus Gérard, le vicomte Olivier d'Archiac, les capitaines comte Beaufort-d'Hautpoul et vicomte Paul Daru, attachés, et M. de Biberstein, drogman. Deux des membres de cette mission avaient visité l'Orient. M. Desgranges avait été le premier drogman de l'ambassade française à Constantinople et il a attaché son nom à la généreuse négociation en faveur des Arméniens catholiques persécutés. M. Beaufort-d'Hautpoul avait servi deux années en Egypte et en Syrie dans l'état-major de l'armée égyptienne. M. Eugène Flandin, peintre, et M. Coste, architecte, accompagnèrent cette légation.

hôte le prince Michel y attendit l'investiture du gouvernement de Servie. Depuis le 8 juillet, son frère aîné, le prince Milan, débile et maladif, lui avait légué cet héritage dont jusque-là il n'avait pas été libre de prendre possession. Retiré en Valachie, près de Milosch qui regardait cette séparation de son jeune fils comme une aggravation de son exil, comme une confirmation de son abdication même, il avait fallu recourir aux négociations pour l'arracher aux étreintes politiques de l'amour paternel. Dans le courant d'octobre, Reschid-Pacha avait envoyé Nedim-Effendi, son *muhurdar*, dont l'habileté triompha de la résistance de Milosch. Nedim fit déclarer par le médecin que le séjour de Bucharest était défavorable à la santé de Michel, que l'air de Constantinople ne pouvait que lui être salutaire, et bref, il réussit à emmener le jeune prince sans se soucier du docteur qui avait eu la promesse d'être du voyage. Le jeune knièze de Servie reçut du jeune Sultan un accueil gracieux. S'il y avait eu nécessité pour la Porte de régler une affaire dont la prolongation eût provoqué l'intervention de la Russie, elle était intéressée à se rattacher le gouverneur d'une province convoitée par cette puissance.

C'était avec une noble sollicitude que la Porte avait profité du ramadan pour s'occuper des

moyens d'assurer l'exécution du hatti-chérif. A la suite de la mémorable journée du 3 novembre, le patriarche grec l'avait fait traduire en langue grecque et expédier dans toutes les provinces de l'empire aux archevêques et évêques suffragants, avec ordre d'en donner communication à leurs co-religionnaires. Un comité fut nommé pour l'élaboration des lois promises, et la police des assemblées délibérantes introduite dans le conseil suprême de justice transformé en une sorte d'assemblée législative. Le 6 décembre, à l'occasion du baïram, l'une des solennités religieuses de l'islamisme, la Porte publia un firman adressé à tous les gouverneurs de province. Le Sultan y renouvelait en termes explicites l'assurance de toute sécurité octroyée à ses sujets musulmans ou rayas. Il y déclarait que tout acte arbitraire était aboli à l'avenir, et si l'on peut taxer cette promesse de présomption, l'on comprendra la nécessité de l'expression emphatique dans un empire où l'arbitraire avait tout réglé. Ce firman fut publiquement lu dans les provinces, partout à toutes les oreilles retentirent doucement ces mots: « Depuis mon visir jusqu'au simple berger, chacun pourra disposer de sa fortune à son gré et sans que nul puisse y mettre obstacle. » Le ministère prenait à tâche d'accréditer l'acte solen-

nel de Gul-khané et ne s'effrayait point des obstacles énormes qui en entravaient la réalisation; Reschid-Pacha n'eût pas voulu encourir le ridicule aux yeux de l'Europe d'avoir transporté en Turquie le mensonge des fastueux programmes.

CHAPITRE XV.

Proposition de l'Autriche.— Retour de M. Brunow à Londres. — Discussion des Chambres à Paris. — Préparatifs de guerre de Méhémed-Ali. — Destitution du capitan-pacha. — Suite des réformes à Constantinople. — Conférences à Londres. — Correspondance de Méhémed-Ali et de Khosrew.— Le colonel Hodges. — Encore le *statu quo*.— Destitution de Halil. — Situation générale.

L'impuissance de l'Europe à se mettre d'accord semblait recommencer le *statu quo* dont son défaut de concert n'avait pu prévenir la rupture. Par quelles dissonances ne se démentait pas l'harmonie que le prélude éclatant du 27 juillet avait si pompeusement annoncée[1]? L'Europe avait entrepris de concilier l'Orient et aurait eu besoin d'un conciliateur. Dès le mois de novembre, M. de Metternich, qui avait

(1) On aura pu remarquer que la note, délibérée le 27, est signée du 28; nous avons adopté dans notre récit la date consacrée par l'usage.

précipité l'intervention dans les affaires de l'empire, tâchait à l'en retirer. A la vue de la tentative du rapprochement de la Russie et l'Angleterre, il put craindre de n'avoir forgé, dans la note du 27 juillet, qu'un anneau à l'usage de ces deux puissances pour tenir l'empire ottoman dans leur dépendance. Vanité de la sagesse politique! Etrange résultat du zèle de la réparation que d'avoir enchéri, en voulant l'expier, sur la faute de 1815! Ce que M. de Metternich avait cru si bien fait, il essaya de le défaire. Il reculait devant son propre ouvrage comme devant la création d'une nouvelle fatalité. Le 20 novembre, il fit notifier aux ambassadeurs des puissances à Vienne la proposition suivante : « Signifier à l'Egypte et à la Turquie : 1° Qu'aucune puissance ne s'oppose à leur arrangement direct; 2° que des mesures collectives seront prises entre les puissances pour arrêter Ibrahim dans le cas où il marcherait en avant. » Après avoir poussé l'Europe à se saisir de la tutelle de l'empire, M. de Metternich la pressait de donner sa démission.

Mais si une politique négative voit quelquefois se tourner contre elle les armes dont elle s'est pourvue, toute politique, dont le but est bien déterminé, s'arrange de l'obstacle même et finit par changer en moyen l'embarras jeté

sur sa route. L'Autriche lâchait l'intervention collective, la Russie s'y attachait avec une ardeur que M. de Metternich lui-même n'avait pas espérée. Tel était désormais le point de départ de sa diplomatie. Que M. de Brunow eût dû repartir de Londres sans autre résultat que des explications satisfaisantes sur la Perse, du moins sa mission avait eu l'avantage d'éprouver la solidité de l'alliance anglo-française et de déceler dans l'Angleterre une disposition à dévier de sa ligne politique en Orient. Lord Palmerston avait écouté et répondu; M. de Brunow, le 12 décembre, revint à Londres continuer cette causerie amicale.

C'était le maintien du traité d'Unkiar-Skelessi qui avait rompu les premières négociations. La Russie avait donc à examiner ce qui lui était le plus avantageux de garder son traité ou d'en trafiquer. C'était un papier dont les événements et la panique de l'Europe avaient haussé la valeur, et il y avait bénéfice peut-être à le négocier à la Bourse diplomatique de Londres, assez amoureuse de nouvelles spéculations orientales. Des avances ouvertes eussent manqué d'adresse; M. de Brunow ne procéda point selon les formules diplomatiques. Il ne notifia aucune proposition et présenta seulement copie d'une lettre, écrite de Douvres à M. de Tatischeff, par laquelle

il l'informait qu'il arrivait à Londres avec telles propositions. Ce début non-officiel avait à la fois sa réserve et sa familiarité. De son côté lord Palmerston qui, récemment marié, passait à la campagne les premiers jours de la lune de miel, accueillit M. de Brunow dans sa retraite même, tant son penchant pour la négociation russe le disposait à se départir d'une rigoureuse étiquette! Voici ce que par cette voie indirecte M. de Brunow déclarait à lord Palmerston. La Russie, adhérant au contre-projet que ce ministre lui avait proposé lors de son premier voyage, consentait à une dérogation au privilége du traité d'Unkiar-Skelessi; elle accordait à la France et à l'Angleterre la faculté d'introduire chacune trois vaisseaux dans une partie définie de la mer de Marmara, tandis qu'elle-même occuperait Constantinople, au cas où Ibrahim marcherait sur cette capitale. Au moyen de cette intervention collective, ce qui écartait les périls d'une application exclusive du traité du 8 juillet 1833, la Russie accédait à l'emploi des moyens coërcitifs pour expulser Ibrahim de la Syrie. Ces propositions étaient adressées exclusivement à l'Angleterre, avec faculté de les faire agréer à la France. Le 22 décembre, M. de Bouteneff donnait connaissance à la Porte des propositions dont M. de Brunow poursuivait la négociation

à Londres. Il faisait habilement valoir la concession que la Russie venait de faire à la paix du monde en dérogeant au traité d'Unkiar-Skelessi. La concession était d'autant plus facile qu'elle savait bien que la marche d'Ibrahim aurait inévitablement amené à Constantinople l'escadre anglo-française; mais la Russie ne pouvait laisser échapper cette occasion de se parer de modération, de désintéressement et de zèle pour la Porte ottomane. Si le plan proposé réussissait, elle avait le mérite de l'initiative; s'il échouait, elle en imputait la faute aux deux autres puissances.

C'étaient les mêmes propositions que lord Palmerston avait en dernier lieu adressées inutilement à la France. Il ne pouvait qu'être flatté de voir sa sagesse entrer dans les conseils du Czar, et déjà, grâce aux adroites insinuations de M. de Brunow, il se regardait comme l'arbitre de la question. Il transmit les propositions à l'ambassadeur de France, de vive voix simplement et sans notification officielle. M. Sébastiani demanda, sans l'obtenir, communication de la copie de la lettre de M. de Brunow à M. de Tatischeff; lord Palmerston n'avait pas mission de communiquer la lettre même. Il ne manqua pas de faire remarquer que jusqu'ici le cabinet des Tuileries objectait contre l'emploi des moyens

coercitifs vis-à-vis du Pacha le danger d'une intervention russe. Or, ce danger était écarté par l'espèce de renoncement de la Russie aux droits du traité d'Unkiar-Skelessi; de fait, ce traité était mis à néant, et la ville des sultans placée sous la protection collective de la France, de l'Angleterre et de la Russie. Si celle-ci y envoie des troupes, les deux autres y enverront des flottes, sans crainte d'un conflit européen tant redouté par la France. Quelle raison pouvait-elle donc alléguer pour justifier sa non-adhésion aux propositions anglaises? La réponse du cabinet français était connue d'avance du ministre britannique. Sans doute on put lui faire observer que, d'après ces nouvelles propositions, la Russie, occupant Constantinople et tenant à distance dans la mer de Marmara la flotte anglo-française, loin d'abroger son traité, se donnait le plaisir d'avoir l'Angleterre et la France pour témoins complaisants et auxiliaires discrets de l'application. N'eût-ce donc pas été se couvrir d'un ridicule ineffaçable et se rendre la fable de l'Europe que de faire sentinelle, aux portes de Stamboul où la Russie serait librement entrée, ainsi que les valets officieux d'un maître en bonne fortune? Que l'Angleterre décide si la France, en épargnant à l'alliance la honte de porter la livrée de la Russie en cette occasion, n'a pas

respecté la dignité commune plus que lord Palmerston! Séduit par l'amorce offerte à son ambition, le cabinet de Saint-James n'osa pourtant pas encore heurter l'opinion et s'exposer à une rupture avec la France; il ne permit pas à lord Palmerston d'adopter les propositions russes.

Ainsi les deux grandes puissances semi-européennes semi-asiatiques, dont les lignes rivales se prolongent de Constantinople jusqu'à la Chine, travaillaient à associer leur concurrence avérée dans le but de disloquer, contre le gré de l'Europe, un empire dont elle se sont d'avance assigné les lambeaux; toutes deux d'intelligence pour faire violence à la modération conservatrice des trois autres puissances qu'elles traitaient sur ce terrain en puissances du second ordre, et ni l'une ni l'autre ne se regardant sans rire, tout en cherchant à se surprendre, sous leur masque commun, l'intégrité de l'empire ottoman. Et au même instant leur émulation patente s'accusait en Asie. L'Angleterre, achevant de soumettre l'Afghanistan à sa majesté pensionnaire Chah-Soudja, réduisait le plus puissant des usurpateurs renversés, Dost-Mohamed, à rester réfugié en Bokharie et parvenait à se rattacher par un traité l'indocile souverain de Herat, tandis que la mort récente de Rundjet-Sing ouvrait le Pendjab à son ascendant indien; suite

de triomphes qui l'anima sans doute à poursuivre une carrière active dans l'Orient de la Méditerranée ! La Russie, pour contrebalancer l'influence que la Grande-Bretagne venait de conquérir, dirigeait une expédition sur le khanat de Khiva, à l'est de la mer Caspienne. Mais que des deux côtés la pointe de l'épée écrivît leur inimitié au centre de l'Asie, il leur restait à chacune une main de libre à se présenter à Londres pour une étreinte amicale qui mystifiât la prudence de l'Europe et hâtât la ruine de l'Asie-Mineure, dût plus tard leur épée se lever l'une contre l'autre sur l'œuvre même de leur concorde passagère ! C'était la Russie, il faut le reconnaître, qui avait l'initiative de cette tentative d'association, et l'Angleterre ne faisait que suivre en hésitant; le génie russe dominait le génie britannique, se livrait pour l'attirer, le laissait reprendre haleine et ne le lâchait point, résolu à vaincre sa résistance que la France avait deux fois soutenue.

Pendant que ces négociations se poursuivaient à Londres, les affaires d'Orient, à la réouverture des Chambres, traversaient à Paris une nouvelle discussion ; grâce aux événements accomplis, la question eût reposé sur une base plus positive si l'incertitude de la solution ne l'eût toujours tenue en l'air. Tour à tour se produisirent les

systèmes du droit et du fait, reconnus dans MM. de Valmy et de Carné, le vaste panorama de l'antagonisme anglo-russe doctement et ingénieusement démontré par M. Mauguin, le système du partage et de l'alliance russe dévéloppé avec éclat par le duc de Noailles, enfin le plan de partage au bénéfice de toute l'Europe, soutenu avec une invariable persistance de talent et d'inopportunité par M. de Lamartine, trop frappé de la résurrection de l'Orient pour se souvenir de la pieuse maxime : « *qui tôt ensevelit trop souvent assassine.* Le ministre de l'instruction publique dut encore combattre pour la doctrine politique de la France et les actes du cabinet du 12 mai avec la spirituelle éloquence de M. Villemain assouplie à la langue des affaires. Entre tous ces discours se fit remarquer le discours de M. Thiers. On sait à quel point sa parole sagace, vive et familière rend toute question transparente si même elle ne réussit à la faire toucher; mais elle fut surtout caractéristique par la préconisation de l'alliance anglaise. Est-il indispensable de supposer que l'orateur se fût choisi de l'autre côté du détroit un terrain d'opposition au cabinet du 12 mai? Pourquoi refuserait-on d'y reconnaître une patriotique habileté? Voyant les deux nations prêtes à se tourner le dos, la France menacée de l'isolement et l'Angleterre mena-

çant de s'abandonner à une tentation russe, il se plaçait entre leurs fâcheries, attribuant avec une générosité nationale tous les torts à la France et éclairant la susceptibilité de l'Angleterre par l'exagération même des procédés blessants de son alliée, travaillant enfin de son mieux à amener une réconciliation dont chacune devait sentir le prix et donnant par procuration le baiser de paix à l'Angleterre, sans même espérer, si l'on veut, un portefeuille pour salaire de son zèle de conciliateur. Quant au cabinet du 12 mai, il n'avait eu d'autres limites de ses ménagements pour l'Angleterre que celles de l'équité et de l'intérêt d'une pacification générale. Etait-il donc si facile d'apaiser par des explications l'intempérance de l'égoïsme britannique échauffé par l'occasion, et n'était-ce pas un devoir de lui résister quand il prétendait ne faire de la France que l'instrument de ses vues personnelles? Malheur à qui voudrait jeter légèrement aux vents une alliance qui commence à peine à porter ses fruits! Ce serait crime, si ce n'était folie. Mais toute union a ses épreuves, ses refroidissements, ses retours; toute alliance, en un mot, fait sa propre éducation, et l'Angleterre a moins besoin d'être édifiée sur des sympathies acquises que sur l'énergie des résolutions de voisine. L'attitude de la France depuis le mois

d'août avait seule modéré une ardeur qui n'était contenue qu'à grand'peine.

Parmi les mesures de l'Angleterre contre Méhémed-Ali, la moins significative n'était pas l'arrivée du colonel Hodges à Alexandrie, en remplacement de M. Campbell dont le triomphe de lord Ponsonby avait décidé le sacrifice. Le prédécesseur du consul rappelé, M. Barker, avait été destitué, lors de la première guerre du Sultan contre son vassal, pour avoir désigné le Pacha d'Egypte par ces mots : *l'ex-Vice-Roi*; pour n'avoir pas été d'avis en 1839 de faire un ex-Vice-Roi du Pacha d'Egypte, M. Campbell devait encourir le même traitement; le colonel Hodges avait le mérite d'y être tout disposé. Récemment consul en Servie, précédemment il avait été chargé en Angleterre du service du recrutement dans les provinces, et avait fait partie de l'expédition des troupes anglaises volontaires en Espagne. Sur une querelle avec le général Evans, il était retourné à Londres, où il publia l'histoire de cette campagne, et, grâce au crédit de son compatriote O'Connell, il avait obtenu sa nomination au consulat de Servie. On dit qu'il eut l'art d'y embrouiller les affaires; ce qui le recommanda peut-être à lord Ponsonby, à la famille duquel le rattachaient des relations de patronage. Arrivé en décembre, il

se montra bientôt fidèle au système de son protecteur. « Croyez-vous donc, dit-il à Méhémed-Ali dans une de ses premières conférences, que, tout autant qu'il y aura un souverain à Constantinople, vous puissiez garder et faire prospérer la Syrie? Dussent toutes les puissances se mettre d'accord pour vous accorder plus que l'herédité de l'Egypte, l'Angleterre seule se chargerait de vous faire rendre la Syrie.—Si les puissances unies viennent me forcer, répondit sèchement Méhémed-Ali, elles seront les bienvenues; si l'Angleterre vient seule, elle sera encore la mieux venue. Je n'attaquerai point, mais je me défendrai jusqu'au dernier souffle. » Les paroles irritantes du colonel Hodges furent à moitié désavouées, mais non pas nettement rétractées.

L'attitude du nouveau consul général de l'Angleterre et les négociations liées par M. de Brunow à Londres éclairaient Méhémed-Ali sur les intentions d'une partie de l'Europe. Trop sûr qu'il n'avait à compter sur aucun appui, n'espérant plus que dans les résultats de ses relations à Constantinople et dans les démonstrations de son énergie, il retira les premières concessions qu'il avait faites à la France. Toutefois, afin de ne point ajouter aux difficultés d'un arrangement, il fit sans balancer l'abandon du

gouvernement des villes saintes sur la demande que la Porte avait élevée, et dont le consul de France se rendit l'interprète; le 16 décembre il en faisait remettre à M. Cochelet la notification officielle.

En restituant l'administration des villes saintes, il ne dissimulait ni l'embarras qu'éprouverait la Porte à les défendre contre les Wahabis, ni les frais dont elle s'imposait la charge. Il savait ce que lui coûtaient la garde et l'entretien des lieux sacrés, et évaluait les dépenses de sa domination en Arabie à environ trois millions et demi de thalaris par an (17 à 18,000,000 fr.) On l'a souvent blâmé de son acharnement à conquérir cette terre de sable, à poursuivre dans la pauvreté l'indépendance errante des Cabyles, et l'on s'est étonné qu'il usât des milliers de soldats sur un sol sans eau, sous un ciel de feu, contre des ennemis insaisissables dans leur fuite, lorsque la victoire ne pouvait défrayer la guerre ni répondre de la soumission de tribus nomades. Mais les vertes oasis que ces mers de sable laissent poindre de leur sein, les zones admirablement productives se projetant sur l'aridité du désert, les développements qu'offrait au commerce le vaste littoral de la péninsule, le tribut des populations et le monopole de leurs produits, un marché ouvert annuellement à soixante

mille pèlerins, le crédit dont la possession du territoire sacré l'investissait dans tout l'Islam, tels avaient été les motifs de cette laborieuse tentation. Il osait semer et ajourner la récolte. Quel qu'ait été le fruit de ses efforts, la trace n'en périra point. Non-seulement il a supprimé la domination d'une secte qui retrempait le fanatisme musulman et s'isolait de toute communion avec l'islamisme orthodoxe et la chrétienté; il a préparé ces tribus éternellement divisées à une autorité commune, attiré de force la péninsule arabique dans le mouvement de régénération de l'Orient, et propagé l'Egypte animée d'une vie nouvelle dans les terres à *sa droite* et à *sa gauche*, l'Yémen et le Cham. L'œuvre de sa vie porte un nom : l'Arabie. A cette époque, il y avait quatre petits corps d'armée. Kourchid-Pacha, vainqueur du Nedjd, avait poussé jusqu'au golfe Persique et aux îles Bahreïn; sur les représentations du consul d'Angleterre, il avait dû lui faire abandonner l'occupation de ces îles. Kutchuk Ibrahim-Pacha guerroyait dans l'Yémen et y exerçait les fonctions de gouverneur depuis que l'imam de Sana, redoutant le voisinage des Anglais d'Aden, avait abdiqué son autorité politique en faveur du Vice-Roi. Akhmet-Pacha tenait en respect les tribus de l'Assir. Dans le Hedjaz, Sélim-Pacha

venait de remporter une victoire sur les Bédouins de Djiudeida, entre la Mekke et Médine. Mais Méhémed-Ali était contraint de ramasser ses forces, et il rappela en Egypte Sélim-Pacha. Ce fut alors qu'il rendit la liberté à Mohamed-ibn-Aoun. S'il ne pouvait compter sur le dévouement d'un grand-chérif retenu quatre ans en captivité, il savait du moins que cet homme seul était en état par son habileté et son courage de contenir les tribus des Wahabis que devait relever un premier mouvement de retraite de la domination égyptienne. Le 29 chewel 1256 (4 janvier 1840), Mohamed-ibn-Aoun partit du Caire, non sans espoir peut-être de profiter des événements pour asseoir à la Mekke un pouvoir désormais incontesté.

Obligé de recourir à toutes ses ressources, Méhémed-Ali demanda des soldats à cette Egypte qu'il avait épuisée par de longues avanies d'hommes. Il organisa à Alexandrie une garde nationale et se proposa d'exercer au maniement des armes tous les ouvriers des fabriques. Il fut question d'établir au centre du Delta, à Mehalet-el-Kebir, un camp de cinquante mille hommes, situé à deux jours de marche des points les plus éloignés de la côte depuis Damiette à l'est jusqu'à la tour des Arabes à l'ouest; ce camp pourvoyait à la défense de tous les endroits menacés.

Dix mille Bédouins, qu'il projetait de faire camper entre le Kairioum et Damanhour, auraient pu se porter en quatre heures, soit à Aboukir, soit à la tour des Arabes, les deux points les plus favorables à un débarquement, et donner le temps aux troupes régulières d'arriver sur l'ennemi. Il disait pouvoir en outre disposer de cent cinquante mille Bédouins, soit de l'Egypte, soit de la Syrie. Chaque jour il se rendait à bord des vaisseaux, passant en revue équipages turcs ou égyptiens et troupes de débarquement, présidant aux exercices qui se répétaient à bord et à terre, vivant au milieu d'eux avec la familiarité du vieux soldat qui, il y a trente ans, était venu chercher fortune en Egypte, les animant de sa parole et les remplissant d'enthousiasme pour sa personne et pour sa cause, qui était aussi la leur. N'était-ce pas contre la chrétienté qu'une partie de l'Islam était réduite à se défendre? Cette cause était celle de la religion même. La flotte turque, pendant son séjour à Alexandrie, avait changé de face; les équipages s'étaient formés, et Méhémed-Ali avait même entrepris l'éducation des officiers pour lesquels, dès leur arrivée, il avait établi une école; ces capitaines turcs, qui ne savaient ni lire ni écrire, grâce à ses soins, se trouvaient en état de tenir leur journal. Marins et soldats, tous s'étaient mis à la disposition du Vice-Roi,

heureux de verser leur sang pour lui et de se battre contre des Francs. Ce fut dans ce moment qu'il fit adopter à tous les Turcs le costume égyptien; jusque-là les officiers seulement l'avaient pris; dès le mois de décembre, les troupes et les équipages furent complétement habillés. Il n'y avait plus qu'un même drapeau, le drapeau de l'Egypte; il n'y avait plus que des musulmans dévoués à un musulman glorieux, menacé par des giaours.

A cette époque Méhémed-Ali était fermement résolu à une lutte désespérée. Ses États n'avaient été altérés par aucun désordre, les populations de l'Asie-Mineure lui envoyaient leur soumission, et il se sentait assez fort pour succomber avec honneur au milieu de l'empire embrasé par ses mains. Voici ce qu'écrivait, sous la date du 16 janvier, l'une des personnes de sa maison : « Certain d'être déraciné par les efforts conjurés de l'Europe et de l'Angleterre, le Vice-Roi aimerait mieux encore rompre en résistant que de se maintenir, pliant comme un faible roseau. Telle est sa ferme, son inébranlable résolution, depuis que des dépêches récentes l'ont confirmé dans l'opinion que l'Angleterre persistait dans son aveugle hostilité, depuis sa dernière entrevue avec le colonel Hodges, son nouvel agent diplomatique en Égypte. « On veut me pousser à bout,

a-t-il dit; eh bien! j'accepte le défi; on veut la guerre, je la ferai, je la ferai à outrance, et peut-être aura-t-on lieu de se repentir de m'avoir jeté dans cette extrémité. Ma vie est déjà bien pleine, qui sait s'il ne reste pas quelque chose à y ajouter? Je n'avais plus qu'une ambition, celle de travailler vigoureusement à régulariser les travaux de ma longue carrière pour l'intérêt de ma nation et celui de ma famille, et de concourir de tous mes moyens à la consolidation de l'empire aussitôt que les différends entre la métropole et Alexandrie auraient été terminés. On m'oblige à tirer le canon, que le canon décide. » Et hier, au mot de concession de territoire que prononça M. Cochelet, le Vice-Roi ouvrit sa main : « *Pas ce palme,* répondit-il. Certaines gens, qui ne connaissent pas le caractère de Son Altesse, appelleront peut-être cela de la forfanterie; vous savez à quoi vous en tenir et vous resterez convaincu autant que nous le sommes tous ici de la sincérité de cette énergique déclaration. »

Tandis que Méhémed-Ali se livrait au soin de ses préparatifs de guerre, les travaux de la réforme et de sourdes discordes ministérielles occupaient la Porte. Reschid, afin de se fortifier contre Halil et Khosrew, faisait entrer dans le ministère Akhmet-Fethi-Pacha, en dernier lieu ambassadeur à Paris et à Londres, homme d'un

caractère honorable et de mœurs douces, l'un des partisans sincères de la réforme. Il réussissait même à l'introduire dans la famille impériale, et le Sultan Abd-ul-Medjid lui accorda en mariage sa sœur, la sultane Atyé. Les noces de cette princesse, qui avaient dû se célébrer dès le commencement de 1839, avaient été tout à coup ajournées par l'incendie du palais que le Sultan Mahmoud lui faisait bâtir à Kourou-Tchesmé; Mahmoud avait le respect des mauvais présages. Grâce à ce mariage, Reschid espérait contrebalancer Halil dont le crédit au sérail faisait la principale force. Ce fut au ministère du commerce qu'Akhmet-Fethi-Pacha fut nommé. Il y remplaça Saïd qui fut promu au rang de capitan-pacha. Rien de plus singulier que les termes du firman de sa nomination. La Porte ne se plaint pas du séjour de sa flotte à Alexandrie; elle ne voit aucun inconvénient à ce qu'elle y prolonge sa station; c'est uniquement afin de pourvoir aux besoins de sa marine à Constantinople qu'elle donne un successeur à Akhmet-Fevzi-Pacha, dont l'absence un peu trop prolongée laisse en souffrance cette administration. La Porte eut donc un amiral; Méhémed-Ali disposait des vaisseaux. Il accueillit avec soumission le firman qui en donnait le commandement à Saïd et en confiait la gestion à Mustapha-Pacha, et le

laissa lire en présence de tous les officiers de la flotte. Toutefois, il trouva moyen d'éluder ce qu'une exécution rigoureuse aurait eu d'humiliant pour Akhmet et pour lui-même. Chargé de redemander à l'ex-capitan-pacha la décoration du grade et de la renvoyer, il répondit que, chacun aimant à conserver dans sa famille les signes des fonctions dont il avait été honoré, il avait permis à Akhmet de garder la décoration, mais qu'il enverrait, si la Porte le jugeait à propos, les soixante bourses qu'il en pourrait coûter pour en faire fabriquer une autre à l'usage du nouveau grand-amiral.

Ce n'était pas avec moins d'égards que Méhémed-Ali avait précédemment accueilli Kyamil-Pacha, chargé de lui notifier le hatti-chérif. Après s'être plaint qu'on n'eût pensé à le lui signifier qu'au bout de quarante-cinq jours de la promulgation, il se donna le plaisir de remontrer que Constantinople n'avait point l'honneur de le devancer dans la carrière des réformes. Le rescrit impérial fut solennellement publié au Caire et dans toutes les villes de Syrie. A Alep, par une circonstance bizarre, tandis que toutes les notabilités civiles et religieuses écoutatent, dans une des salles du palais, la lecture du décret, dans l'une des cours on distribuait aux soldats égyptiens les chemises et les culottes de

l'armée ottomane prises au camp de Nézib. Méhémed-Ali, dans la réponse dont il chargea Kyamil-Pacha pour le grand-visir, fit soigneusement remarquer que depuis longtemps il avait institué des règlements spéciaux en tout ce qui concerne le respect dû à la vie et aux propriétés des sujets, que les habitants et l'armée avaient été soustraits à l'arbitraire des juges, et que les punitions n'étaient infligées que d'après les lois. Il se félicita de voir appliquer à tout l'empire ces réformes limitées jusqu'alors à ses provinces.

Dans le courant de janvier, deux mesures importantes avaient témoigné de la sincérité des promesses de Gul-khané; la première fut l'abolition des *Iltizams*, la seconde une modification dans la pereption du *karatch*. Le système des Iltizams consistait dans la concession annuelle aux plus offrants du fermage des divers revenus de l'Etat, et avait livré l'empire à une société d'exploitation entre les plus hauts fonctionnaires turcs et les sarrafs qui payaient leurs offices et cautionnaient leur solvabilité. L'impôt tombait sur le pauvre peuple, grevé de toutes les exigences des surenchères, de l'usure et d'une émulation de bénéfices entre les bailleurs de fonds et les commanditaires, armé de tous les pouvoirs; le revenu légal n'entrait au trésor de l'Etat que comme une part de prise dans la vaste spo-

liation qu'un gouvernement vénal avait autorisée, et qu'il aurait dû forcément tolérer quand même il n'y aurait pas trempé par toutes les mains de ses agents. On projeta donc d'opérer une division des autorités financières, administratives et militaires, et de charger les communautés de l'assiette et de la répartition de l'impôt. Quant au karatch, on sait que c'est l'impôt établi sur les sujets non musulmans, en vertu du principe du rachat du sang. Les Turcs s'étaient réservé d'en affermer la perception, et l'on conçoit qu'il serait trop long d'énumérer toutes les vexations auxquelles les rayas étaient abandonnés comme un vil troupeau que les collecteurs s'ingéniaient à tondre plus d'une fois l'an. On décréta qu'à l'avenir les communautés répondraient de cet impôt au gouvernement et se chargeraient de le répartir et de le percevoir parmi leurs coreligionnaires. Les rayas rattachés à la domination protectrice de la Porte Ottomane et relevés dans leur dignité, toutes les populations de l'empire renaissant à la confiance et s'encourageant au travail par l'espoir de jouir du moins de la dîme de leurs sueurs, la terre elle-même, si longtemps avare de ses épis que dévorait une malédiction annuelle, redevenant féconde et se couvrant de générations nouvelles d'épis et d'habitants, tels devaient être les résultats de ces mesures vaine-

ment tentées par Mahmoud, si leur application était fermement poursuivie. Il était honorable de recommencer la tentative; le mal n'est pas extirpé en un jour, il cède à des efforts répétés. A côté de ces mesures salutaires qui tendaient à rapprocher l'empire des peuples civilisés, Reschid-Pacha eut aussi à cœur d'inaugurer les formes des gouvernements les plus avancés; il voulut avoir, au commencement de l'année musulmane nouvelle (4 moharem 1256 — mars 1840), une ouverture de session, un discours de la couronne, une adresse en réponse à ce discours et la réponse même du souverain à l'adresse. Rien n'y manqua. Heureuse Turquie! pouvait-elle douter de sa complète régénération, après avoir ajouté au costume européen une représentation du système constitutionnel ou parlementaire[1]?

Pendant ce temps rien n'avançait en Europe. Au mois de janvier, l'Autriche avait renouvelé sans succès la proposition d'un congrès. Enfin, vers la mi-février, on décida d'ouvrir des conférences à Londres. Il n'est point vrai, comme on l'a prétendu, que la France refusa d'y prendre

(1) Nous avons cru devoir reproduire aux pièces justificatives ces échantillons curieux de l'inauguration des formes représentatives dans le gouvernement de la monarchie d'Osman.

part et provoqua dès lors, en se séparant volontairement de l'Europe, l'Europe à se séparer d'elle. Ce fait serait grave, mais il est si peu exact que M. Sébastiani reçut la proposition d'adjoindre un plénipotentiaire turc aux conférences; le cabinet français y souscrivit d'autant plus volontiers qu'il avait proposé l'un des premiers l'adjonction de la Turquie à la famille européenne. Ce fut vers cette époque que de graves changements se produisirent dans la diplomatie, et même dans l'administration de la France : M. Guizot fut nommé ambassadeur à Londres en remplacement de M. Sébastiani; peu après, le cabinet du 12 mai se retira, laissant au nouveau ministère, dont M. Thiers était le président, la suite des affaires d'Orient. Si le maréchal Soult et le cabinet du 12 mai n'avaient point réglé la question, ils avaient eu du moins le mérite de rétablir la paix en Orient et de la maintenir en Europe, et, mérite précieux dans les circonstances, de forcer à des ajournements toute solution contraire aux intérêts bien entendus de l'Europe, de l'empire ottoman et de la France.

Méhémed-Ali ne perdait pas encore l'espérance d'amener la Porte à traiter directement. Déjà il avait fait parvenir, par sa fille Zehra-Khanoum, une lettre à Khosrew et n'avait reçu qu'une

réponse peu satisfaisante. Sans se décourager, le 19 zil-hidjé 1255 (23 février 1840), il écrivit au grand-visir pour lui représenter qu'il avait épuisé la discussion avec les consuls, ainsi que toutes les questions de concession, qu'il ne lui restait qu'à exposer le dommage que porterait à l'empire une intervention armée de la part des puissances ennemies de sa prospérité et qu'à adresser pour la dernière fois ses conseils dans l'intérêt du Sultan; qu'au cas où il serait rejeté il attendrait de pied ferme les événements et les décrets de la divine Providence. Le grand-visir fit accuser officiellement réception de la lettre en ajoutant qu'elle serait soumise au conseil d'état[1].

Depuis sa lettre, il avait redoublé d'activité dans ses préparatifs; Acre recevait des renforts en matériel et cent canons de gros calibre venus de l'Angleterre. Soliman-Pacha inspectait les fortifications des côtes de la Syrie. Rosette et Damiette avaient été aussi appelées à former des gardes nationales. Les habitants du Caire envoyaient une députation pour solliciter l'autorisation de former une douzaine de régiments, et les ulémas eux-mêmes réclamaient l'honneur de les commander. L'un des premiers

(1) Voir aux pièces justificatives.

d'entre eux, Sinari-cheikh-Osman, fut récompensé de son zèle militaire par les titres de bey et de pacha. La garde nationale du Caire s'organisa, et ce fut ainsi que le Pacha put envoyer de nouvelles troupes en Syrie sans compromettre la défense de l'Egypte.

Le Pacha comprenait que son salut dépendait de l'opinion que la Porte et l'Europe se feraient de sa résolution de ne rien céder; qu'il parût disposé à reculer d'un pas, à l'instant tous les assaillants se précipitaient sur lui; il ne pouvait leur imposer que par l'intrépidité de sa contenance. Alors seulement, plutôt que de livrer l'empire aux suites incalculables d'une guerre générale, la Porte préférerait un arrangement que marchandait une inflexible obstination; alors seulement les puissances peu intéressées aux accroissements de l'Angleterre et de la Russie emploieraient leur crédit à une pacification définitive; mais la résistance ne pouvait tomber que devant son inflexibilité présumée; aussi il défiait toutes les menaces d'un front d'airain, et répliquait à tous les conseils de prudence par l'affectation soutenue de sa foi dans la prédestination. « Je suis Turc, disait-« il, et je me soumets au *kismet* (au destin). »

C'était cette doctrine du fatalisme musulman qu'il opposait aux représentations consulaires;

quelquefois il justifiait son invincible espoir par le souvenir de l'audace heureuse avec laquelle, au début de sa carrière, il s'était abandonné à sa confiance en son destin. « Que me dites-vous? répondait-il au consul de Prusse qui lui objectait son impuissance à tenir tête à l'Europe. Si dans leur sagesse les grandes puissances ont décidé l'effusion du sang, est-ce à Méhémed-Ali, si petit qu'il soit, à avoir horreur du sang qu'elles veulent faire couler? Je ne me rappelle pas avoir demandé à Dieu une longue vie, et vous voulez qu'à mon âge je la demande aux hommes? Dans quarante jours j'accomplirai mes soixante-douze ans; jusqu'à cette heure je n'ai pas reculé; voulez-vous qu'à présent je recule pour donner un coup de pied à ma renommée? » Et alors il contait qu'un jour qu'il était campé à Ghizeh, tout à coup était entré sous sa tente son médecin Bozari, s'asseyant sans permission pour la première fois de sa vie, tant il était troublé, et là, le bras appuyé sur un coussin, jurant de sa fidélité par le nom du Christ. « Les Anglais sont à Alexandrie, dit enfin Bozari. — Eh bien! ils y viennent pour deux choses : ou pour détruire Méhémed-Ali ou pour l'aider à se grandir. Allez! allez! sortez d'ici. » Le même jour, continuait le Pacha, je suis parti, j'ai été battre les mamlouks près de Siout. Là, en effet, j'ap-

prends la prise d'Alexandrie par les Anglais. « Ne vous l'avais-je pas dit? s'écrie Bozari avec terreur. — Eh bien! lui dis-je, qu'est-ce? Il me faut sabrer des deux côtés; ils seront vaincus ou Méhémed-Ali entrera au tombeau.» Et je partis pour Rosette. — Altesse, lui répliqua le consul, vous n'aviez pas à faire à cinq puissances. — Ce n'est ni pour une ni pour deux que j'ai pris ma résolution; c'est contre toutes que j'ai décidé d'obtenir mes droits ou de mourir. Méhémed-Ali n'a jamais retiré son pied de là où il l'a une fois posé. »

Un autre jour M. de Laurin, dans une causerie familière, disait que son cheval venait de lui faire faire un grand saut. « Votre saut, dit le Pacha en caressant sa barbe blanche, n'est rien en comparaison de celui que j'ai fait avec mon cheval, il y a trente ans. J'étais campé à Torah, aux environs du Caire; près de nos tentes était un canal assez large pour donner passage à des barques de trois cents ardebs; je proposai de le sauter. Aussitôt mes compagnons d'armes de dire que j'étais toujours le premier à tout entreprendre. Je compris qu'ils entendaient parler des projets d'élévation dont j'étais occupé, et, piqué de leur défi, je voulus leur montrer que, ce que je proposais, j'étais capable de l'exécuter. Je me mets en selle, à tout hasard je lance mon

cheval d'un coup d'éperon, et, grâce à Dieu, je me trouvai de l'autre côté du canal. » Personne ne lui épargnait les observations. L'un des officiers des bâtiments anglais en rade chercha à l'effrayer en déployant l'image de toutes les forces qu'il osait affronter. Le Pacha l'écouta paisiblement et dit : « Un chameau avait conduit vingt fois le tapis sacré à la Mekke ; pour prix de ses longs services le chameau resta libre, et personne n'aurait osé le chasser ni de son champ ni de son jardin. Au coin d'une rue, un pauvre homme vendait des dattes étalées sur une table lorsque le chameau vint à passer, s'arrêta devant les dattes et y porta la bouche. Le marchand ne pouvait ni battre ni chasser l'animal à cause de sa sainteté. Des deux mains, à l'autre bout de la table, il faisait du moins grand bruit pour lui faire peur et le chameau ne bougeait ; voyant son embarras, « Levez-vous donc, lui dit un passant, et si vous voulez sauver vos dattes, emportez votre table ; car tant de bruit que vous fassiez, vous n'épouvanterez jamais un animal qui a entendu si longtemps le tambour battre à son oreille alors qu'il portait le tapis sacré. » Son récit terminé, le Pacha se tut ; d'un air réfléchi et avec le flegme britannique l'officier lui dit : « Altesse, c'est vous qui êtes le chameau ; le bruit ne vous épouvante pas. »

Que Méhémed-Ali affectât un parti pris de résistance, il n'en gardait pas moins au milieu de toutes les complications une inaltérable sérénité. Son front était calme, ses forces se soutenaient, et le vieillard, comme s'il eût fait appel à toute la verdeur de sa jeunesse pour une nouvelle lutte, se plaisait à faire éprouver ses forces, tantôt en serrant les mains de l'un de ses familiers, tantôt en bondissant dans sa marche avec un reste de vigueur élastique qui lui faisait dire : « Ah! si vous m'aviez vu il y a vingt ans! mes cuisses étaient des ressorts d'acier! »

Après un silence d'un mois de la part du grand-visir, vers la fin de mars, Méhémed-Ali apprit que Khosrew avait communiqué sa lettre aux cinq ambassadeurs. Ce ne fut pas sans irritation qu'il vit son avance rejetée et livrée aux puissances étrangères. Il s'irritait surtout de ce que sa démarche eût pu être interprétée comme un effet de la peur et dénoncée à l'Europe comme une indication du bon marché qu'on aurait de sa résistance. A aucun prix il ne voulait paraître avoir fait le premier pas par timidité. Sur ces entrefaites, le 30 mars, le colonel Hodges se présenta chez le Vice-Roi, à l'instigation de lord Ponsonby qui, n'ayant pu réussir à faire envoyer l'escadre anglaise devant Alexandrie, quoiqu'il eût affirmé que la présence de quelques bâti-

ments anglais dût être infailliblement le signal d'une révolte à bord de l'escadre turque, s'efforçait du moins de provoquer la désertion dans les équipages. Avant d'arriver à l'objet de sa visite, le consul général chercha de mauvaises querelles au Pacha à tout propos. Ce fut d'abord au sujet de l'iman de Mascate. « Vos gens, lui dit-il, intriguent auprès de l'iman pour troubler ses relations avec les Anglais. » On sait que l'iman de Mascate, placé entre les côtes de l'Inde et la mer Rouge, excite quelque peu les tentations de l'Angleterre, et malheur à ceux qui l'ont tentée; elle les trouve toujours en faute. L'iman était donc coupable de se prêter aux intrigues du Pacha; le Pacha ne l'était pas moins. Méhémed-Ali répondit qu'il n'avait point de rapports avec Mascate, que depuis vingt jours ses troupes du Nedjd devaient être en route vers l'Egypte, et que de ces intrigues, s'il y en avait, les habitants de cette province avaient seuls à répondre. « Vos intrigues, reprit le colonel, s'étendent jusqu'en Romélie, et les Anglais ont saisi un bâtiment chargé de soldats albanais enrôlés pour l'Egypte. » Rien n'était plus vrai; mais les levées d'hommes que Méhémed-Ali pratiquait en Albanie, loin de se faire en contrebande, étaient tolérées par la Porte, et l'Angleterre, en capturant ce bâtiment, avait simplement donné une

preuve de sa haine contre le Pacha, de son peu de respect pour les usages du gouvernement turc. « Tous les ans, répondit fièrement le Pacha, il vient ici des Albanais, parce que mon gouvernement ne m'a point interdit de recruter ces troupes; j'en ai quarante mille en Egypte et en Syrie; j'en suis un moi-même; quant à mes intelligences, il est vrai que j'en ai en Romélie, en Anatolie, dans tout l'empire; j'ai partout beaucoup de partisans, et, si l'on me pousse à bout, je tiens l'empire entre mes mains, je le mettrai en révolte complète. » Enfin le colonel, croyant sans doute avoir préparé l'esprit du Pacha à une concession, exposa que les familles des marins turcs étaient fort inquiètes à Constantinople, et, dans sa sollicitude pour tant de cruelles séparations, il engagea le Vice-Roi à laisser les marins quitter son service à leur gré pour rentrer dans leurs foyers. « Messieurs les consuls, répliqua le Vice-Roi avec une vivacité altière, vous m'avez placé en état de guerre; je mettrai donc en vigueur les lois militaires, et malheur au premier qui voudra quitter le service ou s'évader! Je le ferai fusiller. » Le colonel, après avoir joui de l'importance d'un agent tracassier s'amusant à piquer l'ennemi tenu en bride par tous les gouvernements, dit au sortir de l'audience que, puisque le Pacha avait refusé sa demande, il

donnerait aux Turcs qui voudraient partir des passeports anglais, et qu'on verrait alors si Méhémed-Ali oserait les arrêter. Ce fut le commencement des menées que les consuls généraux d'Angleterre et de Russie pratiquèrent bientôt parmi les équipages pour amener la désertion. Irrité des procédés de la Porte et de l'Angleterre, le lendemain, 31 mars, le Vice-Roi réintégra Akhmet dans ses fonctions de capitan-pacha et le chargea du commandement des deux escadres. Akhmet avait encore sa décoration, et le pavillon amiral n'avait jamais cessé de flotter sur son vaisseau.

Ce ne fut que le 15 avril que Méhémed-Ali reçut la réponse du grand-visir, datée du 23 moharem 1256 (26 mars 1840), dont les cabinets d'Europe reçurent en même temps la copie. Khosrew, feignait d'inviter Méhémed-Ali à s'expliquer plus clairement, récriminait longuement, exposait à sa manière les intérêts de l'empire et écartait toute possibilité d'un arrangement direct. Pour mieux rebuter toute autre démarche à ce sujet, il avait fait rédiger sa lettre dans un style commun et vulgaire, outrage détourné à la dignité de Méhémed-Ali qui s'en montra offensé et trouva que le style épistolaire de son vieil ami était fait pour dégoûter un khawas.

Rien ne se décidait. La France, assez heureuse

pour contenir les velléités excentriques de la Grande-Bretagne, ne réussissait pas à la convertir. Pourtant lord Palmerston, toujours à cheval sur la ligne de partage en Syrie, consentit à abandonner Saint-Jean-d'Acre à Méhémed-Ali; mais en ajoutant cette place au pachalik, il compensait la concession par le retrait de l'hérédité pour toute cette part de la Syrie; proposition dérisoire qui n'eut même lieu que par l'entremise de M. de Brunow. La Russie était si jalouse de concilier les parties contendantes et de faire preuve de modération qu'elle décida le cabinet anglais à cette concession. Attendu que le champ des éventualités restait ouvert à Constantinople, le cabinet français se refusa à toute stipulation qui risquait de porter Méhémed-Ali à un parti extrême. Son plan n'était pas un ultimatum qu'il prétendît imposer de force et à tout prix; mais lorsque l'absence de toute détermination commune laissait cette capitale à découvert, quand les oscillations de l'Angleterre vers la Russie laissaient durer le péril, il ne pouvait que persévérer dans des propositions qui paraient à tout mouvement avec l'inflexibilité de son sincère désir de la paix du monde et de la stabilité de l'empire ottoman.

Les conférences de Londres n'en marchaient pas avec plus d'harmonie ni même d'activité, si

l'on nomme conférences des conversations à bâton rompu entre les ambassadeurs et lord Palmerston, sans que jamais les représentants des puissances agitassent la question en commun. Dans le courant d'avril, Nouri-Effendi, ambassadeur à Paris, s'était transporté à Londres pour prendre part aux délibérations; il fit remettre une note par laquelle il exposait aux ambassadeurs la pitoyable situation de l'empire et réclamait la Syrie. Tous ne lui en accusèrent point réception. L'Autriche, fatiguée de cette incertitude, proposa avec insistance la régularisation d'un *statu quo*. L'Angleterre, ne pouvant s'entendre avec la Russie, se rapprocha des propositions autrichiennes. En même temps qu'on proclamerait ce *statu quo* régularisé, on devait aider la Porte à réorganiser une armée de trente à quarante mille hommes qui arrêterait le premier mouvement d'Ibrahim, s'il voulait franchir ses lignes. Dans ce cas, un corps d'armée russe serait autorisé à venir à Stamboul en même temps que la flotte anglaise irait attaquer les Égyptiens à Alexandrie ou s'embosserait dans le Bosphore. Pendant le mois de mai cet état de choses essentiellement précaire parut régularisé, tant il y avait de lassitude d'un avortement perpétuel de la solution! tant une pareille mesure était favorable à toutes les vues ambitieuses en leur promettant la ruine

de l'Orient! Méhémed-Ali surtout semblait devoir succomber sans coup férir par le seul épuisement d'une paix armée. Enfin, au commencement de juin, l'Autriche, comme si elle eût prévu les suites désastreuses du projet qu'elle avait fait adopter, présenta à la conférence de Londres un autre plan : c'était de concéder à Méhémed-Ali l'hérédité de l'Égypte et la jouissance viagère de la Syrie, moins Adana. Voilà donc à quoi s'employait la sagesse de l'Europe : à débattre la concession d'une province, tantôt dans son entier, tantôt dans une de ses fractions, tantôt héréditairement, tantôt viagèrement! et tout restait en suspens!

A la faveur de ces incertitudes, le gouvernement français essayait de faire prévaloir son plan que l'Europe repoussait sans pouvoir se mettre d'accord. Ce n'était ni par entêtement de zèle pour Méhémed-Ali, ni même par le sentiment profond de l'équité qui les avait dictées qu'il persistait dans ses propositions; mais il jugeait que l'emploi de moyens coërcitifs et violents pour réduire le Pacha à subir d'autres conditions déterminerait une conflagration générale; après avoir arrêté la guerre en 1839, il ne consentait point à ce qu'on la provoquât en 1840; avant tout il prenait l'intérêt de la paix auprès de l'Europe comme il l'avait pris naguère auprès de

Méhémed-Ali. Ce n'était donc pas quand même qu'il soutenait des stipulations plus avantageuses au Pacha. D'ailleurs après l'avoir engagé, pour le retenir, à remettre sa cause entre les mains des grandes puissances, il croyait de son honneur de plaider cette cause devant le tribunal européen. Entre l'Europe et lui il remplissait le rôle de médiateur. C'était ce qu'il avait promis et il tenait religieusement sa parole. Pour hâter le succès de sa mission, il eût désiré ramener le Pacha aux concessions d'abord consenties. Mais la France avait beau lui dire : Cédez afin que j'arrange votre affaire, la France ne lui disait point : Cédez sur ces points et je vous réponds que vous n'aurez pas à céder sur d'autres. Aussi ne voulait-il rien abandonner et justifiait-il son obstination à conserver Adana en disant que c'étaient *les clefs de sa maison;* aussi s'attachait-il à susciter toutes les influences occultes dont il disposait à Constantinople contre une soumission absolue aux décrets de l'intervention, tandis que la France essayait de son côté d'amener la Porte à se relâcher de ses prétentions exagérées et à mettre l'Europe en demeure de ratifier un accommodement volontaire.

Constantinople, divisée entre les partisans d'un arrangement direct et les zélateurs de l'intervention, ne décidait rien ; les influences de l'Angle-

terre et de la Russie prédominaient dans le ministère et mettaient obstacle à toute concession. Sous ces influences extérieures, Khosrew, Halil et Reschid travaillaient à se renverser, et le champ même des réformes était devenu une arène entre les fauteurs des vieux abus et les promoteurs des améliorations. Reschid déploya une énergie soutenue pour assurer le triomphe du hatti-chériff de Gul-khané. On vit, chose inouïe! de hauts fonctionnaires, coupables de violation des nouveaux règlements, mis en jugement et destitués. Akif-Pacha fut exilé à Andrinople; Nafiz[1], pacha d'Andrinople, destitué; le vieil Husseïn réprimandé, et le terrible Tahir-Pacha traduit devant le conseil suprême de justice pour des extorsions. Reschid osa même s'attaquer à Halil, le beau-frère du Sultan, homme léger, médiocre et corrompu, en se servant habilement de l'animosité de Khosrew contre son fils adoptif. Pour remplacer Halil dans le poste de serasker, il mit en avant Akhmet-Fethi-Pacha, et quand il eut obtenu du grand-visir son consentement à la destitution de Halil, tout à coup

(1) C'est ce même Nafiz qui, plus tard, fut condamné à la dégradation. L'auteur d'un voyage récent en Syrie a fait peser sur Hafiz-Pacha la honte de la condamnation; la ressemblance des noms a induit M. B. Poujoulat en erreur.

il proposa, au lieu d'Akhmet-Fethi déclarant ne vouloir point accepter, Mustapha-Nouri[1], pacha de Janina, l'un des adversaires du grand-visir qui, pris au piége, dut céder. Le renversement de Halil, destitué le 10 mai, fut l'avant-coureur de sa chute; le crédit de Reschid l'emportait auprès du souverain et du divan. Tandis que les intérêts particuliers et la sollicitude de l'administration intérieure occupaient l'activité du ministère, la Porte abandonnait à l'Europe la question d'Egypte, à laquelle son propre sort était pourtant attaché.

Telle était donc la situation générale des choses; le *statu quo* renaissait de l'impuissance d'une solution; la France échouait contre toutes les prétentions et se trouvait déjà isolée de l'Europe. Que nul ne lui reproche cette solitude; elle n'a voulu être de moitié dans aucune ambition, dans aucune injustice, dans aucune imposture. Sincèrement elle a désiré la restauration de l'Orient et la paix du monde; elle a tenu son drapeau élevé, et ceux-là ne s'y sont pas ralliés qui avaient quelque chose à prendre et à cacher, au prix même du désordre. A qui donc la honte de son isolement? Ira-t-on l'accuser d'avoir

(1) Voir pour les détails sur Mustapha-Nouri l'*Histoire de la Guerre de Méhémed-Ali.*

failli à tel ou tel système d'alliance; qu'elle eût voulu se prêter à la complicité de la ruine, nulle alliance ne lui aurait fait défaut; si elle se trouvait seule en dehors de l'Europe, elle subissait l'ostracisme de la justice et de la modération, et pourtant elle avait, il y a un an, sauvé la paix en Orient, sauvé les intérêts communs de l'alliance anglo-française, concouru franchement pour sa part à l'établissement de l'intervention européenne!

La Porte-Ottomane prêtait l'oreille avec une inconcevable complaisance à tous ceux qui la berçaient dans sa décrépitude des mots sonores de sa glorieuse jeunesse: intégrité de l'empire. Avec cet incorrigible entêtement de feu Sultan Mahmoud, elle pensait s'accroître de la diminution de Méhémed-Ali et renaître à sa force par un suicide. Constantinople, tête sans vigueur pliant sous sa couronne, était jalouse de son bras portant l'épée, et rêvait que l'affaiblissement mieux que l'appui de ce bras protégerait sa caducité. Une seule puissance voulait son salut avec sincérité, dont elle repoussait la voix amie parce que la France ne voulait pas plus être le janissaire du droit qu'elle n'était le mamlouck du fait, et elle donnait cet étrange spectacle d'un gouvernement se précipitant tête baissée dans le complot laborieusement ourdi contre lui-

même. La nation, avec l'énergie du sens populaire et musulman, souhaitait la glorification de Méhémed-Ali, l'appelait même en libérateur, et la Sublime-Porte, la Porte du palais des sultans sur le monde et de la victoire sur l'ennemi, la Porte-Ottomane se faisait la porte de l'Europe sur tout l'Orient.

Et Méhémed-Ali, usant de ses dernières ressources, tendant tous ses ressorts, ne cessant d'intriguer à Constantinople, quêtant un appui en Europe, restant seul et ne voulant rien céder, supportant avec fermeté cette dégradation de sa fortune, qui, montée si haut après Nézib, peu à peu redescendait en pâlissant, croyant tout gagné tant qu'il n'avait encore rien perdu, grandissant sa cause personnelle de la cause même de l'empire, parce que, mieux que les ministres de Stamboul, il se savait la force vive qu'on voulait anéantir, uniquement chargé de la destinée nationale depuis que la mort du Sultan Mahmoud n'avait laissé à Constantinople qu'un trône fainéant sous la tutelle étrangère, dernier pacha comme Mahmoud fut le dernier sultan, personnification du génie de l'Islam se défendant contre les envahissements de la chrétienté, réprouvé par Constantinople, mais chanté par les populations de l'Asie-Mineure dans une sorte de *Marseillaise* turque, Méhémed-Ali représentait en-

core l'Orient par sa foi intrépide dans le destin.

Et ce vieillard que l'Europe pouvait broyer, imposait aux puissances; si faible devant leurs forces conjurées, il les tenait en échec par les démonstrations de sa fermeté. Dans cet Orient désarmé, un homme seul semblait debout, capable de tout ébranler et de tout entraîner dans sa chute. Son attitude fortifiait le parti de la modération contre le parti de l'audace. Il semblait tenir en ses mains la paix et la guerre, et l'Europe hésitait. Avant de l'attaquer de face, on cherchait à quel piége cè vieux lion se pourrait prendre, quelle épine au pied pourrait l'affaiblir. Mais ce n'était pas en vain que la Russie et l'Angleterre avaient deux fois tenté de se rapprocher. Toutes deux regardaient d'un œil de convoitise cette toison d'or que défendait seulement la vigilance de la France, et la persévérance infatigable du Jason russe, en dépit de l'alliance la plus sainte, devait retrouver sa Médée dans l'Angleterre.

FIN DU SECOND VOLUME.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ET

DOCUMENTS OFFICIELS.

CHAPITRE VIII.

N° XIX.

RAPPORT AU SULTAN MAHMOUD, PAR PERTEW-EFFENDI.

La plus grande partie des rayas répandus dans les provinces de l'Anatolie sont composés d'Arméniens, et cette population, s'étant augmentée peu à peu, s'élève maintenant à quinze cent mille âmes dans l'empire héréditaire de Sa Hautesse. Leur religion et leurs rites sont en opposition absolue avec ceux des Grecs et des Francs, et comme les vaines croyances de ces Grecs sont en accord seulement avec les croyances sans fondement des Moscovites, si, par hypothèse, la guerre éclatait entre nous et nos voisins les Polonais, les Allemands et les Vénitiens, et, du côté de la mer, les Deux-Siciles et l'Espagne qui sont à la portée de nos îles, les Grecs et les Arméniens ne devraient nous causer aucune espèce d'inquiétude; mais, dans le cas d'une guerre avec les Russes, à raison de leurs sympathies religieuses, il est d'une évidence manifeste que nous ne devons avoir aucune sécurité du côté de la nation grecque,

et que ces infidèles exécuteront toute espèce de perfidies, trahisons et mauvais procédés envers la Sublime-Porte, comme nous le voyons dans la guerre actuelle, où ils prêtent leur assistance aux Russes en Morée et dans les îles de la mer Blanche. D'une autre part, les Francs maudits sont occupés jour et nuit à mettre en jeu toutes sortes de manœuvres et de troubles, source d'inquiétudes et de malaise pour l'auguste dynastie ottomane et pour la Sublime-Porte (Que Dieu très haut les préserve de tout malheur!). De la même manière que nous voyons les rayas grecs, coreligionnaires des Russes, venir au secours de ces derniers en toute circonstance, de même aussi les Allemands, les Vénitiens, les Polonais, les Napolitains et les Espagnols remuent ciel et terre pour attirer à leur religion les sujets arméniens, qui sont les plus riches et les plus nombreux de tous les sujets de la Sublime-Porte.

Les *Krals* d'Allemagne, de Venise, de Pologne, des Deux-Siciles, d'Espagne et de France, ainsi que tous les sujets de leurs Etats, sont en totalité soumis à la religion du pape de Rome et connus sous le nom de catholiques; et comme, dans les règlements du *Porc* que l'on nomme le pape, les femmes de ces catholiques ne sont point voilées; que, dans leurs temps d'abstinence, ils mangent du poisson, de la chair d'animaux de mer et beaucoup de choses de ce genre; qu'il accorde des dispenses et des permissions faciles pour se rapprocher des rites de l'église arménienne; que le pape se prétend (blasphème sur blasphème!) le vicaire du prophète Jésus (sur qui soit le salut!); que la croyance des catholiques est que le pape peut accorder le pardon des péchés à tous ces infidèles qui sont morts, et leur délivrer des papiers pour entrer dans

le paradis; et qu'à Constantinople et dans d'autres villes les prêtres francs, chacun par des moyens différents, ont attiré dans leurs filets un certain nombre de rayas ignorants et les ont fait entrer dans leur Eglise; c'est ainsi que, peu à peu, un grand nombre d'individus de la nation arménienne sont devenus secrètement catholiques, sans que personne s'en doutât, par l'effet de ces mille ruses et cajoleries qui sont d'accord avec la nature perverse de cette troupe de cochons et de leurs lois détestables qui les assimilent à de vils animaux.

Indépendamment de ce que rapporte l'historien Naïma sur l'exécution qui fut publiquement faite, à la porte du palais impérial, d'une bande de ces catholiques maudits, à la mort de feu sultan Murad, le vainqueur de Bagdad, récemment encore, dans l'année 1207 (1792)[1], sous le ministère de Melek-Méhémed-Pacha, il est également notoire que l'on mit à mort un certain nombre de ces pervers dont les noms sont connus. Ces funestes innovations seraient cause (à Dieu ne plaise!) de l'altération de la force et de la puissance de la Sublime-Porte, et l'esprit ne peut se refuser à y voir un tort immense aux intérêts de l'empire. Aussi le ministère impérial avait donné les ordres les plus sévères et les plus précis, qui ont été remis aux divers patriarches arméniens. Il leur est prescrit, par la teneur de ces firmans et par les obligations de leurs diplômes d'investiture (*bèrats*), de prévenir les autorités aussitôt qu'ils auront appris que des rayas vont aux églises

(1) La grande persécution contre les catholiques dont Pertew-Effendi fait mention, n'a point eu lieu en 1792, mais vers 1780, et pendant que M. le chevalier de Saint-Priest était ambassadeur de France à Constantinople et sous le règne de sultan Abd-ul-Hamid.

franques ou sont entrés dans la religion catholique, d'en faire la déclaration par écrit et de les faire mettre sans aucun délai aux galères. Il résultera évidemment d'ailleurs, de l'examen des émargements et du dispositif des diplômes d'investiture, qu'il a toujours été fait droit, sans jamais les renvoyer, aux requêtes officielles scellées du sceau patriarcal, relatives à la punition de ceux qui auraient osé faire des actes contraires à l'ordre et au bon plaisir, et en opposition à leur religion.

Depuis un certain temps, le gouvernement impérial et les patriarches eux-mêmes ayant fermé les yeux sur ce point, un très grand nombre de riches et de maudits infidèles, appartenant aux rayas arméniens, sont devenus catholiques, et, par leur influence et leur appui, des prêtres catholiques munis de papiers scellés et émanés du cochon de pape parcourent trois à trois, cinq à cinq, les villages et les bourgs, et convertissent à leurs rites les rayas qu'ils rencontrent. Dans la circonstance présente, comme ce fidèle serviteur l'a entendu dire, un nombre immense des sujets de Sa Hautesse sont devenus francs, et lorsque, petit à petit et clandestinement, ils seront tous devenus catholiques, sans laisser un seul individu dans la foi arménienne, on ne saurait douter qu'ils ne tendent qu'à semer en secret le trouble et le désordre parmi les sujets de la Porte. Il existe la plus grande antipathie entre les communions arméniennes et les catholiques, au point qu'ils ne mangent pas les animaux égorgés par l'un ou l'autre, et qu'ils regardent comme méritoire l'exclusion de l'un par l'autre.

Dans les églises occupées par les rayas arméniens attachés au véritable culte primitif, il leur est imposé par

leurs rites de prier pour le triomphe du bienfaiteur du monde, notre magnifique et majestueux seigneur, tandis que ceux qui ont accepté le culte catholique sont dans la stricte croyance et l'obligation de faire des prières pour le triomphe de l'empereur d'Allemagne sur la Sublime-Porte.

Lorsque, parmi ceux qui sont soumis au pape, tels que les Allemands, les Vénitiens et autres, une nation est en guerre avec la puissance ottomane, les rayas catholiques font tout ce qui dépend d'eux pour favoriser par leurs trahisons les ennemis de la Porte, et, s'ils ne leur prêtaient pas toute espèce d'assistance, ils seraient, dans leurs convictions religieuses, coupables du plus grand péché et en état de rébellion contre le prophète Jésus. La conduite de la nation grecque prouve suffisamment combien est vrai ce que nous avançons à cet égard, tandis que les Arméniens restés fidèles à la foi de leurs pères, n'étant favorables ni aux uns ni aux autres, sont évidemment sincèrement dévoués à la Sublime-Porte.

Les Arméniens entrés dans l'Eglise catholique ont acheté une église à Trieste, ville dépendante de l'Allemagne, et une autre à Venise, et les familles riches et puissantes envoient leurs enfants et leurs parents pour recevoir leur éducation dans ces églises ; ils couvrent leur tête de chapeaux et s'habillent eux-mêmes avec des vêtements francs. J'ai appris d'une manière positive que, de ces riches qui sont admis dans les hôtels des grands en qualité de banquiers, de négociants, ou de toute autre manière, et qui parviennent à pénétrer les secrets de la Sublime-Porte d'éternelle durée, un grand nombre de ces maudits se trouvent maintenant sur terre ennemie.

A la mort de certains individus de cette race exécrable, les prêtres catholiques et francs s'emparent, bon gré, mal gré, du tiers de la succession des décédés, quoique ceux-ci soient nés sujets de la Sublime-Porte, et il est prouvé que chaque année il sort des Etats bien gardés une valeur de seize mille bourses, qui sont envoyées en Allemagne (Autriche) et à Venise. Et, à Dieu ne plaise, si l'on jugeait nécessaire d'accorder à ces impies la plus faible marque d'indulgence, j'en prends Dieu à témoin, avant un an, tout ce qu'il y a d'Arméniens en Anatolie et en Romélie deviendraient catholiques. Il nous est donc obligatoire à tous, par le dévouement que nous devons à la Sublime-Porte notre bienfaitrice, de demander la punition d'un certain nombre d'individus parmi les chefs de ces maudits catholiques, de renouveler les firmans qui sont entre les mains du patriarche, et d'apporter la plus grande rigueur à leur sévère exécution.

CHAPITRE XI.

N° XX.

COMMUNICATIONS DE MÉHÉMED-ALI AUX CONSULS GÉNÉRAUX.

« Dans deux jours Akif-Effendi repartira pour Constantinople; il sera porteur d'une lettre de félicitation et de soumission de ma part au nouveau Sultan Abd-ul-Medjid. J'écrirai également une lettre à Khosrew-Pacha, dans laquelle je lui représenterai : 1° que feu le Sultan Mahmoud m'avait fait dans le temps, par l'entremise de Sarim-Ef-

fendi, des propositions bien plus avantageuses que celles que Sa Hautesse m'a adressées aujourd'hui, puisqu'il m'avait proposé alors l'hérédité de l'Egypte et même celle de l'Eïalet de Saïda et du sandjak de Tripoli ; 2° que, dans les circonstances actuelles, je sollicite l'hérédité de la Syrie et de Candie, c'est-à-dire de tout ce que je possède maintenant, ainsi que je l'avais annoncé précédemment ; 3° et qu'à cette condition, et si on veut agir de bonne foi avec moi, je serai le plus fidèle des serviteurs et des vassaux de Sa Hautesse, et je la défendrai quand et contre qui elle voudra. C'est dans ce sens que je me propose d'écrire à Constantinople. Je ne ferai point mention dans ma lettre au grand-visir de la flotte, par bienséance, mais je vous prie de vouloir bien assurer messieurs les représentants des grandes cours à Constantinople que je n'ai jamais eu intention de la garder ni de m'en servir dans un but hostile au Sultan ; je m'engage au contraire formellement à la restituer dès que mes propositions auront été acceptées. Dans ce cas tous les bâtiments composant l'escadre de Sa Hautesse seront renvoyés à Constantinople. Quant aux amiraux ottomans, ceux qui craindraient de retourner en Turquie pourront rester en Egypte, qui fait partie de la même monarchie. Une fois que le Sultan aura consenti à ma prière et que Khosrew-Pacha aura été éloigné des affaires, je n'hésiterai pas, sur la première invitation de Sa Hautesse, à me rendre à Constantinople, et ce ne sera pas avec l'escadre que je m'y transporterai, mais seul, sur un bateau à vapeur, et dans le but unique de présenter en personne mes hommages à mon souverain et de lui offrir mes services. Enfin je vous déclare que, si l'on n'agrée pas mes propositions, je ne ferai point la guerre, mais je

me *maintiendrai dans ma position actuelle, et j'attendrai.*»

A cette communication était jointe une note ainsi conçue :

«Avant que Khosrew-Pacha se rendît à Constantinople et qu'il y occupât différents postes, Méhémed-Ali vécut constamment en bonne intelligence avec son souverain, et il recherchait toutes les occasions de lui donner des preuves de son entier dévouement, et dans maintes circonstances Méhémed-Ali a rendu d'éminents services à la Sublime-Porte. Cela est à la connaissance de tout le monde. Mais à peine Khosrew-Pacha fut-il arrivé à Constantinople que la mésintelligence s'établit entre le Sultan et le Pacha ; c'est réellement de cette époque que date leur inimitié; chacun en connaît les conséquences, qui ont été si nuisibles à la nation musulmane. Les choses étant ainsi, Khosrew-Pacha, au moyen des grands pouvoirs que lui donnent les fonctions éminentes auxquelles il vient d'être promu, va jeter l'empire dans de nouveaux dangers, c'est-à-dire achever sa ruine. Pour mettre un terme à ses intrigues et réduire à l'impuissance son mauvais vouloir envers l'empire, Méhémed-Ali s'est décidé à adhérer aux vœux exprimés par le corps des officiers de la flotte. En sollicitant l'éloignement de Khosrew-Pacha des affaires, il a la conviction de travailler à une chose éminemment utile à la nation. Ce résultat une fois obtenu, Constantinopolitains et Égyptiens ne feront plus qu'un seul corps ; ils uniront leurs efforts pour consolider le trône ottoman et accroître la prospérité de l'empire. On verra si Méhémed-Ali donnera ou non des preuves confirmatives de ce qui vient d'être dit. »

Une seconde note supplémentaire, relative à la conduite de l'armée navale turque, porte ce qui suit :

« Tandis que la flotte ottomane était à l'ancre aux Dardanelles, le capitan-pacha a été informé de la mort du Sultan Mahmoud II, de l'avénement au trône de son fils aîné Abd-ul-Medjid, et de l'élévation de Khosrew au grand-visirat avec de pleins pouvoirs. A peine cette dernière nouvelle est-elle venue à la connaissance de la flotte que tous les officiers se sont réunis auprès de l'amiral et lui ont parlé en ces termes : « Nous connaissons bien Khosrew-Pacha ; nous n'ignorons pas toutes ses intrigues passées. Maintenant qu'il se trouve à la tête des affaires, qu'il est investi de pleins pouvoirs, on verra l'empire ottoman aller de mal en pis. Nous ne voulons pas nous rendre à Constantinople pour consigner la flotte à un intrigant tel que Khosrew-Pacha, persuadés que nous sommes que la flotte sera employée au plus grand désavantage de la Sublime-Porte. Nous demandons à marcher vers celui qui est un ancien et devoué serviteur de notre magnifique souverain. Allons vers Méhémed-Ali ; prions-le de délivrer la nation musulmane du joug de ce ministre fatal à l'empire. » Le capitan-pacha, n'espérant pas détourner ses officiers de leur projet, convaincu d'ailleurs de la vérité de leurs paroles, donna l'ordre à la flotte de faire voile vers Alexandrie. »

CHAPITRE XII.

N° XXI.

CIRCULAIRE DE MÉHÉMED-ALI AUX PACHAS.

Sans doute qu'à cette heure Votre Excellence est informée que le sultan Abd-ul-Medjid-Khan, notre tout-puissant Seigneur, s'est assis sur le trône de son vénéré père, passé à meilleure vie. Cette nouvelle me fut apportée par Akif-Effendi, secrétaire du haut conseil de la Sublime-Porte, envoyé auprès de moi en mission. Aussitôt après que ce glorieux événement m'eut été notifié, tous les forts d'Alexandrie et les bâtiments de la rade l'annoncèrent à la population joyeuse par des salves d'artillerie qui continuèrent trois jours consécutifs, se répétant trois fois entre le lever et le coucher du soleil. Il en a été de même au Caire et dans tous les chefs-lieux des pays que je gouverne. J'écrivis en même temps à mon fils bien-aimé, Ibrahim-Pacha, et aux autres gouverneurs des provinces, qu'ils eussent à faire faire dans toutes les mosquées, grandes et petites, les prières usitées en pareille occasion pour notre nouveau Seigneur, très haut et très pur.

Le serasker d'Orient, Hafiz-Pacha, à la tête d'un corps d'armée considérable, a été excité par les intrigues de Khosrew-Pacha à passer l'Euphrate, et, d'après les instructions qu'il a reçues, ce général a fomenté des troubles et excité des révoltes à Payas, Ghiaour-Dagh et dans

le district d'Aïntab. Pour épargner le sang musulman j'ai scrupuleusement évité de donner lieu le premier aux hostilités, et j'ai écrit plusieurs fois dans ce sens à mon fils. Cependant, lorsque Suleyman, pacha de Marach, fut venu occuper Aïntab, et que j'eus des motifs de croire que les mouvements séditieux pouvaient, à force d'intrigues, se propager dans l'intérieur du pays si je continuais à rester dans la même inaction, et qu'ainsi se trouveraient compromis et peut-être perdus tous les heureux fruits que mon zèle et mes efforts de tant d'années ont fait éclore et prospérer sous le soleil bienfaisant de notre auguste maître, je me décidai, dans cette extrémité, de chaudes larmes aux yeux et un glaive aigu au cœur, à donner l'ordre à mon courageux fils Ibrahim-Pacha de ne plus hésiter à combattre, ajoutant que, si la victoire nous restait fidèle, il passât l'Euphrate, réunît les troupes d'Adana au grand corps d'armée; qu'il le divisât ensuite en deux colonnes, dont l'une marcherait sur Marach et pousserait en avant, et dont l'autre s'avancerait vers Orfa et Diarbekir. Au fait, à peine ai-je eu connaissance de l'avénement au trône de notre souverain Abd-ul-Medjid que, sans en attendre la notification officielle, je me dis : « Que tout ce qui est passé soit passé; » et je m'empressai d'envoyer contre-ordre à mon fils, en lui enjoignant de ne pas poursuivre les résultats de la victoire de Nézib, et de ramener l'armée en-deçà de l'Euphrate dans le cas où elle l'aurait déjà franchi. Je demandai ensuite à Dieu qu'il protégeât notre honoré Seigneur, qu'il le fît vivre des jours sans fin, et que sous son ombre paternelle tous les serviteurs fidèles eussent les biens de la vie en abondance et jouissent d'une félicité sans bornes.

Mais un homme s'est montré, Khosrew-Pacha, le seul artisan de tous les maux qui ont successivement fondu sur l'empire, lequel, faisant tourner les difficultés du moment au profit de ses coupables projets, s'est arrogé de son autorité privée le titre éminent de grand-visir, et j'ai lu dans l'ordonnance visirielle qu'il en remplira les fonctions avec de pleins pouvoirs. Ce fameux personnage, depuis son entrée aux affaires jusqu'à aujourd'hui, non-seulement n'a rien fait d'utile pour le trône impérial ni pour la nation, mais même toute sa carrière présente une suite d'actions fatales à l'Etat, au peuple et à moi. Tout le monde sait quels services importants et nombreux je me suis toujours empressé de rendre au très majestueux Sultan que Dieu nous avait donné; tout le monde sait aussi de quelle manière j'en ai été récompensé. Lorsque Khosrew-Pacha en 1240 vint à Alexandrie, quel accueil ne lui fis-je pas, dans l'espoir que sa haine invétérée contre moi céderait à mes procédés généreux, et qu'il me serait plus facile, par son entremise amie, d'appeler sur moi la bienveillance de notre honoré Seigneur? Combien je me trompais! A peine de retour à Constantinople, cet illustre pacha remua toute la somme du fiel accumulé depuis longtemps contre moi, et en ne portant aux pieds du Sultan que des mensonges et d'odieuses calomnies, il réussit à mettre la désunion entre Sa Hautesse et un homme qui disposait de forces imposantes de terre et de mer, et vous savez combien de sang musulman ses perfidies ont fait verser. A cela ne s'est point borné son génie malfaisant; il a causé la ruine d'un nombre immense de familles puissantes et dévouées, et il a converti leurs maisons en demeures de hiboux. Il a fait plus encore;

par l'effet de ses honteux manéges et de ses funestes inspirations, les heureuses qualités que la nature avait départies à notre maître de longue mémoire, s'étaient échangées en penchants peu conformes à la dignité impériale; sans tenir compte des circonstances, sans nécessité, Khosrew-Pacha l'a poussé à des guerres imprudentes, dans la seule vue de préparer la dissolution de l'empire et de semer la discorde entre les grands. Tous ces méfaits sont restés impunis!

Cette fois-ci encore, il s'est mis en avant et a dit: « Moi seul et pas un autre! » Or, comme notre gracieux souverain est encore dans un âge fort tendre, Khosrew-Pacha, n'obéissant plus qu'à son caprice, va lâcher la bride à ses passions haineuses et les manifester sans retenue par des actes qui ne sauraient manquer de conduire la nation musulmane à sa perte. Telle est sa criminelle pensée. Quand on étudie avec réflexion la conduite qu'il a tenue jusqu'à ce jour, il est facile de pressentir celle qu'il tiendra à l'avenir.

L'amiral Akhmet-Pacha est le premier qui ait sagement préjugé de ses actes futurs par ses actes passés. « Khosrew-Pacha, s'est-il dit, est un être dangereux et gonflé de venin, la flotte que Sa Hautesse a formée avec tant de peine, irai-je, dans les circonstances critiques où nous nous trouvons, la mettre entre les mains d'un homme qui bientôt aura détruit ce qui a été si péniblement opéré? Non, je ne le ferai pas. Je me rendrai à Alexandrie; les deux flottes de l'empire s'uniront: c'est le moyen de servir utilement le souverain et la nation. Les officiers de l'escadre ottomane partageant les sentiments de leur chef et toutes choses ayant été convenues en commun, le

signal du départ fut donné, et, huit jours avant la date de cette lettre, nos yeux ont vu vingt-neuf voiles impériales embellir la rade d'Alexandrie. Les deux escadres maintenant réunies et confondues croisent et manœuvrent devant les passes du port; elles appartiennent toutes les deux à Sa Hautesse.

Son Excellence le capitan-pacha, comme vous ne devez pas en douter, a été reçu ici avec la distinction due à son haut rang, et il continue à être traité avec les mêmes égards. Quant à moi, ancien et fidèle serviteur de l'empire, il ne m'était pas permis de me résigner à voir Khosrew-Pacha agir dorénavant de la même manière qu'il a fait par le passé. En conséquence, mon devoir m'a commandé de lui écrire pour l'engager à offrir sa démission, et avec cette réponse j'ai fait repartir l'envoyé Akif-Effendi. J'ai adressé en même temps des lettres à l'illustre tante et à la glorieuse mère de notre bien-aimé Seigneur, au cheikh-ul-islam, incorruptible défenseur des lois, au noble Halil-Pacha, les conjurant tous de prendre en considération le malheureux état de la nation musulmane, et, pour remédier à ses maux et en prévenir de plus grands, d'agir pour remplacer Khosrew-Pacha. L'amitié qui m'a toujours uni aux pachas dévoués aux intérêts de l'empire me porte à leur faire part de mes démarches, et comme Votre Excellence compte au nombre des plus grands et des plus fidèles, je lui envoie la présente lettre par.... un de mes agas. Lorsque, par la grâce de Dieu, elle vous sera parvenue heureusement, Votre Excellence jugera convenable, je l'espère, de concourir à l'éloignement de Khosrew-Pacha des affaires, et en agissant ainsi elle aidera à atteindre le but que doivent

se proposer tous les Osmanlis : la tranquillité du pays et la prospérité de l'empire.

CHAPITRE XIII.

N° XXII.

INSTRUCTION ADRESSÉE, LE 21 AOUT 1839,
PAR L'AMBASSADEUR DE FRANCE
AU PREMIER INTERPRÈTE DE L'AMBASSADE.

Monsieur, M. l'ambassadeur d'Angleterre m'a fait part de la communication semi-officielle qu'il a reçue du ministre des affaires étrangères de la Sublime-Porte, relativement aux observations de quelques légations sur la présence des escadres anglaise et française au voisinage des Dardanelles et de sa réponse à ces observations.

Bien que la Sublime-Porte ne m'ait pas fait la même communication, la réunion d'une escadre française aux Dardanelles avec l'escadre anglaise, et l'identité parfaite de ses instructions avec celles de cette escadre, non-seulement m'autorisent, mais m'imposent le devoir de m'associer entièrement à l'explication donnée par M. l'ambassadeur d'Angleterre en cette circonstance.

En conséquence vous informerez Son Excellence Nouri-Effendi que le gouvernement du Roi a échangé, dans les derniers jours du mois dernier, avec les quatre grandes cours ses alliées une note portant expressément « qu'il veut maintenir l'intégrité et l'indépendance de l'empire

ottoman, sous la dynastie actuellement régnante, et qu'il est disposé à faire usage de ses moyens d'action et d'influence pour assurer la conservation de cet élément si nécessaire à l'équilibre européen. »

La Sublime-Porte trouvera sans doute, ainsi que moi, dans cette déclaration le motif de la présence d'une escadre française dans le voisinage des Dardanelles, et y puisera les raisonnements nécessaires pour l'expliquer.

Vous laisserez cette instruction écrite à Son Excellence Nouri-Effendi, en lui faisant mes compliments.

N° XXIII.

NOTE DE LA PORTE AUX PUISSANCES.

13 djemaz-ul-akr 1255 (22 août 1839).

Il est notoire que Sa Hautesse le Sultan a daigné immédiatement après son avénement au trône accorder au gouverneur d'Égypte Méhémed-Ali-Pacha un pardon impérial ainsi que l'hérédité pour l'Egypte. On avait déjà préparé l'envoi d'un commissaire chargé de négocier sur cette base, lorsque MM. les représentants des cinq hautes puissances présentèrent à la Sublime-Porte une note par laquelle ils lui annonçaient que par suite d'un accord qui s'était établi entre leurs gouvernements respectifs, ceux-ci avaient décidé d'arranger et de régler la question d'Egypte.

La Sublime-Porte informa aussitôt ledit Pacha ; mais tandis qu'elle était dans l'attente des ouvertures qui devaient lui être faites de la part des cinq puissances, voici que Méhémed-Ali-Pacha élève des prétentions onéreuses, telles que la demande de l'hérédité pour tous les pays soumis à son administration, l'intention annoncée de faire dépendre le renvoi de la flotte impériale de l'accomplissement de ses vœux, l'insistance à exiger plusieurs changements d'emploi, lesquels ne sauraient dépendre que de la volonté souveraine, enfin l'envoi de lettres insidieuses aux divers visirs gouverneurs de Romélie et d'Anatolie, dans le but de les exciter à la révolte.

Comme cette manière d'agir du Pacha d'Egypte doit être considérée comme contraire aux devoirs de la soumission et de l'obéissance, et comme l'arrangement favorable de cette affaire appartient aux cinq puissances, la Sublime-Porte désire qu'elles veuillent bien aviser aux moyens de faire rentrer Méhémed-Ali dans ses devoirs en le décidant à restituer la flotte impériale, à renoncer à la prétention de l'hérédité pour la Syrie, à revenir de la demande inconvenante concernant le changement du grand-visir, lequel ne peut appartenir qu'au souverain, à abandonner toute tentative d'instigation et de soulèvement, et à attendre tranquillement l'effet des dispositions gracieuses qui seront concertées et arrêtées ici sous la médiation desdites puissances et sanctionnées ensuite par Sa Hautesse le Sultan. La Sublime-Porte désire par conséquent que MM. les représentants veuillent transmettre à leurs gouvernements avec célérité la présente communication, demander les instructions nécessaires et l'en informer en son temps.

Tout ceci ayant été communiqué aux légations d'Angleterre, de France, de Prusse et d'Autriche, la Sublime-Porte en informe aussi Son Excellence M. l'envoyé de Russie par la présente note officielle.

N° XXIV.

DEUXIÈME NOTE DE LA PORTE AUX PUISSANCES.

19 redjeb 1255 (26 septembre 1839).

Dans la note que la Sublime-Porte a eu l'honneur d'adresser à MM. les représentants des cinq puissances, le 13 de djemaz-ul-akr (22 août) dernier, elle a exprimé le désir que, puisque les hautes puissances s'étaient chargées de l'arrangement de la question égyptienne, elles voulussent bien aviser aux moyens de faire rentrer Méhémed-Ali dans ses devoirs, en le décidant à restituer la flotte impériale, à renoncer à ses prétentions exagérées et à attendre l'effet des dispositions qui seraient concertées sous la médiation des cinq cabinets et sanctionnées par Sa Hautesse.

Depuis lors la Sublime-Porte a constamment reçu des preuves des dispositions bienveillantes des cinq cours à son égard. Aussi est-elle prête à rendre pleine justice à leur bonne volonté, tout comme elle est loin de méconnaître les difficultés de plus d'un genre qu'elles peuvent avoir rencontrées dans l'exécution de leurs généreux desseins. Néanmoins, plus d'un mois s'est écoulé depuis la remise de ladite note sans que l'accord qui, grâce à la

divine Providence, s'est établi entre les cinq cours se soit manifesté par aucun acte positif propre à remplir le but qu'elles se sont proposé. Les hautes puissances médiatrices sont trop connues par leur sagesse et leur équité pour qu'elles ne sentent pas à quel point il est désirable pour le gouvernement de Sa Hautesse de voir cesser au plus tôt un état de choses pernicieux pour l'empire ottoman, et qui, en y jetant tous les jours de nouveaux germes de troubles et de désordre, menace de compromettre la paix du monde.

L'avénement au trône du Sultan Abd-ul-Medjid a été signalé par un grand acte de clémence qui accordait à Méhémed-Ali le pardon de ses fautes passées, ainsi que l'hérédité à ses enfants pour l'Egypte. Le Pacha a payé ce bienfait de la plus noire ingratitude. Tout le monde sait qu'il a non-seulement refusé de restituer la flotte impériale qui lui a été livrée par la plus lâche des trahisons, mais qu'il cherche à révolutionner les pays soumis au Sultan et qu'il agit en général d'une manière hostile envers la Sublime-Porte.

Toutefois Sa Hautesse, persévérant dans ses intentions généreuses, est encore prête à accorder à Méhémed-Ali l'hérédité à ses enfants pour l'Egypte ainsi que le pardon pour tout ce qu'il a commis jusqu'à ce jour d'inconvenant et de criminel. C'est à ces conditions que le gouvernement de Sa Hautesse sera toujours prêt à souscrire à un arrangement avec ce vassal. La conduite de celui-ci, après la conclusion d'un pareil arrangement, décidera à quel point il est digne de faveurs ultérieures, lesquelles cependant ne sauraient être que l'effet spontané de la clémence souveraine.

En communiquant tout ceci à..... la Sublime-Porte le prie de vouloir bien exprimer à son gouvernement l'espoir qu'elle nourrit de voir les hautes puissances médiatrices prendre au plus tôt les moyens que, dans leur équité, elles jugeront propres à amener l'affaire égyptienne à une solution satisfaisante.

N° XXV.

INSTRUCTION ADRESSÉE, LE 30 SEPTEMBRE 1839, PAR L'AMBASSADEUR D'ANGLETERRE, AU PREMIER INTERPRÈTE DE L'AMBASSADE.

Sir, I beg you will inform the minister for foreign affairs that having this day received His Excellency's message of the 29 last, I will immediatly forward it to my government. H. E. is acquainted with the fact that the British squadron is stationed where it is by the order of the British government for the sole purpose of securing the Sublime-Porte against the occurrence of any danger, and H. E. may also know that, by a recent arrangement made for ensuring unity of action amongst the great Powers, the admiral is to receive his orders through the British ambassador at Vienna. This bring the case, H. E. will see that no power has a shadow of cause for suspicion or alarm, and that I have not authority to direct the admiral, but that I have forthwith adopted the only means within my power to demonstrate my desire to perform whatever H. E. demands of me.

N° XXVI.

NOTE ADRESSÉE A LA SUBLIME-PORTE PAR L'AMBASSADEUR DE FRANCE, LE 2 OCTOBRE 1839.

Le soussigné, ambassadeur de France près la Sublime-Porte, a reçu la note que Son Excellence Reschid-Pacha, ministre des affaires étrangères, lui a fait l'honneur de lui adresser le 28 septembre, à l'appui de la note, en date du 22 août dernier, qui avait été également adressée aux représentants des grandes cours par le ministère de Sa Hautesse.

Ces deux communications sont une preuve trop manifeste des justes sentiments de confiance dont s'est montrée animée la Sublime-Porte envers le gouvernement du Roi et ceux de ses augustes alliés pour que le soussigné ne s'empresse pas de les transmettre à Paris. Il n'ajoutera rien aux considérations qui y sont développées avec autant de prudence que de vérité, et il croirait même inutile de rappeler que les dispositions de la France à l'égard de l'empire ottoman sont toujours aussi amicales, s'il n'était heureux lui-même d'en renouveler aussi souvent que possible les assurances. Le soussigné ne doute pas que, d'après la nouvelle démarche de la Sublime-Porte, le gouvernement du Roi ne cherche, d'accord avec ses alliés, à régler les affaires d'Orient de manière à affermir l'empire ottoman en consolidant la paix du monde, et il s'empressera de transmettre à la Sublime-Porte, aussitôt qu'il les aura reçues de sa cour, les décisions qu'elle aura prises à cet égard.

Son Excellence Reschid-Pacha, en adressant aux représentants des grandes cours sa note du 28 septembre, avait également chargé les premiers drogmans des ambassades de France et d'Angleterre de représenter à ces ambassadeurs que la présence de leurs flottes au mouillage qu'elles occupent maintenant pouvait faire naître des complications que la Sublime-Porte a intérêt à éviter; que les mauvais temps qui vont régner pendant plusieurs mois ne permettraient que très difficilement à ces flottes de conserver leur mouillage actuel, et pourraient par nécessité les obliger à entrer dans les Dardanelles.

Le soussigné reconnaît combien ces réflexions sont fondées, et que la Porte est parfaitement dans son droit en adressant aux représentants des cours amies cette demande officieuse d'explication, que des susceptibilités étrangères ont pu d'ailleurs lui rendre nécessaire. Mais le soussigné doit de son côté rappeler à la Sublime-Porte que les deux gouvernements, en faisant rapprocher leurs escadres jusque dans la baie de Ténédos, ont voulu donner au gouvernement de Sa Hautesse, au milieu des circonstances de la plus haute gravité, un appui moral qui paraissait nécessaire pour éviter les plus fâcheuses complications que la sagesse de la Sublime-Porte a su, du reste, jusqu'à présent pouvoir empêcher. Le soussigné ajoutera qu'il appartient seulement aux gouvernements qui ont décidé cette mesure de reconnaître si elle est encore maintenant utile, et qu'eux seuls pourront prescrire aux amiraux de s'éloigner lorsqu'ils jugeront que cette détermination ne serait plus à regretter pour personne, et surtout pour la Sublime-Porte.

En transmettant au gouvernement du Roi les réflexions inspirées à la Sublime-Porte par la présence des escadres française et anglaise, le soussigné ne doute pas qu'après les avoir examinées avec tout l'intérêt qu'il accorde aux affaires d'Orient, il ne s'empresse de prendre la détermination la plus prudente et en même temps la plus utile à l'affermissement de l'empire ottoman.

Le soussigné a l'honneur de renouveler à Son Excellence Reschid-Pacha les assurances de sa haute considération.

Baron ROUSSIN.

Therapia, le 2 octobre 1839.

N° XXVII.

NOTE ADRESSÉE PAR L'AMBASSADEUR D'ANGLETERRE A LA SUBLIME-PORTE, LE 9 OCTOBRE 1839.

The undersigned, etc., etc., hastens to reply to the communication he has had the honour to receive from H. E. the minister for foreign affairs relating to the British squadron now at Beshika-Bay.

This is the fourth time that the ottoman ministers have manifested an anxiety that does not seem very reasonable, the object of it being an ally engaged in making most costly exertions directed solely to aid in maintaining the integrity and independence of the Sublime-Porte, but as H. E. the minister for foreign affairs has listened to the vague rumour of which His Excellency speaks, the undersigned is called upon to say that H. E. has not as-

signed the least reason why any credit should be given to it, and the undersigned imagines the rumour to be unfounded.

The undersigned has several times acquainted the ottoman ministers that he has not authority to direct the movements of the British fleet. It would ill become the undersigned to interfere with the duty of the British admiral when there is nothing in his conduct that can be construed so as to give a shadow of appearence of any design that is not in perfect accordance with the most friendly feelings towards the ottoman government, and the undersigned must decline assuming an unauthorised power; but as the undersigned desires to relieve His Excellency from every uneasiness he may feel, the undersigned has great satisfaction in being able to acquaint H. E. that the British admiral seems to have the intention of going ere long to Vourla.

The undersigned has the honour, etc.

PONSONBY.

Therapia, 9 october 1839.

CHAPITRE XIV.

N° XXIV.

FIRMAN DU 6 DÉCEMBRE.

« Il est à la connaissance de tout le monde que, depuis le jour de son avénement au trône de ses ancêtres, le Sultan n'a pas cessé un instant, et avec la plus entière sollicitude, de s'occuper du bonheur et de la prospérité de sa nation. L'avenir et le bien-être du peuple ont été les seuls mobiles de ses actions, le but vers lequel ses désirs ont toujours été dirigés. Grâces à la protection du Très-Haut et à celle de son prophète, il a marché facilement dans cette route que lui avait ouverte son cœur. Ses désirs ont été comblés sans peine ni difficulté aucune.

« Il est de même à la connaissance de tout le monde que la réunion solennelle qui a eu lieu tout récemment à Gul-khané n'avait d'autre but que d'initier le peuple que renferme la capitale aux pensées philanthropiques du Sultan, en lui faisant connaître les dispositions bienveillantes du hatti-chériff, dont les exemplaires, publiés ensuite à Constantinople, y ont été distribués par ordre exprès de Sa Hautesse.

« Afin de faire sentir d'avance à toute nation musulmane les avantages sans nombre qui devaient ressortir pour elle de cet acte de haute clémence souveraine, il a été expédié immédiatement après, à tous les gouverneurs

et fonctionnaires civils et militaires des firmans (tous ornés de la sanction du Sultan, écrite en tête de sa propre main impériale), dans lesquels étaient reproduits en leur entier tous les articles du hatti-chériff plus haut énoncé. A ces firmans a été joint un rapport détaillé ayant pour but de rendre public et de faire savoir le noble et solennel engagement pris par Sa Hautesse ainsi que par le corps des hauts ulémas et fonctionnaires civils et militaires de premier rang, de maintenir le serment qu'ils ont prêté à cette occasion, et d'agir en toutes choses conformément aux lois nouvelles à la veille d'être instituées.

« Puisse la haute protection divine être toujours favorable aux desseins du Sultan, le bien-aimé, conserver ses jours et rendre son règne à jamais prospère par l'exacte observation des lois qui vont être établies !

« A vous, Ali-Pacha, muschir de Konieh, cadis, gouverneurs, voïvodes, ulémas et notables habitants de ce muschirat et de tous les lieux qui en dépendent. » (Suit le hatti-chériff du 3 novembre.)

« Par suite et en vertu d'une ordonnance que j'ai rendue le 26 de la lune de chabann, le corps des ulémas, tous les fonctionnaires civils et militaires, les employés des divers bureaux de mon empire, les représentants de toutes les puissances amies résidant à Constantinople, les cheikhs, hatibés et imams de tout rang et de toute hiérarchie, les patriarches des trois nations qui vivent sous mon sceptre, le rabbin des juifs, tous les notables et chefs des corporations de ma capitale, ont été convoqués et réunis dans la vaste place de Gul-khané située dans l'intérieur de mon palais impérial.

« Et en ma présence et sous les yeux de cette immense

assemblée, j'ai fait donner lecture à haute et intelligible voix du hatti-chériff émané de ma volonté souveraine, et cela afin de mettre tout le monde en position de connaître par soi-même les sentiments bienveillants qui m'animent sans relâche, le désir qui ne cesse de me préoccuper en tout ce qui regarde l'amélioration du peuple que la haute et divine Providence m'a confié.

« Mon visir a reçu de moi en cette occasion l'ordre exprès de veiller à l'entière exécution de mon hatti-chériff, et j'ai prononcé la malédiction céleste sur tous ceux qui oseraient en enfreindre les stipulations.

« J'ai invité les ulémas, les fonctionnaires et les visirs de haut rang à se rendre dans la salle qui renferme le glorieux manteau du Prophète, et c'est en leur présence que je me suis engagé par serment à observer tous les règlements que renferme mon hatti-chériff, comme aussi à accorder mon suffrage impérial à toutes les mesures qui seront arrêtées plus tard, à la majorité des voix, eu égard aux principaux articles qui y sont contenus.

« Je me suis de même engagé à m'abstenir de prononcer pour ou contre quelque rapport que ce soit, me fût-il parvenu secrètement ou publiquement, de l'intérieur de ma capitale ou de tout autre pays sous ma domination, sans l'avoir au préalable soumis aux lois instituées, de même que j'ai juré, au nom de Dieu, de ne jamais autoriser la moindre chose qui pût paraître peu conforme aux lois établies ou à celles qui le seront plus tard.

« Les fonctionnaires réunis autour de moi ont été invités à leur tour à prendre les mêmes engagements. Tous l'ont fait avec empressement et bonne volonté. Ils se sont engagés par serment à servir mon empire avec zèle et

fidélité, et à se déclarer ennemis de ceux qui se permettraient de violer ses institutions, sans avoir égard ni au rang, ni à la considération, ni au crédit du délinquant.

« Leur serment a été pris au nom sacré de Dieu ; ils ont donc juré, à mon exemple, de s'abstenir de toute infraction aux lois établies, soit verbalement ou par écrit, par pensée ou par action, présentement ou à l'avenir.

« J'ai ordonné que, d'après ce qui vient d'être dit, parfaite sécurité fût octroyée désormais à tous mes sujets, musulmans ou rayas, dans leur vie, leur honneur et leurs propriétés.

« Et comme je me suis engagé à ne jamais me prononcer contre aucun individu dont la cause ne serait pas jugée à l'avance publiquement et d'après les lois de l'empire, j'exige aussi que nul ne s'avise de porter la moindre atteinte à l'honneur et à la vie de mes nombreux sujets.

« Donc depuis le premier jusqu'au dernier, depuis mon visir jusqu'au simple berger, chacun pourra disposer de sa fortune à son gré et sans que nul puisse y mettre obstacle.

« Ainsi, la cause d'un individu qui aurait des réclamations à faire contre un autre individu sera jugée publiquement, et si cette cause est conforme aux lois et juste par elle-même, il sera prononcé en sa faveur ; de même le coupable d'un crime, quel qu'il soit, subira une peine analogue à sa faute sans qu'il puisse être passible de rien de plus.

« Aucun individu ne pourra être mis à mort, fût-ce sa mort des plus méritées, si ce n'est aux conditions suivantes :

« Il sera fait, par qui de droit, un rapport exact du crime. Ce rapport sera expédié à la capitale, où la cause du criminel devra être soumise à une enquête judiciaire et jugée d'après les prescriptions de la loi. C'est sur cette décision que je prononcerai la peine de mort, de manière que personne ne puisse s'autoriser à l'avenir de nul prétexte que ce soit pour faire périr publiquement ou clandestinement un individu quelconque.

« Tout homme, tout fonctionnaire public qui sera convaincu d'avoir transgressé ce règlement, sera lui-même puni de mort sans égard pour son rang, ni pour son caractère, ni pour son crédit, tous sans exception aucune devant être considérés égaux devant la loi.

« Les biens du criminel cesseront à l'avenir d'être confisqués, ses héritiers innocents n'auront à subir en nulle manière sa peine, et tous leurs droits légaux leur seront conservés.

« Tout acte arbitraire est aboli à l'avenir.

« Des lois règlementaires sont à la veille d'être établies quant à ce qui a rapport aux impôts ainsi qu'à la régularisation du service militaire, l'importance de ces deux questions exigeant beaucoup d'études et de temps avant qu'on puisse les résoudre d'une manière définitive.

« Déjà, dans mon conseil de justice, on s'occupe sans relâche à régler la question des impôts. Le conseil militaire, siégeant au palais du serasker, travaille de son côté avec la plus grande activité à celle de la régularisation du service militaire.

« En attendant que ces diverses lois soient établies, lois dont chacune sera sanctionnée par moi, et par mes

ordres rendue publique au moyen des firmans que je ferai expédier dans tous les lieux de mon empire, les anciennes lois concernant le service militaire ainsi que la levée des impôts continueront à être en vigueur comme par le passé. Bien entendu, cependant, que toute espèce de vexation sera abolie et cessera à partir de ce moment, et qu'il sera accordé aide et protection à tous mes sujets indistinctement.

« Ainsi, à part les deux questions du service militaire et de l'impôt, tous les autres points qui viennent d'être mentionnés auront immédiatement leur pleine et entière exécution. A cet effet, j'ai fait expédier dans toutes les provinces de l'Anatolie et de la Romélie des firmans semblables à celui-ci que je t'adresse, et qui est orné de ma sanction souveraine écrite en tête de ma main impériale.

« Et lors donc que ce firman te parviendra, empresse-toi de réunir dans une vaste place tous les cheikhs, ulémas, notables et autres habitants de Konieh et des bourgs et villages qui en dépendent, pour leur donner lecture de ce firman, de manière à ce que chacun puisse se pénétrer du sens et du but de sa teneur, et afin que tous les intéressés puissent s'y conformer.

« Tu auras soin d'agir de même à l'égard de toutes les classes de la population qui habitent les districts sous ta domination; ainsi mon intention impériale sera connue partout sans exception, comme je l'entends; ainsi chacun sera à même d'apprécier le bien qui doit en résulter pour lui.

« Je te recommande expressément de veiller de manière à ce que l'on ne se méprenne point sur le sens et

la portée qui ont dicté mon firman, comme il en a été à l'égard de celui que j'ai expédié lors de mon avénement au trône.

« Que personne ne se laisse induire en erreur, quant à ce que je dis dans mon hatti-chériff, relativement aux impôts, et qu'on ne s'imagine point, par erreur, que j'ai entendu accorder aux divers sujets de mon empire exemption complète de droits et d'impôts.

« Tu leur signifieras à l'avance que des punitions exemplaires seront infligées à ceux qui, ne suivant pas les prescriptions du hatti-chériff et s'autorisant mal à propos de l'article qui accorde à tous mes sujets sécurité parfaite pour leur vie, leur honneur, leur fortune, se permettraient des actes de désobéissance envers les autorités constituées du pays ou toute autorité de laquelle ils peuvent dépendre.

« Il faut que chacun puisse entendre que la pensée, qui a présidé à la rédaction de ce firman que je t'adresse, est uniquement suggérée par le désir où je suis d'adopter les mesures les plus efficaces, afin d'accroître la prospérité et la force de mon empire, de rendre meilleur le sort des populations que Dieu a placées sous mon sceptre et de substituer à l'administration irrégulière qui a régné jusqu'à présent un mode plus rationnel et plus en harmonie avec les besoins de la nation musulmane.

« Je te recommande donc d'apporter l'attention la plus sérieuse à tout ce que je viens de te dire; d'éviter au peuple que j'ai placé sous ton administration toute espèce de malentendu, quant au sens de mon hatti-chériff et de mon firman, chose qui aurait pu lui être nuisible, et de t'abstenir toi-même de toute mesure, de tout

acte qui serait contraire à la lettre et à l'esprit de ce firman impérial.

« Vous tous, gouverneurs, voïvodes et chefs de districts, connaissez-en la teneur et conformez-vous à ce qu'il vous ordonne.

« Les faveurs impériales, dont je vous ai fait part jusqu'ici, ont été un effet de ma bienveillance; continuez à les mériter. Elles sont un témoignage éclatant de l'intérêt que je porte à mon peuple; empressez-vous donc de le reconnaître en ne cessant de faire des vœux au Tout-Puissant qui nous garde tous sous sa protection et nous entoure de son infinie miséricorde, afin qu'il daigne couronner mes efforts paternels du plus entier succès.

« Convaincus des avantages inestimables qui doivent résulter pour vous de mes présentes dispositions, apportez la plus sérieuse attention dans l'accomplissement des devoirs qui vous sont imposés; appliquez-vous surtout à ne jamais vous écarter des voies de la loyauté, les seules propres à vous frayer celles du bonheur éternel. »

N° XXV.

RÈGLEMENT POUR LE CONSEIL DE JUSTICE PROPOSÉ PAR LE CONSEIL DES MINISTRES ET APPROUVÉ PAR LE SULTAN.

« Il n'est arrivé que trop souvent que, dans le conseil siégeant à la Porte, la parole ait été le privilége exclusif du rang ou l'apanage de l'influence personnelle; la majorité des membres approuvait par flatterie, ou leur silence forcé était interprété comme signifiant une adhésion à la pensée des plus forts. Il arrivait alors qu'une mesure qui avait été approuvée en apparence à l'unanimité était ensuite attaquée par plusieurs des membres du même conseil. Comme il est impossible que les opinions des hommes et leur mode de juger les questions qu'on leur présente soient les mêmes, à moins qu'il ne s'agisse de quelque cas rare où tous les avis s'accordent nécessairement, on ne peut espérer d'obtenir l'unanimité *volontaire* des voix, surtout lorsque la discussion n'a pas été libre et approfondie.

« Et quoique la volonté souveraine se soit manifestée par le dernier hatti-chériff, et qu'elle ait établi que le riche et le pauvre doivent désormais être égaux devant la loi et que chacun puisse exposer librement son opinion dans les assemblées, néanmoins pour ôter tout prétexte à la flatterie ou à la condescendance forcée, nous arrêtons que nulle décision ne pourra désormais être prise par le conseil de justice, sans qu'on y soit soumis aux formalités prescrites par les règlements.

« Ainsi donc chacun sera libre de porter la parole pour ou contre la loi proposée; mais il faudra, pour détermi-

ner de quel côté est la majorité ou pour prendre une décision, qu'on se soit conformé à ces règlements. Quand une affaire devra être discutée dans le conseil de justice, il en sera fait un rapport quelques jours à l'avance, et ce rapport sera distribué à tous les membres, en sorte que chacun puisse s'instruire et se préparer à la discussion.

« Les personnes qui voudront parler pour ou contre le projet en informeront le président de l'assemblée et feront inscrire leur nom dans un registre ; et pour qu'il n'y ait aucune contestation de rang ou de préséance, la personne qui se sera fait inscrire la première parlera la première, fût-elle du rang le moins élevé. Chacun devra l'écouter avec attention, et personne ne pourra l'interrompre en prenant la parole avant que l'orateur n'ait terminé son discours. Si une des personnes inscrites est amenée, dans le courant de son discours, pour résoudre une difficulté, à faire une question à l'un des ministres ou des membres de l'assemblée, la personne interrogée aura le droit de répondre immédiatement après la fin du discours. Quand un ministre de l'assemblée aura exprimé une opinion contraire à celle d'un certain nombre de personnes d'accord entre elles, et que par conséquent il sera nécessaire de discuter avec lui, une d'elles sera désignée par le président pour lui répondre ; et si cette personne ne le réfute pas d'une manière satisfaisante, les autres personnes pourront tour à tour prendre la parole. On désignera les secrétaires *à la plume rapide* pour recueillir en entier les discours prononcés. Ces *comptes-rendus* seront consignés dans les registres du conseil après qu'on aura soumis à chacun la reproduction de son discours et qu'on aura corrigé les erreurs qui auraient pu être commises.

« Après qu'une affaire aura été discutée complétement dans une ou plusieurs séances, ceux qui seront pour l'adoption, comme ceux qui seront pour le rejet, se feront inscrire; on comptera les voix, la majorité décidera, et le projet, une fois voté, sera soumis à l'approbation du Sultan.

« Dans le cas où les voix seraient partagées par nombre égal, le Sultan décidera de l'exécution ou de la non-exécution, et dans l'attente de la décision souveraine aucune personne des partis opposés ne se permettra aucune démarche ou aucune parole pour déprécier ou faire valoir la mesure en question.

« Quand les mesures proposées en conseil se composeront d'articles nombreux dont il serait impossible de saisir l'ensemble, elles seront lues, discutées et votées article par article.

« Comme les mesures ne seront adoptées qu'à la majorité, et après des débats contradictoires entièrement libres, s'il advenait que les personnes dont l'avis n'aurait point été suivi se permissent d'exprimer en dehors de l'assemblée leur désapprobation, et qu'elles se rendissent par là coupables de semer la division dans la nation, leur conduite sera l'objet d'une enquête, et, après avoir été examinée dans l'assemblée, si elles sont reconnues coupables, elles seront sur-le-champ chassées du conseil, si elles en sont membres, ou déposées de leurs charges si elles en possèdent. »

N° XXVI.

HATTI-CHÉRIFF
QUI CONVERTIT EN LOI LE RÈGLEMENT CI-DESSUS.

« Nous avons examiné minutieusement le projet ci-joint ; nous avons exposé en détail, dans notre hatti-chériff, lu à Gul-khané, les lois diverses dont la confection est nécessaire pour régénérer l'empire et faire le bonheur de nos sujets. Ces lois nécessaires doivent sortir du conseil de justice, et c'est pour cela que l'organisation de cette assemblée doit avant tout appeler notre attention. Comme les dispositions du projet ci-joint sont parfaitement convenables, nous voulons que l'on fasse ce qui est nécessaire pour son exécution, qui durera à jamais.

« A la différence de certaines réformes précédentes, les lois nouvelles ont été sanctionnées de la part de tous par des engagements et des serments solennels ; tous doivent donc y adhérer de cœur et d'âme. Que ceux qui se permettraient un acte contraire soient, quels qu'ils puissent être, poursuivis et punis des peines fixées. »

CHAPITRE XV.

N° XXVII.

HATTI-CHÉRIFF ADRESSÉ AU GRAND-VISIR.

« Akhmet-Fethi-Pacha, membre du conseil de justice, étant un personnage distingué par son intelligence et par sa capacité supérieure, nous avons daigné lui accorder en mariage, dans la parfaite générosité de notre faveur impériale, notre chère sœur Attié-Sultane, en le nommant en même temps au ministère du commerce.

« Il est connu de tout le monde que notre flotte impériale se trouve actuellement du côté d'Alexandrie, et comme ces parages sont aussi compris dans la domination de ma sublime puissance, il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'elle y prolonge son séjour, n'y ayant d'ailleurs aucun doute que ses officiers, ainsi que ses équipages, n'y soient traités d'une manière convenable. Cependant, comme le nombre des nouveaux bâtiments de notre marine impériale va toujours en croissant dans cet arsenal maritime, et qu'il devient nécessaire de pourvoir à l'administration de tout ce qui concerne ici les affaires de la marine, puisque Akhmet-Pacha prolonge un peu trop son absence, nous avons jugé urgent de nommer à la place de capitan-pacha quelqu'un qui eût les qualités requises, et nous avons, en conséquence, jugé convenable d'y nommer le

ci-devant ministre du commerce, Saïd-Pacha, qui s'est toujours fait connaître par sa capacité non moins que par sa droiture. »

N° XXVIII.

HATTI-CHÉRIFF LU DANS LA SÉANCE DU CONSEIL DE JUSTICE DU 4 DE MOHARREM.

« Vous tous ici présents, membres de cette illustre assemblée, ministres, hauts fonctionnaires et ulémas,

« J'ai confié à votre zèle le soin de réaliser les mesures gouvernementales et administratives contenues en principe dans le hatti-chériff lu à Gul-khané, et constatant les droits et immunités accordés à la totalité des sujets de mon empire. En effet, depuis que les règlements de cette illustre assemblée ont été renouvelés, toutes les affaires y ont été traitées avec une liberté et une impartialité complètes, et l'on a toujours pris en considération, dans toutes les questions, les prescriptions de la loi et les exigences de la raison. Les décisions prises sont conformes au droit et à l'équité, et je me plais à vous exprimer ma satisfaction impériale.

« Grâces à Dieu, pour fruit de l'accord qui règne entre vous et de votre zèle, vous avez fait en peu de temps beaucoup de choses utiles à la réforme, et les assemblées locales qui doivent examiner et régler les affaires financières et autres des provinces et des districts où les nou-

velles mesures doivent être exécutées dès cette année sont déjà presque établies. Des hommes capables et honorables ont été désignés pour les places de juge; ils ont été munis d'instructions convenables et des appointements suffisants leur ont été assignés.

« Après que les questions de police ont été soumises à un mûr examen, les dispositions nécessaires ont été prises partout, et partout mes fidèles sujets, comprenant et sentant les avantages présents et à venir de ces institutions, font éclater leur joie. Ces mesures, en assurant l'ordre et la prospérité dans l'empire et l'aisance et le bonheur de mes sujets, causent à ma personne impériale la satisfaction la plus complète. Comme il y a encore beaucoup d'autres mesures qui doivent découler de ces institutions bienfaisantes, je confie à votre zèle et à votre fidélité le soin de les préparer et de les régler par vos méditations profondes et l'examen le plus minutieux.

« La nature de mes relations avec les puissances amies que les traités unissent à la Sublime-Porte et les assurances d'amitié qu'elles me donnent me font espérer que certaines questions actuellement pendantes obtiendront bientôt, avec le secours de Dieu, une solution satisfaisante.

« Vous le savez, ma plus précieuse espérance, c'est de faire cesser entièrement les excès et les vexations que la loi et la raison réprouvent, et d'assurer ainsi le bonheur de tous mes sujets et la force et la prospérité de mon empire. Nous recueillons déjà les fruits des délibérations libres de cette assemblée soumise à de nouveaux règlements, et, avec la grâce de Dieu, vous continuerez à tenir la même conduite, et que ceux qui se rendraient

coupables d'actes contraires aux lois établies soient punis des peines déterminées, après avoir été légalement accusés.

« Que le Tout-Puissant, en toute circonstance, nous ait tous en sa sainte et digne garde ! »

N° XXIX.

ADRESSE
PRÉSENTÉE AU SULTAN PAR LE CONSEIL D'ÉTAT.

En daignant, par un effet de sa bienveillance naturelle, se rendre dimanche dernier au conseil d'état, Votre Majesté nous a honorés d'une insigne faveur, et la satisfaction qu'elle nous a exprimée a été pour nous un puissant encouragement. Nous demandons à Dieu la prolongation de vos précieux jours et la réussite des louables efforts qui tendent à la prospérité et au bien-être de la nation.

Les droits et les priviléges que le hatti-chériff de Gul-khané assure à tous les sujets de l'empire étant la base de toutes les réformes nécessaires, la liberté de discussion et l'organisation du conseil en ont été les conséquences immédiates. Nous nous ferons un devoir de continuer à suivre en toute matière le vœu de la loi et de la raison et à maintenir l'accord qui règne entre nous.

On a ouvert les délibérations destinées à régler les affaires financières de l'empire. Il était d'une extrême im-

portance d'allouer un traitement suffisant aux juges ; cette question essentielle a été résolue.

L'administration publique a reçu également une forme convenable. Les populations entières se réjouissent et se félicitent de ces changements. Nous espérons, en consacrant tout notre zèle aux progrès successifs de la réforme, mériter encore l'approbation de Votre Majesté, et voir enfin tous les abus disparaître devant sa volonté suprême pour faire place au règne de la justice. Mais comme les améliorations introduites dans les provinces sont tout-à-fait nouvelles, il sera nécessaire d'en surveiller constamment le maintien. Nous aurons l'honneur de vous soumettre bientôt un projet à cet égard, avec prière d'y donner votre assentiment.

Les déclarations et les assurances des puissances amies et alliées de la Sublime-Porte sont conformes à notre espoir ; nous prions le Très-Haut de terminer toutes les affaires à l'avantage de l'empire ottoman.

De justes punitions devant être infligées aux violateurs des lois établies, on rédige un code pénal qui sera présenté à Votre Majesté. Le hatti-chériff de Gul-khané signalait la nécessité de fixer la durée du service militaire ; cette question s'approfondit au conseil du ministère de la guerre, et la mesure qui sera adoptée offrira évidemment des facilités et des avantages tant aux troupes qu'aux populations de l'empire.

N° XXX.

TRADUCTION DU HATTI-CHÉRIFF EN RÉPONSE A L'ADRESSE DU CONSEIL D'ÉTAT.

J'ai pris connaissance de l'adresse présentée par le conseil d'état; les nouvelles preuves de zèle et de dévouement auxquelles donnent lieu les réformes qui ont pour unique but la régénération de l'empire me causent la plus vive satisfaction.

Puisqu'il est nécessaire de surveiller constamment ce qui se passe dans les provinces en récompensant les fidèles serviteurs et en punissant les fonctionnaires coupables, on a très bien fait de traiter également cette matière. J'espère aussi que l'importante mesure qui sera adoptée, afin de fixer la durée du service militaire offrira un avantage général.

J'ai résolu de me rendre solennellement au conseil à chaque commencement d'année, soit pour exprimer ma satisfaction au sujet des travaux terminés, soit pour faire connaître ma volonté relativement aux affaires à traiter par la suite.

Que Dieu nous assiste tous dans la voie du bien!

N° XXXI.

LETTRE DE MÉHÉMED-ALI A KHOSREW, LE 19 DE ZIL-HIDJÉ 1255 (29 FÉVRIER 1840).

Votre Altesse n'ignore pas que, dès le début de ma carrière, je me suis attaché à rendre à la Sublime-Porte et à la nation musulmane d'utiles et de brillants services, que j'y ai travaillé sans relâche, et que c'est avec l'assistance divine et sous les auspices de Sa Hautesse que je suis parvenu au point où je me trouve.

J'ai donc dû être profondément affligé que les relations qui ont existé entre nous les années dernières par suite des décrets de la Providence aient été opposées à des intentions aussi pures que les miennes. Il est certain que, tout en déplorant les malheurs passés, nous nous trouvons dans une situation telle que nous sommes sans cesse menacés de mille dangers et de mille maux, de sorte que, si l'on néglige de porter remède à cette situation, le résultat final sera tel que doit le prévoir un esprit aussi fin et aussi pénétrant que celui de Votre Altesse.

Dans cette conviction, et obéissant à mon sincère dévouement et à la religion, j'ai cru devoir, il y a quelque temps, exposer franchement toutes ces affaires dans une lettre que j'ai adressée à ma fille *Zehra-Khanoum* pour être remise à Votre Altesse. Quoique j'eusse lieu d'espérer que son zèle pour la bonne cause et sa haute sagesse auraient suggéré à Votre Altesse une réponse favorable, je

n'ai cependant reçu, et tardivement, qu'un billet adressé à madite fille, et que j'ai trouvé, après l'avoir lu et relu, contraire à mon attente, puisqu'il ne contenait que des phrases énigmatiques et des allusions qui ressemblaient à des jeux de mots, de sorte que je suis demeuré vivement étonné, et que j'avais même pris la résolution de ne plus vous écrire. Mais j'ai considéré ensuite que je serais coupable, et dans ce monde et dans l'autre, si, avec la connaissance que j'ai de la situation actuelle des affaires publiques, je persévérais dans le silence qui m'était conseillé par mon chagrin. Et persuadé que j'étais en même temps de la grande pénétration de Votre Altesse et de son attachement aux intérêts de l'État et de la religion, j'ai pensé que la raison ainsi que mes principes me prescrivaient impérieusement de lui exposer de nouveau l'état des choses simplement et avec vérité dans une lettre amicale. C'est ce que je vais faire.

Quoique le passage de la lettre de Votre Altesse dans lequel elle parle de la nécessité pour moi de prouver mon dévouement *par des actes positifs* soit obscur, je suppose cependant qu'elle entend faire allusion par là *au renvoi de la flotte impériale*. Si c'est le cas, je répondrai que cette flotte est toujours la propriété et l'héritage de Sa Hautesse le Sultan, et notre auguste maître ne peut pas croire qu'alors même qu'elle ne serait pas venue volontairement à Alexandrie, un serviteur aussi infime que Méhémed-Ali pourrait jamais avoir l'intention de se l'approprier; aussi, sans les raisons que je vais développer, je l'aurais depuis longtemps renvoyée à Constantinople. J'ai offert plus d'une fois, non-seulement de rendre la flotte, mais de joindre mes forces de terre et de mer à celles de la

Sublime-Porte. Loin d'accepter mon offre on a continué à réclamer le renvoi de la flotte. Ne dois-je pas croire dès lors qu'on persiste dans le premier plan et que l'on veut la désunion? Et si dans cet état de choses j'avais renvoyé la flotte, n'est-il pas évident que j'aurais encouragé ainsi quelques-uns de mes collègues dans des projets qui ne peuvent pas se réaliser? Ce renvoi n'aurait-il pas contribué dès lors à opposer de nouveaux obstacles à la pacification, et à exposer la nation musulmane à des difficultés plus graves encore? Voilà, Altesse, comment j'envisage cette affaire au fond de mon âme. Maintenant je vais vous dire dans quel but j'ai demandé et je suis forcé de demander la Syrie avec Adana et Kulek-Boghaz.

J'ai plus de soixante-dix ans, et cela seul prouve que je ne travaille pas pour moi-même. Dans ma longue carrière j'ai eu une nombreuse famille. Tout ce que je désire, c'est que mes enfants puissent, après ma mort, vivre réunis sous les auspices de la Sublime-Porte, et qu'ils soient, de père en fils, les serviteurs fidèles du gouvernement, afin qu'il ait toujours à sa disposition en Arabie une force imposante, et pour que mon nom obtienne une place honorable dans l'histoire. Le refus obstiné de me laisser Adana et Kulek-Boghaz m'a prouvé qu'on ne voulait pas absolument seconder les vœux exprimés plus haut, et de plus qu'on méditait de nouvelles combinaisons. C'est pourquoi je me suis vu dans la nécessité de persister moi-même dans mes demandes.

Lorsque finalement, par suite de ce refus réitéré, la Sublime-Porte prit la funeste résolution de s'adresser aux grandes puissances, mon premier soupçon ne put qu'être pleinementconfirmé, et ma position en devint d'autant

plus difficile. J'ai formellement rejeté les propositions unanimes de ces puissances pour la raison suivante.

En recourant à elles, la Sublime-Porte agissait entièrement dans l'intérêt de leur politique. Ces puissances veulent que la Turquie soit toujours faible et travaillée par les troubles, afin que le moment venu elles puissent la partager sans obstacles, puisque l'idée du partage est toujours présente à leur esprit. Si elle se sont alliées, c'est uniquement pour empêcher toute combinaison qui pourrait donner de la force à la Turquie. Elles veulent d'abord affaiblir l'Égypte, qui est son soutien, dans l'espoir de les épuiser l'une et l'autre en suscitant des guerres continuelles entre les deux pays. Cela étant, et plutôt que de succomber cinq ans plus tard d'une manière déshonorante, je pense qu'il vaut mille fois mieux périr dès aujourd'hui, et défendre l'honneur national avec le courage que peut inspirer notre sainte religion. C'est pourquoi je ne cesse de faire des préparatifs de guerre pour être prêt à tout.

Lorsque la présente lettre vous sera parvenue, j'ose espérer que, pour éviter à la nation musulmane un si grand malheur, Votre Altesse consentira à accepter les services que je désire si ardemment rendre à la patrie, dans la persuasion où Votre Altesse doit être que par ce moyen elle assure son bonheur dans ce monde et dans l'autre.

C'est pour vous faire ces communications que j'ai pris la liberté de vous écrire encore cette fois d'une manière non officielle, et Dieu m'est témoin qu'elles sont dictées par la plus parfaite sincérité. J'ai dit à Votre Altesse tout ce que j'avais sur le cœur, confiant dans sa justice, sa

piété, sa grande sagesse, et dans la bienveillance qu'elle m'a en tout temps témoignée. Je me plais toujours à espérer que Votre Altesse prêtera une oreille favorable à mes paroles, qu'elle donnera tous ses soins à la régénération de la nation musulmane, et qu'elle continuera à m'honorer de ses bontés. De mon côté je regarderai Votre Altesse comme mon appui et mon refuge; nous nous vouerons ensemble, en serviteurs soumis et fidèles, au service de notre gouvernement, et nous acquerrons ainsi des droits aux félicités de ce monde et de la vie éternelle. Mais si Votre Altesse préférait répondre à ces communications d'une manière évasive et comme elle l'a fait jusqu'ici, dans ce cas, je continuerai de mon côté à placer mon espoir en Dieu, et jamais je n'abandonnerai la résolution que j'ai prise et que j'ai fait connaître plus haut. Lorsque Votre Altesse aura pris connaissance de tout ce qui précède, elle sera en mesure de se décider d'après les inspirations de sa sagesse.

N° XXXII.

RÉPONSE DU GRAND-VISIR DU 28 MARS 1840.

«Bien que l'expérience doive me prouver désormais l'inutilité de nouveaux raisonnements de ma part, après toutes les observations que j'ai adressées sans effet à Votre Altesse jusqu'à ce jour relativement à l'attitude qu'elle a prise vis-à-vis de notre auguste maître et de son gouvernement, néanmoins pour ne pas encourir les reproches d'avoir repoussé la confiance que Votre Altesse m'a montrée et les ouvertures qu'elle m'a faites en dernier lieu, je me décide à examiner les principaux points de la

lettre amicale que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire et à lui exposer avec franchise mon opinion à cet égard.

«Personne n'est plus affligé que moi des dissensions qui, depuis tant d'années, se sont élevées entre la Sublime-Porte et Votre Altesse, des malheurs qui en ont dérivé pour notre patrie, et de l'état d'inquiétude que tout le monde éprouve à cause de la désunion qui existe entre les musulmans. Si je ne devais pas m'interdire des reproches qui seraient également pénibles pour celui qui les adresse et pour celui qui en est l'objet, peut-être, pourrais-je prouver que la faute n'en est pas à nous. Il n'appartient qu'à Dieu de prononcer là-dessus. Que ceux qui en sont la cause puissent subir le châtiment céleste! Mais quoi qu'il en soit, ne récapitulons pas ici le passé; ne cherchons pas non plus à pénétrer l'avenir, et occupons-nous du présent.

«Je parlerai d'abord de la correspondance qui a eu lieu dernièrement entre nous. Votre Altesse se plaint que je me suis exprimé en termes équivoques, quand je lui écrivais qu'elle devait prouver par des faits sa fidélité et son dévouement à la Sublime-Porte. Elle a ajouté qu'elle n'a pu interpréter cette phrase que comme s'appliquant au renvoi de la flotte. Il est certain que Votre Altesse aurait dû commencer par la renvoyer sans délai. Maintenant ce renvoi est devenu une question de moindre importance qui ne peut avoir d'objet avant que l'on ne s'entende d'une manière définitive sur la limitation territoriale. Il me semble seulement que Votre Altesse a tort de dire que, puisque la flotte est venue à Alexandrie de plein gré, elle a dû la retenir. L'arrivée de cette flotte à

Alexandrie n'ayant point été le fruit de la victoire et de la conquête, mais celui d'une vile trahison que tous les pays ont déjà flétrie avec le nom de son auteur, tout le monde doit comprendre qu'il est injuste et inconvenant de la retenir au moment même où Votre Altesse reconnaît que cette flotte est l'héritage et la propriété du Sultan, et qu'elle déclare n'avoir jamais eu la pensée de se l'approprier. Je n'ajouterai pas que tous les musulmans verront dans une semblable conduite un manque de respect pour le Sultan, mais il est évident que la retenir contre sa volonté, c'est s'en emparer.

«Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si Votre Altesse a eu des sujets de plainte contre le Sultan défunt; ce sujet nous entraînerait à de trop longues explications. Mais pourriez-vous en dire autant du gracieux souverain régnant qui, dès son avénement au trône, a daigné donner à Votre Altesse des preuves de sa bienveillance, qui n'a d'autre désir que de pardonner les fautes du passé, de réunir tous ses sujets dans les liens de la paix et de la concorde, de les rendre heureux et de les faire jouir des bienfaits d'un gouvernement équitable et fraternel et de tous les avantages de la civilisation ?

«Votre Altesse dira peut-être que Sa Hautesse étant encore jeune et au début de son règne ne s'oppose point aux conseils de ses ministres, mais je n'hésite pas à déclarer qu'une pareille supposition serait fausse, puisque les intentions paternelles de notre auguste maître prennent naissance dans son cœur généreux, et si quelqu'un de ses serviteurs osait agir dans un sens contraire, il encourrait aussitôt sa colère et son indignation.

Il sera facile à Votre Altesse de juger dès lors à quel

point Sa Hautesse doit être affligée de voir un des premiers visirs de l'empire, comme l'est Votre Altesse, répondre d'une manière si peu convenable aux bontés et aux preuves de clémence dont elle a été l'objet depuis que notre gracieux souverain est monté sur le trône. D'après ce qui est dit dans sa lettre, Votre Altesse aurait offert à plusieurs reprises, non-seulement de renvoyer la flotte, mais de joindre les forces de terre et de mer de l'Egypte à celles de la Sublime-Porte, et elle a manifesté son regret que cette offre n'ait pas été acceptée. Votre Altesse voudrait-elle dire par là que le Sultan doit céder la moitié de ses Etats à un de ses serviteurs, qui, à cette condition seulement, consent à l'aider des forces dont il dispose? J'avoue que je ne puis deviner la pensée de Votre Altesse. Vous vous dites forcé de réclamer la cession des pays situés en dehors de l'Egypte, ainsi que celle d'Adana et de Kulek-Boghaz, parce qu'ils sont nécessaires pour assurer l'avenir de votre famille, c'est-à-dire que ces pays, placés sous son administration, doivent servir à la garantir contre toute agression de la part de la Sublime-Porte. Ces mêmes motifs ne doivent-ils pas faire désirer à la Sublime-Porte de ne jamais s'en dessaisir? Les provinces qui sont la clef des pays situés au-delà de l'Anatolie ne doivent-elles pas être considérées comme les remparts naturels de cette dernière? Aucun arrangement est-il possible tant que Votre Altesse voudra élever de semblables prétentions?

«Je suis convaincu que c'est moi qu'elle accuse de la persévérance et de la fermeté que la Sublime-Porte déploie à cette occasion. Mais qu'elle veuille se mettre à ma place, et dire franchement si elle aurait engagé Sa Hau-

tesse à des concessions qui détruiraient entièrement son influence et son autorité, qui compromettraient sa souveraineté et son honneur, et mettraient en péril les intérêts de ses sujets.

« Je ferai observer encore, qu'alors même qu'il me serait possible, à Dieu ne plaise, de préférer mon ancienne amitié pour Votre Altesse aux sentiments de fidélité et de dévouement que je porte à notre auguste maître, et d'appuyer vos demandes, un souverain aussi sage et aussi pénétrant que le nôtre ne pourrait jamais sacrifier à ce point ses droits. D'ailleurs comment supposer qu'un acte si funeste pût obtenir l'assentiment de tous les ministres, notables et autres fonctionnaires, ainsi que celui de la nation entière? Il se peut que quelques personnes d'ici, animées par des vues d'intérêt exclusif, se permettent de flatter Votre Altesse et de vouloir lui persuader qu'elle a un grand nombre de partisans ici, et que le Sultan est disposé à lui accorder ce qu'elle demande; mais si tel était le cas, l'opposition d'un ou de plusieurs ministres suffirait-elle pour empêcher l'accomplissement de ses désirs? Et alors même qu'on ne voudrait pas admettre ces considérations déjà si graves, n'est-il pas à la connaissance de tout le monde que, dans la note présentée par leurs représentants à la Sublime-Porte le 27 juillet les grandes puissances ont formellement déclaré leur résolution de s'opposer à tout arrangement qui ne s'accorderait pas avec l'intérêt général? Votre Altesse paraît vouloir nous faire soupçonner leurs intentions; mais que demandent après tout ces puissances? Elles demandent ce qu'elles demandaient dès le principe. Persuadées que la force et la stabilité de ce pays sont indispensables à l'équilibre politique de l'Eu-

rope, elles veulent que l'arrangement projeté puisse atteindre ce but. Or, comme la division de l'empire ottoman en deux parties égales, placées sous des gouvernements différents, serait diamétralement opposé à ce but, les puissances ne veulent point qu'une semblable division ait lieu.

«Ainsi, dans la supposition même qu'oubliant les devoirs de la fidélité et ceux du poste qui m'est confié, j'eusse intercédé auprès de Sa Hautesse pour vous accorder ce que vous exigez, je me serais toujours trouvé en opposition, non pas avec quelques puissances seulement, mais avec l'Europe entière. Ayant donc la justice pour nous, et connaissant les intentions itérativement et énergiquement exprimées par les puissances, pouvions-nous agir autrement que nous ne l'avons fait? Je prie Votre Altesse de bien réfléchir là-dessus; qu'elle ne s'abuse point sur les motifs qui ont pu jusqu'ici empêcher les puissances d'arriver à une solution conforme à nos vœux. Si des circonstances particulières ont pu la retarder, les dispositions des puissances à notre égard sont les mêmes, et nous sommes convaincus que l'intérêt même de leur politique finira par les réunir toutes en faveur de nos droits imprescriptibles. Notre attitude vis-à-vis des puissances européennes nous permet d'attendre les événements avec une parfaite tranquillité et sécurité. Votre Altesse m'a, du reste, causé une pénible surprise en m'annonçant, en forme de menace, ses préparatifs de guerre, puisque de semblables dispositions ne se concilient pas avec les assurances de dévouement et de soumission à Sa Hautesse; mais, dans tous les cas, les droits de Sa Hautesse étant

incontestables, et l'assistance du Très-Haut lui étant assurée, elle agira toujours d'une manière conforme à sa dignité et à ses intérêts, et ainsi que l'exigent ses rapports avec lesdites puissances.

« Ici je prie Votre Altesse de me dire franchement si elle est disposée ou non à accepter les gracieuses concessions que Sa Hautesse a daigné lui faire à son avénement au trône ; ma présente réponse lui fera connaître les intentions et le système de la Sublime-Porte. Dans le cas où Votre Altesse, qui nous donne sans cesse des assurances de fidélité et de dévouement, voudrait encore nous adresser d'autres observations, outre les demandes contenues dans sa lettre, je la prie de les faire d'une manière précise et détaillée.

« Obéissant à mon ancienne amitié pour Votre Altesse, je prendrai la liberté de lui communiquer à mon tour quelques réflexions.

« La haute position à laquelle Votre Altesse est parvenue a dû combler tous ses désirs, et elle convient elle-même qu'elle n'a d'autre pensée aujourd'hui que d'assurer le bien-être de sa famille ; ce but ne pourra être atteint qu'en n'exigeant rien qui ne soit raisonnable. Maintenant elle est encore à temps de concourir à l'accomplissement de ses vœux, car elle pourrait plus tard en perdre l'occasion. Dans une circonstance semblable, Votre Altesse devrait rester sourde aux encouragements trompeurs de quelques adulateurs, et croire plutôt aux conseils d'un ami sincère qui lui a déjà donné de nombreuses preuves de ses sentiments, et qui, en raison de son âge, se croit obligé de dire la vérité. »

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE.

Pages.

CHAPITRE VIII. I. Naissance et éducation de Mahmoud. — Son avénement. — Mustapha-Baïraktar. — Situation de l'empire. — Halet-Effendi. — Traité de Bucharest. — Abolition des déré-beys. II. Mort d'Ali de Tebelen. — Insurrection grecque. — Destruction des janissaires. — Réforme. — Guerre contre la Russie. — Traité d'Andrinople. — III. Guerre contre Méhémed-Ali. — Convention de Kutahyeh. — Traité d'Unkiar-Skelessi. — Traité de commerce. — Nouvelle guerre contre l'Egypte.—Portrait de Mahmoud. — Résultats du règne. 1

CHAPITRE IX. Agonie et mort de Mahmoud. — Avénement d'Abd-ul-Medjid.—Khosrew nommé grand-visir et Halil serasker. — Notification aux légations européennes.—Funérailles. — Séance de la Chambre des Députés. — Déclaration de Nouri. — Ordre suspensif des hostilités. — Rappel de la flotte. 71

CHAPITRE X. Réjouissances à Alexandrie. — Mission d'Akif-Effendi. — Défection du capitan-pacha.— Entrevue de l'amiral Lalande avec le reala-bey. — Arrivée du *Papin* à Constantinople.—Nouvelle du départ de la flotte et de la défaite. — Mission du *Papin*. . 97

CHAPITRE XI. Arrivée à Alexandrie du kyahya-bey du capitan-pacha — et d'Akif-Effendi. — Lettre du grand-visir au Vice-Roi. — *Taklidi-Seïf*. — Le fez et le turban. — Cérémonie à Eyoub. Abd-ul-Medjid. — *Le Papin*.—Arrivée de la flotte turque en Egypte.

Pages.

— Réception d'Akhmet. — Situation du Vice-Roi. . 129

Chapitre XII. Retour d'Akif-Effendi à Constantinople. — Lettre de Méhémed-Ali à Khosrew. — Circulaire aux pachas. — Nouvelle lettre de Méhémed-Ali. — Délibération du divan. — Note collective du 27 juillet. — M. Anselme à Alexandrie. — Correspondance du grand-visir et du Vice-Roi. 169

Chapitre XIII. Un congrès et l'Autriche. — Propositions de l'Angleterre. — Incendie de Péra. — Les flottes entreront-elles? — Note du 22 août.—Maladie de M. de Metternich.— Un prétendant.—Correspondance de Khosrew et de Méhémed-Ali. — Note du 28 septembre. — Plans des grandes puissances. . . 211

Chapitre XIV. Première mission de M. de Brunow à Londres. — Jugement de Hafiz. — Rappel de l'amiral Roussin. — M. de Pontois. — Portrait de Reschid-Pacha. — La Charte de Gul-khané. — Retour de Zehra-Khanoum à Constantinople.—Le prince Michel de Servie. — Ambassade de France en Perse. — Firman. 261

Chapitre XV. Proposition de l'Autriche. — Retour de M. Brunow à Londres. — Discussion des Chambres à Paris. — Préparatifs de guerre de Méhémed-Ali. — Destitution du capitan-pacha. — Suite des réformes à Constantinople. — Conférences à Londres. — Correspondance de Méhémed-Ali et de Khosrew. — Le colonel Hodges. — Encore le *statu quo*. — Destitution de Halil. — Situation générale. 299

Pièces justificatives et Documents officiels. — N° XIX. Rapport au Sultan Mahmoud, par Pertew-Effendi. 343

N° XX. Communications de Méhémed-Ali aux consuls généraux. 348

Pages.
N° XXI. Circulaire de Méhémed-Ali aux pachas. . . 352
N° XXII. Instruction adressée, le 21 août 1839, par l'ambassadeur de France au premier interprète de l'ambassade. 357
N° XXIII. Note de la Porte aux puissances. 358
N° XXIV. Deuxième note de la Porte aux puissances. 360
N° XXV. Instruction adressée, le 30 septembre 1839, par l'ambassadeur d'Angleterre, au premier interprète de l'ambassade. 362
N° XXVI. Note adressée à la Sublime-Porte par l'ambassadeur de France, le 2 octobre 1839. 363
N° XXVII. Note adressée par l'ambassadeur d'Angleterre à la Sublime-Porte, le 9 octobre 1839. 365
N° XXIV. Firman du 6 décembre. 367
N° XXV. Réglement pour le conseil de justice proposé par le conseil des ministres et approuvé par le Sultan. 375
N° XXVI. Hatti-Chériff qui convertit en loi le règlement ci-dessus. 378
N° XXVII. Hatti-Chériff adressé au grand-visir. . . 379
N° XXVIII. Hatti-Chériff lu dans la séance du conseil de justice du 4 de moharrem. 380
N° XXIX. Adresse présentée au Sultan par le conseil d'état. 382
N° XXX. Traduction du Hatti-Chériff en réponse à l'adresse du conseil d'état. 384
N° XXXI. Lettre de Méhémed-Ali à Khosrew, le 19 de zil-hidjé 1255 (29 février 1840). 385
N° XXXII. Réponse du grand-visir du 28 mars 1840. . 389

FIN DE LA TABLE.

3 2044 021 665 682